



HAL
open science

La construction linguistique du patrimoine

Valerie Rochaix

► **To cite this version:**

Valerie Rochaix. La construction linguistique du patrimoine. L'Harmattan, 2020, Langue et parole - Recherches en Sciences du Langage, Henri Boyer, 978-2-343-19317-5. hal-03517506

HAL Id: hal-03517506

<https://hal.science/hal-03517506>

Submitted on 30 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Valérie Rochaix

**La construction linguistique
du patrimoine**

version auteur

Rochaix, V. (2020), La construction linguistique du patrimoine, L'Harmattan

À Nicolas, Julie et Martin.

Remerciements

Le présent document est la version auteur de la version abrégée, parue chez l'Harmattan, de mon mémoire de thèse de doctorat, soutenu le 5 juillet 2017 à l'Université de Nantes

Je veux profiter de ces pages pour remercier tous les membres de mon jury de soutenance, et en particulier Henri Portine, professeur émérite de l'Université de Bordeaux-Montaigne, son président, Bruno Bachimont, professeur de l'Université Paris-Sorbonne, Julien Longhi, professeur de l'Université de Cergy-Pontoise et enfin, Lucie Morisset, professeure de l'Université du Québec à Montréal (Canada). Leurs conseils ont facilité la rédaction de cet ouvrage ;

Merci à Olga Galatanu, professeure émérite de l'Université de Nantes et fondatrice du CoDiRe, ma directrice de thèse, qui a guidé mes premiers pas de chercheuse et d'enseignante, et me guide encore ;

Merci à Abdelhadi Bellachhab de l'Université de Nantes, mon co-directeur, pour son soutien et sa confiance ;

Merci à Nathalie Garric, professeure de l'Université de Nantes, directrice du CoDiRe, dont l'accompagnement m'a lui aussi permis d'avancer sereinement ;

Merci à Ana-Maria Cozma, de l'Université de Turku, en Finlande, pour sa précieuse assistance dans la réalisation de cet ouvrage ;

Merci, plus largement, à tous les membres de ce beau laboratoire, qui a été un magnifique espace de travail et demeure une belle équipe de recherche,

Merci, enfin aux membres du Laboratoire Ligérien de Linguistique de l'Université de Tours, qui m'ont accueillie, à l'issue de ma thèse et permis de vivre mes premières années post-doctorales.

Introduction

En France, plus de 20 millions de téléphones mobiles sont vendus chaque année, à des consommateurs qui, pour la plupart, en possèdent déjà un, mis au rebut. En état de marche, éventuellement beau aux yeux de son propriétaire, éventuellement offert par un être cher, l'ancien téléphone est pourtant jugé obsolète. À Narbonne, le musée du téléphone retrace l'histoire des télécommunications du télégraphe au téléphone mobile. On peut y voir un exemplaire du modèle dit de « la machine à coudre », breveté en 1890 ou le SE3 (1963), aux formes rondes et au cadran rotatif. Dans le premier contexte, l'énoncé : « *Ce téléphone est vieux donc je le jette* » constitue un enchaînement possible et même fréquent. Dans le second, le même énoncé est sémantiquement paradoxal. Le téléphone a acquis le statut d'objet du patrimoine. Il semble que la patrimonialisation ait modifié ses propriétés sémantiques et que cette modification rende l'association entre *vieux (téléphone)* et *jeter* problématique.

Le patrimoine culturel, dont l'étude a largement été investie par les sciences humaines et sociales (SHS) peut à ce titre - non exclusif - être étudié du point de vue des sciences du langage et de la sémantique : Par quels mécanismes de la langue et/ou de la parole l'introduction d'un artefact dans le champ patrimonial modifie-t-elle les propriétés sémantiques de ce dernier, et par conséquent, les règles de son articulation dans le discours ? Quelles propriétés sémantiques composent le mot *patrimoine* et le mot *patrimonialisation* et peuvent éclairer celles des artefacts introduits dans le champ patrimonial ? Quelle est la part relative des processus linguistiques et des processus extralinguistiques dans cette modification ? Le phénomène est-il uniquement co(n)textuel (furtif) ou est-il possible que cette modification influe sur la structure sémantique des dénominations des artefacts concernés ?

L'intérêt de soumettre ces questionnements à un travail de recherche est scientifique dans la mesure où ceux-ci concernent l'articulation du fait linguistique (la représentation sémantique et conceptuelle)¹ et du fait culturel (la représentation culturelle). Le contexte de leur développement, à savoir, l'aspiration de l'éditeur d'un système d'informations patrimoniales à produire du sens à partir de sa base de données, représente, en plus, l'opportunité de tester son application. Nous avons choisi de les investir avec un modèle à l'interface de la sémantique et de la pragmatique.

Cette recherche s'est en effet inscrite dans le programme 1 du laboratoire CoDiRe (Construction Discursive des Représentations discursives et culturelles, EA 4643, Université de Nantes), « *Sémantique et Analyse linguistique du Discours (SAD)* ». Celui-ci dessine un champ d'application spécifique de la théorie linguistique, peu abordé : l'analyse des représentations culturelles, à travers les représentations discursives (dans la construction et l'interprétation du sens discursif) et les représentations sémantiques (dans la langue).

Elle s'est fixée comme l'objectif de construire les représentations sémantiques et discursives de *patrimoine*, *patrimoine culturel*, *patrimonialiser* et *patrimonialisation*, et de mettre ces représentations en perspective avec celle d'objets intégrés au patrimoine culturel. Elle comporte également une ambition applicative : mettre ces représentations au service d'une meilleure valorisation discursive de ces objets, dont l'intégration à ce champ protecteur n'est pas ou pas suffisamment assurée.

Le premier chapitre concerne la présentation de notre objet de recherche : la patrimonialisation comme processus de cinétisme culturel et sémantique. Il s'agit de proposer des outils de compréhension du mot *patrimoine* dans la langue, en diachronie, à partir de son étymologie, et en synchronie, en observant ses acceptions contemporaines, et en particulier celle de *patrimoine culturel*. Il s'agit, de plus, de déterminer ce qui fait du patrimoine culturel et de sa construction un objet de recherche, ainsi que les enjeux actuels de cette recherche. Et ce, afin d'essayer de construire une lecture sémantique du patrimoine culturel qui soit connectée avec celles proposées dans d'autres disciplines. Enfin, nous présentons la problématique et les objectifs de la thèse développée dans les chapitres suivants.

Le deuxième chapitre concerne la présentation de notre cadre théorique. Nous avons sollicité trois sources : la première est la Sémantique des Possibles Argumentatifs [désormais SPA] (Galatanu, 1999, 2004, 2007, 2010, 2013, 2017), un modèle sémantique à même de décrire le potentiel discursif de la signification des mots et les mécanismes sémantico- et pragmatico-discursifs de déclenchement ou de modification de ce potentiel à court terme (dans la parole) et à long terme (dans la langue). La deuxième source relève des Théories des actes de langage (Austin, 1962, Searle, 1969,

¹ Nous adhérons au syntagme de « *construction ou représentation sémantique et conceptuelle* », initialement proposé mais questionné par Galatanu. *Sémantique* étant entendu comme la signification linguistique, relativement stable d'un mot dans la langue et, selon nous, dans un contexte culturel donné. Son association avec « *conceptuelle* » introduit les propriétés d'idée générale et abstraite faite sur un objet pour le situer dans un système. La collocation marque une redondance de l'appréhension systémique du sens dans une perspective holistique et ancrée culturellement.

1975, 1976). Celles-ci sont exploitées ici pour circonscrire les intentions guidant l'acte de <patrimonialiser> et ses conditions de réussite, en lien avec les acteurs sociaux engagés dans le processus. Enfin, nous sollicitons quelques approches théoriques de l'artefact, en sciences humaines et en linguistique, afin de positionner les objets patrimoniaux dans l'étude de la dynamique opérée sur eux.

Le troisième chapitre propose une analyse sémantico-discursive de *patrimoine*. Menée dans le cadre de la SPA, celle-ci articule la représentation sémantique du mot, la représentation conceptuelle de la notion et la représentation sémantico-discursive de *patrimoine* dans des discours sollicités d'usagers et d'experts.

Le quatrième chapitre y associe une analyse sémantico-discursive de *patrimonialiser/patrimonialisation*, avec une articulation similaire à celle du chapitre 3 ainsi qu'une analyse de <patrimonialiser> interrogé comme acte de langage (nous utilisons les chevrons pour indiquer qu'il s'agit de l'acte de langage ; le mot est indiqué par des lettres en italique). Cette dernière s'appuie sur une approche conceptuelle de l'acte ainsi que sur des discours sollicités d'experts militants sur leurs représentations de la patrimonialisation et en particulier sur leur pouvoir (ou absence de pouvoir) de modifier le statut de l'artefact dans le monde réel. Pour conclure cette partie et en prémisse du chapitre suivant, nous essayons de situer *patrimonialiser/patrimonialisation* dans le champ de la construction de la réalité sociale en nous appuyant sur la proposition de Searle (1995b, 2010).

Enfin, nous consacrons le cinquième et dernier chapitre à une proposition d'ontologie de la patrimonialisation culturelle, nourrie par l'approche sémantique du patrimoine culturel et de la patrimonialisation. Cette structuration a pour visée de construire la dimension patrimoniale d'un artefact en cours d'introduction dans le champ patrimonial. Elle représente une offre complémentaire à d'autres ontologies, beaucoup plus détaillées, d'artefacts dont le statut patrimonial est stabilisé.

CHAPITRE I

La patrimonialisation comme processus de cinétisme culturel et sémantique

1. Les acceptions de *patrimoine* en français

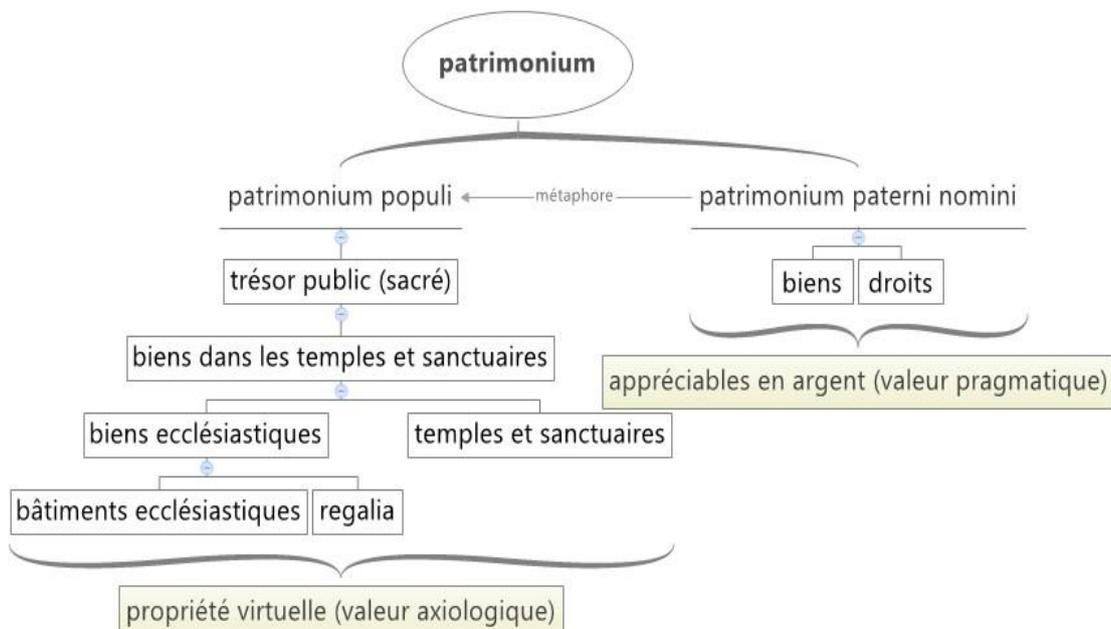
1.1. Étymologie et évolution diachronique

Le mot *patrimoine*, rattaché aux lexèmes latins : *patrimonium*, « biens de famille » (Cicéron) et *patrimonium populi* « trésor public » (Florus), s'inscrit d'entrée dans le champ des valeurs. Dans son discours relatif aux « justes bornes » à l'intérieur desquelles la jeunesse doit se maintenir, le philosophe romain précise qu'il ne doit pas être « dissipé » (Le Clerc, 1822). Dans *l'Abrégé d'Histoire romaine* de l'historien romain Florus, au II^e s. ap.-JC, *patrimonium populi*, il désigne d'après le texte originel « le trésor sacré » de Rome. Ce trésor est constitué des biens des temples et des sanctuaires de la ville, provenant notamment de Jérusalem. Rattaché au culte chrétien, il rassemble des objets (sculptures, orfèvrerie ...) puis par métonymie, des bâtiments dans lesquels ils sont conservés. Son emploi en français, apparaît à la fin du XII^e s. pour désigner « l'ensemble des biens, des droits hérités du père » (Thèbes, éd. G. Raynaud de Lage, 6760)². Son usage est en même temps attesté en langue de spécialité à propos des « biens ecclésiastiques et biens de l'Église ». Il est contenu, au Moyen-âge, dans des acceptions religieuses. Il est observé dans des écrits concernant les reliques, en expansion à partir du IV^e s. Il est également convoqué à propos de la querelle entre iconoclastes, hostiles au culte des images du Christ et iconodules, vénérant l'icône, aux VIII^e et IX^es.. En France, il fait aussi référence aux archives des rois et aux *Regalia*, ensemble des instruments utilisés pendant la cérémonie du sacre des rois de France.

Bien que déjà connu dans le droit romain, l'usage de *patrimoine* sous son acception juridique, soit « l'ensemble des rapports de droits appréciables en argent, qui ont pour sujet actif ou passif une même personne et qui sont envisagés comme formant une universalité juridique », se développe au XIX^e s. sous l'impulsion des juristes strasbourgeois Aubry et Rau³. La notion de *propriété* et de *famille* y sont alors saillantes (Mesure, Savidan, 2006).

À partir de ces éléments, il apparaît que plusieurs acceptions se sont articulées telles que :

Document 1 : Les acceptions de *patrimoine* (sources étymologiques)



La notion de patrimoine culturel, déjà perceptible dans l'usage religieux du mot, émerge vraiment lors de la Révolution française, avec le passage d'un patrimoine entendu comme familial, qui se transmet au sein d'un groupe restreint à celui

² Les références étymologiques sont issues du *Centre national des ressources textuelles et lexicales*. Disponible sur : <http://www.cnrtl.fr>, [consulté le 17 mars] et du *Dictionnaire historique de la langue française* (1998).

³ D'après Halperin (1996:66).

de patrimoine collectif, qui appartient virtuellement à la communauté nationale et se transmet au sein de celle-ci. Le droit se dote d'une définition terminologique du patrimoine national qui doit être conservé pour les générations futures. La détérioration ou destruction de ce patrimoine est qualifiée de « *vandalisme* ». Son appréhension administrative se dessine dès cette époque avec l'essor des musées, celui des Monuments français notamment en 1795. Ils vont au-delà d'un objectif de collection d'objets pour assurer leur préservation et le développement d'une politique de restauration des monuments dits historiques. La notion de patrimoine est alors déconstruite, prête à devenir objet scientifique avec l'émergence des opérations d'inventaire et les classements qui en découlent.

Cette évolution conceptuelle est restituée dans les dictionnaires. Défini à l'aube de la Révolution comme « *le bien qui vient du père et de la mère, que l'on a hérité du père et de la mère* » ainsi que « *figurément, une chose qui est le revenu ordinaire et naturel de l'homme* »⁴, le mot sort à partir du XIX^e s. du pré-carré juridique par analogie et métaphore. Il est défini en 1823 comme « *ce qui est transmis à une personne, une collectivité, par les ancêtres, les générations précédentes, et qui est considéré comme un héritage commun* »⁵.

Une approche complémentaire permet de situer l'acception patrimoniale dans le réseau polysémique⁶ du mot tel qu'il existe actuellement dans les usages en français.

1.2. Les définitions dictionnaires de *patrimoine*

Pour analyser le mot *patrimoine*, nous nous appuyons sur le discours lexicographique construit dans sept dictionnaires : le *Grand Robert de la langue française* (2001), le *Grand Littré*, tome 4 (2001), le *Trésor de la langue française* (édition numérique), le *Lexis* (2009), le *dictionnaire Quillet* (1975), le *dictionnaire étymologique et historique du français* (1998), le *dictionnaire encyclopédique Grand Larousse Universel* (1994) et le *dictionnaire Robert historique de la langue française* (1992). Ils proposent six acceptions contemporaines de *patrimoine* dont cinq l'ancrent dans des champs de pratique spécifiques. Considérés comme des termes, ils sont alors « *soustraits à l'interprétation* » (Rastier, 1995:52) puisque théoriquement monosémiques au sein des communautés spécifiques (Abraham, 1981) du droit (toujours cité par les dictionnaires lexicographiques), de la religion (cité 4 fois), de la biologie (4 mentions) et de l'administration, pour le syntagme patrimoine national (1). Sans être explicité, le *patrimoine culturel* est défini dans 5 dictionnaires. Dans deux cas particuliers (*patrimoine génétique* et *patrimoine national*), le substantif doit être accompagné d'une épithète.

⁴ Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e s. [en ligne], In *Grand Corpus des dictionnaires. Dictionnaires de l'Académie Française*, classique Garnier, 1^{ère} éd. 1694, 5^e éd. 1785.

⁵ *Nouveau dictionnaire de la langue française*, Paris : Laveaux.

⁶ En choisissant le terme de « *réseau polysémique* », nous nous inscrivons dans l'hypothèse que l'association de plusieurs significations à une même forme lexicale n'est pas le fait du hasard mais que ces différentes significations doivent partager des propriétés sémantiques (qu'elles soient envisagées comme sèmes, ou mots) communes.

Document 2 : Synthèse des définitions de *patrimoine* en français

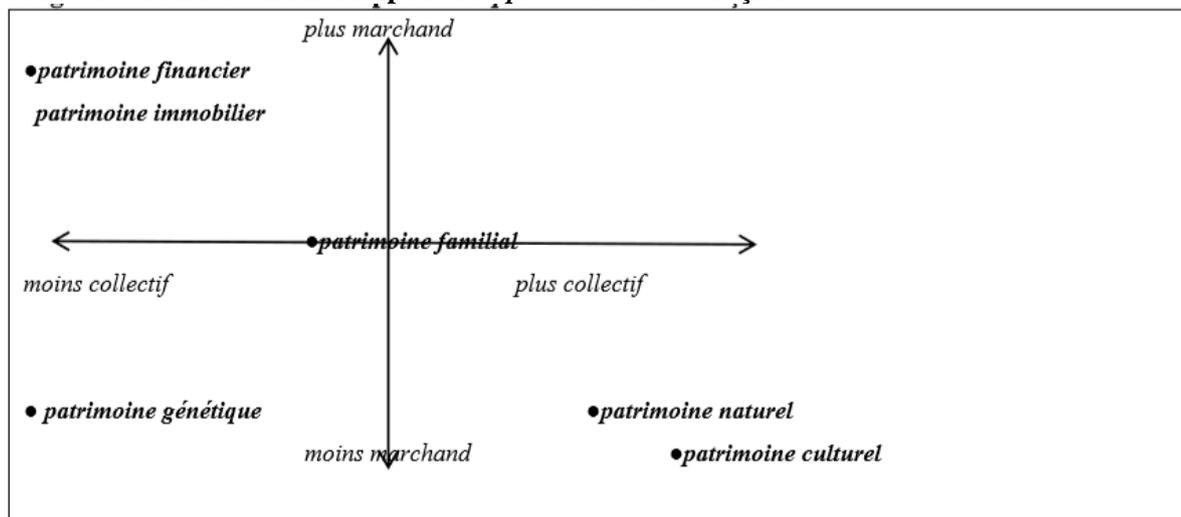
r	i	Patrimoine	financier	de St-Pierre	génétique	culturel	national
Grand Robert		Biens de famille, bien que l'on a hérité de ses ascendants (par métaphore ou fig.). Ce qui est considéré comme un bien propre comme une propriété transmise par les ancêtres	Ensemble des biens corporels et incorporels et des créances nettes d'une personne (physique ou morale) ou d'un groupe de personnes, à une date nommée		L'ensemble des caractères héréditaires	Ensemble des richesses culturelles accumulées par une société, une nation, une région, et qui sont valorisées par une communauté	
Larousse		Bien d'héritage qui descend, suivant les lois, des pères et des mères à leurs enfants	En général, les biens de famille par opposition aux acquêts	Une partie du domaine que le pape possède en Italie			
TLF		Ensemble des biens hérités des ascendants ou réunis et conservés pour être transmis aux descendants	Ensemble des biens et des obligations d'une personne ou d'un groupe de personnes appréciables en argent, et dans lequel entrent les actifs et les passifs	Partie du domaine possédée par l'Eglise romaine en Italie	Par analogie, ensemble des gènes transmis à un individu par ses parents		
Lexis		Ensemble des biens de famille reçus en héritage	Ensemble des biens, des droits et des charges d'une personne		Gen.	(1829) Bien commun d'une collectivité, d'un groupe humain, de l'humanité considéré comme un héritage transmis par les ancêtres	
Grand Larousse		Bien qu'on tient par héritage de ses ascendants. Ce qui est considéré comme un bien propre, une richesse. Ce qui, transmis par les ancêtres, est considéré comme l'héritage commun d'un groupe	Ensemble des biens, droits et obligations ayant une valeur économique dont une personne peut être titulaire ou tenue	Ensemble des domaines dont les empereurs chrétiens et les fidèles avaient comblé l'Eglise romaine, et qui constituèrent le noyau des Etats de l'Eglise	Patrimoine héréditaire génétique, génotype	Ce qui est transmis par les ancêtres, et considéré comme l'héritage commun d'un groupe	Encycl. comptab. du nat. Patrimoine naturel
Quillet		Le bien qui vient du père et de la mère, qu'on a hérité de son père ou de sa mère	Ce dont on tire des moyens d'existence	Des pauvres. Le patrimoine des pauvres se disait des biens distribués au clergé et aux œuvres charitables	« ce qui est transmis à une personne, à une collectivité par les ancêtres, les générations précédentes » (1823) a donné des acceptions spéciales en biologie (patrimoine génétique)	Fig. ce qui constitue le lieu, l'héritage commun	

Robert Historique	L'ensemble des biens, des droits hérités du père (quelquefois par opposition en ancien français au matrimoine, matrimoine)		<i>Patrimonium Crucifixi</i> « les biens ecclésiastiques » (av.1159) et <i>patrimonia pauperum</i> « les biens des pauvres »		Dans le domaine de la sociologie culturelle pour désigner les biens matériels et intellectuels hérités par une communauté	
-------------------	--	--	--	--	---	--

Nous sommes en présence d'« une pluralité de sens liée à une seule forme et des sens qui ne paraissent pas totalement disjoints, mais se trouvent unis par tel ou tel rapport » (Kleiber, 1999:55). L'acception culturelle du mot est situable dans un réseau construit à partir du signifié avéré comme préexistant aux autres (Barbier, 2004) puisqu'issu du droit romain et préjugé comme préférentiel au regard de l'ordonnement des définitions dans le métalangage lexicographique.

Une représentation sur deux axes factoriels (Barrère, 2013 [en ligne]) permet de situer les différentes acceptions du mot en fonction de critères plus pertinents pour la suite de cette recherche : celui du groupe concerné (individuel ↔ collectif) et celui de leur valeur pragmatique (marchand ↔ non marchand). Ce critère est retenu en écho à la « démonétisation » d'un objet qui accompagne le processus de patrimonialisation culturelle : « Telle est la différence essentielle entre patrimoine familial et culturel : ce dernier est retiré du circuit des échanges économiques alors que le patrimoine d'une personne est précisément ce qu'elle peut vendre, échanger, donner, voire détruire » (Davallon, 2002 [en ligne]).

Document 3 : Schéma des acceptions de *patrimoine* en français



1.3. *Patrimoine culturel* dans le réseau polysémique de *patrimoine* en français

Une première étude exploratoire a été menée pour évaluer l'usage discursif des différentes acceptions du mot *patrimoine* utilisé seul. Dans les 25 premières pages de résultats de Google⁷ à la requête du mot-clé « patrimoine », 206 occurrences, 68% concernent le patrimoine culturel, dont deux le patrimoine culturel naturel, et 32% le patrimoine économique et financier (dont 81% financier et 19% immobilier). Ce rapide pointage indique par ailleurs que l'usage du mot est, sur ce support au moins, majoritairement terminologique. La version intégrale de Frantext⁸, base de données de textes français littéraires, philosophiques, scientifiques et techniques développées par l'Atilf-CNRS contient 1 332 occurrences du mot de 1789 à nos jours. Une analyse des usages par période montre un pic entre 1913 (loi sur la protection des monuments historiques) et 1972 (adoption de la Convention du patrimoine mondial par l'Unesco). Elle montre également que, dans ses usages les plus contemporains (64 textes pour la période 1992-2012), le patrimoine convoqué est culturel dans 64 % des cas. Dans les deux cas, le patrimoine culturel prévaut donc sur le patrimoine financier et immobilier.

⁷ La méthode est discutable en raison du nombre important de filtres (Vanderbilt, 2003 ; Richard R., 2011) qui formatent et donc déforment les résultats. Des précautions ont par conséquent été prises pour minimiser les risques de personnalisation des résultats résultant d'un profilage (Hannak et al, 2013). Le relevé a été effectué le 10 novembre 2014.

⁸ www.frantext.fr.

2. Le patrimoine culturel. Du sens commun au sens scientifique

« Construire un objet scientifique, c'est d'abord et avant tout, rompre avec le sens commun, c'est-à-dire avec des représentations partagées par tous, qu'il s'agisse des simples lieux communs dans l'existence ordinaire ou des représentations officielles, souvent inscrites par des institutions, donc à la fois dans l'objectivité des représentations sociales et dans les cerveaux. Le pré-construit est partout ». (Bourdieu, 1992:207)

Sans pouvoir se détacher des préconstruits relatifs au contexte (époque, enjeux, objectifs), la communauté scientifique au sens large cherche à proposer une représentation des artefacts qui soit, sinon objective, au moins vérifiable, mais aussi déterminée selon des normes communicables et dans la pleine acceptation que celle-ci soit remise en question ou invalidée par les travaux qui lui succéderont. Dans un champ de pratique, la construction de l'objet passe par la quête d'une référence univoque et la détermination de lois de sa construction et de son fonctionnement.

En SHS, le patrimoine culturel a surtout été investi en lien avec des problématiques pragmatiques. Moins normatif dans la langue commune que le patrimoine juridique ou le patrimoine génétique, il est en effet un concept brandi dès qu'une menace pèse sur un artefact. La diversité des domaines convoqués pour justifier la nécessité de sauvegarde a tendu à développer une démarche scientifique visant à déterminer ce qu'est ou n'est pas ce patrimoine.

3. Les enjeux scientifiques du patrimoine culturel en SHS

L'enjeu est donc de déterminer ce qui est ou n'est pas « patrimoine », dans une démarche normative, en tant qu'expert, mais surtout descriptive, à partir de l'observation construite des représentations des objets par ceux qui les côtoient. L'exercice porte en soi des questions sous-jacentes, relatives aux limites de celui-ci : **Tout peut-il être patrimoine ? Tout le monde peut-il « faire patrimoine » ? Le patrimoine est-il toujours du patrimoine ?**

3.1. Une disponibilité sémantique illimitée ?

Cantonnée aux domaines religieux et régaliens pendant des siècles, la notion de patrimoine culturel se développe, nous l'avons vu, avec la volonté de protéger certains bâtiments, objets ou documents de la destruction pendant la Révolution. Elle subit à partir du XIX^e s. des transformations quant à son champ d'application. Du matériel, lorsqu'elle concerne l'architecture domestique et religieuse essentiellement, elle effectue, à la fin du XX^e s., un glissement jusqu'à un autre type de matérialité avec, notamment, l'intégration des paysages. Elle intègre aussi des éléments immatériels⁹, pour impliquer par exemple les expressions populaires, ou les sons.

Dans un contexte de bouleversements socio-économiques, l'intérêt patrimonial passe, de plus, lors de ces trente ou quarante dernières années :

« du monumental au mémoriel, de la trace à sauvegarder au souvenir à promouvoir et, dans des proportions variables selon les types de biens patrimoniaux, du public au privé, du national au communautaire. Hier héritage sacré et ferment national, [le patrimoine devient] un enjeu d'avenir et une béquille pour identité souffrante » (Mesure, Savidan, 2006:254).

Le patrimoine est « ce qui nous relie », pour emprunter le titre de l'ouvrage collectif dirigé par Micoud & Péroni (2000), contre les fractures sociales. Impliquée dans des champs sociétaux de plus en plus divers, la notion « englobante (...) vise [maintenant] l'ensemble de l'activité humaine en tout point et à toutes époques de l'humanité » (Leniaud, 2002:11). Elle devient obsessionnelle (Derrida 1995, Jeudy 2001) jusqu'à concerner aussi bien la gastronomie que les romans noirs et les jeux vidéo, c'est-à-dire « l'ensemble des témoins matériels de l'homme et de son environnement » (Desvallées, 2011:422). Di Meo (1995) et Babadzan (2001) parlent de « frénésie patrimoniale », c'est-à-dire « d'état d'exaltation violente, d'égarement, menant au pire excès » (Larousse, 1989), Jeudy (2001) et Heinich (2009) d'« inflation », du latin *inflare*, « gonfler ». Comme eux, beaucoup d'experts voient d'un mauvais œil une tendance générale, durable et jugée néfaste pour l'objet, la communauté à laquelle il est relié, ou une autre entité.

Se pose surtout la question de l'autorité de validation de ce changement de statut qui concerne des objets de plus en plus divers.

3.2. L'autorité de validation en question

La délimitation de ce qui est ou non « patrimoine » est, dans un premier temps, précisée par le législateur (droit romain) puis par les institutions (Église, Monarchie). À partir de la Révolution, l'État prend le relais avec la création de dé-

⁹ L'Unesco définit en 2003 le patrimoine culturel immatériel par « les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés – que les communautés, les groupes, et le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel ». (art.2).

crets et de lois pour la sauvegarde d'un patrimoine défini de façon empirique. Cette détermination se fait ensuite sur la base d'inventaires. L'État est en cela accompagné par les institutions nationales et internationales (Convention pour la protection du patrimoine mondial, Unesco, 1972). Il délivre habilitations et agréments aux associations de sauvegarde (par la déclaration d'intérêt général, la reconnaissance d'utilité publique...).

Cependant, de plus en plus de groupes plus ou moins représentatifs se soustraient à ces structures pour déclarer qu'un objet ou qu'un ensemble d'objets constitue(nt) un patrimoine. Il s'agit alors :

« d'une reconnaissance par les acteurs que, pour le groupe dont ils se réclament, un objet prend un sens particulier, à un moment donné, en signifiant un rapport spécifique et collectif au passé ou au territoire (...) Elle a un lien tenu avec la réglementation, même si le type d'artefacts concernés peut trouver ultérieurement une autre légitimité dans une protection règlementaire » (Rautenberg, 2003:21).

Une autorité institutionnelle, au sens où elle détiendrait une fonction statutaire, n'est donc pas nécessaire à la validation du changement du statut d'un objet en objet patrimonial. « Tout objet patrimonial est construit socialement par le regard qu'on lui porte, sa patrimonialité est donc étroitement liée à l'identité de celui qui la déclare », poursuit Rautenberg (2003:40). La patrimonialité, à comprendre ici comme « le fait d'appartenir à un patrimoine commun » (article patrimonial du Cnrtl) nécessite cependant une déclaration préalable à l'acquisition d'un statut et à sa reconnaissance.

3.3. La réversibilité du processus ou « dépatrimonialisation »

En lien avec la frénésie patrimoniale, se pose la question du désinvestissement de certains objets. En France, au moins 720 édifices ont été déclassés depuis 1875, et des déclassements de patrimoine immatériel sont eux aussi d'actualité (par exemple, la pratique de la corrida, après 4 ans d'inscription au patrimoine culturel immatériel (PCI), etc.

La possibilité de la réversibilité du processus est inscrite dans la langue. On parle de *déclassement* (terme juridique) : décision administrative faisant quitter une catégorie juridique soumise à une réglementation particulière et la faisant retomber dans le régime de droit commun (déclassement d'un monument historique, par exemple) (Larousse [en ligne]) ; de *dépatrimonialisation* (en archivistique), pour définir ce qui se passe lorsque « le caractère patrimonial n'est pas avéré : documents ni traités ni inventoriés, exemplaires multiples, relégation, [il s'agit alors] de gestion rétrospective d'une accumulation de non-choix » (Balley, 2013:83). Le mot existe dans d'autres champs de pratique que celui de la culture. En sociologie, la *dépatrimonialisation* peut désigner « le fait que le travail salarié permette de se loger et de s'installer dans la vie sans avoir bénéficié au préalable d'un héritage ou d'une aide substantielle de sa famille »¹⁰. Dans le domaine de la fiscalité, il « traduit en un seul mot une réalité complexe qui conduit un individu à renoncer à transmettre son entreprise dans un cadre familial sans pour autant assumer l'idée d'une cession à un tiers »¹¹. Elle peut aussi concerner des terres, des parts sociales, etc. Enfin, on trouve le terme de dévalorisation du patrimoine ou dévalorisation patrimoniale dans le champ de pratique économique, par exemple, dans la phrase « le logiciel libre provoque une dévalorisation patrimoniale des licences »¹².

4. Les échos de ces thématiques en Sciences du langage

4.1. La distinction et la relation entre la notion et le mot

Les travaux menés en SHS sur le patrimoine comme objet de recherche adoptent souvent une démarche onomasiologique dans le sens où le chercheur part de la notion de patrimoine pour aller vers ses réalisations linguistiques. Cette posture s'oppose à celle du linguiste, qui lui, s'inscrit dans une démarche sémasiologique, partant du signe (ici le mot *patrimoine*) pour déterminer le concept qu'il désigne. Celui-ci observe son fonctionnement dans le système linguistique d'une communauté en particulier.

Le cas de *patrimoine*, du point de vue linguistique, peut, sans innovation, être abordé au moyen de ces deux démarches. En effet, l'étude de ses acceptions en français a montré qu'il est, à la fois, mot et terme. Or, contrairement à la sémantique, la terminologie « à partir d'un référent [...] cherche l'étiquette ou le signe désignatif » (Dubuc, 2002:36). Dans les deux cas, cela nécessite une distinction préalable entre *notion/concept* et *mot* ou *terme* qui la désigne. Le premier, unifié sur le lexème de *notion*, est « l'unité de pensée constituée d'un ensemble de caractères attribués à un objet ou à une classe d'objets qui peut s'exprimer par un terme ou un symbole » (Dubois, 1994:330). Concernant celle de *patrimoine culturel* en particulier, entendue successivement sous différentes acceptions, elle « a imploré, minée par l'absence de hiérarchie de signes » (Mesure, Savidan, 2006:856). Il est donc d'autant plus nécessaire

¹⁰ Dictionnaire de Sociologie (*Encyclopædia Universalis*). Article Classes Sociales – Classes Moyennes [en ligne]. Disponible sur <http://www.universalis.fr/encyclopedie/classes-sociales-classes-moyennes>, [consulté le 14 mars 2017].

¹¹ <http://www.lecercledesfiscalistes.com/publication/la-depatrimonialisation-des-entreprises-familiales/116> [consulté le 14 mars 2017].

¹² http://choppinet.eric.free.fr/vdr/documents/tract_devaluation_immobiliere.pdf, [consulté le 14 mars 2017].

de proposer une représentation de la notion qui s'appuie sur un corpus lexicographique, considéré comme une référence validée et issue des usages référencés mais aussi sur des discours en contexte pour en saisir la complexité. Rattachée à un domaine, la *notion* fait écho au *terme*, entendu comme « *unité signifiante constitué d'un mot (terme simple) ou de plusieurs mots (terme complexe) qui désigne une notion de façon univoque à l'intérieur d'un domaine* »¹³.

Cette distinction montre que la notion telle qu'elle est construite dans les discours scientifiques et autres est étudiable à partir du terme *patrimoine* ou *patrimoine* + *épithète* ou du mot selon le contexte avec *a priori* un niveau variable de stabilité et donc de généralisation possible des observables.

En effet, le mot, que nous n'aborderons ici que du point de vue de sa valeur sémantique, se distingue en l'occurrence du terme, dans le sens où il endosse la polysémie de *patrimoine* en fonction du cotexte et du contexte et s'inscrit plus facilement dans des réseaux de synonymie partielle.

Pour Rastier, le passage se fait « *quand [le mot] n'a plus de passé, et qu'on lui attribue une signification indépendante des variations induites par les acceptions, et les emplois en contexte. Il est ainsi soustrait aux contraintes spatiales (dans le texte) et temporelles (en diachronie)* » (1995:37). Si l'on retient cette définition, dans le cas présent, seuls *patrimoine génétique*, *patrimoine national* et *patrimoine financier* peuvent être reconnus comme termes. *Patrimoine culturel* ne peut alors être considéré comme terme.

Nous proposons donc une extension de la dichotomie *mot/terme* à son usage en langue naturelle et dans le discours scientifique d'un domaine précis, voire dans le discours des scientifiques d'un domaine donné. En effet, nous faisons l'hypothèse que les représentations professionnelles du terme influent sur la construction de la signification du mot, et ce suffisamment pour qu'elles se distinguent de celle du grand public, même dans un discours non-professionnel.

4.2. La relation entre la notion et les artefacts qu'elle investit

Les travaux menés sur le patrimoine culturel (PC) en SHS reposent généralement sur l'étude d'artefacts. La notion n'est alors pas étudiée en tant que telle, mais par les truchements des objets (bâtiments, œuvres d'art, etc.) ou des savoir-faire auxquels une valeur patrimoniale est attribuée. Ce procédé impose de distinguer d'une part la notion, étudiable par le mot ou le terme PC, et d'autre part, les artefacts qu'elle investit : *artefact* désignant ici tout ce qui a nécessité l'intervention de la main de l'homme, de l'outil au paysage.

L'enjeu est alors de déterminer comment, du point de vue de la langue, les propriétés de la notion sont observables dans les discours construits sur l'objet.

Au moins trois pistes ont déjà été avancées pour décrire le processus de « contamination » patrimoniale de l'objet : (i) la dimension axiologique du patrimoine, (ii) l'intentionnalité du discours environnant cet artefact, (iii) la contamination de cette dimension axiologique sur les objets du discours patrimonial, la troisième étant notre hypothèse de recherche.

4.3. La dimension axiologique du patrimoine

Dans « *la notion de patrimoine : lignées culturelles et fixations sémiotiques* », Paveau (2009 [en ligne]) a analysé le discours patrimonial « *dans la perspective d'une analyse du discours qui privilégie les aspects culturels et sémiotiques* ». Postulant que ce discours a un aspect paradigmatique, elle a extrait « *les formes plus ou moins figées [servant à] élaborer[r], formule[r] et trans[mettre]* » le patrimoine. En ressort, notamment, l'association fréquente de *patrimoine* avec des antépositions valorisantes (*riche patrimoine, magnifique patrimoine, important patrimoine*). « *Certaines expressions figées construites sur des verbes présentent le même marquage axiologique, avec possibilité de valeurs négatives : dilapider le patrimoine, engloutir le patrimoine s'opposent systématiquement à accroître le patrimoine, entretenir le patrimoine ou conserver le patrimoine* ». Elle relève par ailleurs une « *mise en rapport du patrimoine avec des notions dynamiques comme le passé [qu'il construit dans une perspective identitaire], la transmission [que Paveau définit comme l'intention patrimoniale], la protection [qui représente sa dimension idéologique dans un contexte de menace], la collectivité [dont l'existence est issue et garantie par celle du patrimoine] et l'émotion* ».

Le rapport à l'objet est approfondi dans « *Ce que disent les objets. Sens, affordance, cognition* » (Paveau, 2012 [en ligne]) dans la perspective de montrer que « *les objets naturels et artificiels constituent des contributeurs à la production des discours et non plus un simple décor de l'activité de langage (...) on peut admettre en effet que les objets sont porteurs d'affordances linguistiques, c'est-à-dire de « linguistic possibilities », pour reprendre l'expression de Gibson [1977]* ». En convoquant les notions de « *disponibilité intentionnelle* »¹⁴ empruntée à Tomasello (2004) et de « *cultural*

¹³ Dictionnaire terminologique de l'Office de la langue française du Québec. Disponible sur : <https://www.oqlf.gouv.qc.ca> [consulté le 12 mars 2017].

¹⁴ Déterminée par les « *relations intentionnelles que l'autre entretient avec l'objet ou l'artefact et du même coup les relations intentionnelles qu'il entretient avec le monde par le biais de l'artefact* » (Tomasello, 2004 cité in Paveau, 2012).

affordance »¹⁵ introduite par Sinha (2009), Paveau suppose que « les objets (...) sont socialement construits [et] (...) offrent des affordances discursives, i.e. instruisent, prescrivent ou contraignent certaines activités langagières ou discursives ». Pour décrire l'articulation entre discours et objets, elle inventorie différents supports mais aussi différentes intentions selon le genre de discours que ces objets suscitent : transactionnels, instructionnels ou mémoriels, cas de tous les objets-traces de la muséographie officielle ou familiale qui appellent « les mémoires discursives ». Dans ces derniers travaux, Galatanu (2017) pousse plus loin le rapprochement entre artefact et affordance patrimoniale en proposant que chaque artefact porte en soi une affordance patrimoniale en raison de son statut d'artefact produit par une communauté avec une intention à une époque et sur un territoire donnés. Ce n'est cependant pas ce point que nous avons choisi, pour notre part, d'explorer mais celui de l'intention patrimoniale attribuée *a posteriori*.

4.4. L'intentionnalité du discours patrimonial

Dans une étude sur « la manière dont [les habitants] identifient, énoncent, qualifient ou disqualifient des éléments urbains et les font entrer ou non dans leurs modalités de compréhension du patrimoine », Watremez (2010:164), docteur en muséologie, médiation et patrimoine, s'intéresse à une lecture personnelle du patrimoine collectif. Elle relève plusieurs procédés énonciatifs courants : une qualification simple par la nomination d'un nom commun, d'un déictique ou d'une évaluation « *ici, j'aime bien* », une qualification plus complexe (associée à une description plus longue) : qualité intrinsèque du lieu (physionomie, architecture, ambiance (globalité perceptive), authenticité, mystère) ; relation à l'objet (éléments bibliographiques, appropriation pratique des lieux) ; statut culturel et patrimonial du lieu (modalités d'accès, fréquentation touristique, médiatisation) et enfin, ce qu'elle qualifie de « *valeur morale* » (disqualification ou requalification). Elle relève notamment, dans les discours, une représentation identitaire du patrimoine local qui distingue l'habitant du territoire du touriste de passage sur le même territoire, ainsi que la multiplicité des conceptions du patrimoine :

« Pour partager le patrimoine (...) se jouent l'empilement des représentations patrimoniales à la fois externes, celles imposées par les spécialistes du patrimoine (...) mais aussi internes, liées au citoyen et qui constituent sa manière de concevoir le patrimoine » (Watremez, 2010:173).

Selon elle, les locuteurs trouvent ensemble un accord à propos de la signification que le groupe social donne au patrimoine : « *Le discours sur le patrimoine, de subjectif¹⁶ et sensible (...) devient argumentatif* ».

5. Problématique

En abordant la thématique du *patrimoine* et du *patrimoine culturel* du point de vue de la sémantique argumentative, notre recherche se place (un peu et dans sa mesure) dans la continuité de travaux en SHS destinés à mieux comprendre les mécanismes de construction de la notion de *patrimoine*. Néanmoins, deux assertions posées par les SHS ont davantage contribué aux fondements de notre recherche :

- les objets considérés comme patrimoniaux sont porteurs de valeurs spécifiques, qui semblent relativement autonomes de celles attribuées à ces objets dans un autre contexte ;
- des questionnements « flottent » sur le rapport entre l'objet et les acteurs de la communauté à laquelle il appartient.

Pour les éclairer d'un nouveau jour, nous nous sommes appuyée sur les questionnements spécifiques d'un de ces acteurs, l'éditeur d'un système d'informations patrimoniales : comment extraire de la connaissance à partir de sa base de données ? Comment montrer à des utilisateurs de cette base le rôle que jouent les objets répertoriés dans la construction de leur identité et dans celle du territoire et ainsi, pourquoi ils sont importants ?

La sémantique peut néanmoins contribuer à les explorer : en s'appuyant sur la SPA, une représentation de ces objets en tant que patrimoine peut rendre compte de la représentation conceptuelle partagée de *patrimoine culturel* et de son effet sur des objets. Elle peut, d'une part, mettre au jour le lieu où se loge effectivement, du point de vue des représentations, la valeur patrimoniale d'un objet. Elle peut, d'autre part, proposer un modèle de discours à même d'argumenter la valeur patrimoniale de ces objets ou construire des liens nouveaux entre les objets d'une base de données qui participent à cette argumentation.

La problématique est donc la suivante : **Postulant que l'intégration d'un artefact dans le champ patrimonial modifie les propriétés sémantiques du nominal qui le désigne, par quels mécanismes sémantico-discursifs et pragmatico-discursifs s'opère ce processus de cinétisme de la signification lexicale et comment exploiter la mise au**

¹⁵ La possibilité pour tout artefact d'une fonction P' autre que celle, initiale, de ses concepteurs.

¹⁶ Cette notion de subjectivité persiste chez Watremez entre patrimoine objectif (normatif, institutionnel) et subjectif (relatif à la personne, à la famille). Nous conservons cette dualité sous d'autres termes, à savoir *patrimoine collectif*, notre objet et *patrimoine familial* (absent de la base de données éditée intégrée au corpus).

jour de ces mécanismes pour organiser un discours patrimonial à même de faciliter l'intégration d'un objet dans ce champ ?

Pour y répondre, nous avons défini les tâches suivantes :

- à partir de la restitution de la signification du mot *patrimoine* et de son acception de *patrimoine culturel* telle qu'elle est retranscrite dans les dictionnaires lexicographiques et encyclopédiques, repérer les constituants sémantiques du mot pour un public profane, puis du terme pour un public ayant une expérience de la notion. Puis, proposer une première conceptualisation du mot et du terme qui rende compte des éléments stables et moins stables de la signification, mais aussi des éléments les plus saillants pour l'un ou l'autre des groupes testés (considérés comme communautés) ;
- à partir de la conceptualisation obtenue du mot, étudier la réalisation de ses potentialités argumentatives dans les énoncés du système d'informations patrimoniales. Celles-ci sont repérables à partir de la comparaison entre les potentialités émergeant de leur description lexicale et ses déploiements discursifs.

Ce discours est représenté par un corpus test issu des fiches relatives à deux artefacts traités dans sa base de données. Il est postulé que la représentation de l'artefact dans le système est celle construite dans l'interdiscours¹⁷ que constituent ces fiches. Cette étape permet d'explicitier le processus discursif de cinétisme de la signification lexicale de ces artefacts à partir des mécanismes observés, suggérer la représentation d'un acte <patrimonialiser> qui ne se réalise pas à travers le verbe *patrimonialiser* mais dont le processus discursif est repérable dans le discours dit « patrimonial ».

Les deux dernières tâches se situent dans une démarche d'application du modèle sémantique afin d'orienter le discours construit dans la base de données vers une argumentation plus structurée de ses valeurs patrimoniales :

- d'une part, en faisant une étude critique de la construction de la représentation sémantique des objets considérés comme patrimoine ou patrimoniaux ;
- d'autre part, en proposant une ontologie de la patrimonialisation des objets du patrimoine contenus dans la base. Cette dernière étape a une pertinence scientifique en testant celle du modèle pour la construction d'une ontologie sémantiquement et épistémiquement cohérente.

¹⁷ Interdiscours étant entendu ici au sens large, comme « l'ensemble des unités discursives (relevant de discours antérieurs du même genre, de discours contemporains d'autres genres, etc.) avec lesquelles un discours particulier entre en relation implicite ou explicite » (Charaudeau, Maingueneau, 2002:324).

CHAPITRE II

Les moyens mis en œuvre/cadre théorique et méthodologie de la recherche

Ce travail de recherche porte sur la construction discursive de la signification de *patrimoine* et sur l'incidence de la signification ainsi construite sur le statut des artefacts patrimonialisés. Il est motivé par un objectif théorique : la conceptualisation des mécanismes discursifs dont la mise en œuvre n'est plus discutée en SHS. Cette recherche aspire également à des fins de linguistique appliquée puisqu'il s'agit de rendre visibles, pour les acteurs du patrimoine culturel (PC) les étapes d'une argumentation dans un discours patrimonial en fonction de sa finalité.

Pour atteindre ce double objectif, qui porte sur la construction du sens en contexte et sur l'inscription d'un continuum entre signification lexicale et sens discursif, nous adopterons le point de vue de la sémantique argumentative et plus précisément de la théorie de la Sémantique des Possibles Argumentatifs (SPA) (Galatanu, 2004, 2009, 2011, 2013, 2014, 2017). Nous solliciterons également les Théories des Actes du langage (celle de Searle en particulier) et quelques éléments des approches théoriques et conceptuelles de l'artefact.

1. Le cadre théorique : la Sémantique des Possibles Argumentatifs

La SPA se situe à l'interface de la sémantique, entendue comme l'étude de la signification linguistique, notamment lexicale et de la pragmatique, qui cherche à décrire les mécanismes de la production du sens discursif, c'est-à-dire le sens produit dans et par les occurrences discursives. Ce positionnement relève des modèles d'interface conceptuelle traitant « *des relations des signes avec leur sens* » (Victorri, 1997) dans le cadre d'approches plutôt psychologisantes, pour lesquelles « *le sens est affaire de cognition, et sa représentation doit être de type conceptuel* ». Il implique une étude du sens, phénomène langagier et espace de rencontre avec la signification. Celle-ci est entendue non pas comme « *une surface de séparation entre deux phases/formes distinctes du fait langagier, mais comme un espace de présence simultanée de deux formes de manifestations du même phénomène linguistique* » (Galatanu, 2011:116-117).

À l'intérieur de cet espace, la SPA se situe à l'interface de différentes disciplines linguistiques qui traitent des mécanismes sémantico-discursifs et/ou ont comme objet de décrire ce sens :

l'Analyse du Discours (AD), [appréhendée par Galatanu comme] « *l'étude d'une pratique de construction discursive de soi et du monde, productrice de son propre univers* », la Sémantique Lexicale (SL), « *modèle de description de la signification lexicale permettant de rendre compte à la fois de son ancrage dénotatif¹⁸(dans les images du monde de l'univers référentiel proposé par et dans l'activité de parole) et de son potentiel discursif, argumentatif et de ce fait, mono ou bi-orienté axiologiquement* », la Sémantique Textuelle (ST), « *un modèle de description des traces, dans le texte, entendu comme le produit empirique du processus discursif, des mécanismes sémantico-discursifs de production du sens ; et l'Analyse Linguistique du Discours, ALD (1997, 1999, 2000), appréhendée comme l'étude des mécanismes sémantico- et pragmatico-discursifs de production du sens* » (Galatanu 2008a :15-16).

La SPA entend décrire la signification linguistique, notamment lexicale comme un processus toujours recommencé de « *révision* » de l'univers « *référentiel* » que le discours propose dans et par ses actes de langage. Elle propose une approche lexicale holistique (puisqu'elle regroupe différents types d'information, classés selon leur centralité et leur pertinence et qu'un lexème est traité dans sa totalité), associative (dans la filiation d'Anscombe 1995b) et encyclopédique (puisque le modèle conçoit la signification lexicale d'une entité comme l'ensemble des connaissances qui contribuent au sens de l'expression qui la désigne) de la signification.

Dans la filiation de la sémantique argumentative, qui appréhende le sens discursif comme argumentatif (Ducrot, 1980 ; Anscombe et Ducrot, 1983 ; Ducrot, 1995 a et b ; Anscombe, 1995 ; Ducrot et Carel, 1999), la SPA propose une interface de la signification (compositionnelle¹⁹ et conventionnelle²⁰ mais reconstruite par les occurrences discursives) et

¹⁸ Le processus de dénomination est ici entendu dans le sens de « *l'institution entre un objet et un signe X, d'une association référentielle durable* » (Kleiber, 1984:79-80).

¹⁹ Selon laquelle le sens d'un mot ou d'un énoncé est une fonction du sens de ses parties.

²⁰ Qui relève de codes indépendants des règles de la langue.

du sens, de nature contextuelle et inférentielle²¹. Galatanu, en plus de dessiner un lien systématique entre l'argumentation et l'orientation axiologique (1999²², 2000, 2002, 2003), affirme que cette argumentation s'inscrit et se réinscrit dans chaque occurrence (1999, 2000, 2004, 2005, 2007 a et b, 2009, 2010 a et b, 2013 ; Galatanu, Bellachhab 2010).

« *L'hypothèse fondatrice centrale de la SPA, qui la distingue des autres approches en sémantique argumentative et la rapproche des sémantiques cognitives²³, est que [le] sens argumentatif, mais également les aspects dénотatifs/descriptifs/dénomiatifs, autrement dit le processus d'activation des dénотations (voir Kleiber 1984, 2001, 2003) s'appuie sur et (ré)inscrit avec chaque occurrence discursive, un potentiel axiologique (donc argumentatif) dans la signification des entités lexicales (Galatanu, 2009b:56) » (Galatanu, 2013:21)*

Développée à partir de 1999, celle-ci a été investie dans de nombreux travaux de recherche en analyse du discours et Sémantique des Interactions Verbales [désormais SIV] (Pescheux, 2003 ; Le Thiec, 2004 ; Château, 2005 ; Dubreil, 2006 ; Menuet, 2006 ; Merlet, 2006 ; Frugani, 2007 ; Perez-Bourmallo, 2007 ; Marie, 2008 ; Cozma 2009 ; Bellachhab, 2009, 2012 ; Nguyen Percher, 2010 ; Ruiz, 2011 ; Alarcon, 2011 ; Chaillou, 2011 ; Nikolenko, 2011 ; Leduc-Penot, 2012...) pour décrire, entre autres, la signification linguistique et notamment lexicale de notions telles que la francophonie ou l'innovation. Notre travail n'a pas pour objet de décrire un genre discursif ou une pratique mais est orienté vers les mécanismes sémantiques et pragmatiques. Cependant, nous considérons, dans les pas de Galatanu, les différents supports sur lesquels nous nous appuyons comme des formes de discours (discours lexicographique, discours de savoir déclaratif, etc.).

Par discours, nous entendons « *activité langagière [produite] dans un cadre praxéologique déterminé* » (Galatanu, 1999b:43)

Ce que nous convoquons dans la SPA pour cette recherche, ce sont les instruments d'une lecture synchronique des représentations associées à *patrimoine*, *patrimoine culturel* et *patrimonialiser/patrimonialisation* en France et la possibilité d'identifier les parties plus ou moins stables de ces représentations. Et ce, afin de pouvoir déterminer, d'une part, les valeurs vers lesquelles oriente un discours patrimonial²⁴ et d'autre part, de quelles manières ces valeurs modifient celles d'un artefact auquel elles s'associent.

C'est donc en particulier ce qui relève de l'argumentation et de la dynamique du sens, à travers les phénomènes de cinétisme sémantique, qu'il nous faut exploiter dans le modèle.

1.1. Les fondements théoriques du schème argumentatif

La sémantique argumentative (Anscombe, Ducrot, 1983, 1995 ; Ducrot, Carel, 1999), dans la filiation de laquelle se situe la SPA, s'est développée en rupture avec la sémantique référentielle qui postule que la langue a comme seule fonction de représenter le monde. Elle s'intéresse surtout au langage en tant qu'outil argumentatif. La sémantique argumentative cherche à repérer les contraintes intrinsèques des mots, c'est-à-dire, les associations de représentations au sein de blocs signifiants qui permettent d'expliquer, dès le niveau lexical, les enchaînements argumentatifs autorisés en contexte par les entités linguistiques. Elle se fonde sur la notion d'*énonciation*.

1.1.1. La notion d'énonciation

Préfigurée par Bally dans sa « théorie de l'énonciation », première section de *Linguistique Générale* (1932) et par Jakobson (1963), la notion d'énonciation est formalisée par Benveniste à partir de 1966 (*Problème de Linguistique Générale* 1) sur la base d'une distinction entre la parole, telle que définie par Saussure²⁵, et l'acte de production de cette parole. Dans l'objectif d'étudier les mécanismes de production de la parole dans ce qu'elle a d'inattendu, Benveniste propose un double système de référence dans lequel se distingue la signification, formelle, dans la langue et le sens, ancré dans un contexte situationnel. Il prend donc en compte, pour cette analyse, des éléments linguistiques et des éléments extralinguistiques. Il distingue par conséquent, dans l'énoncé et dans son contexte de production, ce qui relève de l'énonciation,

²¹ En vertu d'un processus qui procède à une structuration du sens à partir du co(n)texte et en fonction des mots et des séquences enregistrées dans la mémoire expérimentale d'un individu et d'un groupe.

²² « Tout énoncé a une dimension argumentative, soit de manière explicite, transparente, de par son appartenance à une séquence argumentative (énoncé-argument - énoncé-conclusion), soit par sa visée argumentative, sémantico-discursive (inscrite dans "les possibles argumentatifs" de sa signification), ou pragmatique-discursive (s'appuyant sur des informations contextuelles) » (Galatanu, 1999:49).

²³ Bellachhab, 2012 a et b.

²⁴ Par *discours patrimonial*, nous entendons l'ensemble des énoncés mis en œuvre à propos d'un objet afin de créer ou de renforcer sa légitimité au sein du champ patrimonial.

²⁵ Pour rappel, Saussure envisage la langue, code commun partagé par l'ensemble des membres d'une communauté linguistique, en opposition à la parole, manifestations uniques et imprévisibles de ce code, propres à chaque locuteur.

c'est-à-dire de « *la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* » (Benveniste, 1970:12) et qui transforme les potentialités de la langue en discours construit.

Cette approche permet l'émergence de différentes orientations théoriques énonciatives à même de décrire et d'expliquer non pas une langue contrainte par les exigences de l'écrit mais effectivement réalisée dans les interactions langagières (Kerbrat-Orecchioni, 1990; Culioli, 1990).

Ducrot et Anscombe se situent dans cette perspective. Cependant, ils reprennent le terme avec une définition alternative, « *l'activité langagière exercée par celui qui parle au moment où il parle* » et donc « *par essence historique, événementielle, et comme telle, ne se reprodui[san]t jamais deux fois identique à elle-même* » (Ducrot, 1976:18). L'approfondissement de la distinction entre la phrase, « *être linguistique abstrait, identique à lui-même à travers ses diverses occurrences* » (Ducrot, 1979:21) et l'énoncé, occurrence particulière porteuse de sens, forge « *une conception énonciative du sens* ». Une instanciation référentielle qui revient à « *la prise en compte des sujets parlants et du contexte ordinaire mondain* » (Ducrot, 1989:185) s'articule avec une instanciation argumentative. Celle-ci interprète les « instructions » indiquant la valeur argumentative d'une phrase pour en obtenir *le sens littéral*. La dimension contextuelle entre en jeu une seconde fois pour saisir le sens de l'énoncé. Celui-ci est donc tributaire des visées argumentatives présentes dans cet énoncé afin d'orienter le récepteur vers telle ou telle conclusion. Observant que cette visée peut être, ou non, assumée par le locuteur au plan discursif, Ducrot développe une autre notion : *la polyphonie*. Mais il n'est pas nécessaire de développer davantage ce point dans notre perspective.

1.1.2. La Théorie de l'Argumentation dans la Langue

Ducrot développe simultanément avec Anscombe à partir de 1983 son approche argumentative dans *L'Argumentation dans la langue* (ALD). À partir de l'observation d'exemples d'énoncés appréhendés selon une logique argument + conclusion, ils relèvent que : « *certains (...) présentent une valeur argumentative qui ne peut se déduire de sa valeur informative (ex : Il y a un problème : Pierre viendra peut-être dîner ce soir) [qui peut orienter vers plusieurs conclusions en fonction du contexte] ; il existe des énoncés sans valeur informative ou descriptive et cependant pourvus d'une valeur argumentative (de type Est-ce que p ?). Certains énoncés ont des potentialités argumentatives à l'inverse de celles prévisibles à partir de la valeur informative* » (comme l'illustre notamment l'opposition entre *presque* et *à peine* (*Tu n'auras pas à attendre longtemps, j'ai presque fini/Tu n'auras pas à attendre longtemps, j'ai à peine fini*). Enfin, « *certains énoncés permettent de déduire la valeur informative de la valeur argumentative et non l'inverse* ». Pour explorer cette dimension, cette approche ne s'intéresse donc pas aux enchaînements réels entre les énoncés (et donc aux déductions logiques qu'ils impliquent) mais inscrit leur fonction rhétorique au centre de l'analyse : « *Les valeurs informatives (sens) de surface sont une illusion et n'ont pas à apparaître au niveau profond (signification). À un tel niveau n'apparaîtront que des valeurs et des opérateurs que nous appelons argumentatifs. Les éventuelles indications informatives (de surface) en seront nécessairement dérivées* ».

De ce nouveau paradigme, plusieurs lois générales sont posées :

- « *Tout énoncé est argument* ». Il précise qu' « *au niveau de la phrase (la « structure profonde ») apparaissent des fonctions argumentatives liées à cette phrase et qui circonscrivent une classe de conclusions (...) ou classe de types de conclusions* ». Il existe des « *opérateurs argumentatifs* », qui appliqués à une phrase, « *modifient la classe de conclusions qui lui est attachée* ». (Anscombe, 1989:14-20)

L'exploration d'exemples et de contre-exemples à cette seconde assertion a abouti à l'extension de l'ADL par la théorie des Topoi.

1.1.3. La théorie des Topoi

Anscombe et Ducrot reprennent la notion de *topos* (ou *topoi*, au pluriel) créée par Aristote pour désigner des lieux communs ou principes généraux partagés entre les interlocuteurs, qui servent d'appui au raisonnement. Sur la base de l'observation que « *le sens d'un énoncé n'est pas déterminable directement à partir de la forme de surface qui le manifeste* », ils avancent que « *les valeurs sémantiques profondes jou[ent] dans le domaine sémantique un rôle analogue à celui de la structure profonde en grammaire générative* » (Anscombe, Ducrot, 1995:185). Cette inscription, à ce niveau, implique l'analyse méthodique de chacune des potentialités d'un énoncé. Celles-ci sont, en effet, « *les garants* » d'un enchaînement logique qu'il crée ou annule par rapport aux énoncés et actes à suivre. Inobservables si on s'en tient à une lecture littérale, puisqu'ils servent de fondements sémantiques mais ne sont pas assertés, « *ces garants* » sont les *topoi* :

« *Principes généraux qui servent d'appui au raisonnement, mais ne sont pas ce raisonnement. Ils ne sont pas assertés par leur locuteur (il prétend justement ne pas en être l'auteur), mais simplement utilisés. Ils sont par ailleurs présentés comme allant de soi au sein d'une communauté plus ou moins vaste (y compris réduite) à un individu (...) C'est un fait linguistique qu'il y a des topoi, mais l'existence ou non de tel topos est affaire d'idéologie, de civilisation* » (...) « *Ils sont intralinguistiques (...) Il y a des représentations langagières des topoi, ou au moins de certains*

d'entre eux (...) [...] Ils sont disponibles en permanence – leur existence ne dépend pas du locuteur qui n'est pas responsable de leur choix » (...) Ils sont graduels » (Anscombe, Ducrot, 1995:191)

Ce dernier point, déjà développé en 1987 et restitué par « *plus un objet O a la propriété P, plus un objet O' (identique ou différent de O) a la propriété P'* » (Moeschler, Reboul 1994:317), sur la base d'un seuil dont le dépassement (marqué linguistiquement par des opérateurs tels que *pas à ce point, trop, pour autant*) met fin à la validité. Leur existence prouve, dans ce cadre, que « *parler, c'est convoquer des lieux de passage obligés pour le discours à venir* » (Anscombe, 1989:24), davantage que d'orienter, à l'aide de l'explicitation d'un connecteur argumentatif vers une conclusion C.

La notion de schéma topique est introduite pour désigner toute relation de gradualité entre deux prédicats, qui peut prendre deux formes, soit (+P, +Q) et (-P, -Q) lorsque la gradation est parcourue dans le même sens dans les deux cas, soit (+P, -Q) et (-Q ; +P) quand ce n'est pas le cas. Cette dimension étant présente dès le niveau lexical, chaque mot possède un champ topique, qui permet ou interdit certaines associations et donc certaines orientations argumentatives à ce même niveau.

1.1.4. La Théorie des blocs sémantiques

Cette gradualité fondamentale est reprise mais remaniée par Carel (1992, 1998, 2000, 2001), qui réorganise la formalisation des *topoi* en blocs sémantiques en substituant la notion de concordance de sens de gradation à celle de formes régulières (représentée par le connecteur abstrait *donc*) ou exceptionnelles (*pourtant*) des connecteurs, respectivement appelés « *enchaînements normatifs* » et « *enchaînements transgressifs* » (Carel & Ducrot, 1999). Ils ont, dans les deux cas, le statut d'enchaînement argumentatif en vertu duquel *A donc B* ou *A pourtant B* constitue un bloc d'argumentation.

C'est également sous cette forme que la dimension argumentative au niveau lexical est explicitée dans la SPA²⁶. Galatanu fixe, en plus, un lien systématique entre l'argumentation et l'orientation axiologique (1999²⁷, 2000, 2002, 2003) et ajoute que cette argumentation s'inscrit et se réinscrit dans chaque occurrence. Les théories énonciatives sous-tendent une appréhension dynamique du sens. Celle-ci se développe également en dehors de ces théories.

1.2. Les théories de la dynamique du sens

1.2.1. Le holisme de la signification

Dans la tradition aristotélicienne, les référentialistes envisagent la compréhension d'un mot comme l'association d'un son ou d'une chaîne de caractères à « *une représentation mentale* », ensemble des conditions nécessaires et suffisantes (CNS) pour déterminer ce qu'elle désigne. Cet ensemble, appelé *intension*, détermine l'extension ou la référence, entendue comme le « *fait de donner à un mot (par généralisation et abstraction) outre son sens premier (original et spécifique), un sens secondaire plus général* » [Atilf]. Cette conceptualisation reprise par Mill (1872), Frege (1892), Russel (1905, 1919), Carnap (1928), etc. est remise en cause par Quine (1953) puis par le philosophe Putnam (1975, 1990).

Dans un article traitant le cas des noms d'espèces naturels (1970), un raisonnement est développé autour de l'eau et du cas d'étude d'une Terre-Jumelle. Putnam remet en question la relation traditionnelle entre intension (généralement assimilée à la signification ou dénotation) et extension (référence, ou connotation chez Mill). Dans sa démonstration, la terre et sa jumelle contiennent un liquide - « de l'eau » - apparemment identique mais dont les composants chimiques diffèrent. Seuls des experts sont à même de les différencier. Il réfute ainsi la signification comme état mental pour lui substituer une construction partagée par une communauté linguistique.

Cette relativité conceptuelle l'amène vers une conception holistique de la signification, du grec *holos* « entier » qui consiste à adopter un point de vue considérant les phénomènes comme des totalités. Chaque terme (*l'homme, l'or, l'eau, etc.*) peut se définir par un groupe illimité de termes, susceptible d'être révisé.

Une appréhension dynamique du sens se substitue à la correspondance entre signifiant et signifié : « *Toutes les représentations du sens que nous connaissons ont une association avec leur référent qui est contingente, et qui est susceptible de changer selon que la culture ou que le monde change* » (Putnam, 1990:52). Il existe « *une division du travail linguistique* » (Putnam, 1990:58). Les locuteurs utilisent des termes (extensions) dont ils ne maîtrisent pas les conditions d'application, c'est-à-dire l'intension. Et ce, parce qu'ils délèguent à des experts le soin de les déterminer et de les connaître. Les critères sont indexables. Ils existent et peuvent donc être déterminés par ces experts. Ils peuvent néanmoins

²⁶ L'argumentation étant définie comme « un acte discursif sous-tendu par deux opérations mentales : une opération d'association de deux ou plusieurs représentations du monde dans un "bloc signifiant" et une opération de sélection qui permet de poser un lien "naturel" entre ces représentations (cause-effet, symptômes-phénomène, de but-moyen) » (Galatanu, 1999b, repris dans 2006b:503).

²⁷ « Tout énoncé a une dimension argumentative, soit de manière explicite, transparente, de par son appartenance à une séquence argumentative (énoncé-argument-énoncé-conclusion), soit par sa visée argumentative, sémantico-discursive (inscrite dans "les possibles argumentatifs" de sa signification), ou pragmatique-discursive (s'appuyant sur des informations contextuelles) » (Galatanu, 1999b:49).

évoluer, en même temps que les connaissances. La construction du sens est en partie normative, puisque « *la décision d'interpréter quelque chose d'une manière plutôt que d'une autre [est] intimement liée à des jugements normatifs* ». Elle est aussi interactive puisque « *l'environnement lui-même contribue à déterminer ce à quoi les mots d'un locuteur, ou d'une communauté, font référence* » (Putnam, 1990:42). Celui-ci pouvant évoluer, la signification est, elle aussi, évolutive. Cette instabilité concerne également les termes. Même pour les entités lexicales « définies » scientifiquement au sein d'une communauté, « *quand les énoncés qui font partie du réseau de nos croyances doivent être modifiés, nous avons "des échanges" à faire* ». Cette instabilité est cependant partielle : il y a des pratiques qui nous aident à décider qu'il y a assez de continuité dans le changement pour justifier qu'on le fasse. « *Les significations ont une identité à travers le temps, mais pas d'essence* » (Putnam, 1990:37). Cette critique de l'analyse componentielle (par sèmes) de la signification au profit d'une description prenant en compte la syntaxe, la sémantique mais aussi le stéréotype (introduisant une valeur) et d'éventuelles connaissances d'experts vaut au moins, chez Putnam, pour les espèces naturelles, les substances et les artefacts.

1.2.2. L'exergue de la fonction discursive

Fradin reprend la proposition de Putnam pour la confronter à « *la classe des objets (...) qui n'existent qu'en fonction de leur définition, et [sont] créés par elle* » comme N=carré ou N=caporal (1984:160). Un premier postulat est que « (i) *La signification lexicale, comme tout ce qui relève du sens, est une lecture qu'on a assignée à un N, (ii) pour assigner une interprétation, [il faut] un cadre, un système qui fournisse un repérage à partir duquel l'interprétation peut être construite* » (1984:164). L'hypothèse est par ailleurs posée que la signification d'un énoncé est assignée par le référentiel de l'énoncé mais aussi par la position du sujet, le domaine associé et la stratégie discursive dans laquelle il se place. Enfin, cette signification peut se maintenir jusqu'à entrer dans la langue. On affirme ici l'importance du « *rôle que jouent les mécanismes discursifs dans l'assignation de la signification, le discours se situe au nœud du rapport son/sens* » (1984:164).

La prépondérance accordée à la fonction discursive, comme « *moyen d'assigner un sens à un discours* » fait évoluer la représentation sémantique : à la distinction marqueur sémantique/extension, Fradin substitue celle de stéréotype/fonction discursive. La représentation sémantique n'est alors plus une métalangue mais un ensemble « *d'énoncés de la langue* », « *de discours attestés* ». L'argumentation peut donc y jouer un rôle. Par conséquent, d'une part « *chaque trait est préalablement justifié par une argumentation dont la conclusion est la définition elle-même* » et d'autre part, « *cette assignation peut être modulée (distanciation énonciative (...)) modalisations diverses* (1984:164). La théorie vise à proposer une version simplifiée du mot pour faciliter les interactions.

1.2.3. La théorie psychologisante des stéréotypes

La sémantique du prototype (Kleiber, 1990), notion issue des travaux psycholinguistiques de la catégorisation (Rosch, 1975, 1978), montre que certains exemplaires d'une catégorie (de couleurs, d'oiseaux, de fruits, de fleurs...) sont plus représentatifs que d'autres et donc plus typiques de cette catégorie. Elle ne contredit pas l'ancrage culturel mais réintroduit la question de la prise en compte des savoirs encyclopédiques (des scientifiques, pour Ducrot). Tout comme Putnam, Kleiber exclut la possibilité universelle d'une analyse componentielle du sens, notamment pour les couleurs, les espèces naturelles, le vocabulaire de la parenté et les concepts anthropomorphiques. Pour ceux-ci, il propose une logique de catégorisation plus subjective et pourtant partagée au sein d'une communauté, celle du *prototype*, défini comme « *le meilleur exemplaire communément associé à une catégorie* » (Kleiber, 1990:49). La détermination d'appartenance à une catégorie, dont les frontières sont floues, s'effectue sur la base du degré de similitude avec le prototype, établie de façon globale. Comme le remarque Recanati (1997:120), Kleiber s'inscrit lui aussi dans le paradigme de la continuité de la construction du sens.

1.2.4. Une stabilité intersubjective du sens

Kleiber opte, nous l'avons vu, pour une construction catégorielle du sens ; Il se distingue des référentialistes dans la mesure où ces catégories sont le fruit d'une réalité non pas préexistante au discours, mais construite par lui. Selon Kleiber, le monde perçu ou conceptualisé n'est pas forcément la réalité, mais plus certainement ce que nous croyons être la réalité. Et cette perception/conceptualisation ou modélisation paraît objective dans la mesure où elle bénéficie de ce qu'il appelle « *une certaine stabilité intersubjective* » (Kleiber, 1999:21). Le terme intersubjectivité, est ici à comprendre au sens de Husserl, désignant « *l'existence d'une pluralité des sujets qui communiquent entre eux et partagent un monde commun présent à la conscience de chacun* » (Paveau, 2006:27). En 2001, Kleiber la complète d'une dimension socio-culturelle et historique :

La modélisation se trouve « *alimentée par deux sources : par notre expérience perceptuelle, mais aussi par notre expérience socio-culturelle incluant la dimension historique. La première, étant donnée notre commune condition humaine, a plus de chances d'apparaître universelle et donc stable, que la seconde liée aux groupes sociaux et la dimension temporelle, donc au changement.* » (Kleiber, 1999:27).

Les unités lexicales majeures ont la fonction de « *présupposer l'existence des choses auxquelles elles renvoient : sage présuppose la propriété d'être sage, courir présuppose l'action de courir, chien présuppose la classe des chiens* » (Kleiber, 1981:200). « *Les expressions linguistiques, si elles réfèrent, réfèrent à des éléments « existants », réels ou fictifs, c'est-à-dire conçus comme existant en dehors du langage* » (Kleiber, 1999:27). Cette conceptualisation s'appuie donc sur un sens conventionnel et stable, puis sur des inférences effectuées grâce à la prise en compte de données co-textuelles ainsi que d'informations extralinguistiques, contextuelles.

1.3. Le modèle de la Sémantique des Possibles Argumentatifs

Dans la filiation de la sémantique argumentative et avec une appréhension dynamique du sens, la SPA propose deux notions supplémentaires à la représentation des mécanismes de construction du sens : la première - la formalisation d'un lien systématique entre argumentation et orientation axiologique - est d'ordre conceptuel. Elle permet de rendre compte du mécanisme de la seconde, la réinscription de ce potentiel axiologique dans chaque occurrence (Galatanu, 1999, 2000, 2004, 2005, 2007a et b, 2009, 2010a et b, Galatanu, Bellachhab, 2010). Sa formulation, en blocs sémantiques d'argumentation, rend visible le mécanisme de « *régénération* » sémantique, appelé ici cinétisme de la signification lexicale.

1.3.1. La formalisation d'un lien systématique entre argumentation et orientation axiologique

« *Si tout énoncé actualise un potentiel argumentatif, cela revient à dire que tout énoncé contient une évaluation de par le lien argumentatif posé et que tout lexème est potentiellement porteur d'une évaluation* » (Galatanu, 2007:314). Un lexème (ou mot) peut donc véhiculer un contenu sémantique et un contenu axiologique. Pour rendre compte de ces différentes dimensions, deux dispositifs ont été développés :

- une représentation de l'organisation argumentative de la signification, issue de la sémantique argumentative, à laquelle Galatanu ajoute la notion de « *strates* » pour éprouver davantage le potentiel argumentatif d'un mot ;

- une formalisation des zones axiologiques potentielles d'investissement, dont la désignation peut entrer dans la partie stable ou moins stable de la description de la signification lexicale. Cette dernière est également formulée dans la perspective de montrer que d'une part, « *le potentiel modal* » n'est pas inscrit de la même façon dans toutes les entités linguistiques » et d'autre part, comme nous le verrons plus loin, que « *le discours ne préserve pas toujours les valeurs inscrites dans la signification des entités* » (2007:315)

1.3.2. Une représentation sémantique en strates

La SPA propose une description en quatre niveaux, dont trois relèvent de la signification et un, le dernier, du sens.

La signification est ici définie comme :

« *la (les) représentation(s) associée(s) à une expression verbale de façon durable dans une communauté linguistique, (par convention de l'institution langagière, au sens de Searle (Searle 1969), et correspond plus ou moins (tout au moins pour la place qu'elle occuperait dans le triangle d'Ogden et Richards²⁸, au signifié saussurien (1916/1968), à l'interprétant de Pierce²⁹(1839-1914/1918), à la référence d'Ogden et Richards, (1923), à la désignation de Morris³⁰ (1938) » (Galatanu, 2000b:29).*

Elle est restituée en termes de *Noyau* (initialement par analogie avec le noyau de l'atome), de *Stéréotypes* (ensemble d'éléments de signification) associés durablement au mot (Putnam, 1975, 1990 b, 1994) et de *Possibles Argumentatifs* qui relient les éléments du noyau à ceux du stéréotype.

Le sens désigne « *l'association de deux ou plusieurs représentations proposées par un sujet parlant dans un acte discursif, nécessairement singulier, dans une situation discursive nécessairement inédite* » (Galatanu 2000b:29). Il est intégré dans le modèle représentationnel par la catégorie des *Déploiements Argumentatifs*.

1.3.2.1. La dimension sémantique de la signification : Noyau, Stéréotypes et Possibles Argumentatifs

Le *noyau* (N), terme inspiré des « faits noyaux » (*core fact*) de Putnam (1979) correspond aux « *propriétés intrinsèques essentielles de l'entité* » (Anscombe, 1994:304). Il est appréhendé comme un ensemble de *traits de catégorisation sémantique*, ensemble limité d'éléments. Ces traits ont, dans un premier temps, été représentés en termes de prédicats de la métalangue naturelle (Galatanu 2013)³¹. Cependant, la langue naturelle est maintenant régulièrement privilé-

²⁸ Reliant le symbole au concept et le concept au référent, mais aussi le symbole et le référent sans la médiation du concept.

²⁹ Qui ajoute à la relation signifiant/signifié, un troisième élément pour qui le rapport existe entre signifiant et signifié.

³⁰ Qui, dans la filiation de Pierce, propose de distinguer trois aspects du signe: son vecteur, son interpréteur et son « *designatum* », soit respectivement « *ce qui agit sur le signe, ce à quoi le signe réfère et l'effet produit sur un certain interprète, effet par lequel la chose en question est un signe pour un interprète* » (Morris (1938) in Guérette, Latraverse et Paillet (trad.)(1974), Langages 8, 35:15-41, p.16).

³¹ Cf la métalangue sémantique naturelle (Wierzbicka, 1996). À partir de l'hypothèse de Sapir & Whorf selon laquelle les représenta-

giée. Ce noyau est susceptible de connaître des changements, mais lentement, en diachronie. Concrètement, ces traits peuvent être représentés par des noms ou des verbes ordonnés « *selon une structure prédicative, sémantico-syntaxique où chacun de ces éléments occupe une place bien déterminée* (Galatanu 2006b:504). Reliés entre eux par un lien vectoriel argumentatif normatif ou transgressif (Galatanu, 2007, 2009), ils constituent un bloc argumentatif et rendent compte de l'ancrage dénotatif du mot, différent de la signification mais essentiel dans cette dernière (Ducrot, Todorov, 1972). Le lien vectoriel ainsi que les associations de chacun des traits avec une association en particulier représentent l'individuation du mot décrit³².

Les *stéréotypes* (Sts) (Putnam 1975, 1990b, 1994 ; Anscombe, 2009) sont ici définis comme « *un ensemble ouvert d'associations des éléments du noyau avec d'autres représentations constituant des blocs d'argumentation internes* »³³ ancrés culturellement. Cet ancrage culturel implique que cet ensemble relativement stable peut néanmoins évoluer. Il n'est par conséquent pas exhaustif et donc pas clos. Il constitue « *un dispositif de génération des discours potentiels* » (Galatanu, 2006:94)³⁴ en co-texte et « *en contexte, un phénomène de contamination discursive* ». Le stéréotype est formulé en termes d'associations de blocs sémantiques d'argumentation dont les éléments semblent « *naturellement* » liés aux éléments du noyau.

C'est dans ces premières strates que se loge l'aspect dénotatif (qui postule le monde référentiel) de la dénomination (Galatanu, 2013) telle qu'envisagée par Putnam (1975, 1990, 1994) et repris par la SPA en complément de l'aspect argumentatif de la signification.

Enfin, les *Possibles Argumentatifs* (PA) sont « *les séquences discursives déployant dans des blocs d'argumentation externe, l'association du mot avec un élément de son stéréotype, séquences calculées à partir des stéréotypes* ». (Galatanu, 2009:61). Ces derniers, initiés par le modèle, relient les éléments du stéréotype à d'autres représentations sémantiques (stéréotypes d'autres mots, en un temps définis par Galatanu comme des électrons topiques) qui se superposent et constituent, alors, un « *nuage topique* » (Galatanu 1999:47-49). Il s'agit d'une description de la signification dans la langue, qui exercera ensuite une contrainte sur la construction du sens dans la parole (stade observable). Nous verrons plus loin que cette parole et le contexte de sa production seront susceptibles de (ré-)organiser ces PA sur un axe axiologique doté de deux pôles, positif et négatif et de « *contaminer discursivement* » la visée argumentative du mot concerné.

1.3.2.2. La dimension discursive : les Déploiements Argumentatifs

Une des innovations de la SPA est de formuler, grâce à la strate des PA, un point de contact entre la dimension conceptuelle du sens (sa signification dans la langue) et les observables, tels qu'ils sont mis en œuvre dans les *Déploiements Argumentatifs* (DA), « *séquences argumentatives réalisées par les occurrences discursives* » (Galatanu, 2002:97) et donc dans le discours attesté. Ces dernières représentent un ensemble illimité, évolutif et éventuellement inédit qui atteste le pouvoir de la parole, « *le pouvoir du discours de reconstruire, pour la proposer à ses destinataires, la signification lexicale, ne serait-ce que le temps d'une occurrence discursive* ». (Galatanu, 2013:19)

Le rapport entre l'un et l'autre permet, soit de représenter une réalisation discursive conforme au protocole sémantique du mot, soit d'observer des différences. Nous reviendrons sur la description de ce mécanisme.

1.3.3. Un potentiel axiologique (donc argumentatif) dans la signification des entités lexicales

1.3.3.1. Modalité, modalisation et valeurs modales

« *Le discours, même s'il n'a pas pour objet les valeurs, des problèmes d'éthique, de morale, de déontologie ou pour objectif la transmission, le renforcement ou encore la reconstruction d'un système, n'en est pas moins évaluatif de la représentation qu'il donne du monde, et de ce fait porteur de valeurs* » (Galatanu, 2003b:87).

Galatanu situe aussi ce travail argumentatif du locuteur en-deçà de son agencement discursif. Dans la SPA, les valeurs sont inscrites également dans les entités linguistiques. Cette inscription concerne non seulement les mots manifestement porteurs de valeurs, tel que *bonté* (monovalent positif puisqu'on peut le situer sur le pôle positif d'un axe axiologique et dans en aucun cas « normal » sur le pôle négatif), *cruauté* (monovalent négatif) ou *bravoure* (bivalent, puisqu'il peut s'orienter vers l'un ou l'autre des pôles selon le co(n)texte). Elle concerne également une très grande partie

tions du monde sont culturellement motivées et constatant une circularité fréquente des dictionnaires (1988 1993), elle élabore un « *alphabet universel des pensées humaines* » (Wierzbicka, 1993:14) non définitif, explicité non pas sous forme de syntaxe formelle mais en dégagant « *some intuitively verifiable patterns determining possible combinations of primitive concepts* » (Wierzbicka, 1996:19).

³² Considérés comme des évidences par les locuteurs, ils apparaissent essentiellement dans les structures définitionnelles. Nous avons fait dans un premier temps l'hypothèse que les discours des experts contributeurs de Topic-Topos explicitent les traits appartenant au noyau d'un artefact, sous forme anaphorique éventuellement, dans les parties descriptives du moins.

³³ Cette définition se distingue de celle de Putnam, qui envisage le stéréotype, au singulier, comme « *a conventional idea of what an X looks like or acts like or is* » (1975).

³⁴ La signification est ré-générée (Bellachhab 2012) par le sens, tout au moins le temps d'une occurrence discursive.

du lexique d'une langue (à l'exception des mots grammaticaux ou mots-outils). Ainsi, *patrimoine* portera en lui des mots eux-mêmes porteurs de valeurs modales qui peuvent l'orienter vers l'un ou l'autre des pôles. Elle propose par conséquent une « *approche linguistique des valeurs. [Celle-ci] fait intervenir les concepts de modalité, de modalisation et de valeurs modales* » (Galatanu, 2003b:89).

Le premier concept, dans son acception moderne (Portine 1989, 2003 ; Ducrot 1993 ; Gosselin, 2010), relève de « *l'expression de l'attitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé* » (Le Querler, 1996:14). Il est envisagé ici comme « *la forme linguistique mobilisée pour exprimer, marquer l'attitude [du sujet parlant] ou valeur modale, comme le résultat linguistiquement marqué du processus de modalisation* » (Galatanu, 2003b:93).

Le deuxième, la modalisation, prend en compte des informations relevant de la signification et du sens. Elle est définie comme « *l'inscription dans l'énoncé, par une marque (au sens habituel, trace) linguistique (formes modales) de l'attitude (valeurs modales) du sujet communicant à l'égard du contenu propositionnel de son énoncé et de la fonction que cet énoncé est censé avoir dans l'interaction verbale dont il participe* (Galatanu, 1997, 2000) » (Galatanu, 2003b:90).

L'analyse des formes modales conserve l'approche distinctive en logique formelle entre les informations « *à propos de la chose* » (modalité *de re*), et « *à propos de ce qui est dit* » (modalité *de dicto*). La première, interne à la signification lexicale, n'implique pas *a priori*, et dans l'approche formelle, le locuteur, contrairement à la seconde, qui inscrit l'attitude du sujet à l'égard du contenu propositionnel.

La prise en considération associée des valeurs modales culturellement associées aux entités lexicales mobilisées met ici au jour un autre processus argumentatif.

Document 4 : la modalisation discursive (Galatanu, 2003b:94)

Fonction modale	Modalisation d'énoncé « <i>Inscription dans le discours de l'attitude du sujet communicant à l'égard du contenu de son énoncé</i> »	Modalisation d'énonciation « <i>Inscription dans le discours de l'intention illocutoire du sujet communicant</i> »
Valeurs modales	-valeurs ontologiques (...) -valeurs de jugement de vérité (...) -valeurs axiologiques -valeurs <u>finalisantes</u>	configuration des valeurs modales spécifiques des classes d'actes illocutoires
Formes modales	modalités <i>de re</i> modalités <i>de dicto</i>	modalités illocutoires : marques linguistiques des intentions illocutoires

On peut visualiser, dans ce tableau, l'intrication entre sémantique et pragmatique, déjà défendue notamment par Ducrot (1980). C'est cette intrication qui est investie par la SPA avec la Sémantique des Interactions verbales (SIV). Nous reviendrons plus loin sur l'approche modale de l'acte illocutoire qui en est issue.

1.3.3.2. Grille de lecture des formes et valeurs modales

Cette articulation conceptuelle entre formes et valeurs modales est restituée dans une grille d'analyse de la modalisation d'énoncé. Quatre zones de valeurs sémantiques modales sont définies dans cette grille, reprises, pour certaines (aléthique, déontique, épistémique) au cadre aristotélicien :

- la zone des valeurs ontologiques ; elle renvoie aux valeurs existentielles, et comprend les principes du monde naturel (valeur aléthique : nécessaire/impossible, obligatoire/possible) et ceux posés par la société (valeur déontique, interdit/permis, obligatoire/facultatif) ;
- la zone des valeurs de jugement ou de vérité ; elle renvoie à la façon dont le locuteur se situe par rapport à la représentation qu'il se fait du monde. Elle comprend ce qui concerne le savoir, la connaissance et les certitudes (valeur épistémique : probable/exclu, certain/incertain) et des éléments plus subjectifs relevant de la croyance (valeur doxologique) ;
- la zone des valeurs axiologiques ; « *l'axiologique recouvre une zone sémantique définie par un postulat empirique, qui renvoie à l'idée de préférence, de rupture de l'indifférence (étymologiquement axios = "ce qui vaut") id est à une logique binaire, à une polarité positif/négatif, bon/mauvais, bien/mal* ». (Galatanu, 2003:17). Sont classées dans cette zone les valeurs éthiques et morales, souvent partagées au sein d'une communauté culturelle, voire à très grande échelle (valeurs « universelles), et des évaluations liées à des « *champs d'expérience humaine : esthétique (beau/laid), pragmatique ou praxéologique (utile/inutile), cognitif ou intellectuel (intéressant/inintéressant), hédonique/affectif (agréable/désagréable, plaisir/souffrance)* » (2003:217). Les valeurs axiologiques varient en fonction du référent et de sa culture.

- la zone des valeurs finalisantes ; celles-ci correspondent à ce qui relève des intentions du locuteur et au niveau d'implication de ce dernier à l'égard de ces intentions, optimum pour les valeurs volitives et plus nuancé pour les valeurs désidératives.

Cette catégorisation en termes de formes et de valeurs modales permet de mettre au jour les valeurs véhiculées par un discours en fonction de celles présentes dans les entités linguistiques qui le composent et des formes linguistiques choisies.

Le dispositif propose un outil de lecture des stratégies sémantiques et syntaxiques d'inscription des valeurs dans le discours. Il peut répondre de cette façon à l'objectif de l'analyse du discours d'étudier :

« *les stratégies de persuasion et de captation qui s'appuient sur le partage social de la signification des mots mobilisés par le discours dans des contextes et des co-textes innovants et qui remettent en cause l'univers de croyances du destinataire, pour l'univers de croyances « dramatisé » par le discours (Charaudeau, 2000 ; Charaudeau et Maingueneau, 2002:93) » (Galatanu, 2011c:134).*

L'articulation de la signification lexicale et du sens discursif telle qu'elle est envisagée dans le modèle, c'est-à-dire comme des phénomènes interdépendants et donc instables, autorise également une lecture en sémantique lexicale à partir de données discursives. Ce lien conceptuel explique les phénomènes de reconstruction sémantique opérés par le discours.

1.3.4. Description des mécanismes du cinétisme de la signification lexicale

« *Tout se passe comme si la parole se chargeait de rappeler l'histoire de la signification des mots et des principes de changement, de mouvement qui caractérise son « état » à un moment donné, en « synchronie », ce que nous avons appelé sa cinétique ou son cinétisme par analogie avec le phénomène physique » (Galatanu, 2005:88)*

Du grec *kinêtikos*, « *qui se meut, qui se met en mouvement* », la cinétique est une notion à laquelle recourent diverses sciences, à différentes époques, qui étudient le mouvement. Dans la mécanique quantique, « *le moment cinétique* » est appréhendé comme un opérateur vectoriel à plusieurs composantes. L'approche vectorielle, qui inclut un mouvement et un sens, est conservée lors de son introduction en linguistique pour observer l'effet de l'article défini dans les expressions verbales *faire fête* et *faire la fête*. Pour le grammairien,

« *la pensée qui construit la langue opère entre les limites d'un intervalle qu'elle se donne, et selon un mouvement orienté alternativement dans les deux sens (...) Le fait cinétique, c'est que l'incomplétude statique initiale pourra avoir pour support vecteur le mouvement allant à la nullité ou le mouvement allant à l'intégrité » (1971:90).*

En sémantique, Martin, pour l'étude du contenu de langue du mot « *peu* » entend par cinétisme :

« *un mouvement de pensée qui, sans déserrer le positif, oriente l'esprit vers la négation. À l'intérieur du positif, le cinétisme de peu va d'un plus (+) à un moins (-), et ce mouvement de pensée est intercepté aussi près que l'on voudra du négatif, mais jamais au-delà du seuil décisif de négativité (...) peu se caractérise par un mouvement d'éloignement du positif : on comprend dès lors que l'adjectif qu'il modifie ne puisse être que de valeur positive » (1969:80-81)*

L'analogie proposée par Galatanu retient la présence d'une vectorialité avec une double orientation possible mais également celle d'un ajustement plutôt que d'une transformation radicale : un mot est composé d'un ensemble de propriétés qui, chacune, exerce une force entre elles et sur lui-même. La saillance de celles-ci, leur oubli, émergence ou résurgence dépend des autres forces exercées dans leur contexte (au niveau discursif, dans une perspective conjoncturelle, ou plus structurelle quand elle émerge d'une représentation ancrée culturellement) ou bien d'autres forces cumulées à celle de l'énonciation (au niveau sémantico-discursif). Les identifier participe à l'explicitation des incidences sémantiques du discours, c'est-à-dire de la part discursive de la construction de la signification lexicale.

1.3.4.1. Les phénomènes observés dans les corpus

L'étude lexicographique de mots tels qu'*indignation* (Galatanu, 2004, 2009), *innovation* (Galatanu, 2006), etc., dans le cadre de la SPA, puis de leurs déploiements dans des corpus authentiques, a montré la potentialité axiologique monovalente ou bivalente de ces mots puis leur évolution sur le plan linguistique. Ainsi, le mot *innovation* (Galatanu, 2006), comprenant dans sa partie la plus stable, « *action d'innover* » soit <*action (d'innover)*> donc *résultat=chose nouvelle* et « *résultat de l'action d'innover* », soit <*résultat=chose nouvelle parce qu'action (d'innover)*> est, selon Galatanu construit tel que :

« - *désir/volonté (de changer) DC nouveau style DC nouvelle manière de faire – objet nouveau...*

« - *action (de changer) ou résultat (changement) DC évaluation positive/négative–succès/échec social-admiration/regard critique ...*

« *situation établie à changer/changée donc amélioration/désordre–plus belle/plus laide ... » (Galatanu, 2009a:190)*

L'étude de l'association du mot ou du verbe avec d'autres mots par un lien argumentatif dans les échanges d'un séminaire pédagogique montre en l'occurrence :

- le déplacement d'un élément de N vers Sts (désir) et du renforcement d'un autre élément de N (volonté) ;

- un spectre de Sts élargi par le partage des pratiques dans un domaine d'expériences (ici l'expérience institutionnelle et professionnelle de l'éducation) et des discours sur ces pratiques ;
- la capacité de l'un des Sts à modifier N.

Au-delà des conclusions spécifiques à *innover* et *innovation*, l'étude montre le cinétisme de la signification lexicale comme étant à la fois « *un effet des rapports entre [un champ de pratique et les sujets énonciateurs acteurs de ce champ de pratique dans le cadre de leur pratique discursive] et un outil de transformation du système de valeurs qui sous-tendent la pratique sociale et individuelle* » (Galatanu, 2006:103).

Trois séries de phénomènes ont plus généralement été identifiées à partir des travaux menés en SPA³⁵. Une première série est la réalisation d'associations du mot avec des représentations dans le discours qui montre un déploiement du potentiel argumentatif conforme au protocole sémantique, c'est-à-dire qu'il peut être anticipé, calculé, grâce à la génération des PA, comme dans (i) *Il est intelligent, il peut comprendre* (Galatanu, 2009d [en ligne]) ou (ii) *C'est mon patrimoine, je veux/je dois le transmettre* (ex. construit, VR). Une deuxième série se manifeste lorsque des DA provoquent un renforcement des associations prévues par le protocole sémantique : (iii) *C'est une vraie femme, elle est douce et compréhensive* (Galatanu, 2009c:54) ou (iv) *Cette église est le patrimoine du village, il n'y en a plus beaucoup des comme ça dans le coin donc on ne peut construire n'importe quoi à côté, c'est sûr* (corpus personnel, VR). On constate également des phénomènes d'affaiblissement, voire d'interversion des valeurs présentes dans la représentation lexicale « prévisible » par un déploiement discursif transgressif, comme dans : (v) *C'est bon d'avoir honte* et (vi) *Elle est belle, et pourtant elle n'est pas superficielle* (Galatanu, 2009c:55)

Ce dernier phénomène peut être provoqué par « *des formes d'association inédites d'une nouvelle représentation sémantique aux éléments de son stéréotype [dans le cas de (v)] ou culturellement prévisible en contexte* » comme : (vii) *Toutes les bonnes choses sont soit immorales, soit illégales soit elles font grossir* (id.).

1.3.4.2. Une formalisation théorique de la reconstruction discursive de la signification lexicale

Pour rendre compte des mécanismes de déconstruction et de reconstruction discursive de la signification lexicale, la SPA s'inscrit dans l'analyse du discours³⁶ et la sémantique lexicale puisqu'elle interroge la parole à la fois comme voie d'accès aux représentations et comme force agissante sur la signification des mots mobilisés. Elle s'appuie pour justifier cette interface sur une triple hypothèse :

- « *lorsque que les conditions de bonne réalisation d'un acte de langage sont remplies, l'interprétation du sens des énoncés produits par ces actes a nécessairement une dimension argumentative première. Cette dimension peut être déployée dans des séquences discursives qui activent le potentiel discursif du mot (...). [Elle] peut également être « virtuelle », potentiellement à construire par le destinataire, à partir du contexte (...)* ;
- *cette dimension argumentative porte sur le fait que cette dimension argumentative première peut être représentée par un ensemble ouvert de séquences discursives que l'énoncé autorise et produit (séquence argumentative déployée) ou peut produire (visée argumentative d'un énoncé) ;*
- *on peut rendre compte de cet ensemble ouvert d'enchaînements argumentatifs au niveau de la description même de la signification lexicale tout en articulant cette inscription du potentiel argumentatif à la lecture descriptive du monde représenté et stabilisé par les mots* » (Galatanu, 2009d:194-195)

La strate sollicitée ici est celle des Sts, qui constitue un observable du lien entre signification lexicale et sens discursif. Elle représente le protocole sémantique du mot et donc la référence à partir de laquelle observer les phénomènes de contamination discursive³⁷ et de cinétisme de la signification lexicale. Le caractère ouvert et évolutif de cette strate explicite l'implication de cette contamination à court ou plus long terme sur le protocole sémantique.

Le phénomène produit est identifié à travers deux phénomènes qui couvrent, selon Galatanu, la majorité des cas : une flexion de polarité discursive (Martin, 2001), et une flexion de polarité sémantique qui accompagne la flexion de polarité discursive (Galatanu, 2002). Le premier désigne l'interversion axiologique produit par l'association de deux mots monovalents porteurs du même pôle axiologique mais reliés par le connecteur logique *mais*, du type : *belle mais intelligente*. Le second renvoie à l'enrichissement du bloc d'argumentation du mot, ne serait-ce que le temps de l'énoncé. Ainsi, dans l'énoncé (vii), « *la flexion (discursive) de polarité porte sur belle, dont la valeur positive est remise en question, affaiblie sinon inversée. Cette flexion de polarité discursive ou pragmatique s'appuie sur une flexion de polarité sémantique, par la proposition d'insertion d'un nouveau stéréotype associant la bêtise à la signification de belle* » (Galatanu, 2007c:323).

³⁵ Les exemples construits ou authentiques cités pour illustrer ces travaux sont extraits du corpus d'Olga Galatanu, sauf mention.

³⁶ Elle s'en éloigne cependant en distinguant constructions sémantico-discursive et pragmatique-discursive du sens. (voir 2000a).

³⁷ Galatanu (2006:95) compare le phénomène de « *contamination discursive* » à celui de « *décohérence* » en physique quantique. Dans le monde quantique, un même élément peut exister sous différents états à un même moment. Il existe donc dans ce monde une superposition d'états. La théorie de la décohérence postule que cette superposition ne peut se maintenir en cas d'interactions (une molécule ou ici une propriété sémantique) avec son environnement (ici le co(n)texte). En effet, comme l'interaction déclencherait le choix d'un état, le choix d'une articulation du mot dans le discours déclencherait une orientation sémantique et axiologique du mot.

Parmi les exemples donnés ci-dessus, l'énoncé (vii) illustre un phénomène construit par la parole et intrusif pour la représentation de la signification lexicale, appelé « stéréophagie » (Galatanu, 2005) en SPA.

« Il consiste (...) dans le développement discursif de l'un des éléments du noyau de signification du mot "jusqu'aux dernières conséquences", par la proposition de nouveaux stéréotypes "en chaîne", développement qui rend impossible, (paradoxe ou tout au moins peu compatible) la présence de certains de ses stéréotypes ou même d'un élément de son noyau » (Galatanu, 2009d:190).

Contrairement aux enchaînements transgressifs, ce dernier phénomène n'est pas prévisible à partir du dispositif de génération du potentiel discursif observable grâce à la strate des PA. De plus, il perturbe les déploiements possibles. Le paradoxe de l'énoncé vu en introduction, « ce téléphone est vieux donc on le jette » pour un téléphone reconnu comme appartenant au champ du patrimoine en est une illustration.

1.4. Méthodologie de la SPA

La SPA associe, nous l'avons vu, une construction sémasiologique à une construction onomasiologique du sens. La méthode est sémasiologique puisque l'analyste part des mots de la langue pour aller vers ce qu'ils désignent dans/et disent de la culture. Il postule ensuite du réel à partir de ses résultats et s'inscrit alors dans une démarche onomasiologique pour lire les réalisations linguistiques en contexte.

Le postulat posé et démontré par la SPA d'une construction concomitante et interactive de la signification lexicale et du sens discursif impose deux étapes de recherche et un ordre de procédure :

1) L'étude de la signification lexicale, c'est-à-dire celle des propriétés intrinsèques identificatoires du mot concerné, s'appuie sur les dictionnaires considérés comme « *des discours de référence de la compétence sémantique la plus largement partagée par une communauté linguistique à un moment donné* » (Galatanu, 2013:23). L'objectif est alors de déterminer les éléments les plus stables de la signification et de les distinguer des stéréotypes qui en émergent à partir d'implications logiques issues du N et des associations aux différents éléments du N proposées par les exemples du dictionnaire.

2) L'étude du sens discursif est nécessaire et complémentaire dans la mesure où elle permet de confronter les PA aux DA. Elle se fonde sur des corpus discursifs attestés. Il peut s'agir de discours recueillis avec des « *méthodologies expérimentales ouvertes qui n'imposent pas aux sujets les cadres d'hypothèses a priori qu'on souhaite voir se vérifier* » (Dubois, 1991:54). Ces corpus élicités peuvent également être des « *discourse completion test* », des questionnaires ouverts ou d'autres types d'enquêtes.

La confrontation entre PA et DA explicite la part discursive de la construction de la signification lexicale : aura-t-elle été utilisée conformément au protocole ou déconstruite ? Cette déconstruction est-elle valable le temps de l'énoncé et de sa réception ou manifeste-t-elle une évolution plus durable susceptible de modifier le protocole sémantique ?

1.4.1. Constitution d'un corpus lexicographique

La SPA se situe, nous l'avons vu, à l'interface de différentes disciplines linguistiques qui traitent des mécanismes sémantico-discursifs et/ou ont comme objet de décrire ce sens (AD, SL, ST et ALD). Dans ce cadre, le corpus ou « *texte* » est envisagé comme :

« *produit de l'activité discursive (...) appréhendé comme :*

- *voie d'accès privilégiée aux représentations et identités des sujets parlants et ipso facto, aux représentations portant sur la situation dans laquelle la parole prend place et qui n'est un contexte de la production de l'acte de parole que dans la mesure où elle s'inscrit dans l'environnement cognitif des instances énonciatives pour participer à la production/interprétation du sens* » (Auer & Di Luzio, 1992 ; Duranti & Goodwin, 1992 ; Schmoll, 1996) ;

- *force agissante des pratiques sociales par les images qu'elle construit et propose de ces pratiques, notamment de la situation dans laquelle elle est produite* » (...)

- *force agissante sur le patrimoine sémantique de la communauté, mettant en œuvre des mécanismes qui fondent le cinétisme des significations lexicales* ». (Galatanu 2009:51)

À ce titre, le corpus est, dans une démarche empirique, un point de départ dont l'étude méthodique permet de mettre au jour des mécanismes mis en œuvre par la parole. Il est également un objet à même d'éprouver les hypothèses posées à partir de représentations conceptuelles.

Bien qu'une distinction soit faite entre discours authentique et discours élicité, tous deux sont considérés comme des corpus discursifs. L'un représentant des savoirs mis en œuvre et l'autre des savoirs déclaratifs.

N, Sts et PA sont déterminés à partir des discours lexicographiques mais aussi, éventuellement, à partir de corpus³⁸ ouverts travaillés par les experts, des enquêtes auprès des sujets parlants et un travail de sémanticien respectant la co-

³⁸ La représentation sémantique en SPA à l'interface de la signification et du sens remet en question la notion de corpus telle qu'envisagée en sémantique formelle et en analyse du discours en comparant par exemple corpus lexical et corpus discursif, corpus de données attestées et corpus de données élicitées.

hérence des champs et des compatibilités sémantiques. La référence au dictionnaire se justifie si celui-ci est considéré non pas comme une norme mais comme un discours pris comme norme en raison du crédit accordé aux experts qui le construisent, dans la perspective de rendre compte d'éléments de signification partagés mais évolutifs. Et étant entendu que les définitions et phrases données sont « loin d'épuiser les significations de ces mots et des concepts qui [éventuellement] leur correspondent », Galatanu (2007d:90), dans ses précautions, rejoint Fradin pour qui le dictionnaire doit être :

« conçu comme une institution (agissant dans l'ordre du symbolique) d'où se profère un certain discours. Son rôle est d'attester, de sanctionner le passage d'un mot et d'une acception dans la langue (...) Il ne peut [donc] que (i) présenter des significations produites par un ON-énonciateur (Berrendonner, 1981), l'autre, la rumeur. C'est ce qui se passe pour les significations stéréotypiques d'une part, et les significations analytiques dont l'assignation ne peut plus être repérée d'autre part (ii) présenter des significations prises en charge par un énonciateur mais à la condition expresse qu'il spécifie la FD [fonction discursive] à travers laquelle s'est opérée l'assignation de cette signification ». (Fradin, 184:152)

1.4.2. Actualisation par des enquêtes sémantiques

Les limites reconnues du discours lexicographique sont compensées par la complétion de la représentation issue de ces derniers par des enquêtes sémantiques. Celles-ci permettent de mettre à l'épreuve l'analyse conceptuelle, et de l'enrichir. Les règles de constitution du panel n'ont pas été formalisées avec le cadre théorique, notamment en ce qui concerne le nombre requis d'informateurs et les critères de sélection de ces informateurs. Faut-il juste retenir leur statut d'acteurs sociaux relevant du champ de pratique investi ou d'autres critères seraient-ils préférables ? Une étude comparative des résultats obtenus à notre enquête sémantique sur *patrimoine* en fonction des différents critères retenus (démographiques, de type âge ou sexe, ou catégorie socioprofessionnelle) a permis de lever certaines inquiétudes par rapport à la représentativité de notre panel (Rochaix, 2015, à paraître). En effet, ce cas d'étude a montré qu'en l'occurrence, ils n'avaient que peu d'influence sur les résultats.

Avant d'expliquer le dernier élément de la SPA sollicité pour notre recherche, à savoir l'approche modale des actes illocutoires, il s'agit de voir ce que nous entendons par ces actes, à partir de leurs formalisations par les théories des actes de langage.

2. Les théories des actes de langage

Les théories des actes de langage se sont construites en deux temps, dans la publication posthume en 1962 d'un recueil de conférences données par Austin, *How to do things with words*, traduit en français en 1970 sous le titre *Quand dire, c'est faire*. Puis, par la reprise, critique et modification du modèle par Searle dans deux ouvrages, *Speech Acts* (1969), *Les actes de langage* en français, préfacé par Ducrot (1972) et *Expression and Meaning* (1979) [*Sens et expression*, 1982]. Complémentaires, elles entendent apporter un outil d'analyse pour l'ensemble des énoncés.

2.1. La performativité et une classification des verbes performatifs

À la genèse des théories des actes de langage, il y a une réflexion sur la notion de vérité et sur sa nature. Dans l'article *Truth*, Austin rejette la pertinence d'une analyse des énoncés en dehors du champ de l'énonciation : « *A statement is made and its making is a historic event, the utterance by a certain speaker or writer of certain words (a sentence) to an audience with reference to an historic situation, event or what not* » (1950:113). Cela implique que le langage n'est ni une image fidèle ni le miroir de la réalité. Il est au contraire conventionnel et dépend de deux types de conventions :

- « *descriptive conventions correlating the words (=sentences) with the types of situation, thing, event, etc., to be found in the world,*

- *demonstrative conventions correlating the words (=statements) with the historic situations, etc., to be found in the world* » (1950:116).

La même phrase peut être utilisée pour accomplir différentes déclarations (*statements*, et non *assertions*). La relation de correspondance entre un mot et une chose sur laquelle reposerait la vérité est donc caduque. Pour Austin, si valeur de vérité il y a, elle ne réside pas dans l'énoncé mais dans la relation entre cet énoncé et l'état des choses (*state of affairs*) : « *A statement is said to be true when the historic state of affairs to which it is correlated by the demonstrative conventions (the one to which it « refers ») is of a type with which the sentence used in making it is correlated by the descriptive conventions* » (1950:116)

Aux énonciations constatives qui ont pour but de décrire le monde et s'analysent en termes de vérité, Austin (1962) propose une alternative typologique : les énonciations performatives, qui accomplissent une action et doivent donc être évaluées en termes de félicité ou d'infélicité.

En construisant ensuite une théorie générale de la parole comme action, il renonce à cette distinction et défend désormais que tous les énoncés sont investis d'une fonction pragmatique. La distinction est déplacée entre une performati-

tivité explicite retenue pour les énoncés contenant un verbe performatif, c'est-à-dire un verbe qui décrit l'action que son énonciation accomplit, et une performativité implicite, que contiennent en général les assertions.

La première taxonomie des actes de langage (1962, 2e conférence) détermine cinq types d'actes de langage :

- les actes verdictifs (*verdictives*), qui consistent en l'énonciation d'un verdict qui ne s'appuie pas sur une condition de vérité ;
- les actes exercitifs (*exercitives*), qui consistent à exercer un pouvoir ou des droits ;
- les actes commissifs (*commissives*), qui consistent à s'engager ;
- les actes béhabitifs (*behabitives*) ou comportatifs, qui consistent à réagir aux actes d'un autre interactant ;
- et enfin, les actes expositifs (*expositives*).

Pour Austin, l'acte verdictif est plutôt judiciaire et l'acte législatif, exercitif (1965:155).

<Patrimonialiser> au sens de « rendre patrimonial » pourrait donc être « rangé » dans la catégorie des actes exercitifs lorsque l'acte est accompli par une autorité publique qui modifie par décret le statut d'un artefact. Il est néanmoins proche de la définition des actes verdictifs dans la mesure où son énonciation se fonde alors sur des critères d'évaluation des qualités historiques, esthétiques et autres de l'artefact.

2.2. Acte locutoire, illocutoire et perlocutoire

Austin (1962) distingue trois actes accomplis simultanément :

- un acte locutoire, « *a complete speech act, made in a typical utterance, that consists of the delivery of the propositional content of utterance (including reference and a predicate) and a particular illocutionary force, whereby the speaker asserts, suggests, demands, promises or vows* » (Searle, Vanderveken, 1985:51);
- un acte illocutoire, qui correspond à ce que le locuteur accomplit en prononçant son énoncé, généralement conventionnellement attaché à une des « forces » exprimées dans sa classification ;
- un acte perlocutoire, faisant « *intervenir des lois dont le champ d'application déborde de beaucoup celle du discours* » (Ducrot in Searle, 1972:16).

La réalisation linguistique de l'acte locutoire et illocutoire est soit directe, dans un énoncé comportant un verbe performatif, soit indirecte, c'est-à-dire accomplie au moyen d'un énoncé contenant un verbe ou une forme associés à un autre acte de langage que celui effectivement recherché. La réussite des actes illocutoires indirects dépend de l'interprétation faite par son destinataire. Elle n'est donc pas entièrement maîtrisée par le locuteur.

En s'en tenant à ce qui relève des conventions, Austin aura refusé toute approche psychologisante. Searle en revanche va l'intégrer en plaçant l'intention et les circonstances de l'énonciation au cœur de la description des actes.

2.3. La force illocutoire et la direction d'ajustement entre monde et discours

Searle (1969, 1972 pour sa traduction française) reprend la théorie d'Austin en développant la distinction entre les actes de langage et les verbes qui les expriment. Il isole le contenu propositionnel (p) de la force illocutoire (F) tel que : F(p). Le contenu propositionnel est ici envisagé comme descriptiviste, se résumant à l'attribution d'un prédicat à un sujet. Il ne contient potentiellement aucune valeur illocutoire. L'objectif est plus d'analyser ce que produit un acte de langage que sa construction lexicale et syntagmatique. L'acte illocutoire est, dans cette perspective, défini comme « *les effets que les actes ont sur les actions, les pensées, les croyances des auditeurs* » (1972:62)

Pour chacun des actes qu'il répertorie, Searle cherche à déterminer « *the point (or purpose) of (the type of) act* » (1976:2). Pour y parvenir, il distingue ce point illocutoire (*illocutionary point*) de la force illocutoire (*illocutionary force*) qui résulte de ce point ainsi que d'autres éléments. Pour ce, deux critères prédominent, en plus de la détermination du point illocutoire :

- la direction d'ajustement entre le langage (*words*) et le monde (*world*) : « *to get the world to match the word* » (*world-to-word direction*) représentée par une flèche pointant vers le haut (↑) qui est notamment celle de la requête, du souhait ou de l'ordre, ou bien un ajustement « *to get the word to match the world* » (*word-to-world direction*) représentée par une flèche pointant vers le bas (↓), s'appliquant aux assertions, aux descriptions, aux explications (1976:3, repris 1982:44) ;
- les conditions de sincérité (*sincerity conditions*), étant entendu qu'elles sont considérées comme réunies. État psychologique du locuteur vis-à-vis du contenu de sa proposition, ce peut être, selon les actes de langage, le fait de croire en ses propos, d'avoir l'intention de réaliser ce à quoi il s'engage ou de désirer effectivement la réalisation du contenu propositionnel.

Pour Searle, la transgression de la correspondance entre l'état psychologique du locuteur et celui que lui prête son interlocuteur reviendrait à un échec de l'acte et à la réalisation d'un autre acte. Cette non-correspondance ne peut effectivement pas être explicitée par des énoncés du type *Je te promets mais je ne compte pas tenir cette promesse*. En re-

vanche, un locuteur accomplit effectivement une promesse s'il dit *je te promets*. Cet acte l'engage, et ce, qu'il ait intimement souhaité ou non réaliser sa promesse au moment de l'énonciation de l'acte.

2.4. Les conditions de réalisation de l'acte

Searle pose d'autres conditions (1969 et 1977:43-61), jugées par lui moins fondamentales, telles que la gradualité de la force (ou d'engagement) illocutoire et sa relation logique avec les propositions qui l'entourent dans le discours. Certaines nous semblent cependant importantes à noter pour l'examen de <patrimonialiser> :

- « *differences in the status or position of the speaker and hearer as these bear on the illocutionary force of the utterance* ». La force d'une même proposition peut varier selon la relation qui relie les interactants. Pour <patrimonialiser>, l'enjeu est de voir ce que modifie, quant à sa force illocutoire, le fait que l'acte de langage soit produit par l'État, une puissante fondation privée, une petite association locale ou un amateur relativement isolé ;

- « *differences in the way the utterance relates to the interests of the speaker and the hearer* ». Cette mise en garde trouve un écho dans la notion de conscience patrimoniale, fluctuante dans l'histoire et selon les communautés ;

- « *differences between those acts that require extra-linguistic institutions for their performance and those that do not* ». Cette condition, considérée comme universellement répartie par Austin, concerne un grand nombre d'actes illocutoires pour Searle, avec des énoncés tels que « *I declare war* ». Elle est proche de la condition concernant le statut des interactants dans l'interaction mais se réfère à des entités plus institutionnelles au sens premier du terme, qui impose au langage d'autres règles que celles du langage.

2.5. L'acte déclaratif dans la taxonomie searléenne des actes illocutoires

Searle (1976) revoit dans ce sens la taxonomie d'Austin pour une autre, construite à partir de critères sémantiques d'intention. Elle comporte cinq catégories d'actes illocutoires :

- les actes assertifs (*representatives*), qui affirment quelque chose sur le monde ;
- les actes directifs (*directives*), qui visent l'accomplissement d'une action ;
- les actes promissifs (*commissives*), qui engagent à l'accomplissement d'une action ;
- les actes expressifs (*expressives*), qui donnent des indications sur l'état mental du locuteur ;
- les actes déclaratifs (*declarations*).

Cette dernière catégorie a comme caractéristique que « *the successful performance of one of its members brings about the correspondance between the propositional content and reality* » (Searle, 1976:13).

L'acte de langage déclaratif a des spécificités :

- pour qu'elle puisse exercer sa force illocutoire, une déclaration doit être énoncée dans un monde dans lequel il existe une institution extralinguistique (l'Église, l'État, la propriété privée, la loi...) en lien avec cette déclaration et le locuteur doit détenir un statut particulier au sein de cette institution ;

- « *the performance of a declaration brings about a fit by its very successful performance* » (1979:18). Searle la représente donc par une bidirectionnalité d'ajustement du langage vers le monde et du monde vers les mots et en écartant la condition de sincérité, tel que : $D \updownarrow \emptyset (p)$; D indiquant « *le point illocutoire déclaratif* », \emptyset indiquant la condition de sincérité feinte et p , le contenu propositionnel.

Au sein des actes déclaratifs, les déclarations assertives représentatives (*representative declarations*) se distinguent par leur contexte d'utilisation et leur effet perlocutoire : « *In certain institutional situations, we not only ascertain the facts but we need an authority to lay down a decision as to what the facts are after the fact-finding procedure has been gone through* » (1985: 19). La puissance donnée à cette autorité ne garantit pas la vérité de ses déclarations (un juge peut déclarer un innocent coupable et en faire un coupable, qui pourtant reste « *réellement* » innocent) mais suppose une condition de sincérité (le juge croit réellement le condamné coupable). Elle peut être explicitée par des mots, des symboles ou d'autres dispositifs. Searle représente ce lien spécifique, tel que : $Dr \downarrow \updownarrow B(p)$; Dr indiquant le point illocutoire d'émission des actes assertifs avec la force d'une déclaration, la flèche \downarrow indiquant la direction d'ajustement des actes assertifs, la flèche \updownarrow indiquant la double direction d'ajustement des actes déclaratifs. La condition de sincérité ($B=belief$) est entendue comme acquise, et p représente le contenu propositionnel.

Par rapport à notre objet, la perspective pragmatique fournit des outils de lecture du mécanisme, dit de « *construction discursive* » en SHS, que représente la patrimonialisation. Elle formalise le poids du statut des interactants dans la réalisation de l'acte. En revanche, les théories des actes de langage analysent la force illocutoire séparément du contenu propositionnel sur lequel elle s'exerce.

L'approche plus globalisante de la SPA, qui postule une manifestation également linguistique de la valeur illocutoire et qui s'intéresse donc à l'ensemble des indices lexicaux, nous permet de compléter notre recherche. En effet, sa méthodologie d'analyse apporte une autre expression du réajustement que constitue l'acte.

Elle s'approche d'une visualisation de ce moment que constitue le réajustement, moment à la fois furtif de la stabilisation et créateur du cinétisme sémantique.

3. L'approche modale et argumentative des actes de langage de la SPA

Différents actes de langage ont fait l'objet de descriptions sémantiques et conceptuelles dans le cadre de la SPA (*avouer, s'excuser, menacer, remercier, insulter, etc.*). À notre connaissance, aucune étude n'a encore concerné d'acte déclaratif. Dans tous les cas, les actes de langage sont envisagés dans ce que Galatanu nomme la SIV. Celle-ci entend :

« a) d'une part les représentations sémantiques et conceptuelles des actes illocutoires, représentations porteuses, tout comme les significations des nominaux et des verbes qui les désignent, d'une strate nucléaire que nous avons postulé comme stable, mais également d'une charge culturelle, à travers une strate de stéréotypes linguistiques et culturels ;

b) d'autre part, les réalisateurs linguistiques des actes de langage, dont la mobilisation préférentielle est liée, selon nos hypothèses :

- à la représentation conceptuelle et sémantique, ancrée culturellement, de ces actes,

- à leur traitement dans le protocole de communication spécifique dans la culture dans laquelle ces actes sont performés » (Galatanu, 2012:60).

3.1. Approche modale de l'acte illocutoire

Dans cette logique de SIV, Galatanu propose une approche modale de la force illocutoire de l'acte de langage et de ses réalisateurs linguistiques. Ayant distingué le concept de modalité, de modalisation et de valeurs modales (2003), elle postule que « la notion qui peut rendre compte de la présence des valeurs dans le discours est celle de la modalisation discursive que nous pouvons brièvement définir comme l'inscription dans l'énoncé, par une marque linguistique (formes modales) de l'attitude (valeurs modales) du sujet communicant à l'égard du contenu propositionnel de son énoncé et de la fonction que cet énoncé est censé avoir dans l'interaction verbale dont il participe » (Galatanu, 2009:160). L'inscription systématique de valeurs modales signifie que des valeurs subjectives et intersubjectives influent sur l'ensemble des actes illocutoires et que celles-ci sont observables au travers de marqueurs illocutoires. Cette approche modale des actes illocutoires peut constituer un outil pour l'étude des réalisateurs linguistiques d'un acte.

Nous exploitons ici ce potentiel, étant convenu que nous nous inscrivons pour l'étude de l'acte <patrimonialiser> sur un champ de pratique, assimilable au sens de Bourdieu à une culture dans la mesure où il développe son propre réseau d'enjeux et d'intérêts.

Pour décrire cette prise en compte des modalités, nous développerons deux points spécifiques à la SPA : l'inscription des valeurs modales dès le noyau et une représentation qui, en reliant la valeur, l'intention illocutoire et l'effet perlocutoire facilite le repérage du réajustement que l'acte de langage produit dans le monde ou dans la langue, produisant par un mécanisme de contamination discursive, un cinétisme de la signification.

3.2. Inscription des valeurs modales dès le noyau

Par attitude (illocutoire), Galatanu désigne une intention interactive :

« La valeur centrale, qui forme le nœud supérieur de la hiérarchie d'attitudes impliquées dans l'acte illocutionnaire, est la valeur modale illocutionnaire (...) notée par les prédicats abstraits VOULOIR DIRE (...) Donc l'attitude illocutionnaire est une attitude volitive, c'est l'intention de l'énonciateur d'obtenir un effet illocutionnaire, afin de réaliser un acte de manipulation sur le destinataire (ORDONNER) ou de déterminer une acquisition épistémique chez le destinataire (AFFIRMER) ou encore d'instaurer un état social ou interpersonnel nouveau (PROMETTRE). Nous appelons intention illocutionnaire l'intention de chaque (sujet) énonciateur n de faire savoir, par la parole, de dire, de communiquer à son destinataire ce qu'il veut faire par son acte de langage : VOULOIR DIRE X, où X=l'intention de communication » (Galatanu, 1984:82-84, voir aussi 1998 in Cozma, Bellachhab, 2015).

Les éléments décrits ci-dessus comme centraux doivent donc être inscrits dans le noyau de signification de l'acte. Si ces valeurs peuvent être affectées par des données culturelles et donc instables, la signification n'en sera affectée qu'au niveau de la saillance de ces éléments. Étant entendu que différentes valeurs peuvent être activées en fonction des cultures et donc des enjeux que véhicule l'acte.

La représentation du N de l'acte est ainsi envisagée comme un croisement d'une conceptualisation issu d'un postulat empirique sur une force illocutoire pouvant s'exercer dans l'interaction et l'analyse sémantique du mot qui désigne cet

acte. Elle peut, sur un même plan, rendre compte des conditions psychiques et matériel d'emploi de l'acte, des intentions du locuteur et des effets perlocutoires attendus.

3.2.1. Vérification des hypothèses empiriques

Le bénéfice de cette association d'informations dans une même représentation réside pour beaucoup dans la conceptualisation des actes de langage eux-mêmes. Elle facilite en effet, la visualisation de :

- la force illocutoire d'un acte de langage indirect : nous avons vu que la saillance des valeurs modales peut varier d'une culture à l'autre. Cela peut être source de malentendus entre interlocuteurs. La formalisation permet de mesurer les parties effectivement stables de ces valeurs et d'identifier la localisation du malentendu ;
- de la visée perlocutoire et la direction d'ajustement du langage au monde ou du monde au langage. Sa détermination, peut, elle aussi, avoir un rôle de clarification sur la nature des actes repérés dans une énonciation. Tous n'ayant pas la même direction d'ajustement ;
- du moment du réajustement. L'acte de langage, d'une part, réalise ce qu'il dit qu'il réalise. Nous postulons, qu'il peut, d'autre part, dans le cas de <patrimonialiser> au moins, modifier les valeurs des éléments de son contenu propositionnel par un mécanisme de contamination discursive des valeurs de *patrimoine* sur celles des artefacts auquel il est associé.

Une formalisation de <patrimonialiser> intégrant les valeurs modales permet par conséquent d'identifier les zones de contamination possibles en vertu du protocole sémantique et d'identifier les transgressions possibles dans le discours. Nous pensons en effet que le moment du réajustement, qui est aussi celui du cinétisme, constitue un arrêt dans le processus de dé/reconstruction du sens.

3.2.2. Orientation dans l'identification des réalisateurs linguistiques des actes de langage

Pour Galatanu, la mobilisation préférentielle d'un réalisateur linguistique d'un acte de langage est liée à la représentation conceptuelle et sémantique, ancrée culturellement, de cet acte et à son traitement par le protocole de communication spécifique dans la culture dans laquelle cet acte est produit (Galatanu, 2012:61). La construction de cette représentation telle qu'expliquée ci-avant :

« permet d'expliquer l'apparition, en surface, de réalisateurs linguistiques spécifiques (Galatanu, Bellachhab, Cozma) et justifie la recherche de marques morphosyntaxiques ou lexicales dans le contenu propositionnel, marques qui fonctionnent comme des indices de l'acte réalisé, notamment de la visée perlocutoire canonique (Anquetil, 2013a, 2013b)[ou but illocutoire principal] dans le cas des actes de langage indirects » (Anquetil, 2015:264).

À chacune des valeurs qui participent à la réalisation de l'acte correspond potentiellement des unités énonciatives dans le discours. La représentation conceptuelle peut donc constituer un canevas pour les repérer. Dans une perspective argumentative, il peut aussi constituer le squelette autour duquel construire un discours dans une perspective de patrimonialisation, par exemple.

4. Le corpus

4.1. Des données élicitées

Cette recherche s'appuie sur des données produites à ses fins. Il s'agit d'une part, de 122 questionnaires sémantiques adressés pour moitié à un ensemble appelé grand public (GP), constitué de francophones n'ayant pas de relations professionnelles ou associatives avec le PC et pour moitié à des experts (E) du PC. Ce questionnaire a été conçu conformément aux usages des recherches menées dans le cadre de la SPA. Les données élicitées sont également constituées d'un recueil d'entretiens semi-directifs menés auprès de militants du PC en Loire-Atlantique. Le nombre d'informateurs mis à contribution pour cette recherche, soit 134 personnes, en fait une étude de cas.

4.2. Les discours patrimoniaux d'un éditeur du patrimoine culturel

A ces données, est associé un corpus numérique authentique, issu de la base de données de l'éditeur numérique Topic-Topos (désormais TT), alors accessible en ligne. L'entreprise s'inscrit dans la logique générale de transfert de l'édition papier vers le format numérique engagée par des institutions publiques ou des entreprises privées ou associatives. Elle est concernée, à ce titre, par les questionnements générés (Davallon, 1999 ; Fraysse, 2008) sur les conséquences du développement des supports de diffusion du patrimoine sur la représentation des objets inventoriés telles que l'ouverture des chercheurs à d'autres types d'objets, une « *hyperdocumentation* » (Chirrollet, 1998) et une modélisation active et interactive des connaissances. Le site exploite cependant peu les possibilités de relations intertextuelles et intersémio-

tiques rendues disponibles par le numérique³⁹. Le contenu en ligne est issu des éditions « papier » et des contributions d'internautes après validation par l'éditeur, responsable du contenu.

Un objet, pour devenir objet patrimonial, doit, selon TT, répondre à certains critères⁴⁰ :

- d'ancienneté : fixé à 40 ans par TT, ce critère est retenu conjointement à la valeur historique, par l'historien Aloïs Riegl (1903), pour le patrimoine monumental, indépendamment de la valeur esthétique ou artistique de l'objet. Cette durée excède légèrement celle fixée par le ministère de la culture pour l'Inventaire général du PC : « *L'intervalle d'une génération, soit une trentaine d'années avant le présent, apporte dans la grande majorité des cas, le recul nécessaire pour mieux juger de l'intérêt des productions récentes* »⁴¹ ;

- de rareté ou de typicalité : également classique dans les entreprises d'inventaire, ce critère rejoint la notion de *typicum*, « *les individus qui représentent le mieux les groupes* » et d'*unicum*, « *ceux, qui, par leur rareté au sein de l'aire d'étude, n'entrent dans aucun groupe* »⁴² ;

- de documentation : TT est construit comme un site contributif, c'est-à-dire que l'apport des objets référencés et des informations qui leur sont jointes est considéré comme devant évoluer après la reconnaissance de leur valeur patrimoniale (reconnaissance faite par son introduction dans la base). Cependant, le manque total de documentation peut être un anti-critère à l'intégration d'un objet.

- TT ne retient pas en revanche de façon catégorique le critère d'authenticité, qui distingue le vrai du faux (ce qui a été conçu pour se faire passer pour vrai), qui concerne essentiellement les objets mobiliers, tableaux en particulier, peu présents dans la base de données et l'original de la copie. Selon le cahier des charges, une reproduction d'un objet disparu peut, dans certains cas, être assortie d'une valeur patrimoniale dans la mesure où elle contribue à construire des liens entre ce qui constitue le passé et le présent d'un territoire. Cette prise de position rejoint les approches institutionnelles :

« *À la logique exclusive de l'historien d'art, qui tend à éliminer tout ce qui n'est pas œuvre originale, l'inventaire substitue la logique inclusive du scientifique qui, en faisant varier ses critères d'intérêt, peut intégrer dans son corpus des éléments moins "purs". Autant dire que la valeur d'authenticité, même si elle demeure primordiale, n'y est pas aussi absolue que dans l'approche traditionnelle, plus esthète des monuments historiques* »⁴³.

La question de la « *dénaturation* » d'un objet, c'est-à-dire ce qui n'est pas conforme à l'état d'origine en raison non d'une dégradation naturelle mais d'une intervention humaine concernant en premier lieu l'architecture, peut se poser régulièrement dans l'exploration territoriale de TT, dans le référencement des longères en Bretagne, par exemple.

Notons que les critères exclusifs retenus par TT ne sont pas en contradiction avec ceux retenus par les institutions du patrimoine (du type Inventaire).

5. Les approches théoriques de l'artefact

Pour désigner les objets du PC, c'est-à-dire des éléments de notre environnement investis de valeurs patrimoniales par une communauté, nous avons choisi d'employer le mot « *artefact* ». Présent dans de multiples champs scientifiques et au-delà, il porte invariablement en lui la propriété d'artificialité. Perturbatrice en sciences naturelles, cette artificialité est, en anthropologie et en ethnologie puis par extension en sociologie, ce qui nous intéresse aussi ici : elle est ce qui relie l'artefact à l'homme.

Ce lien au sujet implique la notion d'intentionnalité :

« *Tout artefact est un produit de l'activité humaine d'un être vivant, qui exprime ainsi et de façon particulièrement évidente l'une des propriétés fondamentales qui caractérisent tous les êtres vivants sans exception : celle d'être doué d'un projet qu'à la fois ils représentent dans leur structure et accomplissent par leur performance (Monod, le Hasard et la nécessité : 25)* » (GR, 2001:814).

Défini dans ce sens par Hilpinen, (2011, [en ligne]) comme « *an object that has been intentionally made and produced for a certain purpose* », il s'inscrit dans notre représentation du monde et du langage.

³⁹ Quand par exemple, « *des relations intertextuelles et intersémiotiques nombreuses s'établissent entre vidéos d'interview, traitement écrit, restitution partielle d'échanges médiatiques, éventuellement associés à des images, et réactions citoyennes au sein d'un espace échappant à la linéarité et relevant d'une interdiscursivité numérique* » (Garric, Longhi, 2014 [en ligne]).

⁴⁰ Établis ici à partir de l'observation du site internet www.topic-topos.com et des discussions préparatoires avec Topic-Topos.

⁴¹ ⁴² Principes, méthodes et conduites de l'inventaire général du patrimoine culturel. Disponible sur : www.culture.gouv.fr/culture/inventai/presentation/normes/livretPMC/livretPMC_2007.pdf [consulté le 14 mars 2017].

⁴³ Principes, méthodes et conduites de l'inventaire général du patrimoine culturel. Disponible sur : www.culture.gouv.fr/culture/inventai/presentation/normes/livretPMC/livretPMC_2007.pdf [consulté le 14 mars 2017].

Pour éviter une appréhension discordante de l'artefact par rapport à d'autres, privilégiées en SHS, nous nous appuyons sur les travaux d'Hilpinen, philosophe, sur une ontologie de l'artefact et sur la synthèse de l'historien Mathieu sur l'objet et ses contextes (1987). Ces apports confirment, selon nous, la possibilité de recourir au modèle de la grammaire casuelle de Fillmore et Anderson pour représenter l'artefact.

5.1. Approche philosophique (conceptuelle) de Hilpinen

À partir de la distinction d'Aristote entre ce qui existe par nature et ce dont l'existence a d'autres causes, Hilpinen (2011 [en ligne]) définit un certain nombre de critères qui devraient selon lui apparaître dans une ontologie de l'artefact. Pour les déterminer, il le décrit en termes de CNS : « *An object is an artifact if and only if it has an author* ». Cet auteur peut être individuel ou collectif et comme dans sa formalisation antique, animal ou humain. Il peut être :

- un produit brut non modifié par un être vivant mais utilisé à une autre fin que sa destination initiale (une pierre utilisée pour frapper) ; issu d'un objet déjà transformé (ex : la table issue de la planche issue de l'arbre, éventuellement planté, ou la chapelle construite avec des pierres initialement taillées pour un château en ruine), de la séparation ou de la réorganisation d'artefacts ; l'objet produit ou une production « collatérale », sous-produit de la production principale (ex : les éclats de pierre laissés sur le chantier de l'église) ;

- un être singulier (nous dirons un nom propre, type *Église x*), un type d'objet ayant plusieurs instances (nous dirons un nom commun, *église*) ou un objet abstrait (qui se manifeste, selon nous, toujours à travers un élément singulier) ;

- un objet doté d'une fonction initiale « *intended proper functions* » (Rudder Baker 2008:3 repris par Hilpinen, 2011) éventuellement différent de son usage effectif (« *use* »).

- « *The existence of some of the properties of an artifact depends on an author's intention to make an object of certain kind* ». Cette dépendance peut être caractérisée en termes de degré. Le modèle de la distinction faite au XIII^e s. entre le copiste (degré minimal d'auteur), le compilateur, le commentateur et l'auteur d'un livre repris par Hilpinen pour illustrer ce point peut être, à notre sens, étendu aux différents acteurs initiateurs d'un artefact : la chapelle recommandée comme concept, voulue par la communauté locale des catholiques comme instance, initiée à ce titre par une veuve mécène⁴⁴, dessinée par un maître d'ouvrage, construit par des artisans comme être singulier, etc.

- L'artefact est à ce titre une « *creation of the mind* » (Thomasson 2007:52 repris par Hilpinen, 2011). Cette création vaut pour l'usage initial et ses réappropriations successives ;

- il doit être décrit par ce qui le distingue des autres ;

- l'évaluation de l'artefact : « *An object is an artifact made by an author only if it satisfies some sort of description included in the author's productive intention* » (« *success condition* ») et reconnue par l'auteur (« *acceptance condition* »).

Cet inventaire relève l'hétérogénéité des points de vue possibles pour appréhender l'artefact au sens social du terme. Il souligne la saillance des catégories *agent* et *intention* et d'un élément relevant de l'*existence de l'objet* dans un temps long impliquant des transformations possibles de forme et de destination.

5.2. Approche interdisciplinaire de l'artefact

Pour explorer les systèmes de description et de catégorisation de l'artefact, nous nous appuyons également sur une synthèse de Mathieu (1987), ancienne mais pertinente par rapport à nos questionnements, destinée à montrer la complémentarité entre différentes disciplines. Celle-ci se situe dans une perspective muséographique. Elle s'attache par conséquent à « *l'identification, à la raison d'être et aux contextes de signification de l'objet prenant en compte aussi bien la matière et les formes, que les fonctions, les usages et les valeurs évocatrices comme signes ou symboles* » (Mathieu, 1987:8). Ici, trois particularités font consensus :

(i) « *l'objet, même unique, est une forme de réalités matérielles et immatérielles multiples qu'il porte en lui-même* »,

(ii) « *l'existence d'un objet procède d'une situation de relation entre un producteur et un propriétaire* »,

(iii) « *il a un fonction concrète ou symbolique et s'inscrit dans de multiples contextes de significations interreliés et souvent interdépendants* »

Un outil (objet usuel) est le fruit d'une élaboration à plusieurs degrés (Duby repris par Mathieu, 1987:9). Il peut, par exemple, être observé selon ses aspects visibles (Panofski, 1967), selon ses aspects techniques (Bromberger, 1979),

⁴⁴ On notera que dans les descriptions, pour *chapelle*, dans notre corpus, le nom du mécène est plus souvent retenu que celui du maître d'ouvrage, par exemple.

selon ce qu'il dit de la sociologie du travail. Il peut être interrogé par rapport à ses pouvoirs évocateurs : « *De quels rôles, de quels pouvoirs et de quelle valeurs l'objet est investi ?* » (Leroi-Gourhan, Lévi-Strauss, 1955) ; en rapport avec ce qu'il dit de la morale, de l'esthétique (Moles, 1969). Les objets peuvent être classés selon leur appartenance à une (ou des) « *famille(s) d'objets* », (Rivière et Tardieu, 1953), des « *assemblage(s)* » (Gardin, 1979) ou des « *ensemble(s)* » pour reprendre le terme de Baudrillard. Cette approche systémique autorise alors des classifications « *basées sur des notions d'espèces, de variétés, de genres, des styles, d'époques* » (Mathieu, 1987:9)

La différenciation entre objet unique et famille d'objets a conduit à des classifications qui distinguent l'objet en soi (ses significations intrinsèques) et ses contextes (ses significations extrinsèques). Ce lien au contexte a, selon Mathieu, « *favorisé l'élaboration d'approches transdisciplinaires comme le fonctionnalisme, la sémiologie ou la contextualité* », chacune ayant selon lui apporté davantage à la connaissance de l'objet qu'à son intelligibilité. L'approche fonctionnaliste de l'objet consiste à le traiter :

« sous l'angle des relations qu'il entretient, dans la synchronie, avec d'autres faits sociaux, à l'intérieur d'un ensemble qu'il n'est pas épistémologiquement nécessaire de penser comme entièrement structuré (...). La notion de fonction renvoie seulement à l'idée d'interdépendance relative entre les faits (...) Elle n'est pas pourvue d'un statut explicatif au sens strict mais au sens heuristique du terme » (Bonté & Izard, 2010:286).

Elle implique aussi de moins s'intéresser à l'objet qu'aux relations dans lesquelles il est enchevêtré. Et ce, afin de mettre au jour les valeurs idéologiques et symboliques qu'il véhicule. « *Au total, l'objet fait partie d'un système qui se transforme continuellement selon les changements de l'environnement matériel et culturel dans lequel il se trouve. Il présente des facettes multiples non moins significatives l'une que l'autre* » (2010:286). Sa contextualité permet de l'observer en même temps à travers différents contextes (économiques, sociétaux, artistiques...). Pour Mathieu, les différents positionnements ont en commun de rechercher de quoi l'objet est représentatif et quelles portions de la mémoire collective son contexte peut éclairer davantage. Dans ces focus faits sur les aspects immatériels de l'objet matériel de Glassie, Moles ou Baudrillard, etc., celui du sociologue, qui porte sur les objets de la société contemporaine trouve des échos pour les objets du patrimoine. En effet, au-delà des besoins fonctionnels pour la satisfaction desquels ils sont produits, puis utilisés, sont construits « *des processus par lesquels les gens entrent en relation avec eux et la systématique des conduites et des relations qui en résulte* » (Baudrillard, 1968:10). Dans son inventaire systémique des objets, Baudrillard isole ainsi, par exemple, « *l'objet marginal – l'objet ancien* » (pas spécifiquement patrimonial), qui « *n'a plus d'incidence pratique (...), est là uniquement pour signifier (...) Cet objet signifie le temps (...) les signes ou les indices culturels du sens* » (1968 :104-105).

Il engendre ainsi « *un discours qui projette des perceptions qui n'ont pas moins de réalités et de sens que les pièces elles-mêmes. Au total, l'objet fait partie d'un système qui se transforme continuellement selon les changements de l'environnement matériel et culturel dans lequel il se trouve* » (Mathieu, 1987:10). L'observateur peut adopter différents niveaux de lecture de l'objet, selon son intérêt et donc son statut (chercheur, conservateur...). Il propose aussi une démarche, qui :

« place au sommet de la pyramide l'objet à étudier dont il fournit les caractéristiques.[Elle] englobe ensuite dans le même ensemble le ou les producteurs et le ou les propriétaires, qui sont la cause directe de l'existence de l'objet. Ces trois sphères rendent compte en somme de l'histoire et de la vie de l'objet. Elles reposent sur quatre piliers qui leur servent d'assises et justifient indirectement l'existence de l'objet. Ces assises, inter-reliées, procèdent de choix simples, d'éléments primordiaux : temps, espace, société, culture» (Mathieu, 1987 :12)

Dans une perspective opérationnelle, des contenus détaillés peuvent être prévus, afin d'insérer chacun d'entre eux dans une taxonomie d'artefacts : l'objet et ses caractéristiques et l'histoire des objets relativement aux producteurs et aux propriétaires. Mathieu propose des « *rubriques* » (sources d'inspiration, type d'outillage, clientèle...), complétées par des contextes de signification (espaces, temps et milieux sociaux). Ils intègrent chacun une petite dizaine de sous-catégories. Non-exhaustives, celles-ci mettent l'objet en perspective mais augmentent la complexité de sa description.

5.3. La Grammaire des cas

L'approche conceptuelle de l'artefact dans une dimension fonctionnelle, prenant en compte sa mise en relation avec son initiateur/bénéficiaire ainsi que des éléments spatio-temporels, peut être construite grâce au recours à la théorie de la Grammaire des cas (Fillmore, 1968, 1975). Proposée dans le cadre d'une sémantique générative afin de repérer les différentes expressions linguistiques d'une même fonction syntaxique, elle apporte en effet un nouvel ordre de concepts grammaticaux théoriquement à même de décrire tout type d'action à travers ce qui la génère en amont et ses objectifs ou résultats en aval.

Dans une phrase simple, « *un noyau propositionnel [est] constitué d'un « prédicateur » (verbe adjectif ou nom) relié avec une ou plusieurs entités dont chacune est liée au prédicateur par une des fonctions séman-*

tiques connues sous le nom de cas profond. Les cas identifient les rôles que les entités assument dans la prédication » (Fillmore, 1975:66). Les rôles sémantiques sont définis tels que puissent figurer (Fillmore, 1971:70-71) :

- *l'agent*, pour le cas de l'instigateur de l'événement identifié par le verbe ;
- *l'expérienceur*⁴⁵, pour le cas de la cause immédiate de l'événement identifié pour les verbes d'événement psychologique ou d'état mental ;
- *l'instrument*, pour le cas de la cause immédiate d'un événement ou s'il s'agit d'un prédicateur psychologique, le cas du stimulus, de la chose à laquelle on réagit ;
- *l'objet* : pour le cas de l'entité qui subit le déplacement ou le changement⁴⁶ identifié par le verbe ;
- *la source* : pour le cas de la cause immédiate de l'événement identifié par le verbe marquant un transfert ou déplacement de quelque chose vers une personne. Il indique des lieux, des états ou des moments antérieurs à une action ou à un changement ;
- *le but* : pour le cas de la cause immédiate de l'événement identifié par les verbes marquant un transfert ou déplacement de quelque chose vers une personne. Il indique l'état ultérieur ou le résultat final (autrefois indiqué par le factitif) d'une action ou d'un changement ;
- *le lieu* (le locatif) : le cas du lieu ou de l'orientation spatiale de l'événement identifié par le verbe ;
- *le temps* : le cas du temps ou de l'orientation temporelle de l'événement identifié par le verbe ;

Cette structuration est posée comme hiérarchique dans la chaîne parlée. Le cas étant situé en tête de la série occupe la fonction de sujet de la phrase. Le cas du bénéficiaire est rejeté par Fillmore parce qu'il concerne des « *phrases à agent et seulement quand le rôle de l'agent est perçu comme volontaire et délibéré* » (Fillmore, 1975:78). Il ne vise pas la catégorisation des actes intentionnels. Or l'artefact est, du point de vue que nous adoptons, un acte intentionnel.

Nous retenons par conséquent pour notre description les catégories :

- *agent*, la catégorie de celui qui a l'intention de produire un objet O pour faire P (instigateur et bénéficiaire) ;
- *bénéficiaire*, la catégorie de celui qui est la cause immédiate de l'intention de produire O
- *instrument*, le moyen et la force sont les catégories de ce qui est mis en œuvre pour accomplir l'action de produire O : instrument correspond plus spécifiquement aux techniques de production, moyen, aux principes de production et force, aux constructeurs (corps de métiers) ;
- *matière*, la catégorie des matériaux avec lesquels produire P ;
- *lieu* ;
- *temps*.

Adaptés dans le cadre de la SPA, les enchaînements se font ensuite en vertu d'un lien argumentatif vectoriel. Avec X agent et O artefact, on peut donc prévoir la représentation sémantique suivante :

Document 5 : Représentation sémantique de l'artefact à partir des rôles prévus pour décrire une action par la Grammaire des cas de Fillmore et dans la perspective de la SPA

*(Agent) X a l'intention de produire Artefact (O) pour que X puisse faire P
dans l'espace et dans le temps*

DC

X se sert de I (instrument)/M (moyen)/F (force) pour faire P

DC

X utilise Ma (matière)

DC

X produit O qui a une forme, une matière, une structure particulière (avec telle(s) spécificité(s))

DC

Résultat : O sert à X pour faire P ou P'

ET

O existe dans le Temps et l'Espace

DC

O peut subir des transformations (vie de l'objet)

Légende : P=projet (intention); P'=projet autre (que l'intention initiale)

Ces différents cas permettent de définir l'objet par un agent ayant une intention à un moment donné dans un espace donné de produire un objet pour agir sur une matière permettant à un bénéficiaire d'obtenir le résultat qu'il souhaite. Cette représentation de l'artefact l'identifie de manière référentielle et linguistique puisque qu'elle inclut des éléments relatifs à la matérialité physique de l'objet et à ses propriétés sémantiques. Cette représentation semble par ailleurs cohérente

⁴⁵ Qui se substitue avec le but au cas du datif (1968), cas de l'élément animé affecté par l'événement identifié par le verbe.

⁴⁶ Considéré comme un « *fourre-tout* » par Fillmore (1975:70).

avec le lien posé par la SPA (2006:95) et la deuxième théorie des Actes de langage entre action humaine et intentionnalité, tel que définie par Searle (1983:102-139)

Le sens de l'artefact est à appréhender dans son contexte. Si on le considère comme objet du patrimoine, c'est ce contexte plus que les propriétés intrinsèques de l'objet qu'il désigne qui produisent (et donc expliquent) sa valeur. Selon les catégories utilisées pour le décrire, la visée argumentative de cette description va par conséquent varier. Créée dans la perspective de mettre au jour les mécanismes de dé/reconstruction discursifs de la signification lexicale, la SPA devrait permettre de distinguer ce qui relève de ses propriétés intrinsèques ou du contexte de la patrimonialisation et du patrimoine. Et de s'interroger sur les effets que le second peut produire sur le premier. Son association à la théorie des Actes de langage de Searle permet de replacer cette reconstruction dans des thématiques qui font débat actuellement dans le champ patrimonial.

Dans les deux prochains chapitres, cette articulation permettra :

- dans le chapitre 3, de décrire la construction discursive de la représentation du mot *patrimoine* et d'artefacts du PC ;
- dans le chapitre 4, de proposer celle de *patrimonialiser/patrimonialisation*. Et ce, avec en ligne de mire de construire une ontologie, qui, tout en tenant compte des différentes structurations qui l'ont précédé, parvienne à s'adapter au projet d'un éditeur du patrimoine en particulier et des associations militantes en général.

Chapitre III

Analyse sémantico-discursive de patrimoine

Ce chapitre 3 porte sur l'analyse du mot *patrimoine*, et plus particulièrement *patrimoine culturel* et sur le potentiel de contamination discursive de la notion qu'il véhicule sur des artefacts convoqués en contexte patrimonial. Il a pour ambition de déterminer un système de valeurs possiblement associé à la collocation. Il entend aussi mettre au jour les mécanismes de contamination discursive à l'œuvre lors de ce processus.

Dans cette troisième partie, il s'agit donc :

- de décrire la signification de *patrimoine* et de ses différentes acceptions dans la perspective de la SPA, c'est-à-dire en l'envisageant comme un processus « *toujours recommencé* » de « *révision* » de l'univers « *référentiel* » que le discours propose dans et par ces actes langagiers (Galatanu, 2012). Et ce, dans la perspective de rendre compte de son potentiel argumentatif et axiologique. Cette description doit montrer l'ancrage dénotatif du mot tout en prenant en compte l'ancrage culturel de son cinétisme dans le discours ;
- d'éprouver ce potentiel sur des objets décrits en contexte patrimonial, c'est-à-dire de décrire les mécanismes de contamination discursive de *patrimoine culturel* sur des artefacts qu'il désigne, et de repérer le degré de cette contamination sur la signification des objets dans cet autre contexte.

L'analyse de *patrimoine* s'inscrit ici, dans un premier temps, dans une démarche sémasiologique dans la mesure où c'est à partir de l'analyse du mot *patrimoine* que se dessine la représentation de la notion de « patrimoine ». C'est ensuite cette représentation qui nous permettra de repérer ses réalisations dans le discours.

Par la description de la signification du *patrimoine*, nous visons la triple articulation de :

- la représentation sémantique du mot *patrimoine* ;
- la représentation conceptuelle de la notion de patrimoine ;
- pour le PC, la représentation sémantico-discursive de *patrimoine* telle qu'elle se dessine dans des discours sollicités d'usagers et d'experts (et faiseurs) de ce patrimoine.

Pour Galatanu (2008:3),

« la représentation sémantique rend compte :

- de la dimension descriptive de la signification, permettant de stabiliser le monde par la modélisation langagière ;
- de la partie « stable » de la signification et de la partie évolutive, que le discours proposé charge et/ou décharge de valeurs ;
- du statut d'ensemble ouvert des éléments de signification évolutifs, les stéréotypes ;
- du potentiel discursif (argumentatif) de la signification lexicale ;
- du potentiel cinétique du dispositif noyau-stéréotypes »

Pour Bellachhab (2015),

« [la] reconstruction en termes de noyau, de stéréotypes et de possibles argumentatifs mobilisables dans le discours (...) [sert] à plusieurs niveaux :

- d'abord, à déterminer la partie la plus saillante de la représentation sémantique de par son ancrage relatif et sa forte - si ce n'est absolue - probabilité d'activation dans le contexte de l'expression qu'elle spécifie. Cette partie correspondant au noyau, le profil par défaut de la base sémantico-conceptuelle propre à un mot ;
- à spécifier les représentations durablement associées aux éléments du noyau, à savoir les stéréotypes. Ceux-ci bénéficient d'une moindre saillance⁴⁷ par rapport à la prééminence des éléments nucléaires. Par ailleurs, cette saillance des éléments stéréotypiques est sans doute variable de par le degré d'enracinement de chaque stéréotype dans une communauté linguistique donnée ;
- de prévoir la probabilité d'activation (Géraut 2010) du potentiel argumentatif (possibles argumentatifs) dans le discours sous formes de déploiements argumentatifs à partir des associations les plus saillantes (les plus probables à être activées) entre les éléments nucléaires et les éléments stéréotypiques ».

⁴⁷ Le *profilage* (notion empruntée à la grammaire cognitive de Langacker 1987) et l'*énucléation* (Bellachhab 2012) renvoient à deux processus cognitifs de dissymétrie de saillance au sein la représentation sémantico-conceptuelle. Le premier permet à un ou plusieurs traits de la représentation sémantique de gagner en saillance vis-à-vis d'autres traits, tandis que le second provoque une perte de saillance (Galatanu, Bellachhab, 2012).

Bellachhab, au regard de la distinction établie par Crane (1995) et Atlas (1989) entre l'opération cognitive que représente la construction d'une phrase et celle de la pensée qui en est à l'origine, propose une distinction entre représentation sémantique et représentation conceptuelle. Il conserve néanmoins un lien déterminant entre les deux : « *Dans cette optique, la représentation sémantique sous-spécifie le contenu déterminé par la représentation conceptuelle. La représentation conceptuelle, quant à elle, restreint la portée des spécifications déterminant la représentation sémantique* » (2009:86).

La notion de *saillance*, entendue au sens de Langacker, et la tentative de distinguer la représentation sémantique (que nous attribuons au mot) et la représentation conceptuelle (que nous attribuons à la notion) nous semblent faciliter la perception de la nature dynamique de la signification et de l'interaction entre signification et sens telle que postulée par la SPA. Postulat qui constitue une des richesses du modèle mais aussi une des difficultés de sa restitution par écrit.

La représentation sémantico-discursive rend compte d'un phénomène externe à la langue puisqu'il concerne le co-texte et le contexte de convocation d'un mot dans le discours. Son étude s'appuie, dans le schéma traditionnel d'investigation en SPA, sur deux corpus :

- un corpus de données constituées des énoncés définitionnels lexicographiques et des exemples proposés par les dictionnaires, appréhendés comme des informateurs fiables de ce qui est censé être stabilisé dans une communauté linguistique ;

- un corpus de données constituées de façon expérimentale à partir du protocole SPA ayant pour objectif, d'une part, de faire apparaître les stéréotypes linguistiques, portés par le mot *patrimoine*, et d'autre part, à ce que soient élicités des « usages » de formes linguistiques.

La représentation discursive⁴⁸, enfin, rend compte de la signification mobilisée dans et par l'acte discursif, considéré comme un point de vue observationnel. Elle prend également en charge l'information pragmatique dans la mesure où en plus d'être considéré comme une « *voie d'accès privilégié aux représentations et systèmes de valeurs* », le discours est identifié comme « *force agissante sur ces représentations et systèmes de valeurs* » (2009 :51), entre autres.

Dans une première sous-partie, nous proposons une formalisation de *patrimoine* et des principales unités sémantiques et/ou lexicales formées à partir de *patrimoine* pour nous intéresser plus spécifiquement à *patrimoine culturel*, avec comme fil directeur la recherche des propriétés communes ou spécifiques à ces différentes acceptions.

Dans une deuxième sous-partie, nous restituons l'analyse de la construction discursive de *patrimoine culturel*. Celle-ci s'appuie sur une réflexion métacognitive de deux groupes d'utilisateurs de ce patrimoine sur les représentations qu'ils ont construites. Cette enquête permet la verbalisation de la relativité de l'ancrage dénotatif de *patrimoine culturel* dans une même communauté linguistique.

Enfin, dans une troisième sous-partie, le potentiel argumentatif de *patrimoine culturel* est mis à l'épreuve sur deux mots, *église* et *hôpital*, sur la base d'un corpus extrait de la base de données de TT.

Cette étape revêt deux objectifs : l'évaluation de l'ampleur du processus et l'identification des propriétés sémantiques concernées. Elle introduit l'enjeu du chapitre 4, qui postule <patrimonialiser> comme acte de langage et explore des possibilités de sa réussite dans le discours et dans la société.

1. Les composants sémantiques lexicaux de *patrimoine* et des principales unités lexicales comprenant *patrimoine*

1.1. Les composants sémantiques de *patrimoine*

Pour extraire le noyau de *patrimoine*, nous nous appuyons sur le discours lexicographique des dictionnaires préalablement cités. À partir de ces définitions et des exemples d'emploi du mot, nous proposons de représenter le dispositif signifiant du mot *patrimoine* sous la forme d'un tableau dont la lecture est à la fois verticale et horizontale.

La première colonne restitue le *Noyau (N)*, les propriétés essentielles du mot, c'est-à-dire celles qui, très stables dans les définitions lexicographiques, fondent son « *identité* » (Galatanu, 2011c). Chaque ligne ou propriété est reliée à celle d'en-dessous par les connecteurs *donc* (DC) ou *pourtant* (PT) qui matérialisent l'enchaînement argumentatif de la signification lexicale. Conformément à la conceptualisation du lien argumentatif qui fonde la Théorie de l'Argumentation dans la Langue (Anscombe & Ducrot, 1983 ; Ducrot, 2001) ou la Théorie des Blocs Sémantiques (Carel, 2001), la première représentation constitue un argument pour la seconde (et donc la contraint). La seconde colonne restitue *les Stéréotypes (Sts)*, « *ensemble ouvert et moins stable d'associations des éléments de N avec d'autres représentations* » (Galatanu, 2008a). Cet ensemble constitue une liste non-exhaustive et valide pour une communauté linguistique, ici la communauté

48 Éprouvée également sur des corpus discursifs authentiques.

française, dont la construction commune du sens est rendue par les dictionnaires. Il est organisé en deux sous- groupes. Le premier chiffre indique les représentations les plus intuitives avec les éléments de N. Le second décline d'autres représentations associées à *n* de façon stable. La troisième et dernière colonne rend compte d'un certain nombre de PA de *patrimoine*, chacun étant entendu comme une « séquence discursive, dans des blocs signifiants à statut argumentatif, extérieurs à la signification du mot, l'association du mot avec un élément de son stéréotype ». Ces PA indiquent un potentiel déjà prédictible des DA dans la parole. Selon Galatanu, la première propriété, est, d'une part, inaliénable et, d'autre part, la prémisse des autres propriétés également inaliénables qui en découlent.

Document 6 : Représentation de la signification lexicale de *patrimoine*

Noyau	Stéréotypes	Possibles Argumentatifs
bien / possession	propriété (ou él. de la classe prop.) droit maîtrise usage	patrimoine dc propriété P dc droit P dc maîtrise P dc usage
DC	bénéfice	P dc bénéfice
Transmission	communauté diffusion partage(vie, valeurs, règles) valorisation durée (postérité) conservation maintien pas de destruction préservation garantie sauvegarde	P dc communauté P dc diffusion P dc partage P dc valorisation P dc durée P dc conservation P dc maintien P dc pas de destruction P dc préservation P dc garantie P dc sauvegarde
DC	honte/douleur si perte	P dc honte/douleur si perte
Héritage	lien famille racine croissance contrainte histoire connaissance témoignage construction récit richesse importance	P dc lien P dc famille P dc racine P dc croissance P dc contrainte P dc histoire P dc connaissance P dc témoignage P dc construction P dc récit P dc richesse P dc importance

Les éléments de N et de Sts sont restitués par des mots retenus essentiellement pour leur fréquence dans les définitions, avec quelques pondérations :

- *bien* comme « chose matérielle susceptible d'appropriation, et de tout droit faisant partie du patrimoine » (PR, 1977) a été préféré, quoi que se limitant théoriquement aux objets matériels, à *propriété* qui renvoie également à cette faculté, envisagée en termes de droit, et donc exclusif et absolu, mais ne permet pas de glissement du personnel vers le collectif ;
- *transmission* est un mot polysémique dont deux des acceptions sont « le fait de laisser à ses descendants, à sa postérité » et « l'action de faire connaître » (PR). Inscrit dans le N, il porte potentiellement les dimensions exclusives du *patrimoine* ;
- *postérité* est ici entendu comme « une suite de personnes de même descendance » (PR) ;
- *héritage*, « patrimoine laissé par une personne décédée et transmis par succession » (PR) introduit la potentialité d'une stabilité du patrimoine indépendante de celle de son détenteur.

Les constituants sémantiques de *patrimoine*, entendu en dehors de toute association à un champ de pratique spécifique, oriente sa réception vers son acception individuelle et financière, plutôt que vers celle, plus collective, du PC, construite par extension et anaphore.

Chaque unité est reliée à la suivante par un lien argumentatif, dans un ordre qui détermine la spécificité sémantique du lexème décrit (Galatanu, 2007, 2009 à partir de RSL2 en 2003). C'est l'ensemble des unités, inscrit dans cet ordre, qui forme un « bloc » argumentatif.

La construction *bien DC transmission DC héritage* n'est donc pas équivalente, dans le sens où elle ne décrirait pas le même lexème, que *héritage DC bien DC transmission*. Les trois éléments ne peuvent donc, en théorie, pas être représentés de façon circulaire. Pourtant, le lien sémantique entre *héritage*, « *patrimoine transmis* » et *transmission* rend *a priori* possible cette représentation.

Une des originalités du modèle est de placer, au cœur de la description sémantique, la modalité, définie comme « *l'inscription dans l'énoncé, par une marque (forme) linguistique, de l'attitude du sujet parlant (communiquant) à l'égard du contenu de cet énoncé et à l'égard de la fonction qu'il est censé avoir dans l'interaction verbale dont il participe* ». Ainsi défini, le champ de la modalisation :

« *peut être abordé en termes de fonctions discursives que la mobilisation de certaines formes modales (entités linguistiques) et la convocation de certaines valeurs modales (prise de position du sujet parlant), par ces formes modales, rendent possible (...) cette approche de la modalisation du discours, repérable dans le texte au travers des entités linguistiques qui convoquent, de par leurs significations, les attitudes du sujet parlant (...)* » (Galatanu, 2000a:82).

Dans le modèle SPA, elle apparaît déjà, au niveau lexical, dans le N de la signification par deux aspects :

- la catégorisation du mot en termes de valeurs modales ;
- les prédicats modaux ;

Les deux dimensions ont une correspondance, comme par exemple : *déontique <obligatoire>* → *devoir + proposition*. Elle acquiert, dans cette perspective, une valeur sémantique.

La catégorisation de *patrimoine* en termes de valeurs modales peut être proposée ainsi :

Valeurs

type grammatical	zone modale	valeur axiologique
nom	pragmatique éthique/morale affective/hédonique esthétique	monovalent positif ⁴⁹

La dernière colonne rend compte des valeurs inscrites dans le mot, et donc, d'une part, de la zone modale (dont axiologique) dans laquelle il se trouve et, d'autre part, de l'orientation qu'il induit, qui s'exprime dans une logique binaire (positif/négatif).

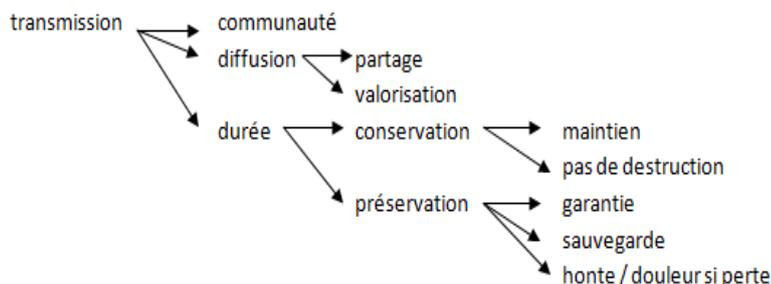
Document 7 : Noyau de la représentation de la signification lexicale de patrimoine prenant en compte la modalité

X posséder (propriété formelle ou virtuelle) O
ET
X penser O valeur positive
DC
X devoir transmettre O
DC
X transmettre O à Y
DC
X devoir hériter de O

La représentation du noyau de *patrimoine* comprend ici cinq enchaînements argumentatifs et une modalité déontique <devoir>, plutôt objectivante. Les entités linguistiques modales contraignent l'enchaînement des unités sémantiques, et donc, aussi, des entités modales, et ce, en fonction du contexte ainsi que de déterminants culturels. Nous avons vu que l'ordre des enchaînements argumentatifs était individualisant dans la description lexicale. Cette singularité s'exprime-t-elle également au niveau de l'association vectorielle entre 1) les éléments du noyau et 2) les éléments du noyau avec leurs stéréotypes ? Autrement dit, le lien *n (N) DC sts (STS)* est-il immuable ?

Pour *patrimoine*, le trait de catégorisation *transmission*, élément constituant de N, est associé à Sts : *communauté, diffusion*, etc., tel que schématisé ci-après.

49 L'ancrage profondément culturel de cette évaluation a été posé dans le chapitre 2.



Pour vérifier la systématisation du lien entre N et Sts (pour tout lexème possédant la propriété sémantique *transmission* dans son noyau, celle-ci est associée au même ensemble ouvert de stéréotypes (communauté, diffusion, durée...)), un test est effectué avec un autre mot. La correspondance est valable pour un autre mot possédant *transmission* dans son N, comme l'illustre le cas de *contagion*, définie comme « *transmission d'une maladie d'un sujet malade à un sujet sain* » (Larousse électronique) et par analogie, « *transmission de toute chose bonne ou mauvaise par fréquentation, influence, imitation* » (TLF). Son noyau sémantique peut être représenté ainsi :

A porteur de X=maladie ET A pouvoir transmettre X
 DC
transmission de X
 DC
B porteur de X

La correspondance fonctionne également avec le sous-groupe (*partage, valorisation, conservation, préservation*) mais est problématique pour le PA *contagion* DC *honte/douleur si perte*.

Le test avec *communiquer*, « *faire passer quelque chose, le transmettre à quelque chose d'autre* » (Larousse électronique) dont le N peut être défini comme ci-dessous donne des résultats similaires :

A avoir/savoir X ET A pouvoir transmettre X à B
 DC
A transmettre X à B
 DC
B avoir/savoir X

Un résultat négatif permettrait-il de prétendre que le lien $n(N)$ DC sts(STS) n'est pas immuable dans la mesure où Sts est un ensemble ouvert et évolutif ? L'apparition de nouveaux éléments dans Sts ne ferait que compléter les PA contenus dès le niveau lexical et donc ses potentialités effectives dans le discours.

Pour *patrimoine*, la singularisation de la signification lexicale est mieux perceptible dans les entités sémantiques constituées de *patrimoine+épithète*, comme *patrimoine familial, patrimoine génétique* ...

1.2. Les composants sémantiques de *patrimoine familial*

Utilisé souvent avec son épithète dans le champ de pratique juridique (« *A partir de quel patrimoine familial les droits de succession sont-ils dus ?* » [le blogpatrimoine.com, consulté le 15.11.2015] que dans celui de l'intimité domestique (« *Pourquoi on écoute encore Bobby Lapointe ?, - Parce que c'est ton patrimoine familial ma chérie. Avec papa, on chante ça depuis toujours* », corpus personnel, 26.08.2013), *patrimoine familial* est polysémique selon que sa dimension terminologique ou axiologique est la plus saillante.

1.2.1. Représentation de la signification lexicale du *patrimoine familial* dans sa dimension terminologique : *patrimoine économique et financier et patrimoine génétique*

Nous entendons par dimension terminologique celle qui correspond à un désengagement de l'énonciateur, ici, de la source lexicographique dans le sens où elle concerne des termes correspondant chacun à seulement un champ de pratique, celui du droit pour *patrimoine économique et financier* et celui de la médecine pour *patrimoine génétique*. La connotation de ces termes inscrit le mot dans ce champ de pratique. En revanche, leur substitution par *patrimoine familial* pourra le faire glisser dans une autre dimension.

1.2.1.1. Patrimoine économique et financier

Le syntagme *patrimoine financier* désigne l'ensemble des actifs financiers d'un individu. Ils se présentent « *sous forme de moyens de paiement ou de créances financières* »⁵⁰. Il ne comprend pas le patrimoine immobilier. Le syntagme *patrimoine non-financier* ou *patrimoine économique* désigne « *les biens corporels ou incorporels* [c'est-à-dire qui ont

⁵⁰ Source Insee, Les comptes de la nation, base 2010, mise à jour 19 novembre 2015.

(meubles...) ou n'ont pas ou une existence matérielle (droits d'auteur...) sur lesquels des droits de propriété peuvent être exercés ». Le patrimoine économique et financier peut être défini comme « l'ensemble des droits et des charges d'une personne, appréciables en argent » (Planiol). Il peut venir d'un héritage ou être constitué *ex nihilo*. Il peut être composé de biens mais aussi de charges et de dettes. Le mot existe essentiellement dans des discours définitionnels dans le champ de pratique de l'économie, de la finance et de la statistique.

Le terme juridique attribue des propriétés particulières à la collocation :

- les biens hérités par chacun des membres de la famille peuvent être, et en général sont, exclus du patrimoine familial, entendu comme patrimoine commun à l'ensemble des membres ;
- le patrimoine, sous cette acception juridique, est reconnu propre à un individu ou un groupe d'individus mais n'implique pas une fonction identitaire ;
- enfin, rien dans la définition terminologique de *patrimoine économique* n'implique un devoir de transmission.

Le concept juridique du patrimoine économique et financier peut être matérialisé par *patrimoine familial*. Dans ce cas, l'association impose une contrainte sur la valeur du mot, comme le montrent les syntagmes et expressions : *se consumer*, *dilapider* (cit.2), *engloutir* (cit.5), *entamer* (cit.4) dans le GR et *dilapider le patrimoine maternel* (Lexis). Le devoir de transmission est contenu dans le concept de patrimoine financier, permettant les déploiements tel que cette phrase extraite d'un forum « *Mon conjoint dilapide le patrimoine familial, que dois-je faire ?* »⁵¹.

Patrimoine économique et financier peut alors (aussi) être représenté de la façon suivante :

Document 8 : Noyau de la représentation de la signification lexicale de *patrimoine économique et financier*⁵²

Ensemble des actifs (propriétés) et des passifs (dettes) reconnu propre à Z
(Z= un individu ou éventuellement Z= famille)

DC

Pouvoir de transmission à X ou Y

DC

Devoir de transmission à X ou Y

PT

Menace (perte, dégradation)

DC

Devoir de préservation/valorisation

Valeurs

type grammatical	zone modale	orientation axiologique
groupe nominal	déontique pragmatique	monovalent positif (bivalence des stéréotypes)

1.2.1.2. Patrimoine génétique

La génétique est la partie de la biologie qui étudie les lois de l'hérédité. La locution *patrimoine génétique*, qui désigne en biologie « l'ensemble des caractères héréditaires propres à un individu » est un glissement analogique de *patrimoine* comme ensemble propre à un individu, hérité de ses parents et transmis à ses enfants. Il véhicule ces propriétés mais contrairement aux autres combinaisons *patrimoine* + épithète, il ne contient pas de propriétés sémantiques qui l'inscrivent dans la zone axiologique. La transmission du patrimoine génétique est ontologique, dans le sens où elle est, en plus, externe à toute intention. En sus, les descendants ne peuvent s'affranchir de cette transmission, qui s'impose à eux. On peut, pour cette raison, s'interroger sur le choix du lexème *patrimoine* plus fréquent que le terme scientifique de *génotype*, proposé en 1909 par Johanssen, dans le langage courant.

« Le terme de *patrimoine génétique* est, en pratique, peu utilisé à l'intérieur du milieu scientifique. On l'emploie surtout dans des articles de vulgarisation. Pourquoi cette séparation ? Cela tient, il me semble, au sens même du terme "*patrimoine*" qui, si on l'associe au mot "*génétique*" brouille tous les efforts des scientifiques qui tentent de distinguer, dans une population ou chez un individu ce qui ressort de la génétique – donc de l'action propre des gènes – de ce qui résulte de l'action de l'environnement. En effet, cet "*ensemble de bien*" (sic), dans le sens juri-

⁵¹ Disponible sur : <http://www.elledivorce.com/html/juridique/Mon-conjoint-dilapide-le-patrimoine-familial.php5> [consulté le 24.09.2014].

⁵² En complément du Grand Robert 2001, Alain Bihr, Roland Pfefferkorn, « Revenus et patrimoine des ménages, France », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 17 octobre 2014. Disponible sur : <http://www.universalis-du.com/encyclopedie/revenus-et-patrimoine-des-menages-france> [consulté le 14 mars 2017].

dique du terme auquel est attachée la notion de patrimoine, ne peut être évalué qu'à partir des capacités ou aptitudes d'un individu ou d'une population dans un contexte donné. Parler de "patrimoine génétique" tend à établir une confusion entre le "pool" génétique qui est transmissible (...) et les caractères exprimés à un moment donné ». (Renard in Jeudy, 1990:77)

Pressentie par les Grecs, la notion de règles de transmission de certains caractères héréditaires émerge scientifiquement à la fin du XIX^e s. avec la publication, en allemand d'un article de Mendel dans « *Verhandlungen des naturforschenden Vereines in Brünn* » (1865 (t.4):3-47), traduit sous le titre « *Recherches sur des hybrides végétaux* » [Chappelier A. (1907), *Bulletin scientifique de la France et de la Belgique*, 41:371-419]. Celle-ci ne contient pas *patrimoine génétique* et, surtout, pas *transmission* mais *génération* et *descendant*. On trouve la collocation *patrimoine héréditaire* chez Rostand (1939:75) et Ricoeur (1949:390). Les biologistes Gross et Hüber donnent davantage de pistes pour cerner le glissement, de nature analogique, du *patrimoine* au *patrimoine génétique*.

« Pour le biologiste, le patrimoine ou héritage génétique est une notion à la fois collective et individuelle (...). Chaque personne étant l'héritier à 50 % de deux patrimoines génétiques distincts, la source de son nouveau patrimoine est double. (...) Chaque patrimoine individuel devient unique dans son expression phénotypique. Le patrimoine génétique alors ne se réduit pas à la simple addition de composantes généalogiques. La possibilité de mutation individuelle, de sélection et d'adaptation de l'expression génétique aboutit à la différenciation individuelle toute la vie d'une personne, tout en prenant ses origines dans le "pool" génique commun, c'est-à-dire à partir de la somme totale de gènes disponibles, transmissibles à la prochaine génération » (Gross, Hüber, 1992:157)

Cette description retient en plus des propriétés explicitées plus haut la possibilité d'évolution (ici, dans un temps long) également constitutive du PC, l'immanence d'une passerelle entre individuel et collectif et enfin, les qualités de sélection et d'adaptation, à relier au devoir de préservation, corollaire à celui de transmission.

Document 9 : Noyau de la représentation du noyau de la signification lexicale de *patrimoine génétique*

Ensemble des gènes reconnus propres à X (X= un individu ou éventuellement X= communauté, au sens étroit (famille) ou large (humanité))

DC

Impossibilité de non-transmission

DC

(Nécessité de préservation)

DC

Transmission à X+1

DC

Inscription dans la durée

Valeurs

type grammatical	zone modale	orientation axiologique
groupe nominal	ontologique aléthique	bivalent

1.2.2. Le patrimoine familial dans sa dimension (plus explicitement) axiologique : le *patrimoine familial* (intime)

Le syntagme *patrimoine économique et financier*, comme le *patrimoine génétique* quand il est entendu dans sa dimension la plus personnelle (et donc intime), est appelé *patrimoine familial*. *Famille* désigne dans le champ de pratique juridique, au sens restreint, « *les personnes apparentées vivant sous le même toit, et spécialement le père, la mère et les enfants* » et au sens large « *l'ensemble des personnes liées entre elles par le mariage et par la filiation, exceptionnellement, par l'adoption* » (GR). Au sens figuré, c'est aussi un « *ensemble d'individus apparentés par des similitudes, dans les croyances, l'idéologie, le tempérament, la technique artistique* » (TLF). La notion de filiation ou même de lien (et donc de transmission), imposé ou choisi, est consubstantielle au mot. Dans le discours lexicographique, la dimension axiologique apparaît moins dans les définitions, couvrant les acceptions juridiques voire sociologiques du mot, que dans les syntagmes et expressions qui introduisent les propriétés identitaires de la famille (« *c'est dans notre sang, dans notre famille, dans nos traditions* » (Hugo, Angelo, 1835:89)) de *devoir de protection/préservation* (soutien de famille, veiller sur un mineur en père de famille) (TLF). Sans pour autant adopter une conception réductionniste de la composition du sens, on peut observer que la combinaison des propriétés de *patrimoine* et *famille* permet la constitution d'un *patrimoine familial* entendu comme :

Document 10 : Noyau de la représentation de la signification lexicale de *patrimoine familial intime* (sur le modèle de *patrimoine culturel* (Galatanu, 2017))

Héritage reconnu propre à une communauté [familiale]

DC

Fonction identitaire [familiale]

DC

Valorisation communautaire [familiale]

DC

Volonté de transmission [familiale]

DC

Devoir de préservation [familiale]

DC

Pouvoir de transmission aux générations futures de la communauté [familiale]

Valeurs

type grammatical	zone modale	or. axiologique
groupe nominal	axiologique - éthique /morale - affective/hédonique	monovalent positif

Pour introduire la notion de groupe, trois lexèmes sont possibles : *collectivité*, *communauté* et *famille*. Le premier, défini comme un « ensemble d'individus groupés naturellement ou pour atteindre un but commun » (GR, 2001) ne contient pas l'intentionnalité de communauté, définie comme « groupe social dont les membres vivent ensemble, possèdent des biens communs, ont des intérêts, un but commun ». Pour cette acception du patrimoine, les frontières qui délimitent le groupe en question sont particulièrement saillantes. Le devoir de transmission est intrafamilial. La transmission hors de la famille correspond à un changement de statut, vers celui d'un PC, appartenant à une sphère plus large ou vers celui de patrimoine économique et financier qui le priverait d'une partie de sa charge axiologique, exclusive ici.

1.3. Les composants sémantiques du patrimoine culturel

Patrimoine culturel est défini, par le GR comme « l'ensemble des richesses culturelles accumulées par une société, une nation, une région, et qui sont valorisées par une communauté ». Il est circonscrit dans le GL comme « ce qui a été transmis par les ancêtres, est considéré comme l'héritage commun d'un groupe ». Dans les dictionnaires, le syntagme n'est pas reconnu comme une unité lexicale en soi. La notion prend aussi bien corps dans *patrimoine* qu'à travers la collocation *patrimoine culturel*.

Dérivé par analogie⁵³ de l'acception juridique initiale du mot (*patrimoine économique et financier*, PEF), *patrimoine culturel* s'en distingue particulièrement par :

- l'affaiblissement de la *valeur marchande* ;
- l'élargissement de la propriété sémantique de *communauté* ;
- la saillance de la propriété *transmission* : présente dans l'étymologie de *patrimoine* (*pater*) mais faible dans l'appréhension contemporaine de PEF, elle acquiert ici une grande importance.

À partir de l'article *culture et patrimoine* du GR et de dictionnaires lexicographiques, Galatanu propose le noyau de *patrimoine culturel*. Ce dispositif a servi de base à d'autres représentations (voir notamment *patrimoine familial intime*).

Document 11 : Noyau de la représentation de la signification lexicale de *patrimoine culturel* (Galatanu, 2017)

Héritage propre à/spécifique/caractéristique

d'une collectivité/un territoire/une période

DC

Fonction identitaire

DC

Valorisation collective

DC

Devoir de transmission aux générations futures de la collectivité

DC

Devoir de préservation/conservation

⁵³ Notons que dans les discours, publicitaires en particulier, certains déploiements de *patrimoine économique et financier* ont pour objectif d'entretenir une confusion entre les propriétés sémantiques de chacune des unités : « *Votre patrimoine est un projet d'avenir* » (publicité pour Crédit Mutuel banque privée (2012)) ; « *Votre patrimoine a une histoire. Écrivons son avenir* » (publicité BNP Paribas banque privée, 2014) ; « *Votre patrimoine est le reflet de votre vie et de vos valeurs* » (plaquette banque privée, 2015).

Comme nous l'avons vu auparavant, la première ligne est une prémisse à toutes les autres, qui en découlent, comme le matérialise le lien argumentatif. Elle contient ici deux éléments de N : *héritage* et *transmission*. Chaque élément de N induit ses propres associations.

- La première ligne introduit d'une part la notion d'héritage et, d'autre part, celle de « caractéristique de » :

- *héritage* peut avoir une appréhension juridique ou socio-anthropologique. Dans le premier cas, il s'agit du « *patrimoine recueilli par voie de succession* » (TLF). Dans le second, il s'agit de « *ce qui est transmis par les générations précédentes, ce qui est reçu par tradition* ». Dans les deux cas, il suppose l'existence d'un donneur et d'un receveur. « *Si l'héritage se situe plutôt du côté de la réception, celle-ci implique néanmoins nécessairement un acte de transmission, qui peut être volontaire ou légal* » (Gotman in Jeudy, 1990:109), il suppose également un accord : « *L'héritage ne s'impose pas tant qu'on ne l'accepte ou le reconnaît* » (Camilleri, Chandelier, 2009). Le mot implique, enfin, une intervention/intégration du passé dans le présent, puisque c'est du passé que vient ce dont on hérite au présent.

- le syntagme « *caractéristique d'une communauté/d'un territoire/d'une époque* » est à comprendre à la lumière de la conception anthropologique du patrimoine comme soit *unicum* (propre à/spécifique à) soit *typicum* (caractéristique) (voir chapitre 1).

- La seconde ligne, première conclusion de la première ligne en vertu du lien argumentatif qui unit les propriétés sémantiques, propose la fonction identitaire comme conclusion de la mise en relation d'un donneur et d'un récepteur d'un bien que les deux entités acceptent ou reconnaissent comme soit propre soit caractéristique de ce qu'il(s) est/ont. Par *fonction identitaire*, Galatanu entend ce qui relève de la défense, voire de la construction de soi (1999, 2006).

- La troisième ligne est encore à lire en lien avec la ligne précédente. *Valorisation* peut ici être entendu au sens psychologique du terme, c'est-à-dire par « *le fait d'accorder une importance plus grande, davantage de valeur à quelqu'un ou à quelque chose* » ou prosaïquement comme « *la mise en valeur de quelque chose pour en tirer davantage de ressources* » (TLF). Il comprend l'implication du groupe vis-à-vis de l'objet et pour son enrichissement.

Les première, deuxième et troisième lignes ont construit un objet ayant une valeur importante pour un individu et pour un groupe en raison du lien qu'il crée entre l'ensemble des individus de ce groupe.

- Elles amènent donc à une quatrième ligne ou propriété sémantique : *le devoir de transmission aux générations futures de la communauté*. Celle-ci introduit la contrainte⁵⁴, créée par l'objet et ses relations avec l'individu et le groupe auprès de l'individu et du groupe. Elle amène celle de la *transmission*, qui, dans la relation entre donneur et récepteur, contenue dans *héritage*, introduit celle du don et d'une intervention/intégration du présent dans le futur.

- La cinquième ligne, *devoir de conservation/préservation*, prolonge la contrainte contenue dans *patrimoine* dès le niveau lexical. Elle suppose une intentionnalité ainsi que le risque d'altération possible et la nécessité de se/le mettre à l'abri de ce risque.

- Enfin, c'est parce que l'ensemble des propriétés est reconnu que la dernière, à savoir la *transmission aux générations futures*, peut être réalisée.

À partir de Mesure & Savidan (2006:854-856), Leniaud (2002) et Babelon & Chastel (1994) et du noyau extrait par Galatanu, nous proposons donc une extension de la représentation lexicale du *patrimoine culturel* associant de nouvelles représentations :

Document 12 : Représentation de la signification lexicale de *patrimoine culturel* à partir du noyau de *patrimoine culturel* de Galatanu (2017)

N	Sts	PA
Héritage propre à, spécifique, caractéristique d'une collectivité, un territoire, une période DC	mise en rapport entre un donneur et un récepteur (saillance du récepteur) transmission intervention/intégration du passé dans le présent valeur	Patrimoine culturel (PC) donc mise en rapport entre un donneur et un récepteur (saillance du récepteur) PC de transmission PC de intervention/intégration du passé dans le présent PC de valeur

⁵⁴ Nous développons dans le chapitre 4 sur <patrimonialiser>.

Fonction identitaire DC	défense de soi construction de soi reconnaissance de l'autre <i>typicum</i> <i>unicum</i>	PC donc défense de soi PC dc construction de soi PC dc reconnaissance de l'autre PC dc <i>typicum</i> PC dc <i>unicum</i>
Valorisation collective DC	intentionnalité implication du groupe enrichissement	PC dc intentionnalité PC dc implication du groupe PC dc enrichissement
Devoir de transmission aux générations futures de la collectivité DC	contrainte mise en rapport entre un donneur et un récepteur (saillance du donneur) intervention/intégration du présent dans le futur	PC dc contrainte PC dc mise en rapport entre un donneur et un récepteur PC dc intervention/intégration du présent dans le futur
Devoir de préservation / conservation DC	moins de risque d'altération nécessité de mise à l'abri mesures de préservation/ conservation	PC dc moins de risque d'altération PC dc nécessité de mise à l'abri PC dc mesures de préservation/conservation
Pouvoir transmettre aux gén. futures	capacité nouvelle durée dans le temps	PC dc capacité nouvelle PC dc donc durée dans le temps

Valeurs

type grammatical	zone modale	orientation axiologique
groupe nominal	déontique, pragmatique, épistémique, doxologique, axiologique, éthique/morale, affective/hédonique, esthétique	monovalent positif

Cette conceptualisation de *patrimoine culturel* place le risque/la menace d'altération comme une propriété parfois ou souvent possible mais pas essentielle. Or, nous verrons plus loin (ch.4) qu'elle est une prémisse au processus de patrimonialisation et donc présente dans la représentation de tout PC, quitte à être quasi-neutralisée par le statut patrimonial.

Le corpus lexicographique et la conceptualisation de *patrimoine culturel* qui en est extraite dans le cadre de la SPA a donné accès à sa représentation dans le monde « perçu » et « modélisé » par la langue (Kleiber, 1999:27-34). La distinction entre N et Sts a permis de rendre compte de son ancrage dénotatif, issu d'une partie stable mais aussi des stéréotypes, statut ouvert des éléments de signification évolutifs. Le lien explicité entre *patrimoine culturel* et ces éléments de signification a permis de rendre compte du potentiel discursif (argumentatif) de la signification.

L'étude, dans une autre étape, de déploiements discursifs du mot, est prévue dans l'analyse sémantique afin de mettre à l'épreuve cette conceptualisation construite à partir d'hypothèses externes, mais aussi de rendre compte du caractère cinétique de la signification lexicale et des mécanismes sémantico-discursifs mis en œuvre dans un tel processus.

Il s'agira de voir, d'une part, de quelle manière la signification de *patrimoine* est contrainte par le sens discursif développé par une communauté culturelle sur la notion, et d'autre part, de vérifier si celle-ci est conforme à celle archivée dans les dictionnaires ou si elle propose une orientation autre.

2. La construction discursive de la signification lexicale de *patrimoine culturel*

Comme explicité dans le chapitre 2, le modèle de la SPA envisage la signification et le sens comme deux formes de manifestation d'un même phénomène linguistique (2011:126-127, repris 2013) et se positionne donc dans un espace d'interfaces pour étudier ce phénomène. Pour ce qui relève des mécanismes sémantico-pragmatiques de production du sens, elle a développé une analyse linguistique du discours (ALD, 1997, 1999, 2000) qui s'intéresse en particulier au déploiement du potentiel argumentatif de la signification lexicale et à ses conséquences sur la représentation du mot concerné par les locuteurs. Les travaux précédents ont établi des phénomènes de reconstruction du « protocole sémantique », formalisé par le dispositif signifiant d'un mot à travers la construction du sens discursif. Cette démonstration est faite à partir d'une définition extensive du discours, et donc de son analyse. Ici, il s'agit d'un discours élicité dans des questionnaires soumis à deux groupes culturels.

2.1. Dispositif d'observation

2.1.1. Deux types d'informateurs : le grand public et des experts du patrimoine culturel

Deux types d'informateurs ont en effet été visés. Une première catégorie considérée comme grand public (désormais GP) doit remplir deux conditions : habiter en France et ne pas être ou avoir été impliquée à titre professionnel ou personnel dans une opération connue de sauvegarde ou de promotion du patrimoine culturel. Une deuxième catégorie d'informateurs est constituée d'« experts » (désormais E) du patrimoine, c'est-à-dire d'individus possédant « *une autorité dotée d'une certaine légitimité, scientifique, juridique ou électorale (...) qui ne procède pas par une construction absolue mais par construction différentielle qui consiste à qualifier/disqualifier les autres instances* » (Léglise, Garric, 2012:7). Dans un souci de couverture large, le soin a été pris de les rechercher dans des domaines aussi divers que les beaux-arts, le patrimoine naturel ou gastronomique, les arts visuels ou les savoir-faire populaires. Les informateurs ont été sollicités de visu, par téléphone ou par mail. Après un premier contact explicitant la démarche, un questionnaire à remplir en ligne leur a été soumis. Sur 379 personnes sollicitées pour le panel d'E, 16,4 % ont finalement répondu. Y figurent, pour reprendre la dichotomie de Blondiaux (2006) des « *experts professionnels* ». Il s'agit essentiellement de conservateurs du patrimoine/de musée, de restaurateurs d'arts, des médiateurs culturels, des directeurs de musées, des délégués de fondation... Figurent également des « *experts profanes* », actifs ou militants associatifs (directeurs d'association, délégués...) mettant éventuellement en cause l'expertise savante. À différents titres, tous possèdent une légitimité spécifique, « *résultat d'une reconnaissance par d'autres de ce qui donne pouvoir de faire et de dire quelque chose à quelqu'un au nom d'un statut (on est reconnu à travers sa charge institutionnelle), au nom d'un savoir (on est reconnu comme savant) ou au nom d'un savoir-faire (on est reconnu comme expert)* » (Charaudeau, 2005:52).

Cette légitimité consiste à dire « ce qui est patrimoine ». La multiplication des entreprises de patrimonialisation ou « *inflation patrimoniale* » à l'œuvre ces dernières années leur impose de la partager avec le GP (voir chap. 1). Ces experts sont convoqués pour rendre compte de *patrimoine* en tant que terme. Aucun critère sociologique ou démographique n'a été retenu. *A posteriori*, il s'avère que 60 % des personnes ayant répondu sont des femmes. La moitié des informateurs a moins de 45 ans.

2.1.2. Les questionnaires : support et justification

Le questionnaire soumis est identique pour les deux catégories d'informateurs. En plus des éléments d'état civil, il comporte 7 questions pleines.

La première est un test de savoir déclaratif : « *Pourriez-vous donner au moins dix images ; idées, objets... auxquels vous fait penser le mot patrimoine ?* ». Dans sa représentation cognitive, le savoir déclaratif a « *la capacité d'emmagasiner (...) nos expériences dans n'importe quel domaine* » (Anderson, 1987:206). Anderson (1993) distingue la mémoire déclarative, qui contiendrait des schémas (*chunks*) organisés en réseau dont chaque élément est conditionné par celui qui le précède et la mémoire procédurale, dont l'organisation est motivée par des règles de production formalisables par l'énoncé (*si...alors*), à rapprocher du lien argumentatif normatif (DC) ou transgressif (PT) entre N et Sts formalisé par la SPA. De cette double approche, on peut supposer que les items cités possèdent un lien sémantique, non pas seulement avec le patrimoine mais aussi entre eux, qu'ils développent, par exemple, l'acception induite par le premier item dans le reste de la liste. Ce test devait théoriquement permettre de recueillir 1 200 mots spontanément associés à notre objet d'étude.

La deuxième question, « *à quelle occasion (où, quand, avec qui ?) parle-t-on de patrimoine ?* » a pour objectif, complémentaire, de circonscrire des champs de pratique favorables aux discours patrimoniaux.

Le troisième énoncé, « *citez au moins trois choses (matérielles ou non) qui font partie de votre patrimoine (avec ou sans valeur marchande)* » ne restreint pas le mot à une acception spécifique mais développe le corpus concernant la relation personnelle et affective à l'objet. Il permet également de fournir une première base de données pour proposer un patrimoine prototypique pour les personnes interrogées.

La quatrième question, « *le patrimoine est-il pour vous une valeur positive ou négative ?* » a pour objectif de vérifier la monovalence positive présupposée de *patrimoine* postulée en SHS, et en linguistique par Paveau (2007), mais également mise en évidence par la description de la signification à partir du corpus lexicographique.

La cinquième question, « *vous rencontrez une personne qui n'a jamais entendu parler de patrimoine. Sans consulter de dictionnaire, comment lui expliqueriez-vous ce qu'est le patrimoine ?* » a pour objectif de recueillir des définitions naturelles. Ce sous-corpus pourra être analysé d'une part en contraste avec les définitions institutionnelles et d'autre part avec les associations proposées spontanément.

Le sixième point, à savoir, « *donnez, s'il vous plaît, un exemple de : patrimoine institutionnel (historique), patrimoine de proximité, régional (vernaculaire) et patrimoine familial* » doit permettre de dégager un/des prototype(s) du PC. Il peut sembler inopportun dans une enquête menée dans le cadre théorique de la SPA. En effet, la sémantique du prototype initiale suppose que le sens n'est pas constitué d'un ensemble de propriétés sémantiques mais que chaque mot corres-

pond à une image dans le monde réel. En revanche, telle qu'amendée par Kleiber (1990), l'interrogation d'un objet patrimonial prototypique est possible. Dans la *Sémantique du prototype*, il est précisé qu'elle ne remet pas en cause « le principe de componentialité du sens d'un mot, c'est-à-dire le bien-fondé d'une analyse en termes de traits sémantiques » (2004:67) mais constitue une alternative aux traits nécessaires et suffisants (TNS), également écartés par la SPA (voir chap. 2). Elle s'intéresse par ailleurs à ces propriétés ou traits en termes de saillance. Dans cette perspective, on peut supposer que les mots cités auront le plus souvent la valeur d'un archilexème (*maison*, plutôt que *moulin*, *chaumière*...), moins coûteuse du point de vue cognitif pour des personnes ayant hâte de finir « l'épreuve du questionnaire », et par ailleurs probablement préjugée moins personnelle et plus informative pour l'enquêteur.

Enfin, une septième et dernière question, « quand on dit patrimoine, parle-t-on toujours/souvent ou parfois/jamais de ... », vise à vérifier l'acceptabilité d'associations de *patrimoine* avec d'autres mots. Les séquences argumentatives sont créées à partir des stéréotypes issus de la première description lexicale produite pour *patrimoine* ainsi que de mots associés à *patrimoine* dans des ouvrages, articles⁵⁵, forums de discussion sur le patrimoine. Pour désorienter et réveiller l'attention de l'informateur sollicitée, des associations *a priori* non pertinentes, *confrérie*, par exemple, ont été ajoutées.

2.1.3. Diffusion : aspects positifs et bémols

Les questionnaires ont été, pour une part, recueillis lors d'entretiens en tête à tête avec les informateurs (pour le GP essentiellement). Une autre part, majoritaire, a été remplie par les informateurs seuls sur une plate-forme de sondages disponible en ligne, à partir d'un mail envoyé sur leur adresse personnelle, après une, voire deux, sollicitation(s) en direct. Les informateurs sont donc tous identifiés et connus. Cependant, l'autonomie accordée à l'informateur lors de la conception du questionnaire a pour impact un taux, sous-évalué lors de la construction du protocole, de réponses « blanches ». Celles-ci peuvent manifester soit un désintérêt pour la question, soit un refus de donner des informations jugées personnelles, soit enfin, une certaine circonspection par rapport à celle-ci. Les réponses ont été traitées à la main, avec le support de *Word Frequency Counter*, un outil en ligne gratuit à même d'identifier rapidement les mots les plus fréquents.

2.2. Résultats

Les résultats sont livrés ici par catégories d'informateurs, afin de rendre compte, quand cela est pertinent, des variations observées entre les deux groupes.

2.2.1. Les champs de déploiements de patrimoine (pour le GP)

Les lieux (l'étude de notaire, la banque) et circonstances situant le patrimoine (question 2 : « où, quand, avec qui, parlez-vous généralement de patrimoine ? ») dans la sphère économique et financière représentent 29,3 % des réponses. Les circonstances le situant dans la sphère culturelle et de loisirs représentent 36 % des réponses. Le fait d'associer les interactions à la famille et aux amis et aux repas (34,6 % des réponses en tout) ne renseigne pas sur l'acception retenue, économique ou culturelle mais oriente vers une charge affective intrinsèque au patrimoine. La question n'a pas été posée au public E afin de ne pas orienter ses réponses vers un champ de pratique particulier.

2.2.2. Les propriétés les plus saillantes

Une propriété saillante est « une propriété qui ressort sur le reste, qui attire l'attention » (Larousse électronique). Souvent mobilisée en sémantique énonciative (Landragin 2004 ; Schnedecker, 2009), la saillance est employée pour « décrire le statut de centralité de certains référents dans la conscience de l'énonciateur » (Schnedecker, 2011 :23). La notion est alors liée à « l'émergence d'un document sur un fond » avec comme unité d'analyse, l'énoncé et la prise en compte de facteurs extralinguistiques tels que les représentations mentales du récepteur, ses intentions de perception, son attention visuelle, sa mémoire à court terme, ses expériences personnelles et ses émotions. La SPA intègre ces facteurs à la construction de la représentation lexicale puisqu'elle l'envisage comme le moteur et le produit d'un processus continu de dé/reconstruction du sens en fonction des objectifs et des contraintes discursives et interactionnelles. Galatanu envisage plus spécifiquement la saillance, au sens de *saliency* chez Langacker (2008a). Postulant qu'il existe pour tout processus de signification, le choix d'une base conceptuelle, constituée de ce qui retient le plus immédiatement l'attention, elle distingue ce qui, au sein de cette base, ressort davantage (*profiling*). Il se concentre également sur les relations, orientées, qui existent entre ce ou ces point(s) de repère et les autres constituants de sa signification. Les informateurs sont interrogés sur ce que sont pour eux les éléments (les plus) constituants de *patrimoine*.

⁵⁵ Pour illustration : « Le tout patrimoine est un risque de paralysie de l'action publique, d'incohérence du discours professionnel, d'asphyxie de l'initiative individuelle » (Poirot, 1997).

2.2.2.1. Pour le panel grand public

À la question 1, « *pourriez-vous donner au moins dix images ; idées, objets...auxquels vous fait penser le mot patrimoine ?* », l'ensemble des informateurs du panel GP a fourni 599 réponses, soit 9,7 réponses par informateur. Pour rappel, la question ne restreignait pas *patrimoine* dans le champ de la pratique culturelle

Document 13 : Les associations spontanées à *patrimoine* les plus fréquentes (GP)

culture(l)s	28
héritage	26
histoire historique(s)	22
maison(s) ; art/artistique	18
monument(s)	17
famille familial(e)(s) musée(s) transmission ; riche(sse)	16
gène(s) génétique	15
château(x)	14
lang(ue)(s)(age) ; immobilier	11
bien(s)	10
patrie	9
li(v)re(s) ; littéra(tu)(ire) ; musique(s) ; journée du	8
église(s) ; enfant(s) ; vi(vre)(nt)	7
pierre(s) ; sauvegarde(r) ; tradition(s)(els) ; unesco ; val(eur)(s) (orisation)	6
bâtiment(s) ; franc(e)(ais,e) ; humanité ; important ; gén(e)(éalogi)(que) ; passé ; protection (protégé(e)(s))	5

Les trois associations les plus fréquentes renvoient respectivement au N de *patrimoine*, à son champ de pratique principal au regard des expériences ci-avant relatées et à celui de sa valorisation, soit par des connaissances historiques sur un objet matériel ou immatériel, soit par des dispositifs de classement (à l'Inventaire des Monuments historiques) qui permettent sa préservation. On observe par ailleurs une équivalence de l'espace intime (*famille/familial(e)(s)*) et de l'espace institutionnel (*musée(s)*). Les artefacts les plus cités (*maison(s)*, *château(x)*) situent l'objet dans celui du patrimoine bâti.

2.2.2.2. Pour le panel d'experts

Document 14 : les associations spontanées à *patrimoine* (par les experts) (pour 637 mots)

culture(s) culturel(le)(s) ; histoire historique ; art(s) artistique(s) article(s)	28
monument(s) monumental ; musée	25
conservation conservateur(s) conserver	24
église(s) ; architecture architecte(s) ; architectura(l)(ux)	15
valeur(s) ; transmission transmettre ; collecte collection(s)	14
bien(s) ; héritage	13
château(x) ; immatériel(le)(s)	12
mémoire ; objet(s) ; protéger protection ; valoriser valorisation	11

Les mots possédant au moins 20 occurrences, c'est-à-dire cités par au moins un tiers des informateurs, circonscrivent également le patrimoine dans le champ des pratiques culturelles (pour près de 100 % des informateurs si on inclut l'art à la culture) et de sa valorisation (classement pour conservation). Il met de plus en exergue les enjeux de la hiérarchisation, ici entre *bâtiment/monument*. L'espace intime n'est pas retenu, à la faveur d'espaces publics identitaires, ici, *le musée* et *l'église*.

En revanche, les éléments identifiés du noyau, *héritage* et *transmission* ne sont cités que par 14 et 13 locuteurs des deux communautés.

2.2.2.3. Comparaison

Ces résultats permettent d'identifier des représentations distinctes de *patrimoine* en fonction des communautés qui le représentent, grand public français ou experts du patrimoine en France : les propriétés saillantes de *patrimoine* diffèrent selon les publics, ou du moins, en fonction des deux échantillons d'informateurs interrogés ; le GP associe essentiellement *patrimoine* à *héritage*, *culture* et *famille*, le public E à *culture*, *valorisation* et *héritage*.

Entre *héritage* et *famille*, on peut supposer que la *culture* renvoie ici à son acception anthropologique et à la notion d'*identité*. Elle « condense une série de significations, entre les processus de reconnaissance qui concernent les différents registres de relations humaines et de rapports sociaux » (Gaulejac, 2002:174). Dans un cas (GP), la transmission de cette identité se fait par un processus échappant à l'intention ou à la volonté de l'individu, par les liens du sang. Dans l'autre (E), elle passe par la mise en place de mécanismes garantissant la possibilité de cette transmission.

Dans les deux cas, les notions de culture et de transmission apparaissent donc centrales, via des dispositifs différents.

2.2.3. Les associations à *patrimoine* « acceptables » pour le GP et les E

2.2.3.1. Résultats

Les résultats des tests d'acceptabilité d'associations de mots dans des séquences discursives soumis aux informateurs diffèrent entre les deux groupes. Les éléments déclarés comme toujours acceptables sont plus nombreux chez les E que pour le GP :

- *histoire et conservation* sont des associations toujours acceptables pour 70 à 90 % du groupe E mais recueillent une majorité de souvent acceptables dans le groupe GP ;
- *inscription dans la durée, transmission et lien intergénérationnel* sont des associations toujours acceptables pour 60 à 70 % des E mais considérées comme souvent acceptables par le groupe GP ;
- *humanité, héritage, racines, lien et responsabilité(s)* déclarées comme toujours acceptables pour 50 à 60 % des Experts sont considérés pour 60 à 70 % du panel GP pour les deux premiers.

2.2.3.2. Comparaison entre les deux groupes

Dans la perspective de la SPA, le fait que ces associations soient toujours ou souvent acceptables pour les informateurs signifie que *P DC histoire*, etc., constituent un ensemble de PA (Galatanu, 1999). Ils constituent des nuages topiques qui stabilisent pour un temps au moins le sens suivant :

Pour le GP, *histoire et culture (familiale) DC transmission DC inscription dans la durée* avec une valeur axiologique positive.

Pour le groupe E, *culture et art DC valorisation DC conservation*, avec une valeur axiologique positive.

Les éléments déclarés comme jamais acceptables sont en revanche plus nombreux pour le GP que pour le groupe E, avec, dans les deux cas *totalitarisme, faiblesse, asphyxie de l'initiative individuelle et résistance au progrès*. Ces associations ont été proposées pour avoir été repérées en tant que mots ou notions dans des discours relatifs au processus de patrimonialisation. Toutes véhiculent des valeurs axiologiques monovalentes négatives. Ce résultat confirme la monovalence positive de *patrimoine* pour les deux groupes. L'impossibilité d'associer *patrimoine* à *résistance à l'action publique* par le GP n'existe pas pour les experts. On peut émettre l'hypothèse que cette différence relève d'expériences distinctes des processus de patrimonialisation entre les deux groupes, comme par exemple les aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP).

2.2.4. Les zones modales (dont axiologiques) investies par *patrimoine*

L'ancrage culturel comprend une partie évolutive que le discours charge et décharge de valeurs présentes dès le niveau lexical. Cette capacité qui ne détériore pas l'ancrage dénotatif d'un mot est un phénomène de singularisation sémantique. L'objectif est ici d'explicitier les zones investies par les deux groupes dans la perspective de préciser les valeurs singulières qui construisent le PC dont nous avons dit que la création de valeurs est un élément de N et de mettre au jour d'éventuels « désaccords » entre les deux groupes.

L'étude de la modalité telle que conçue par la SPA prévoit une étude conjointe des valeurs modales, organisées sur un axe allant du plus objectivant au plus subjectivant, et des formes modales, qui rend compte de l'implication de l'énonciateur vis-à-vis de son énoncé. L'analyse des valeurs de *patrimoine* construites et perçues à travers les associations fréquentes ne peut tenir compte du premier axe. Les formes pourront cependant être interrogées dans les définitions naturelles.

2.2.4.1. Dans les associations spontanées et non-spontanées pour le GP

Les associations non-spontanées représentent un ensemble fermé, comptant 52 éléments. Elles constituent potentiellement un nombre très élevé, leur émergence étant conditionnée par les expériences, la mémoire et les ambitions de chacun des informateurs. Par conséquent, le seuil pertinent de pourcentage d'occurrences diffère entre le premier et le second mode d'explicitation d'associations.

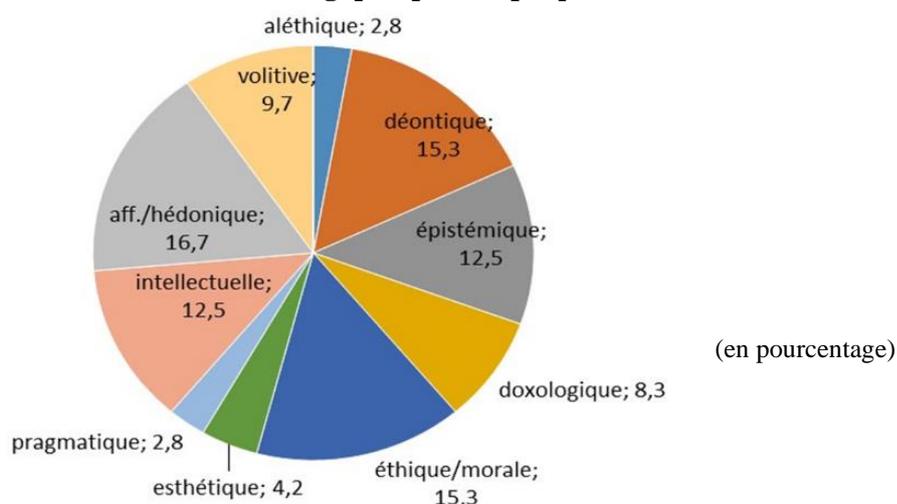
Les associations non-spontanées retenues comme toujours ou souvent possibles par plus de 50 % des informateurs du panel GP sont les suivantes :

- *culture* : « *développement de certaines facultés de l'esprit par des exercices intellectuels appropriés* » ou « *ensemble des aspects intellectuels d'une civilisation* » (PR) ; valeurs épistémique, intellectuelle, éthique et morale et affective/hédonique positives ;
 - *héritage* : « *patrimoine laissé par une personne décédée et transmis par succession* » ou « *ce qui est transmis comme par succession* » (PR) ; valeurs déontique, affective /hédonique orientée vers le pôle positif ;
 - *histoire, historique(s)* : « *connaissance ou relation des événements du passé, des faits relatifs à l'évolution de l'humanité (d'un groupe social, d'une activité humaine), qui sont dignes ou jugés dignes de mémoire* » (PR) ; valeurs épistémique, doxologique (puisqu'il s'agit d'une construction), intellectuelle, éthique et morale positive ;
 - *transmission* : valeurs épistémique, éthique et morale positive, volitive ;
 - *conservation* : valeurs pragmatique, épistémique, éthique et morale positive ;
 - *inscription dans la durée* : le fait d'insérer dans un « *espace du temps qui s'écoule par rapport à un phénomène, entre deux limites observées* » (PR) ; valeurs déontique, axiologique positive, volitive ;
 - *biens matériels* (PR) ;
 - *objets immobiliers* (PR) ;
 - *nation* : « *groupe d'hommes auxquels on suppose une origine commune* » ou « *groupe humain, généralement assez vaste, qui se caractérise par la conscience de son unité et la volonté de vivre en commun* ». (PR) ; valeurs déontique, doxologique, éthique/morale positive, volitive ;
 - *don* : « *action d'abandonner gratuitement à quelqu'un la propriété ou la jouissance de quelque chose* » (PR) ; valeur éthique/morale et affective/hédonique positives ; volitive ;
 - *architecture* : « *l'art de construire des édifices* » (PR) ; valeurs épistémique, esthétique ;
- Les associations spontanées retenues comme toujours ou souvent possibles par plus de 10 % des informateurs du panel GP sont les suivantes :
- *culture* ;
 - *héritage* ;
 - *histoire* ;
 - *art* : « *I. ensemble de moyens, de procédés réglés qui tendent à une certaine fin* » ou « *spécialisation d'emploi : expression par les œuvres de l'homme d'un idéal esthétique ; ensemble des activités humaines créatrices visant à cette expression* » (PR) ; valeur pragmatique, esthétique, affective/hédonique ; éthique et morale positive ;
 - *famille* (voir description au sens propre (juridique) et figuré : valeurs déontique, éthique et morale, affective/hédonique positive ;
 - *musée* : « *lieu destiné à l'étude des Beaux-Arts, des Sciences et des Lettres* » ou « *établissement dans lequel sont rassemblés et classés des collections d'objets présentant un intérêt historique, technique, scientifique, artistique, en vue de leur conservation et de leur présentation au public* » (PR) ; valeurs déontique, épistémique, intellectuelle, esthétique positive, volitive ;
 - *transmission* : valeurs épistémique, éthique et morale positive, volitive ;
 - *richesse* : « *possession de grands biens* » et/ou « *tout ce qui peut dans la société satisfaire un besoin* » (PR), valeurs pragmatique, affective/hédonique positive ;
 - *langue* : valeurs déontique, pragmatique, intellectuelle, affective/hédonique positive ;
 - *immobilier* ;
 - *bien* ;
 - *patrie* : « *nation, communauté politique à laquelle on appartient ou à laquelle on a le sentiment d'appartenir ; pays habité par cette communauté* » (PR) ; valeurs déontique, affective/hédonique positive, volitive ;
 - *livre/littérature* : « *II. les œuvres écrites dans la mesure où elles portent la marque de préoccupations esthétiques, les connaissances, les activités qui s'y rapportent III. Ce qu'on ne trouve guère que dans les œuvres littéraires IV. Ensemble des connaissances concernant les œuvres littéraires, leurs auteurs* » (PR) ; valeurs épistémique, intellectuelle, esthétique ;
 - *musique* : « *art de combiner des sons d'après des règles (variables selon les lieux et les époques), d'organiser une durée avec des éléments sonores ; production de cet art, son ou œuvre* » (PR) ; valeurs déontique, affective/hédonique positive, esthétique ;
 - *journée (du patrimoine)* : valeurs déontique, éthique et morale positive ;
 - *église(s)* : CF *Église* ; valeurs aléthique, doxologique, éthique et morale positive, esthétique ;
 - *enfant* : valeur éthique et morale, affective/hédonique positives ;

- *vie, vivre, vivent* : (Galatanu 2002 ; Cozma, 2009, 2015) valeurs aléthique, affective/hédonique positive
- *pierre(s)* : employé pour désigner un minéral ou un bâtiment comme l'illustre l'expression « *investir dans la pierre* » ; valeur pragmatique ;
- *sauvegarde* : « *protection et garanties (de la personne, des droits...) accordées par une autorité ou assurées par une institution* » ou pour un document « *protection, défense* » ; valeurs déontique, éthique et morale positive ;
- *tradition(s), traditionnels* : « *doctrine, pratique religieuse ou morale, transmise de siècle en siècle, originellement par la parole ou l'exemple* » ou « *manière de penser, qui est un héritage du passé de faire ou d'agir* » (PR). Valeurs déontique, doxologique, éthique-morale bivalente ;
- *Unesco* : valeurs déontique, doxologique, éthique-morale positive ;
- *valeur(s), valorisation* : toutes valeurs.

Ces associations dessinent un spectre de valeurs pour *patrimoine* selon le GP, qui peut être représenté de la façon suivante :

Document 15 : Valeurs axiologiques portées par *patrimoine* selon le GP



Les associations non spontanées retenues comme toujours ou souvent possibles par plus de 10 % des informateurs du panel E sont les suivantes :

- *culture, culturel* ;
- *histoire, historique* ;
- *art, artiste, artistique* ;
- *monument, monumental* ;
- *musée* ;
- *conservation, conservateur, conserver* ;
- *église* ;
- *architecture, architecte, architectural* ;
- *valeur* ;
- *transmission, transmettre* ;
- *collecte, collection* ;
- *bien* ;
- *héritage* ;
- *mémoire* : valeurs épistémique, doxologique, affective-hédonique ;
- *protection, protéger* : valeurs pragmatique, éthique et morale, affective/hédonique positives ;
- *valorisation, valoriser* ;

2.2.4.2. Dans les associations spontanées et non-spontanées pour E

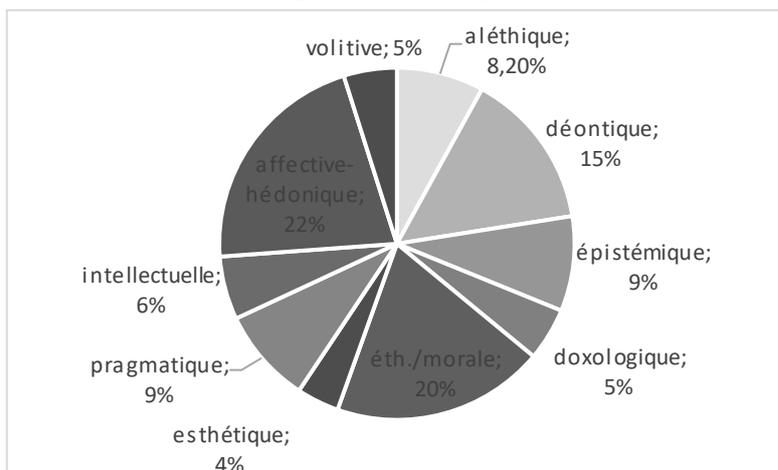
Les associations non-spontanées retenues comme toujours ou souvent possibles par plus de 50 % des informateurs E sont les suivantes :

- communes avec GP : *histoire, inscription dans la durée, transmission, héritage, bien matériel, bien immatériel, objet immobilier, don, richesse, famille, architecture, valeur, valorisation, art, patrie, tradition, conservation*
- spécifiques à E :

- *lien (intergénérationnel)* : valeurs ontologique, pragmatique, affective-hédonique, éthique et morale positives ;
- *humanité* : « caractère de ce qui est humain » et/ou « sentiment de bienveillance envers son prochain, compassion pour les valeurs d'autrui » (PR) ; valeurs aléthique, éthique et morale positive ;
- *racines* : valeurs pragmatique, affective/hédonique positive ;
- responsabilité(s)* : « 2. obligation de réparer le dommage que l'on a causé par sa faute 3. obligation ou nécessité morale, intellectuelle, de réparer une faute, de remplir un devoir, un engagement » (PR) valeurs déontique, éthique et morale positive, affective/hédonique bivalente ;
- *propriété* : « droit d'user, de jouir et de disposer d'une chose d'une manière exclusive et absolue sous les restrictions établies par la loi » (PR) ; valeur déontique, affective-hédonique positive ;
- *descendance* : valeurs aléthique, déontique, affective/hédonique positive ;
- *ascendance* : valeurs aléthique, déontique, affective/hédonique positive ;
- *usage* : « II. 1. pratique que l'ancienneté ou la fréquence rend normale, courante dans une société donnée » (PR), valeurs pragmatique, doxologique, éthique et morale orientée positive ;
- *société* : « III. Groupe organisé et permanent institué pour un but précis » (PR) ; valeur déontique. Société ne véhicule pas selon nous la dimension affective que porte communauté ;
- *devoir* : valeurs déontique, éthique/morale positive, affective/hédonique bivalente ;
- *lieu(x) de mémoire* : valeur épistémique, éthique et morale et affective/hédonique positives ;
- *contrainte* : « violence exercée contre quelqu'un ; entrave à la liberté d'action » (PR) ; valeurs déontique, affective/hédonique négative ;
- *gestion* : valeur pragmatique ;
- *bénéfice* : valeurs pragmatique, affective/hédonique positive ;
- *résistances aux attaques (culturelles...)* : valeurs pragmatique, affective/hédonique positive ;
- *affectif* : valeurs affective/hédonique ;
- *droit* : valeurs déontique, éthique-morale positive ;
- *groupe* : valeur affective/hédonique positive ;
- *cohérence/destination commune* : valeurs intellectuelle, pragmatique ;
- *conservatisme* : « Attitude ou tendance de quelqu'un, d'un groupe ou d'une société, définie par le refus du changement et la référence sécurisante à des valeurs ou des structures immuables » (Larousse électronique) ; valeurs éthique/morale, affective hédonique bivalentes ;
- *ensemble constitué* : valeur intellectuelle ;
- *lignage* : « ensemble des parents issus d'une souche commune » (PR, 1989) valeur aléthique ;
- *confrérie* : valeurs déontique, éthique-morale, affective-hédonique positives ;
- *monument* : « 1. ouvrage d'architecture, de sculpture, destiné à perpétuer le souvenir de quelqu'un, quelque chose ; 2. Pierre dressée ou monceau de pierres qui a une valeur religieuse, symbolique ; 3. Ce qui conserve ou exalte le souvenir d'une personne, d'une chose ; 4. Édifice remarquable par son intérêt archéologique, historique ou esthétique ; 5. Œuvre imposante, vaste, digne de durer » (PR, 1989) valeurs pragmatique, affective, épistémique, doxologique, éthique-morale positive, esthétique ;
- *légitimité* : valeurs déontique, éthique-morale positive
- *résistance à l'action publique* : valeur éthique-morale bivalente ;
- *sécurité* : valeurs éthique/morale positive, affective-hédonique bivalente.

Ces associations dessinent un spectre de valeurs pour *patrimoine* selon le public d'experts, qui peut être représenté de la façon suivante :

Document 16 : Valeurs axiologiques portées par le mot *patrimoine* selon les experts



2.2.4.3. Comparaison

Cette transcription des associations proposées par les deux publics montre une saillance commune de valeurs affectives-hédoniques, éthiques-morales et déontiques dans la représentation de *patrimoine* pour les deux groupes. Cette dernière est encore plus développée pour les experts interrogés. La saillance moindre de valeurs épistémiques et intellectuelles dans les réponses de E peut s'expliquer par le fait qu'il a cité moins d'exemples d'artefacts.

2.2.5. Les définitions naturelles du patrimoine culturel

La définition naturelle s'oppose à la définition conventionnelle donnée *a priori* par un spécialiste qui aborde le mot comme un terme ou *a posteriori* dans un dictionnaire qui pose le fruit d'un consensus et insiste sur les traits sémantiques qui distinguent ce mot des autres entités lexicales. Dans sa typologie des définitions, Martin (1990:89) caractérise la définition naturelle d'une chose nommée comme minimale et stéréotypique. Celle d'un mot, formulée par un locuteur et non par un technicien, peut être dérivationnelle ou métalinguistique. Elle consiste souvent en la proposition de synonyme(s) ou d'antonyme(s). Les précédentes récoltes de définitions élicitées dans le cadre de travaux en SPA lors d'enquêtes du CoDiRe sur des mots désignant des valeurs sociales (*travail, réussite, échec*) et des catégories naturelles (*hommes, femmes, huitre...*) ont également montré qu'elles convoquent le plus souvent des éléments du stéréotype de ces mots. Il s'agit donc ici davantage de relever une description du concept, constituée de traits saillants dépendants de l'expérience personnelle et de l'appartenance culturelle de l'informateur que d'attendre une approche logique de la signification relevant de ses propriétés essentielles.

2.2.5.1. Précisions méthodologiques

La question 5 du questionnaire - « *vous rencontrez une personne qui n'a jamais entendu parler de patrimoine. Sans consulter de dictionnaire, comment lui expliqueriez-vous ce qu'est le patrimoine ?* » - a permis de recueillir 110 définitions naturelles, 59 étant fournies par le GP et 51 par les experts.

Pour traiter ces réponses et comparer celles des deux groupes d'informateurs, il faut retenir que la notion, même au sens de PC, véhiculera des éléments distincts selon qu'elle se situe du point de vue de la philologie, du concept général ou particulier (spirituel par exemple), des valeurs ou de la définition juridique (liste non exhaustive, Seifi, 2013). De plus, le niveau de connaissances de l'informateur/locuteur sur l'objet ayant un effet sur la formalisation de sa représentation (Putnam, 1975), la définition du premier peut avoir une extension différente de celle du second.

Le traitement de ces données a par conséquent été conduit dans le prolongement de celui des associations, c'est-à-dire qu'elles ont été interrogées sur :

- (i) les associations les plus saillantes à *patrimoine* dans les définitions naturelles. Nous les avons appelées « constituants dominants » ;
- (ii) les valeurs exprimées ;
- (iii) la cohérence de ces valeurs par rapport aux résultats obtenus à partir des questions précédentes ;
- (iv) la cohérence de ces définitions naturelles avec les définitions conventionnelles ou du moins institutionnelles.

La lecture des 59 définitions naturelles GP a donné des résultats spécifiques restitués ici en termes d'associations fréquentes, de valeurs construites ainsi que de mécanismes d'objectivation ou de subjectivation mis en œuvre.

Le trait sémantique *avoir/possession/appartenance*, élément du N de *patrimoine* dans son acception la plus détachée d'un champ de pratique spécifique est cité par plus d'un tiers des informateurs. Sur l'ensemble de cet extrait du corpus, on relève aussi la présence de *personnel/individuel* qui situe également le patrimoine hors de l'espace collectif.

La dimension communautaire est cependant également très présente, au sens étroit de la famille, avec les entités *famille, ancêtres, descendance*, cités par près d'un tiers des informateurs. La notion de *génération* fait le lien avec celle de *commun/collectif* jusqu'à *humanité*.

La *transmission*, troisième élément du N de *patrimoine*, est aussi particulièrement saillante.

Les adjectifs *matériel* et *immatériel* ainsi que *l'histoire, la culture* et *conserver/préserver/entretenir/protéger* le situent dans le champ culturel.

Cette dernière série implique l'existence d'une menace, des difficultés que pose la transmission pourtant substantielle à *patrimoine*.

2.2.5.2. Formes et valeurs modales convoquées dans le discours du grand public

L'analyse de la modalisation a ici pour objectif de rendre compte du type de valeurs que les locuteurs investissent avec *patrimoine* et de ce que cela dit de leur évaluation quant à l'objectivité du statut patrimonial. Elle entend, de plus, par le biais du relevé des formes modales utilisées, souligner les éventuels mécanismes d'objectivation mobilisés par les locuteurs.

Il s'agit donc d'observer :

- pour ce qui relève des valeurs modales, la proportion relative des valeurs ontologiques (aléthiques et déontiques) et de jugement de vérité (épistémiques et doxologiques) convoquées par rapport à celles relevant de la zone axiologique, c'est-à-dire inscrivant une appréciation (éthique/morale, esthétique, pragmatique, intellectuelle ou affective/hédonique) et de la zone contenant les valeurs volitives et désidératives ;
- pour ce qui relève des formes modales, la proportion relative des formes *de re* (étiquettes nominales et verbales, qualificants du nom et caractérisants du verbe), objectivantes, mobilisées dans ces définitions naturelles par rapport aux formes *de dicto* (verbes modaux, adverbes de modalisation, adjectifs opérateurs de phrase quand le sujet modalisateur et différent du sujet énonciateur), subjectivantes.

Document 17 : Formes et valeurs verbales dans les définitions naturelles de *patrimoine* par le grand public

Valeur	forme linguistique						
	modalités <i>de re</i>				modalités <i>de dicto</i>		
	étiquettes		modificateurs		verbes modaux	adv. mod.	adj.Op. de phr.
nominales	verbales	qualifiants du N	car. du V				
aléthique	<i>valeurs spirituelles ; humanité ; les fondations de notre vie ; richesse spirituelle</i>		<i>qui se transmettent ; génétique (2) ; ce qui lui survivra</i>				
déontique	<i>des biens possédés ou non ; ensemble des acquis individuels et collectifs ; famille ; peuple ; argent ; immobilier ; véhicules ; transmission ; héritage (2) ; familial ; transmission ; ensemble des biens ; les avoirs et leur gestion ; ensemble de biens ; appartement ; placement en bourse</i>	<i>le bien de l'état appartient à tous</i>	<i>que nous possédons ; qui nous a été léguées ; ce que l'on possède ; qui appartient à une personne/un état ; ce que l'on se transmet ; qu'on possède individuellement ou collectivement ; qui peut se transmettre ; qui appartient à une personne ou à une culture ; dont dispose une personne dont nous avons hérité ; ce qui nous appartient ; ce qui a été transmis ; ce qui se transmet (2) ; ce que l'on transmet ; ce qui</i>	<i>personnelle-ment</i>	<i>devrait perdurer ; il faudra entretenir ; il faudra protéger ; cela peut regrouper ; on peut en hériter ; il faut préserver ; pour le futur, il doit faire fructifier</i>		

			<i>est transmis (2) ; ce que l'on possède ; ce que l'on peut transmettre ; ce que tu as acquis ; ce que l'on hérite (sic) qu'un individu possède ; transmise ; que l'on a hérité</i>				
épistémique	<i>lieux d'histoire ; savoir-faire (2) ; histoire bien historique ; légendes familiales coutumes histoire de l'humanité</i>				<i>je lui expliquerais le sens que je prête</i>	<i>personnellement</i>	
doxologique	<i>lieux d'histoire valeurs culturelles biens culturels richesses culturelles (3) ; monument histoire ; bien historique ; histoire de l'humanité</i>		<i>qui a une certaine importance ; ce que nous sommes d'un point de vue identitaire dans la société ; ayant un intérêt artistique ; historique ou affectif ; intéressant ; qui fait partie de la mémoire</i>				
éthique et morale	<i>valeurs culturelles ; transmission ; coutumes ; valeurs ; richesse ; morale ;</i>	<i>ils vont s'efforcer de conserver ; on conserve</i>		<i>pour qu'il ne soit pas perdu</i>	<i>devrait perdurer ; il faudra entretenir/ protéger ; il faut préserver pour le futur ; il doit faire fructifier</i>		
esthétique	<i>beauté</i>						
pragmatique	<i>ressource ; richesse(3) personnelle ; valeur-refuge ; édifice ; infrastructures</i>	<i>on conserve</i>	<i>utile</i>				
intellectuelle	<i>éléments marquants d'une culture</i>		<i>dans lequel on se reconnaît</i>				
affektive/hédonique	<i>ressource ; lieux d'histoire ; valeurs culturelles ; famille ; peuple ; humanité ; héritage identitaire ; valeur-refuge ; légendes familiales ; lien ; histoire de l'humanité</i>		<i>qui nous a été légué ; à l'intérieur desquelles on naît, on grandit ; ; qui nous viennent de nos ancêtres ; que l'on partage</i>				
volitive			<i>ce que l'on veut ; acceptées</i>	<i>librement</i>	<i>on peut songer à transmettre</i>		
désidérative			<i>Qu'on souhaite préserver</i>				

L'analyse des données recueillies au moyen de ces grilles met en évidence la concordance ou la discordance entre le plan des formes linguistiques mobilisées et les valeurs convoquées, au niveau de la subjectivation/objectivation du discours. Elle permet d'identifier :

- dans le cas d'une concordance des mouvements d'objectivation des formes et des valeurs, un mécanisme discursif d'explicitation de l'objectivation (transparence) ;
- dans le cas d'une concordance de subjectivation des formes et des valeurs, un mécanisme discursif d'explicitation de la subjectivation (transparence) ;
- dans le cas d'une discordance entre un mouvement de subjectivation par les valeurs exprimées et un mouvement d'objectivation par les formes utilisées, un mécanisme discursif d'occultation du mouvement de subjectivation (recul, repli)
- enfin, dans le cas d'une discordance entre un mouvement d'objectivation par les valeurs exprimées et un mouvement de subjectivation par les formes utilisées, un mécanisme discursif d'occultation du mouvement d'objectivation (révélation).

On relève très peu de modalités *de dicto* dans les définitions naturelles du GP. Les rares verbes modaux convoqués (*falloir/devoir, vouloir*) sont introduits par un pronom impersonnel qui fait du syntagme (*il faut .../on doit ...*) une forme modale délocutive au sens de Charaudeau (1992:574-576). Le locuteur n'a pas recours à des mécanismes transparents d'explicitation de sa prise de position. Les formes mobilisées tendent plutôt vers un artifice d'objectivation des définitions. Elles sont données comme n'étant pas le reflet d'un point de vue mais se référant à une réalité externe. Cette objectivation des formes est associée à celle des valeurs par un usage massif de substantif et de qualificatifs du nom aléthiques et surtout déontiques.

Cependant, ces définitions comprennent beaucoup de mots ou syntagmes exprimant des valeurs appréciatives portées à *patrimoine*. Celles-ci sont exclusivement positives : le patrimoine est « *bien* », « *beau* », « *utile* », « *intéressant* », « *agréable* ». Les aspects négatifs, c'est-à-dire les contraintes qu'il pose, sont introduits par des verbes modaux : « *il faudra entretenir et protéger* », « *il faut préserver* », « *on doit faire fructifier* ». Cette association montre la subjectivation de l'appréciation des valeurs du *patrimoine* mais aussi des contraintes que cette évaluation impose. Contraintes qui, elles, sont dites objectives par le locuteur.

Les experts n'ont pas fourni de définitions terminologiques mais naturelles du patrimoine. Les unités lexicales mobilisées ne manifestent pas une connaissance « académique » du sujet. Dans l'interaction avec un jeune chercheur issu d'une autre discipline, les informateurs se sont vraisemblablement positionnés comme des locuteurs non-experts. Leurs réponses diffèrent néanmoins de celles de l'échantillon GP :

- les mots du champ de la *possession/l'appartenance* sont très peu convoqués (6). Le patrimoine est ici entendu dans sa dimension culturelle ;
- les occurrences les plus fréquentes sont *transmettre* (26) et *hériter* (16), sous leurs différentes flexions et dérives ;
- la *protection* (3), la *conservation* (3) et la *préservation* (6), raisons d'être des métiers et activités du patrimoine sont proportionnellement plus citées par les professionnels et bénévoles engagés dans le champ patrimonial ;
- très utilisés également : les mots *culture* (13) et *histoire* (13), supports intellectuels justifiant les entreprises patrimoniales.

2.2.5.3. Formes et valeurs modales convoquées par les experts

Document 17 : Formes et valeurs modales dans les définitions naturelles de *patrimoine* par les experts

valeurs	formes linguistiques							
	modalités <i>de re</i>				modalités <i>de dicto</i>			
	étiquettes		Modificateurs			verbes modaux	adv. mod	adj. op. de ph
N	V	qualifiants du N	car. du V					
aléthique			<i>offert par la nature ce qui est nécessaire de transmettre</i>					

déontique	<i>bien commun (2); éléments matériels et immatériels; ensemble de biens matériels et immatériels; bien commun; transmission (3;) héritage (6); ensemble de l'héritage culturel matériel et immatériel (5); héritage commun</i>	<i>héritage (3); ce qui a appartenu aux ancêtres; ce qui appartiendra aux générations futures; transmis; à partager au présent et à l'avenir; ce qui vient de nos pères; ce qui vient du père; la transmission entre générations; ce qui nous a été légué; ce que nous transmettons; ce dont on hérite; ce que l'on transmet; ce qui possède une valeur matérielle que nous devons transmettre; ce que nous ont transmis nos ancêtres; ce que l'on transmet qui appartient à tous dont nous héritons (2); m'ont transmises ce que l'on possède; ce qui nous a été transmis</i>		<i>nous devons transmettre (2) un pays doit préserver</i>		
épistémique	<i>traces de l'histoire traces matérielles ou immatérielles; traces matérielles de l'histoire; témoignage d'une histoire; éléments clés de notre histoire</i>	<i>qui constitue une histoire</i>				
doxologique	<i>la culture d'un territoire; oeuvres</i>	<i>qui constitue une culture</i>				
éthique et morale	<i>la culture d'un territoire conservation préventive éléments clés de notre culture</i>	<i>à partager au présent et à l'avenir; ce qui caractérise notre culture; ce que l'on reçoit digne, ce qui mérite d'être transmis, qui mérite d'être conservé; ce qui nous représente (2); ce que nous empruntons aux générations futures</i>		<i>nous devons transmettre (2), un pays doit préserver</i>		
esthétique						
pragmatique	<i>conservation préventive</i>					
intellectuelle	<i>ensemble de données</i>	<i>ce qui témoigne de ce que nous sommes; ce qui est remarquable; qui mérite d'être conservé; qui est remarquable; pour l'influence qu'il a</i>				
affective hédonique	<i>valeurs auxquelles on tient; mes ancêtres</i>	<i>ce qui fait que nous partageons une culture; ce qui vient du père (3)</i>				
volitive				<i>on ne voudrait ni perdre, ni oublier, mais transmettre</i>		
désidérative		<i>que l'on a envie de léguer, que l'on souhaite valoriser</i>				

Les définitions naturelles des experts, comme celles du GP, contiennent de nombreux mots ou syntagmes envisageables en termes de valeurs mais (très) peu de formes verbales impliquant leurs énonciateurs.

Cependant, pour cet échantillon, la zone déontique, objectivante, est la plus investie. *Patrimoine* renvoie à ce qui relève des normes et règles de la société par des collocations très fréquentes dans les définitions terminologiques de type « ensemble de(s) biens matériels et immatériels » ou de type « ce dont on hérite, ce que l'on transmet ». Les formes modales convoquées sont ici aussi délocutives.

Nous sommes donc en présence d'une concordance des mouvements d'objectivation des formes et des valeurs et, par conséquent, d'un mécanisme transparent d'explicitation de l'objectivation des définitions proposées. Ce constat est relativement prévisible de la part d'experts qui adhèrent à une représentation voulue commune du PC et qui entend que cette représentation soit validée par l'ensemble de la communauté à laquelle ils appartiennent.

On note cependant une représentation stable des zones volitives et désidératives qui concernent les attitudes intentionnelles du sujet parlant.

2.2.6. Un ancrage fort de la dimension axiologique

La recherche successive des valeurs portées par *patrimoine culturel* sous les formes d'expression élicitées que sont les associations spontanées au mot, la validation ou l'invalidation d'associations soumises, puis des définitions naturelles montrent :

(i) La cohérence des réponses fournies par les informateurs.

L'échantillon GP qui associe majoritairement et spontanément *patrimoine* à *héritage, culture et famille* valide en majorité son association toujours possible à *transmission, histoire et inscription dans la durée*. Envisagées comme propriétés sémantiques, ces associations s'inscrivent dans le même registre d'une transmission intra-communautaire qui participe à la construction de l'identité.

L'échantillon E qui associe majoritairement et spontanément *patrimoine* à *culture, valorisation et conservation* valide en majorité son association toujours possible à *culture et conservation*. La propriété *valeur* est en revanche paradoxalement moins spontanément citée.

La *culture* est la propriété sémantique commune aux deux échantillons.

(ii) La stabilité des valeurs inscrites au stade lexical dans le syntagme *patrimoine culturel*.

La transcription de ces associations en termes de valeurs inscrit pour les deux échantillons les valeurs affectives-hédoniques, les valeurs éthiques et morales et les valeurs déontiques.

Cette relative cohérence des résultats entre les deux groupes d'informateurs tend à proposer la présence de ces valeurs affectives-hédoniques, éthiques et morales et déontiques dans le N de *patrimoine culturel*. Elles contribuent à assurer la stabilité sémantique du mot quel que soit son contexte de convocation.

(iii) L'analyse des définitions naturelles livrées par les deux groupes permet de proposer :

- une représentation positive de *patrimoine* comme ensemble transmis dans un cadre communautaire allant des parents directs à l'humanité et donc porteur de valeurs affectives/hédoniques et éthiques/morales.

- une représentation négative, moindre mais présente, due à la contrainte que constitue cet héritage familial ou culturel, désiré ou non, dans la mesure où il est accompagné de contraintes d'entretien pour sa préservation, conservation et transmission.

(iv) Cette bipolarité s'inscrit également dans la partie stable de la représentation de *patrimoine culturel*. Ces différents indices montrent également une saillance plus forte de ce qui relève d'un processus intentionnel chez les experts qu'auprès du GP. La transmission culturelle va de soi, éventuellement encadrée par la loi, pour le GP. Elle est la conséquence (ou la cause) d'un ensemble de mesures mises en place pour E.

(v) Ces variations ne remettent pas en cause la stabilité de N mais elles soulignent la pertinence de s'interroger sur ce qui, dans la construction de la dimension patrimoniale, relève d'une intention perlocutoire. Par intention perlocutoire, nous entendons ce que le locuteur espère comme réaction du récepteur de son énoncé.

2.3. Potentialités de contamination de *patrimoine culturel* sur un artefact en contexte patrimonial

La détermination du potentiel de contamination discursive de *patrimoine culturel* sur des artefacts auxquels le mot (ou la notion) est associé, parce que considéré en contexte patrimonial, est au cœur de cette étude. L'étude de *patrimoine* puis de *patrimoine culturel* permet de décrire *patrimoine culturel* comme :

Document 18 : Représentation de la signification lexicale de *patrimoine culturel*

N	Sts	PA
Héritage propre à : a/une communauté b/une époque c/un territoire	inscription dans une lignée communautaire famille génération communauté universalité chronologie histoire liées à des événements liées à des personnages liées à des techniques arts architecture artisanat	Patrimoine (P) dc inscription dans une lignée P dc communautaire P dc famille P dc génération P dc communauté P dc universalité P dc chronologie P dc histoire P dc liées à des événements P dc liées à des personnages P dc liées à des techniques P dc arts P dc architecture ... P dc artisanat

DC	<p>sciences liées à des mentalités mémoire géographie liées à l'environnement naturel/ administratif ... propriété / appartenance / possession droit de transmettre droit d'utilisation malgré des risques de dégradation bénéfice (personnel) acceptation de cette inscription dans une lignée acceptation des droits relatifs à la propriété et des devoirs connaissance ou reconnaissance de cet héritage comme culture ...</p>	<p>P dc sciences P dc mentalités P dc mémoire P dc géographie P dc liées à environnement naturel / administratif P dc propriété P dc appartenance P dc possession P dc droit de transmettre P dc droit d'utilisation malgré risques de dégradation P dc bénéfice P dc acceptation ... P dc connaissance /reconnaissance P dc culture</p>	
DC	Fonction identitaire	<p>affirmation de la spécificité d'un groupe/d'une époque/d'un territoire revendication identitaire construction identitaire revendication de différences entre les groupes/les époques/les territoires outil de socialisation</p>	<p>P dc affirmation de la spécificité d'un groupe P dc affirmation de la spécificité d'une époque P dc affirmation de la spécificité d'un territoire P dc revendication identitaire P dc construction identitaire P dc revendication d'une différence entre les communautés/époques/territoires P dc outil de socialisation</p>
DC	Valorisation collective	<p>investissement de valeurs affective/hédonique éthique/morale esthétique épistémique</p>	<p>P dc valeur P dc valeur aff./hédonique P dc valeur éthique/morale P dc valeur esthétique P dc valeur épistémique</p>
DC	Devoir de transmission	<p>reconnaissance d'un avenir de la communauté/de l'époque/du territoire reconnaissance d'une propriété temporaire reconnaissance d'une obligation vis-à-vis de l'objet</p>	<p>P dc reconnaissance d'un avenir de la communauté/de l'époque/du territoire P dc reconnaissance d'une propriété temporaire P dc reconnaissance d'une obligation ...</p>
DC	Devoir de conservation/préservation	<p>entretien surveillance réparation rénovation protection archivage classement reconnaissance d'une obligation d'investissement financier recherche (documentation) musée</p>	<p>P dc entretien P dc surveillance P dc réparation P dc rénovation P dc protection P dc archivage P dc classement P dc reconnaissance d'une obligation d'investissement financier P dc recherche ... P dc musée</p>
DC	Pouvoir de transmission	<p>Évolution dans le temps, dans l'espace participation à la création de valeurs création d'une capacité nouvelle modification de la réalité du monde</p>	<p>P dc évolution P dc évolution dans le temps P dc évolution dans l'espace P dc participation à ... P dc création d'une capacité nouvelle P dc modification de la réalité du monde</p>

3. Les mécanismes de contamination discursive de *patrimoine culturel*

La notion de PC est toujours convoquée en relation avec un artefact matériel ou immatériel. L'artefact a différentes fonctions et dimensions selon le contexte dans lequel il est appréhendé. Convoqué en contexte patrimonial, il semble libéré de ses fonctions religieuses, politiques ou encore sociales (Malraux, 1974) pour être investi d'une nouvelle fonction, avec comme corollaire, une modification de sa signification. Abordé du point de vue des « *interventions et de(s) stratégies concertées de marquage et de signalisation* » (Desvallées, 2011:423) en SHS, ce processus montre une force locutoire spécifique de création de lien de dénomination, entendu ici au sens référentialiste du terme, entre l'objet désigné et les représentations du patrimoine. Notre hypothèse est que :

- ce lien de dénomination est assorti d'un mécanisme de « *contamination discursive* » du patrimoine sur des objets qu'il désigne par le mot *patrimoine* ;
- celle-ci se fait aux dépens de traits essentiels de la signification dite « *initiale* » de l'objet.

Pour tester la vraisemblance de cette hypothèse, une étude exploratoire a été menée sur un artefact « *test* » : le *couteau*.

3.1. Recherche exploratoire. Le cas de *couteau*

Sans ignorer les travaux sur la multiplicité des représentations inhérentes à tout objet au-delà de ses fonctions concrètes ou symboliques (Baudrillard, Boudon, Glassie et Moles), l'artefact a été contenu ici à une représentation binaire, à savoir objet-fonction concrète fonctionnelle et objet-fonction symbolique patrimoniale. La désignation de cet artefact devait être présente dans les discours et les représentations des champs de pratique domestique, économique et patrimonial. Sa dénomination devait se situer au niveau de base⁵⁶ (Kleiber, 1993) pour ne pas correspondre à une représentation trop formelle (Searle, Putnam). *Couteau* correspondait à ces critères. À partir des définitions proposées par le GR et le TLF, il a pu être représenté comme suit :

Document 19 : Représentation de la signification lexicale de *couteau* (Rochaix, 2014)

N	Sts	PA
lame + manche	diversité de matériaux (forme) long droit assemblage pliable ou non	couteau donc matériaux couteau donc long couteau donc droit couteau dc assemblage couteau dc pliable ou non
DC	simple ou double lame	couteau donc simple ou double lame
couper	(dé)couper séparer trancher potentiellement blesser/être blessé danger	couteau dc (dé)couper couteau dc séparer couteau dc trancher couteau dc potentiellement blesser/être blessé couteau dc danger
DC	potentiellement faire/avoir mal menacer	couteau dc potentiellement ... couteau dc menacer
instrument	pratique/utile, pour couper cuisiner manger nettoyer gratter peler raser étaler chasser combattre aiguisé précision du geste (netteté)	couteau dc pratique/utile couteau dc couper couteau dc cuisiner couteau dc manger couteau dc nettoyer couteau dc gratter couteau dc peler couteau dc raser couteau dc étaler couteau dc chasser couteau dc combattre couteau dc aiguisé couteau dc précision du geste

⁵⁶ Niveau intermédiaire dans la catégorisation de Rosch (1976), entre la catégorie des supra-ordonnées (artefact) et celle des subordonnées (poignard), « *la plus grande partie de notre connaissance se trouve stockée à ce niveau* » (Kleiber, 1993:45).

Sur la base de cette représentation conceptuelle de *couteau*, une enquête sémantique a été menée auprès de 10 locuteurs. À partir de photographies d'exemplaires prototypiques subordonnés à *couteau* (*couteau à viande, canif, etc.*) dans une pièce puis derrière la vitrine d'un musée, représentant (selon nous, à partir de l'expérience muséale) une mise en scène patrimoniale, ils devaient « associer dix mots, idées ou choses » à *couteau*.

La comparaison des deux groupes d'associations a montré que certains éléments présents dans le N de *couteau* avaient disparu avec la mise en scène patrimoniale.

« L'informateur (le locuteur) opère une déconstruction du savoir proprement sémantique et reconstruit la signification du mot de façon contrainte par le contexte (la vitrine en l'occurrence). En insérant de nouveaux stéréotypes contredisant éventuellement la signification initiale, il invente un déploiement non-conformiste du potentiel discursif de la signification de *couteau* et opère donc effectivement un cinétisme de la signification lexicale. Il s'agit d'un mécanisme sémantico-discursif d'extension de stéréotypes et d'enrichissement de la signification » (Rochaix, 2014 : 219).

L'exploration complémentaire des occurrences de *couteau* traité comme objet patrimonial dans la base de données de TT a, en plus, permis de construire une représentation possible de sa signification discursive en contexte patrimonial :

Document 20 : Dispositif signifiant de *couteau* dans la base de données de TT

Noyau	Stéréotypes
lame+manche/monture (+fourreau) (+baudrier) [caractéristiques formelles] DC	être manipulé trancher/couper style
outil=pouvoir DC	se nourrir cultiver combattre se vêtir prier
identité collective DC	posséder : être inclus/être reconnu (valeur déontique et éthique et morale) et/ou transmettre=admettre dans un groupe savoir-faire autorité valeur de l'objet=valeur du groupe gravure/ornementation (valeur esthétique) richesse (valeur pragmatique) allégorie (valeur éthique /morale) commémoration (valeur éthique /morale) culte (valeur aléthique)
valeur anthropologique	héritage transmission d'un savoir interprétation

Le DP de *couteau* dans la base de données reconstruit l'objet en l'investissant de valeurs dont il n'est pas chargé initialement et notamment d'une valeur anthropologique spécifique à sa lecture en tant qu'objet patrimonial. Le dispositif signifiant souligne néanmoins que cette reconstruction n'amoindrit pas les propriétés sémantiques de l'objet relevant de sa fonction comme artefact : l'outil est manipulé, tranche, coupe, afin que son utilisateur puisse se nourrir, cultiver, combattre, se vêtir, prier. Ce dernier élément, non prédictible par une analyse dictionnaire aurait pu l'être à partir des dictionnaires encyclopédiques permettant d'étayer la connaissance de l'artefact en diachronie.

3.2. Objets du patrimoine

3.2.1. L'artefact comme nom propre : la dénomination

Les objets patrimonialisés sont toujours des noms propres dans le sens où l'on n'attribue pas de valeurs particulières à la notion que l'ensemble des occurrences d'un mot peut véhiculer mais bien à ce qu'une de ses occurrences porte en fonction d'un contexte particulier. Autrement dit, tous les *couteaux, églises* (encore que) ou *hôpitaux* ne sont pas des objets patrimoniaux mais certains *couteaux, églises* ou *hôpitaux* X ou Y peuvent avoir été investis de ces valeurs. À partir de l'analyse définitionnelle de *dénomination*, Mortureux propose que si la dénomination est l'action d'attribuer un nom à une chose :

« l'examen de cette action doit prendre en compte la relation qu'établit le locuteur (individuel ou collectif) entre lui-même et son public en attribuant un nom à un segment de réalité, dont l'existence est plus ou moins admise, [et que], le jeu social de la communication, la réalité extralinguistique et le système linguistique sont les trois facteurs de la dénomination comme acte » (Mortureux, 1984:95)

Ce postulat implique notamment, poursuit Mortureux, d'« étiqueter les choses » et de « saisir la réalité » en s'appuyant sur le discours scientifique et éventuellement d'autres genres discursifs (politique, publicitaire...).

L'exploration de l'artefact patrimonialisé dans l'intention de déterminer les propriétés sémantiques relatives à sa valeur artefactuelle mais aussi à celles relatives à sa valeur patrimoniale peut néanmoins, à notre avis, commencer par la détermination de la représentation du concept auquel renvoie l'objet comme mot. Dans la perspective de la SPA, la représentation du mot est en effet le fruit de l'ensemble des représentations construites par chacune de ses occurrences. C'est dans ce sens que cette représentation est « toujours recommencée », mouvante.

3.2.2. Église et hôpital⁵⁷

Si le processus de cinétisme culturel que représente l'inscription d'un objet dans le champ du PC a pour conséquence un processus de cinétisme sémantique sur sa dénomination, tous les artefacts intégrés à ce champ devraient acquérir des propriétés sémantiques communes, celles du PC. Pour vérifier cette hypothèse, deux artefacts du patrimoine bâti ont été analysés : l'église et l'hôpital. La fonction du premier est originellement identitaire. Les questionnaires présentés ci-dessus ont en plus permis de l'identifier comme un objet prototypique du PC pour les informateurs. Il fait partie des objets qu'il « faut sauver à "tout prix" (...) ici parce que c'est beau, là parce que c'est vieux, ailleurs parce que c'est vert, partout parce que c'est nous » (Morisset, 2006:avant-propos, XVII). La nature patrimoniale du second est traditionnellement plus contestée (voir, notamment, les débats autour de l'ancien hôpital Laënnec à Paris en 2000). Il s'agit dans les deux cas de proposer :

- une description conceptuelle et sémantique du mot à partir du GR, du Petit Larousse, du Quillet et du TLF ;
- de compléter cette description par celle de l'artefact qu'il désigne en lien avec la représentation du monde proposée par l'approche casuelle de Fillmore ;
- de distinguer, à partir des déploiements discursifs du mot dans la base de données de TT, ce qui relève de sa dimension artefactuelle et de sa dimension patrimoniale. Cette étape permet par ailleurs d'identifier les mots pleins et opérateurs introducteurs de chacune de ces dimensions dans le discours patrimonial tel qu'il est construit par cet éditeur. Ce dernier point sera exploité dans le chapitre 5.

3.2.2.1. Église

3.2.2.1.1. Représentation sémantique et conceptuelle

L'Église désigne initialement une communauté des fidèles. C'est par métonymie que le mot désigne, également, avec une minuscule, « l'édifice où les fidèles de la religion catholique ou orthodoxe se réunissent pour l'exercice du culte public » (TLF). Le bâtiment est alors avant tout un lieu de culte, c'est-à-dire un lieu dans lequel une communauté de croyants souhaitant s'adonner à une pratique religieuse peut le faire. Sa signification peut être représentée ainsi :

Document 21 : Noyau de la représentation de la signification lexicale du mot *église*=lieu de culte

Communauté de croyants

DC

Organisation d'une pratique religieuse

ET

Pouvoir de pratique

DC

Volonté d'un lieu de pratique

DC

Construction d'un lieu de pratique religieuse

Comme elle est un bâtiment, une « maison de Dieu », elle peut aussi être représentée avec un N comportant des propriétés de *maison* à savoir :

Document 22 : Noyau de la représentation de la signification lexicale du mot *église*=bâtiment

Bâtiment abritant une communauté de croyants

DC

Toit & murs & portes & fenêtres

⁵⁷ Notre approche est lexicale. Il ne s'agit donc pas d'explorer ici la complexité des causes historiques, spirituelles, politiques, artistiques, etc. pour lesquelles un artefact peut avoir une valeur particulière sur un territoire, pour une communauté et à une époque données, ni les problématiques (de la responsabilité) de sa conservation. Pour les églises, voir Noppen & Morisset (2006) pour le Québec.

DC
Abri contre les éléments naturels et autres formes d'agressions extérieures
 DC
Espace préservé

Ces deux descriptions possibles d'église=lieu de culte et église=bâtiment (formalisation, inspirée de la signification nucléaire de *maison* par Galatanu, 2017) rendent compte de la charge de valeurs que porte le mot avant même d'être investi de celles du PC. Il renvoie à une communauté de croyants, c'est-à-dire à une dimension identitaire présente et reconnue dès sa création.

Le mot *église* peut donc être représenté avec un N intégrant à la fois sa nature identitaire et ses caractéristiques physiques⁵⁸.

Document 23 : Dispositif signifiant du mot *église* intégrant sa dimension identitaire et des caractéristiques physiques

Noyau	Stéréotypes
religion	Dieu dogme foi croyance rite
DC	valeur aléthique valeur doxologique
christianisme	Écritures - bible – Évangiles, trinité (Père, Fils, Saint-Esprit) immaculée conception autorité prédication
DC	valeur déontique valeur éthique et morale
communauté (religieuse)⁵⁹	vie commune biens communs intérêt commun but commun
DC	valeur affective/hédonique
pratique (religieuse)⁶⁰	manifestation extérieure canon culte cérémonie
DC	valeur pragmatique
bâtiment	propriété fonction principes de construction architecture : plan, style, norme matériaux techniques de construction métiers savoir-faire outils
	valeur esthétique

⁵⁸ Les stéréotypes correspondant aux éléments 1 et 2 de N ont été déterminés à partir de leurs définitions dictionnaires mais aussi des articles *religion*, *christianisme* et *catholicisme* de l'*Encyclopædia Universalis*.

⁵⁹ Communauté, « *gr. social dont les membres vivent ensemble ou ont des biens ou des intérêts communs* » (PR, 1989) et religion, « *reconnaissance par l'homme d'un pouvoir ou d'un principe supérieur de qui dépend sa destinée et à qui obéissance et respect sont dus ; attitude intellect. et morale qui résulte de cette croyance, en conformité avec un modèle social* » (PR 1989).

⁶⁰ *Religion* : ensemble d'actes rituels liés à la conception d'un domaine sacré distinct du profane et destinés à mettre l'âme en rapport avec Dieu (PR, 1999).

Valeurs

type grammatical	zone modale	orientation axiologique
nom	déontique, pragmatique, épistémique, doxologique, axiologique, éthique/morale, affective/hédonique, esthétique	monovalent positif

Les valeurs d'*église* sont, selon cette description, les mêmes que celles de *PC*.

Une fois la représentation conceptuelle et sémantique d'*église* obtenue, la conceptualisation de sa représentation en tant qu'artefact est un préalable à la recherche des mécanismes sémantico-discursifs qui procèdent au cinétisme de cette représentation en contexte patrimonial. Cette représentation de l'artefact est conçue à partir de la SPA mais aussi inspirée de la grammaire casuelle qui postule de toute chose est le fruit d'une intention initiale d'un agent.

Document 24 : Noyau de la représentation de la signification lexicale du mot *église* - dispositif casuel

X-agent a l'intention de produire O (O= Église) pour que X

(X, dont Y=communauté religieuse catholique ou orthodoxe) puisse faire P

(P= pratique religieuse) dans l'espace et dans le temps

DC

X se sert de I (I=instrument)/M (M=moyen)/F (F= force)

(I, M, F=techniques de construction, principes de construction et personnes qui les maîtrisent) pour faire P

DC

X utilise Ma (Ma=matière, pierre, verre ...)

DC

X produit O qui a une forme, une matière, une structure particulière (avec telle(s) spécificité(s))

DC

Résultat : O sert à X pour faire P ou P'

ET

O existe dans le Temps et l'Espace

DC

O peut subir des transformations (vie de l'objet)

Légende : O=objet artefactuel ; P=projet (intention); P'=projet autre (que l'intention initiale)

Deux constats émergent de la lecture de cette dernière représentation :

- l'agent (communauté religieuse catholique ou orthodoxe) et l'intention (pratique religieuse) représentent un point de rencontre entre l'artefact *église* et le noyau d'*église* ;
- l'agent, l'espace et le temps, voire les techniques/moyens/forces et usages, *a priori* présents dans la représentation de tout artefact représentent un point de rencontre entre l'artefact et le patrimoine, intrinsèquement associé à une communauté, un espace et une époque et construit pour les faire exister à terme ;
- la description artefactuelle rend moins compte des valeurs véhiculées par *église*, au profit de la relation, de nature anthropologique, entre l'homme et sa création.

Nous avons préalablement émis l'hypothèse que (i) l'appréhension de l'artefact en contexte patrimonial crée un lien de dénomination entre cet artefact et *patrimoine*, (ii) ce lien est assorti d'un mécanisme de « contamination discursive » de *patrimoine* sur les objets qu'il désigne, (iii) celle-ci se fait aux dépens de traits essentiels de la signification initiale de l'objet.

Nous avons testé ce phénomène discursif sur la base de données de TT. Pour rappel, l'inscription d'un élément dans cette base lui attribue, aux yeux de son éditeur et de ses utilisateurs, une valeur patrimoniale, soit explicite soit métaphorique.

3.2.2.1.2. Construction discursive d'*église* en contexte patrimonial

L'analyse de la construction discursive d'*église* a été faite à partir de l'analyse, à la main, d'un corpus constitué de 5 % des textes correspond aux fiches du mot dans la base de données de TT, appelées « topic ». Sur les 1 193 fiches ayant dans leurs titres *église/ancienne église/vestige d'église*, 72 ont été sélectionnées aléatoirement. Elles représentent 40 021 signes.

Deux tableaux restituent la manifestation discursive d'*église* dans sa dimension artefactuelle puis patrimoniale. Le premier tableau rend compte, dans sa colonne de droite, de la représentation de l'église en tant qu'artefact inspirée de la grammaire des cas. Dans la colonne de gauche, figurent, en italique, également les mots-pleins, c'est-à-dire des noms, verbes, adverbes ou adjectifs qualificatifs ayant une signification propre ainsi que les opérateurs syntaxiques introduisant chacun des éléments relevés parce que jugés saillants par rapport à cette dimension. Chaque catégorie est décomposée, quand cela est possible, en sous-catégories conceptuelles.

Document 25 : Relevés des mots-pleins ou opérateurs introductifs des traits de l'artefact *église*

Représentation de l'artefact <i>église</i>	Mots pleins et opérateurs introductifs pour
<p>X-agent a l'intention de produire O pour que X (dont Y) puisse faire P dans l'espace et dans le temps X= Communauté religieuse O=église Y=communauté religieuse (X+) P=pratique religieuse</p>	<p>A=agent initiateur - pour A, noblesse (titres et armes*)/clergé paroissien=agent initiateur, donateur et/ou fondateur : <i>offert(e) par ; don(ation)/legs de ; fondé(e)/créé(e)/construit(e)/é levé(e) par/sous la direction de/à la ; à l'initiative de ; *inauguré par ; (com)porte/les/décoré(e)/orné(e)/marqué(e)des armes/écussons/blasons</i></p> <p>- pour A= relation agent/espace : <i>ais/-ois/-ien/-ian/-and</i></p> <p>- pour A=relation agent/époque : <i>porte la date de ; remonte à/au ; construit(e)/érigé(e) /édifié(e)/exécuté(e)/ inauguré(e)en ; la première pierre est posée le ; commencé(e) en/vers ; date</i></p> <p>-pour A=agent bénéficiaire [paroissiens, pèlerins, malades] <i>pour + nom ou groupe nominal ; destiné à/au(x)</i></p> <p>P= projet : <i>pour servir de ; permet de, chargés de, destiné(e)(s) à, afin de</i></p>
<p>X se sert de instrument/moyen/ force pour faire P I=techniques de construction, principes de construction (architecture) ET</p>	<p>pour A=instrument, moyen, force [architecte, maître d'œuvre] : <i>édifié(e)/(re)construit(e), exécuté(e)/fait (e) par/selon/d'après/sur les plans de/d'un ; œuvre de/du ; porte à sa base le nom de ; construit/restauré(e) sous la direction de</i> [autres corps de métiers : maître-verrier, maître-ouvrier, maître-autel] : Titre ; <i>œuvres du ; à ;</i> [paroissiens] + verbe d'action (<i>transporter, participer</i>)</p>
<p>X utilise matière</p>	<p><u>Premier emploi</u> [non spécifié] <i>matériaux anciens</i> [pierre][granit] [schiste][bronze][bois] nom, en+nom, de+nom, bâti(e)(s)[pierre] en pierre, de pierre</p> <p><u>Réemploi</u> <i>reconstruisent avec les matériaux d'origine ; provient de/d'une : provenant de ; agrandi (...)</i> <i>avec les pierres de ; réemployé(s) ; réemploi du XV^e siècle provenant de ; qui proviendrait de ; récupérées de/à ...</i></p>
<p>X produit O qui a une forme, une matière, une structure particulière (avec telle spécificités)</p>	<p>- pour A=forme, matière, structure produite <i>le bâtiment/l'édifice ; forme(-nt) ; en forme de/évoquant</i> [parties, souvent introduites avec leur datation] <i>comprend/com porte/présente/ est pourvu(e) de/possède</i> [référence] <i>de style néo-/classique ; construite sur/selon le modèle ; dans le/de style néo-classique/ roman(e)/(néo) gothique ; inspiré de</i> (parties souvent introduites avec leur datation)(description de la composition du bâtiment) [éléments remarquables] <i>dans/à l'intérieur de ; contient/abrite/ conserve/possède, renferme</i> [ornementation] <i>sculpté(e) de/sur ; décoré(e)/orné(e) de</i> [décor] <i>sculptés sur/de/d'un(e), décorée de(s), orné de/d'un</i></p>
<p>Résultat : O sert à Y pour faire P (fonction autre qu'objectif initial)</p>	<p><i>sert/ permet à/de</i> [superstition] [infirmité] <i>les enfants tardant/qui tardent à marcher ; La tradition prétend que...</i> [maladies] <i>censée guérir des migraines, censée guérir les maux d'yeux</i> [refuge] <i>sert de refuge aux marchands, caché dans</i> [affirmation de pouvoir] [armes]</p>

DC	[centre de vie] <i>devient ainsi leur centre de vie. ; nombreux à venir, rempli d'une foule</i> [tombeau] <i>renferme le tombeau du ; comprend la tombe</i>
<i>O existe dans le temps et l'espace donc O peut subir des transformations (vie de l'objet)</i>	- pour A=[évolution dans le temps] [travaux] travaux (de restauration) <i>réparé(e)/restauré(e)/réparé (e)/consolidé (e)</i> [reconstruction] <i>Reconstruction ; (en partie) reconstruit(e)/ refait(e) au/en/après/ par ; remplacé(e)/ succède à ; refaite à l'authentique ; réparé(e) en</i> [restructuration] <i>remanié(e) ; agrandi(e) ; allongé(e) ; plus large</i> [déplacement] <i>à l'origine ; primitif ; transféré(e) ; déplacé(e) ; abandonné(e) édifié(e)/cons-truit(e) sur/sur l'emplacement de ; succède à ; remplace</i> [changement d'affectation] <i>desaffecté(e) ; déconsacré(e) ; à l'origine un(e)</i> [mais conservation] <i>reste/subsiste/ conserve(e) toujours/encore /aujourd'hui/ est un reste de</i>

Le volume du corpus sur lequel est faite cette analyse ne permet pas d'édicter des règles générales. Cependant, celle-ci permet d'observer certains comportements :

- chaque élément proposé comme propriété constitutive de l'artefact trouve effectivement une réalisation dans le discours ;
- ces propriétés ne sont pas verbalisées dans les termes de la description conceptuelle. Aux unités de base se substituent des représentants spécifiques de ces unités. Celles-ci ne sont pas prototypiques mais au contraire inédites et justifiées par le contexte ;
- ces unités lexicales ont, pour une part, été prévues par la représentation sémantique et conceptuelle d'*église* (*paroissiens, pèlerins, ecclésiastiques...*). D'autres sont prévisibles par des spécialistes ayant des connaissances historiques et sociologiques sur les églises, de Bretagne en particulier (initiateur issus de la seigneurie, *malades* parmi les bénéficiaires, *architecte X, granit, bâtiment en forme de croix latine, usage de refuge...*). Peu d'éléments semblent totalement imprévisibles avec des connaissances encyclopédiques.
- les éléments les plus renseignés concernent l'agent, initiateur en particulier, la description du bâtiment (sa forme, sa matière et sa structure particulière) ainsi que l'évolution de l'objet dans le temps et dans l'espace. À noter que ce qui relève de l'agent et de l'évolution dans le temps et l'espace sont les éléments préalablement identifiés comme faisant le lien entre les dimensions artefactuelle et patrimoniale de l'artefact.

Le deuxième tableau rend compte, dans sa colonne de droite, de la représentation conceptuelle de *patrimoine*. Comme pour le premier tableau, figurent dans la colonne de droite, les mots pleins et opérateurs introduisant chacun des éléments relevés parce que jugés saillants par rapport à cette dimension. Chaque catégorie est ici encore décomposée, quand cela est possible, en sous-catégories conceptuelles.

Document 26 : représentation d'*église* comme élément patrimonial dans la base de données de TT

Représentation du patrimoine collectif (Galatanu, 2017)	Mots pleins et opérateurs
Héritage reconnu propre à : - une collectivité - un territoire - une époque DC	[collectivité] = [armes] = [X_agent] [territoire] <i>paroisse, paroissial(e), évêché ; rattaché(e), dépend/relève de</i> [période] <i>date, daté(e)de/construit(e) en/au/inauguré(e) en ; situé(e) ... dans</i>

Fonction identitaire	[unicité] <i>l'un des (dernier(e)(s))/des rare(s) ; exceptionnel(le), important(e) ; particulier(e) ; la plus/plus que ; présente la particularité/l'originalité ; se distingue de ; se caractérise(e) par [référence à l'ancienneté – plus floue à circonscrire]</i> <i>Ex : relève probablement de la plus haute antiquité</i> [typicalité] <i>sur le modèle de ; typique(ment) ; d'un type fréquent(e) ; identique à ; représentatif de</i> [rattachement à un groupe] <i>bénédition/béni(e) ; consécration/consacré(e) (à) ; dédié(e) à/dédicace ; placé(e) sous le double patronage de ; honoré(e) ; reliques</i> [dédicace, sans précision de date] <i>dédicace, dédiée à, est vouée à, sous le (double) patronage de, le (saint) patron</i> [bénédition/consécration] <i>béni(e) à, consacrée en/le/par, la consécration</i> [armes] [commémoration] <i>rappelle</i>
DC	
Valorisation collective⁶¹	<i>pèlerinage, cérémonie, célébration (en présence de),</i>
DC	<i>fouilles, mention/né</i>
Devoir de transmission aux générations futures de la collectivité	
DC	
devoir de préservation/conservation	[classement M.H.]
DC	<i>Cl. M. H., I. M. H.</i>
pouvoir de transmission aux générations futures de la collectivité	[ce qui subsiste aujourd'hui ?]

La dimension patrimoniale d'église est restituée dans le discours avec une saillance particulière accordée à la communauté, l'époque ou le territoire auxquels le mot est rattaché/associé. La convocation dans le discours de mots indiquant les propriétés de *préservation/conservation* est quasi-inexistante. Cependant, cela peut être nuancé si on considère les travaux de *renovation/restauration/restructuration* inscrits dans la vie de l'objet/artefact comme son versant matériel tandis que les opérations de classement citées (de type inscription à l'Inventaire des Monuments historiques) seraient son versant institutionnel. Ce qui relève des événements de type *bénédition/consécration* pourrait également relever de la valorisation de l'artefact qui participe à la construction de sa dimension identitaire et donc patrimoniale.

Les deux points précédents rendent compte de la difficulté de distinguer nettement ce qui relève de l'une ou de l'autre des dimensions interrogées. En effet, d'une part, l'intention des événements de la vie de l'objet est rarement explicitée. D'autre part, le passage d'une dimension à l'autre n'est pas linéaire : c'est parce que l'artefact existe au sein d'une communauté dans le temps et dans l'espace que se développe progressivement une dimension identitaire. La reconnaissance du lien patrimonial peut faire l'objet d'une déclaration institutionnelle, prononcée par un agent dont l'autorité est reconnue par l'ensemble de la communauté. Cette allocution ne semble cependant ni systématique ni nécessaire.

Cette première étude a permis de souligner que la dimension d'usage (fonctionnel) du bâtiment patrimonialisé est moins traitée dans le corpus que ce qui relève de l'agent, et de son existence ainsi que de son évolution dans l'espace et dans le temps.

⁶¹ Passage de l'espace privé ou restreint à l'espace public ou espace large.

D'église ayant une fonction initiale décrite comme :

Bâtiment caractéristique d'une communauté religieuse

DC

Bâtiment préservant la garantie d'une pratique religieuse

DC

Bâtiment préservant la confidentialité relative de cette pratique

À église, inscrite dans le champ patrimonial, est saillante en tant que :

Bâtiment caractéristique d'un territoire et/ou d'une époque

DC

Bâtiment préservé/conservé matériellement (par des travaux de restauration/rénovation) et institutionnellement (opérations de classement)

DC

Bâtiment exposé en ligne (par une description en détail de ses parties) et in situ (par une amélioration de ses conditions d'accès)

Le rattachement à une communauté d'usagers du bâtiment disparaît au profit d'une communauté plus large. Sa fonction initiale de lieu de culte est effectivement amoindrie au profit de celle de témoin d'une architecture représentative (*typicum*) ou inédite (*unicum*) à une époque et/ou sur un territoire donnés.

3.3.2.2. Hôpital

3.3.2.2.1. Représentation sémantique et conceptuelle

Hôpital est issu du latin *hospitalis* (où l'on reçoit des hôtes). Il est défini dans le Grand Larousse (2001) comme « un établissement public payant ou gratuit, qui reçoit ou traite pendant un temps limité les malades, blessés et les femmes en couche » et dans le TLF, comme « un établissement public habilité à recevoir les malades, les blessés, toute personne dont l'état de santé réclame une surveillance, une intervention, des soins ». Pour le Quillet (1990), c'est un « lieu spécialement aménagé pour soigner les malades, les blessés ».

Document 27 : Noyau de la représentation de la signification lexicale du mot *hôpital*=lieu de soin

Malades/blessés/femmes en couche nécessitant des soins

DC

Organisation d'une pratique de soins

DC

Construction d'un lieu avec aménagement/matériel adaptés

DC

Possibilité de soins de malades/blessés/femmes en couche

Comme *église*, *hôpital* est un bâtiment. Il peut donc également être représenté d'une façon qui met cet aspect en exergue par rapport aux activités qui y sont pratiquées, à savoir :

Document 28 : Noyau de la représentation de la signification lexicale du mot *hôpital*=bâtiment habilité

Bâtiment abritant des soignants et de soignés

DC

Toit & murs & portes & fenêtres

ET

Matériels adaptés

DC

Abri contre les éléments naturels et autres formes d'agression extérieures (normes d'hygiène, d'accès)

DC

Espace préservé

Les deux représentations rendent compte de la charge de valeurs présentes dans *hôpital* hors de tout processus de patrimonialisation. Celles-ci sont principalement épistémique et déontique. Contrairement à *église*, mot pour lequel la notion de communauté est saillante dans N, on ne relève pas pour *hôpital* de dimension identitaire inscrite comme pré-misse à sa représentation. *Hôpital* peut néanmoins être représenté afin de rendre compte des éléments relatifs à sa fonction, qui relèvent de valeurs pragmatique, épistémique, déontique et éthique et morale et à ses caractéristiques physiques.

Document 29 : Formalisation de la représentation conceptuelle et sémantique du mot *hôpital*

Noyau	Stéréotypes
-------	-------------

X savoir Y malade DC	malade - blessé - femme en couche infection - blessure - souffrance vie - mort
X devoir soigner Y DC	Assistance X devoir savoir soigner compétences - enseignement - formation normes - procédures
X devoir pouvoir soigner DC	matériel & aménagement adaptés habilitation
X construire bâtiment DC	principes de construction : architecture : plan, style, norme matériaux techniques de construction : métiers, savoir-faire, outils
X pouvoir soigner	Accueillir – surveiller – soigner - donner/délivrer des soins pratiquer une intervention - guérison

Valeurs

Type gram.	zone modale	orientation axiologique
nom	déontique, pragmatique, épistémique, axiologique : éthique/morale, affective/hédonique	bivalent positif/négatif

Associé à la maladie, à la souffrance et à la mort mais aussi à la guérison, à la maîtrise de la douleur et à la vie, *hôpital* peut potentiellement orienter vers des valeurs bivalentes :

- Où est Paul ?
- Il est l'hôpital
- Tant mieux/tant pis

Les deux types d'enchaînement sont possibles.

Comme pour *église*, une fois la représentation conceptuelle et sémantique d'*hôpital* obtenue, la conceptualisation de sa représentation en tant qu'artefact est un préalable à la recherche des mécanismes sémantico-discursifs qui procèdent au cinétisme de cette représentation en contexte patrimonial.

Comme pour *église*, elle est conçue à partir de la SPA mais aussi inspirée de la grammaire casuelle.

Document 30 : Noyau de la représentation de la signification lexicale de l'artefact *hôpital* – dispositif casuel⁶²

X - a l'intention de construire O [O=maison/établissement] pour que Y (Y=dont X) puisse faire P
[P=accueillir/surveiller/traiter/soigner/pratiquer des interventions sur les malades/infirmes/indigents/pèlerins/voyageurs⁶³] dans un espace et à une époque donnés

DC

X se sert de I/M/F pour faire P Et X utilise Ma

DC

X produit O, qui a une forme, une structure, une matière particulière

DC

O peut servir à Y (Y=religieux/professionnels de santé) pour faire P

DC

Résultat : O sert à Y pour faire P et O existe dans T et E

DC

O peut subir des transformations

Légende : X=agent ; Y=bénéficiaire ; P=projet ; I=instrument ; M=moyen ; F=force ; Ma=matière ; O=objet ; T=temps ; E=espace

De ces modes de représentation successifs du même objet, le mot *hôpital*, émergent les constats suivants :

- les dimensions de l'agent initiateur et du bénéficiaire (*soignés* ou *soignants* si on considère l'hôpital comme outil de soin pour le soignant) sont moins saillantes que celles relatives au projet ou intention (*devoir soigner/savoir soigner*). X ne pourrait ici être envisagé comme « communauté » que dans un sens très large, de type universel, qui l'éloigne de la notion identitaire ;
- les dimensions du temps et de l'espace sont, elles aussi, présentes mais peu saillantes. La transmission - et donc le déplacement dans le temps et dans l'espace - apparaît néanmoins dans celle d'enseignement et de formation ;

⁶² Cette représentation intègre l'acception vieillie du mot. L'ancienneté étant un critère déterminant pour la patrimonialisation, l'artefact doit en effet être envisagé en diachronie.

⁶³ Traits évincés par *hospice* où ne sont pas admis les malades mais les indigents mais présents dans la dimension de service public.

- comme observé sur le cas *église*, la dimension artefactuelle rend moins compte des valeurs véhiculées par *hôpital*, au profit d'une relation anthropologique entre l'homme et sa création avec des instruments/moyens/forces/matières propres à une époque et/ou à un territoire ;
- la dimension axiologique éthique-morale est paradoxalement très saillante pour *hôpital* qui porte les notions de devoir d'assistance et de réconfort à tout individu au-delà d'une communauté identitaire.

Comme cela a été effectué pour le mot *église*, la construction discursive de la signification d'*hôpital* a été analysée à partir du relevé de ses occurrences dans la base de données TT.

3.3.2.2. Construction discursive d'*hôpital* en contexte patrimonial

Dans la base de données patrimoniales, 111 fiches de renseignement correspondent à des hôpitaux répertoriés comme objets patrimoniaux. Ces fiches constituent un corpus de 71 700 caractères. Celui-ci peut être subdivisé selon la partie de l'objet auquel elles se rapportent. En plus de celles d'*hôpital* (53 fiches), on trouve 22 occurrences d'*ancien hôpital*. Ont été retirées du corpus d'analyse les fiches correspondant à *chapelle d'hôpital* (13) ; *lavoir d'hôpital* (2) ; *pavillon d'entrée*, *grenier d'hôpital* ; *enseigne* ; *peinture d'une scène d'hôpital*, ainsi que celles correspondant à des noms propres (de communes ou de pierre) comprenant *hôpital* : l'Hôpital-Camfrout et le Menhir de l'Hôpital. Pour cette recherche, seules les fiches *hôpital*, et *ancien hôpital* ont été retenues.

Le traitement des déploiements discursifs d'*hôpital* est le même que celui adopté pour ceux du mot *église*.

Document 31 : Description de l'artefact *hôpital* (et *ancien hôpital*) dans TT

Rep. de <i>hôpital</i>	Mots pleins ou opérateurs introductifs pour
X a l'intention de construire O =maison/établissement pour que Y (Y=dont X) puisse faire P (P=accueillir/surveiller / traiter / soigner/pratiquer des interventions sur les malades/ voyageurs/pèlerins/infirmes/ indigents ¹⁰⁷) [dans un espace et à une époque donnés] (P nécessite hygiène et réglementation puis des moyens et une technicité, O=lieu de pratique, de formation et de recherche) DC	X= agent initiateur (entités nommées de collectivités territoriales; legs/don/créé/fondé/construit/patronné/commandé/imposé par/sous le règne de/à l'initiative de/suivant/selon les vœux de/grâce à + entités nommées pour Y=agent « gestionnaire » P=contenu propositionnel/intention : action auprès de bénéficiaires (B) P=soigner/dispenser des soins/traiter/accueillir/héberger/recevoir/abriter/apprendre un métier/résoudre le problème de la mendicité B=pauvres, malades, orphelins, aliénés, malades mentaux, pèlerins, enfants, vieillards, de nationalité X, de commune X, de confession X, de sexe X, de pathologie X
X se sert de instrument/moyen/force pour faire P DC	Ma=brique, pierre, bois, ardoise
et X utilise matière DC	
X produit O qui a une forme, une structure, une matière particulière (avec telles spécificités) DC	s'organise/ordonné autour, se développe en, s'étagent sur, caractéristique de l'architecture classique, sur un plan symétrique, est encadré de, constitué d'un bâtiment, selon un plan pavillonnaire ; au centre, se trouve ; d'inspiration néo-gothique,
résultat : O sert à Y (religieux, professionnels : infirmiers, médecins, chirurgiens) pour faire P (P= accueillir/surveiller/traiter/pratiquer une intervention sur les malades/voyageurs/ pèlerins/infirmes/indigents) et P' (P'=donner la classe, maison de retraite du personnel de X) DC	apporte un secours efficace, (services) spécialisés) des soins médicaux et chirurgicaux, servent d', pour assurer, accueillir
Et O existe dans le temps et l'espace où O peut subir des transformations (vie de l'objet)	Travaux : extension/agrandissement/surélévation, surélevé/ rehaussement, remaniements, remanié, modernisation, Changement d'affectation : change/changement de spécialisation /d'affectation, transformé en (casernes, maison de retraite, école, centre de vacances, maison d'accueil, musée, assistance, soin), cédé à, concédé à, diverses vocations, réquisitionné en, modernisé

La fonction d'*hôpital*, élément le plus saillant au niveau de la description sémantique et conceptuelle, est, dans son déploiement discursif, conforme à ce qui a été prévu lors de sa représentation conceptuelle. En fonction de l'échantillon analysé, *hôpital*, entendu comme lieu aménagé pour la pratique médicale mais historiquement également pour l'accueil et l'assistance et l'hébergement rend compte de ces trois derniers traits, moins saillants dans son acception la plus moderne

mais présents dans l'évolution de l'artefact. En effet, l'évolution de l'objet associe *hôpital* à des artefacts tels que *maison de retraite*, *colonie de vacances* ou encore *caserne*. Ce potentiel, dû à sa forme et à sa structure particulières, n'est pourtant pas ou peu développé dans le discours.

À partir de cette observation, on peut s'interroger sur les éléments sur lesquels se fondent le statut patrimonial de l'objet ; sachant que l'on a retenu comme prémisse de *patrimoine* la propriété essentielle d'*héritage* reconnu comme propre à une communauté, une époque ou un territoire.

Document 32 : la représentation conceptuelle du lexème *hôpital* patrimonial tel que construit dans le corpus d'analyse

Rep. de <i>hôpital</i>	Réalisations discursives
Héritage reconnu propre à : - une collectivité - un territoire - une période	[collectivités] titres+ noms propres (personnes, communes) [territoire] <i>situé sur</i> (2) (<i>le territoire</i>), <i>sur</i> [période] date ; <i>En, entre...et, dans les années, au date, siècle, période, caractéristique du /selon la vogue architecturale des années événement (seconde guerre mondiale...)</i> <i>Inauguré</i> (3)/ <i>construit</i> (22) / <i>qui voit le jour en/ouvre</i> (4) [dont 2] <i>ses portes en/mise (est/reste) en service en</i> (4) ; <i>caractéristique de l'architecture classique sous ; selon la vogue architecturale des années</i>
DC	
Fonction identitaire	adjectif (<i>hôpital musulman</i>) <i>le seul</i> (2) <i>premier</i> (1), (<i>le</i>) <i>deuxième</i> (1), <i>d'importance</i> (1), <i>un des grands, chantiers</i> (1) <i>centre</i> (1), <i>haut lieu de, lieu de</i> (1) <i>le plus moderne</i> <i>architecture</i> (8) (<i>caractéristique de</i> (2) ; <i>inspiré du</i> (1) ; <i>référence à</i> (1), <i>revue</i> (1) <i>tient son nom de ; fait sur le modèle</i>
DC	
Valorisation collective DC	<i>protégées depuis, rachetée par la commune, inaugurés en présence du ministre</i>
Devoir de transmission aux gén. futures de la collectivité DC	<i>pérenniser leur œuvre</i>
Devoir de présence/conservation DC	
Pouvoir de transmission aux gén. futures de la collectivité	

Ce tableau, qui relève ce qui, dans le corpus, inscrit l'objet dans la sphère patrimoniale, à partir des critères que nous avons préalablement défini établit que :

- le rattachement à une communauté culturelle (« *hôpital musulman* » par exemple) est anecdotique ;
- le rattachement à une communauté de savoirs relatifs à sa fonction est également anecdotique. La patrimonialisation de l'objet ne s'appuie donc pas sur les propriétés initialement les plus saillantes ;
- le rattachement à un territoire est le plus souvent convoqué. Étant développé que la présence de cet objet, doté de qualités particulières (dimension, signature du créateur) valorise ce territoire. Les mesures de valorisation institutionnelle en vue de sa protection/conservation sont d'ailleurs en général générées au niveau local ;
- le statut patrimonial de l'objet à une échelle plus large (extra-territoriale) est donc contestable, à moins de le rattacher à de nouvelles figures identitaires : c'est le sens d'une allusion à Louis-Ferdinand Céline ou de références faites à d'autres constructions des architectes cités ;
- enfin, la valorisation est, d'après ce corpus du moins, plus engagée à la création de l'objet (article, prix, etc.) que dans une démarche de préservation/conservation de l'objet. Ces mesures de valorisation passées sont avancées pour valider la nécessité d'une préservation actuelle.

De ces différentes représentations, on peut établir que :

- d'*hôpital* ayant une fonction initiale de :
bâtiment destiné à accueillir/héberger/soigner des malades/blessés/femmes en couche nécessitant des soins,
- le mot entre dans le champ patrimonial comme :
bâtiment témoin d'un savoir-faire architectural propre à une époque donnée (en relation ou non avec un savoir-faire médical propre typique ou unique de cette époque)

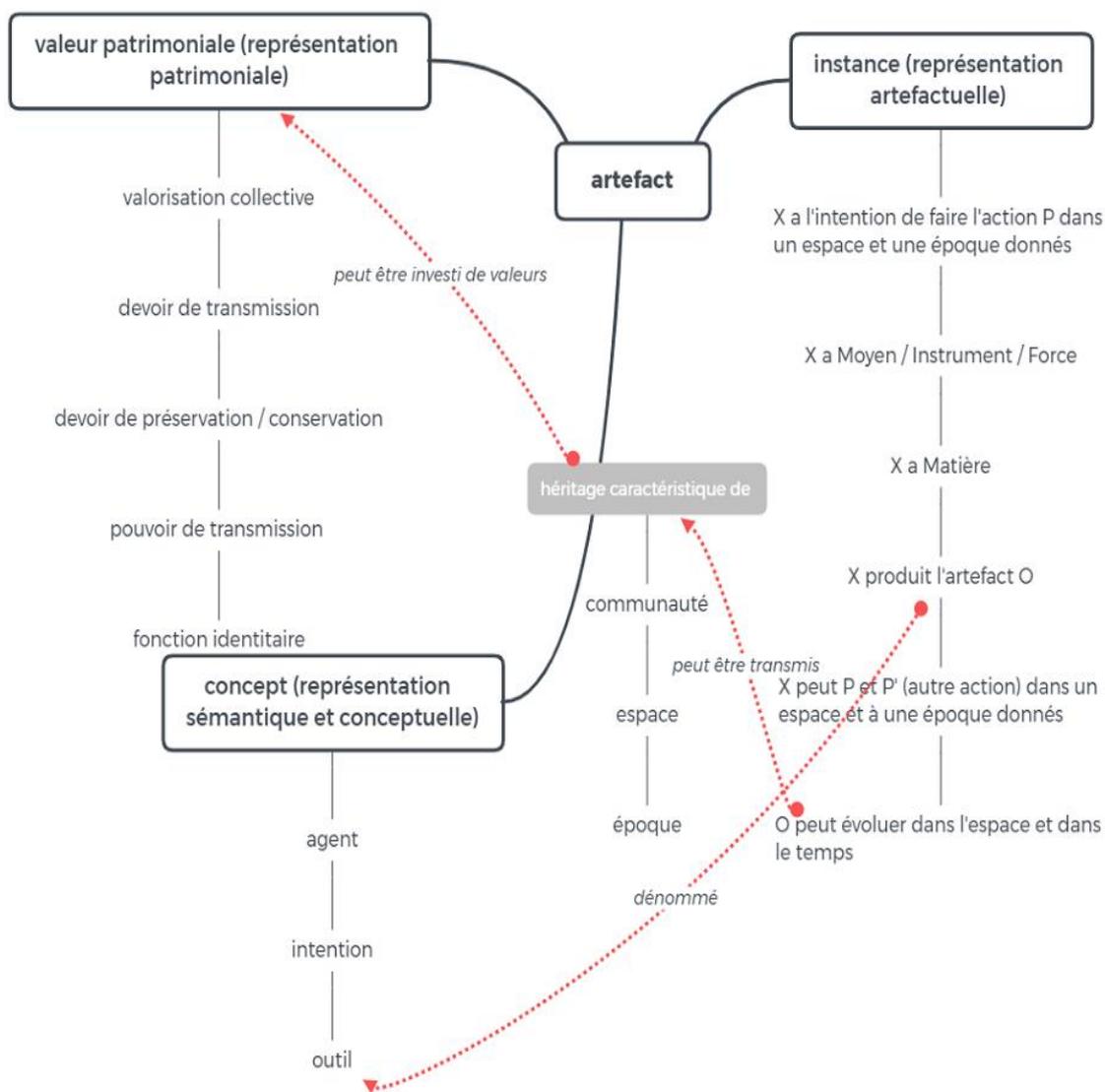
Cette dimension est celle qui porte le plus gros potentiel d'identification. Les procédures de classement des hôpitaux en France se fondent souvent sur ce critère architectural, rattaché parfois à une identité locale⁶⁴.

Ce chapitre contribue à éclairer d'un jour nouveau une notion unanimement reconnue comme « *construction discursive* » mais rarement étudiée sous l'angle des mécanismes mis en œuvre pour y parvenir. La représentation conceptuelle et discursive de *patrimoine* et de *patrimoine culturel* en termes de N et de Sts déroule les constituants élémentaires derrière lesquels chaque locuteur peut reconnaître au moins en partie sa propre appréhension du mot et de la notion. Sa formalisation ne réinvente pas toute sa conceptualisation en SHS mais clarifie le lien argumentatif qui unit chacun d'entre eux et offre ainsi un nouvel outil d'évaluation et de prévision de la valeur argumentative d'un discours à visée patrimoniale. Les potentialités créées par l'association entre N et Sts permettent en effet de proposer un nuage topique de PC mais aussi d'un mot auquel est associé la notion/le contexte patrimonial.

En prenant en compte plusieurs dimensions, elle offre un modèle de lecture ensuite extensible à d'autres contextes

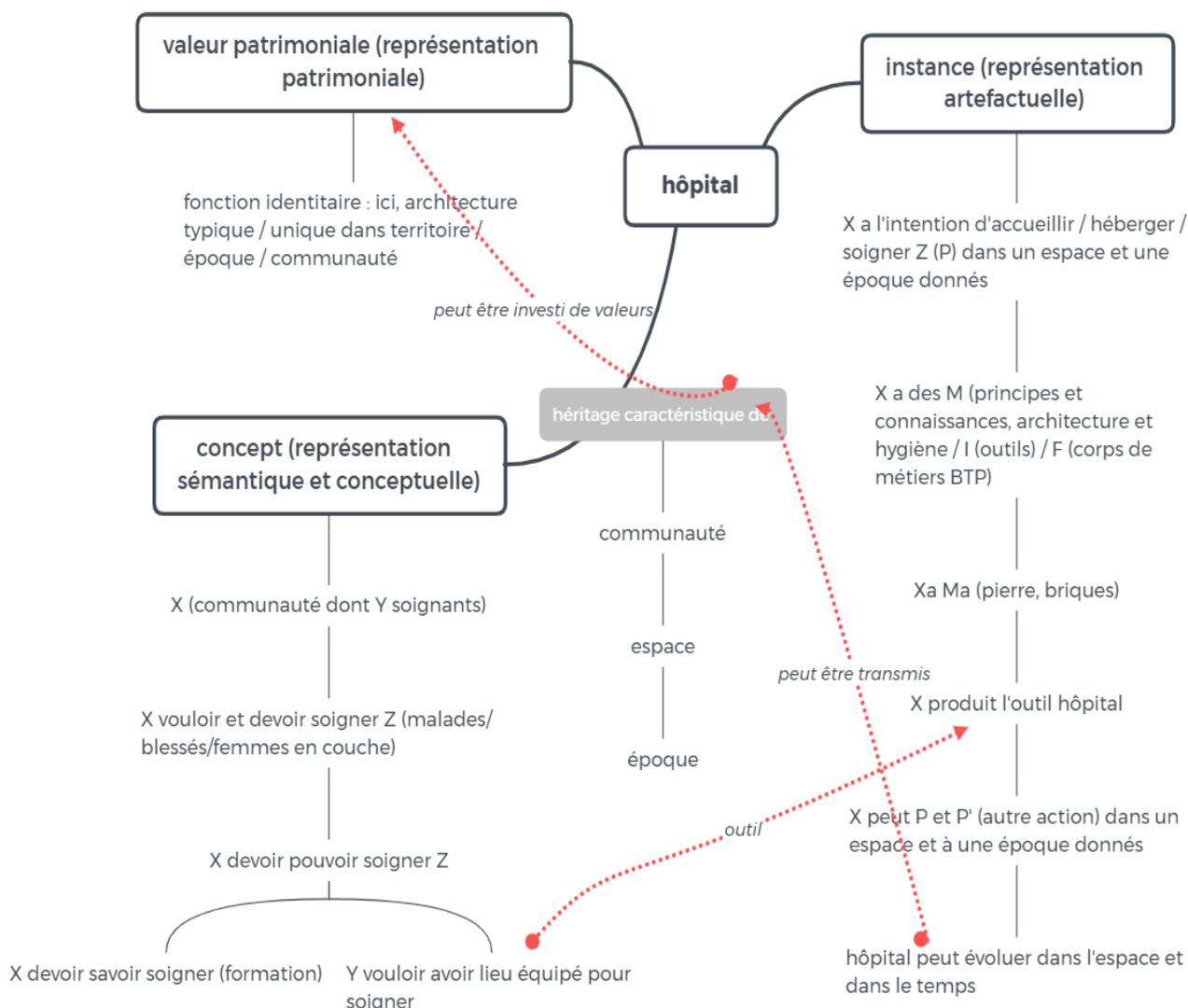
Le schéma ci-dessous tente de synthétiser les dimensions retenues ici et le lien immédiat entre celles-ci, pour l'artefact, puis pour *hôpital* tel que développé dans le corpus d'étude

Document 33 : Tableau récapitulatif des dimensions retenues pour la représentation conceptuelle, sémantique et discursive de l'artefact



⁶⁴ Illustration avec le compte-rendu de la décision de l'inscription de l'ancien hôpital de Dunkerque à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques en janvier 2016 : « *Cet édifice de la charnière des XIX^e et XX^e siècles (1898-1910) est un témoignage de l'architecture hospitalière de type pavillonnaire dont la disparition s'accélère avec les contraintes de la médecine moderne. C'est une œuvre rationaliste et un manifeste discret de l'architecture de tradition régionaliste due à l'architecte tourquennois Jean-Baptiste Maillard.* » (in *La Voix du Nord*, éd. Dunkerque, 12/01/2016).

Document 34 : Tableau récapitulatif des dimensions retenues pour la représentation conceptuelle, sémantique et discursive du mot *hôpital*



La formalisation proposée par la SPA facilite la mise en relation des dimensions de cette représentation dans différents mondes possibles. Ces mondes ne se succédant pas mais coexistant et contribuant chacun à faire évoluer une signification du mot, jamais définitivement stabilisée. En physique, la description du monde qui nous entoure dépend de la question soumise. Le niveau d'observation de petites unités permet de mieux interroger les plus grandes. Ici, ce questionnement des propriétés sémantiques a été envisagé comme une voie d'accès pour comprendre la patrimonialisation, c'est-à-dire à ce qui par un processus qui ne peut être que langagier va changer un ordre du monde dans lequel un objet a telle propriété et telle fonction et véhicule telle valeur vers un autre ordre du même monde dans lequel il est chargé d'autres valeurs. Transformation qui, comme soulignent les experts en associant *patrimoine culturel* à *conservation/préservation* les engage dans le monde réel. Pour Galatanu, l'instant du cinétisme est aussi celui d'un arrêt momentanément dans un monde en mouvement. Le moment de cette contamination est, pour ce qui nous concerne, celui de la patrimonialisation.

Nous consacrons par conséquent un chapitre 4 aux mots *patrimonialiser/patrimonialisation* et, comme ceux-ci sont quasi-inexistants dans la parole, voire dans la langue pour la forme verbale mais pourtant, semble-t-il, chargés d'une puissance perlocutoire dans le monde réel, nous envisagerons aussi <patrimonialiser> comme acte de langage et la verbalisation de ses propriétés sémantiques comme une réalisation de l'acte dans le discours.

Chapitre IV

Analyse sémantico-discursive de *patrimonialiser/patrimonialisation* et de <patrimonialiser>

L'étude sémantique de *patrimoine* croise les chemins empruntés par son questionnement en SHS. En histoire, en géographie, le résultat est assimilé au processus. Cette assimilation existe dans la langue : *patrimonialisation* est à la fois <action (de *patrimonialiser*) X> donc résultat=X dans le champ du patrimoine et <résultat de l'action de *patrimonialiser*> donc résultat=X dans le champ du patrimoine parce qu'action⁶⁵. La signification de la suffixation est transparente, hors contexte au moins. Et cette double composante présente dans la partie la plus stable de sa signification a des implications d'ordre extralinguistique. Si on l'apprehende dans son emploi résultatif, *patrimonialiser* désigne ce qui correspond dans le monde réel à l'action de transformer un objet O en objet ayant une valeur spécifique, celle du patrimoine. Il induit alors de se demander *comment est, linguistiquement, opérée cette transformation ?* Si on le considère dans son emploi performatif, l'étude du mot s'inscrit notamment dans la perspective du débat évoqué dans le chapitre 1 à propos de l'entité habilitée ou non à mener à bien ce processus : *Qui peut faire patrimoine ?*

Dans notre perspective, la question qui se pose est celle de la dimension effectivement énonciative de la patrimonialisation : existe-t-il un acte de langage <patrimonialiser> ou le mot porte-t-il en lui, dès le niveau lexical, des effets perlocutoires prévisibles ou enfin, ne décrit-il qu'un (ensemble de) fait(s) extralinguistique(s) dont la production est nécessaire à la modification du statut de l'objet dans le monde réel ?

Pour y répondre, nous avons choisi de nous intéresser à *patrimonialiser/patrimonialisation* envisagés comme deux désignations d'une seule entité sémantique. Son étude sémantico-discursive s'est heurtée à un paradoxe : l'entité lexicale est quasi-inexistante dans la langue comme dans la parole. Notre enquête a montré qu'elle est néanmoins signifiante pour une partie des locuteurs.

Du point de vue de la langue, le *Littré* (1994) propose, pour l'article *patrimoine*, quatre dérivations : *patrimonial*, *patrimonialement*, *patrimonialiser*, défini comme « *terme de pratique (1), rendre patrimonial* » et *patrimonialité*. Le *Larousse* (1994) retient le terme juridique signifiant « *rendre patrimonial, donner une valeur économique* ». Le verbe *rendre*, du latin *reddere*, « *remettre dans l'état antérieur* », suggérant le passage d'un état à un autre. Le *Robert* (1998, 2001) et le *Petit Robert* (2012) ne répertorient que *patrimonial* et *patrimonialement*.

La recherche du mot dans la base Frantext ne révèle aucune occurrence de *patrimonialiser* (contre, pour rappel, 1 332 citations pour *patrimoine*). Le corpus ne contient qu'une occurrence de *patrimonialisation*, dans : « *Ce qui résume le mieux cette patrimonialisation du local par la III^e République, c'est le Tableau géographique de Vidal de la Blache* » (Monna Ozouf, *Composition française : retour sur une enfance bretonne*, 2009, p.221).

Une recherche dans le moteur de recherche de Google (16/09/2013) donne 15 100 résultats à partir du mot-clé *patrimonialiser* et 111 000 avec *patrimonialisation*, contre 66 500 000 réponses à la requête *patrimoine*. Ce même jour, le verbe conjugué apparaît, une fois, sur Facebook : « *Beau programme, mais je patrimonialise ailleurs...* » (page Facebook de X en accès libre, Journées Européennes du Patrimoine, 15 septembre 2011, 01:40). « *Je + patrimonialiser* » n'a pas ici le sens de rendre patrimonial, conjugué au « *dramatic present* » (*temps verbal sui-référentiel*) + *opérateur de phrase*⁶⁶. Il correspondrait plutôt à une reconstruction inédite de la signification. Il pourrait avoir comme synonyme *visiter* (un lieu considéré comme ayant une valeur patrimoniale).

Les réponses de Google attestent un usage terminologique, universitaire, de *patrimonialisation/patrimonialiser=rendre patrimonial*, comme dans les titres suivants :

- d'ouvrages :

Amougou E. (dir.) (2004) *La question patrimoniale : de la « patrimonialisation »*, à l'examen des situations concrètes. Paris : L'harmattan

⁶⁵ Formalisation sur le modèle d'*innover/innovation* (Galatanu, 2009d).

⁶⁶ « *Performative sentences typically use an usual tense in English, the so-called "dramatic present" (...) this tense is used to mark events which are, so to speak, to be construed as instantaneous with the utterance* » (Searle, 1989b:556).

Davallon J. (2006) *le don du patrimoine, une approche communicationnelle de la patrimonialisation* [synthèse de 15 ans de recherche, ouvrage de référence pour la conception de patrimonialisation], Paris : Hermès sciences communication ...

- d'articles :

« *Patrimonialiser les musiques populaires et actuelles* », article de P. Le Guern (2013), in *Questions de Communications*, 22

« *Faut-il "patrimonialiser" les grands ensembles ?* », article de B. Pouvreau (2002) sur www.metropolitiques.eu. Disponible sur : <http://www.metropolitiques.eu/Faut-il-patrimonialiser-les-grands.html>, [consulté le 15 novembre 2012]

- d'intitulés de colloques :

« *Patrimonialiser la nature tropicale : dynamiques locales, enjeux internationaux* », colloque de l'Institut de recherche pour le Développement France, Centre des recherches africaines Paris, Muséum d'histoire naturelle de Paris (2002)

« *Patrimonialiser la Terre Sainte. Dynamiques de patrimonialisation des sites et des rituels religieux* », séminaire de centre EHESS, IIAC Équipe-LAHIC, 2013-2014

« *Patrimonialiser, revitaliser, habiter l'industrie en ville : une question politique et sociale vivante plus qu'une simple question de renouveau urbain* », *Revue Géographique de l'Est* [en ligne], vol.53/3-4 | 2013. Disponible sur : <http://rge.revues.org/5105>, [consulté le 15 novembre 2012]

- d'appels à projets ou de programmes de recherche :

« *Pratiques interculturelles dans le processus de patrimonialisation* », lancé par le ministère de la Culture et de la Communication le 04 février 2014 et visant à mieux connaître la façon dont les institutions patrimoniales (musées, centres d'archives, bibliothèques, services patrimoniaux de collectivités locales) et autres acteurs concernés par des processus de patrimonialisation (muséums, centres culturels scientifiques et techniques, centres culturels de rencontre...)

Programme Labex Hesam (Hautes études Sorbonne Arts et Métiers) Patrimoines, patrimonialisation et créations : enjeux contemporains (2013) ...

Patrimonialiser et *patrimonialisation* sont parfois utilisés entre guillemets.

Ces signes peuvent avoir une fonction de mise à distance du locuteur - et donc de modalisation – ou de « menottes » (Authiez-Revuz, 1998) à passer à des mots dont il est recommandé de se méfier.

Dans cette quatrième partie, il s'agit donc de :

(1) déterminer le dispositif signifiant de *patrimonialiser/patrimonialisation*, qui contrairement à *patrimoine* n'est employé que dans un champ de pratique intellectuelle et relativement à des questions d'ordre culturel. Conduite dans le même cadre théorique de la Sémantique des Possibles Argumentatifs de Galatanu que celle de *patrimoine*, cette description vise encore l'articulation de la représentation sémantique du mot, de la représentation conceptuelle de la notion et de la représentation sémantico-discursive que construit son usage. Elle devra également rendre compte de son potentiel argumentatif et axiologique.

(2) déterminer <patrimonialiser> comme un acte de langage. *A priori*, il pourrait s'agir d'un acte de langage déclaratif dans le sens où sa performance provoque « *une modification du statut ou de la situation de l'objet auquel il fait référence* » (Searle, 1982:57) et a un effet perlocutoire sur les pensées et croyances des récepteurs de l'interaction verbale. Nous verrons que sa représentation sémantique peut orienter vers d'autres forces illocutoires telle que la requête.

(2bis) puisque l'on constate, en explorant l'usage de *patrimonialiser/patrimonialisation* dans des corpus authentiques, que le lexème est peu, voire pas utilisé à cet effet, expliciter des réalisations linguistiques qui, le cas échéant, accomplissent cet/ces acte(s).

(3) en s'appuyant sur l'exploitation dessinée par Searle (1995) des actes de langage et de l'intentionnalité pour comprendre le mode d'existence des faits sociaux, extraire ce qui de <patrimonialiser> peut permettre de décrire la réalité du *patrimoine culturel* dans le monde réel.

Pour déterminer les propriétés sémantiques de *patrimonialiser/patrimonialisation* et surtout comprendre ce qui distingue, de ce point de vue, le processus de son résultat, nous avons sollicité les experts, laissant de côté le grand public : le métadiscours scientifique sur le processus est exploité pour en proposer une représentation sémantique et conceptuelle. Le discours patrimonial est, lui, exploité pour observer comment ces propriétés contraignent les enchaînements possibles.

Dans une première sous-partie, nous proposons une exploration du mot et sa formalisation sémantique et conceptuelle à partir du discours lexicographique et nourrie par celles proposées par les chercheurs en études patrimoniales. La

distinction entre trois représentations de *patrimonialiser/patrimonialisation*, chargées de valeurs différentes, s'appuie sur le lien argumentatif entre les différents éléments du dispositif ainsi que sur la prise en compte de la modalité dès le niveau lexical dans le cadre de la SPA.

Dans une deuxième sous-partie, nous nous intéressons à l'acte de langage <patrimonialiser>, dont la force illocutoire parvient à modifier les propriétés sémantiques d'un artefact, tel que nous avons pu l'observer dans le chapitre 3, et à ses réalisations discursives.

Enfin, dans le cadre de notre problématique pluridisciplinaire, nous cherchons dans une dernière sous-partie, à lire ces propriétés en lien avec des questionnements d'ordre ontologique. Pourtant sur la patrimonialisation comme fait social, la structuration visée se distingue de celle abordée dans le chapitre suivant, qui s'intéresse aux artefacts en cours de patrimonialisation. Elle peut néanmoins en nourrir la construction.

1. Les composants sémantiques lexicaux de *patrimonialiser* et *patrimonialisation*

1.1. La représentation sémantique et conceptuelle de *patrimonialiser* dans les dictionnaires généralistes

Les définitions lexicographiques et les énoncés fournis par les dictionnaires généralistes dessinent trois acceptions de *patrimonialiser* :

1. « rendre patrimonial » : transformer des représentations [d'état pré-patrimonial à état patrimonial] ;
2. valoriser un objet ayant une valeur patrimoniale reconnue : consolider des représentations, « protéger et transmettre un patrimoine » ;
3. devoir protéger un objet donc dire qu'il est patrimonial, « reconnaître un bien comme appartenant à un héritage en vue de le préserver ».

Ces définitions ne précisent pas les attitudes (attentes et croyances) des inter-actants, ni les éléments contextuels permettant de comprendre la valeur de l'acception, nous essaierons néanmoins de les postuler. Et ce, dans la perspective de nourrir ensuite l'analyse de <patrimonialiser>.

Les propriétés sémantiques qui distinguent ces trois acceptions portent sur :

- les valeurs attribuées à l'objet avant qu'il soit déclaré, ce qui pose encore question sur les conséquences d'une déclaration : celle-ci transforme-t-elle le statut de l'objet dans le monde réel ou constate-t-elle cette transformation après coup ?

- l'intention de patrimonialiser. Est-ce de donner un statut patrimonial à un objet, ce qui aura pour conséquence de permettre sa conservation/préservation pour sa transmission ? Ou est-ce de mettre en place les mesures de sa conservation/préservation étant donné que celui-ci a préalablement été assorti d'un statut patrimonial ou qu'on veut le préserver, pour des raisons éventuellement étrangères aux valeurs patrimoniales ?

Pour mieux comprendre les déploiements argumentatifs que peuvent engendrer chacune de ces acceptions dans le discours, nous avons formalisé leurs représentations conceptuelles selon le dispositif généralement adopté dans le cadre de la SPA. Il montre le lien argumentatif entre les différents éléments du noyau puis entre chaque élément du noyau et ses stéréotypes.

1.1.1. La représentation sémantique et conceptuelle de *patrimonialiser* (1)=passer d'état pré- à état patrimonial

La première acception de *patrimonialiser* est « rendre patrimonial » : transformer des représentations [d'état pré-patrimonial à état patrimonial]. Sachant que X représente l'agent initiateur de la patrimonialisation, Y la communauté récipiendaire, Z la communauté récipiendaire élargie, O un artefact, « c » la communauté source de O, « e » l'époque source de O et « t » le territoire source de O et enfin, DC, un connecteur abstrait de la relation argumentative, elle peut être décrite de la manière suivante :

Document 35 : Représentation de la signification lexicale de *patrimonialiser* (1)

N	Sts	PA
X avoir des informations sur O ET	X avoir accès à O X manipuler O X utiliser O X visiter O X étudier O X avoir des documents sur O	Patrimonialiser (Per) dc avoir accès à O Per O dc manipuler O Per O dc utiliser O Per O dc visiter O Per O dc étudier O Per O dc avoir des documents sur O
X avoir des informations sur	X avoir accès à c/e/t X visiter c/e/t	patrimonialiser O dc avoir accès à c/e/t

relations entre O et communauté/ époque/ territoire (c/e/t) DC	X étudier c/e/t X avoir des documents sur c/e/t X avoir des documents sur O dans c/e/t...	Per O dc visiter c/e/t Per O dc étudier c/e/t Per O dc avoir des documents sur c/e/t Per O dc avoir des documents sur O dans c/e/t
X estimer O avoir une valeur propre à c/e/t DC	X connaître autres c/e/t X connaître O ou absence de O dans autres c/e/t ...	Per O dc connaître autres c/e/t Per O dc connaître O ou absence de O dans autres c/e/t
X estimer O important DC	X estimer O valeur affective/hédonique X estimer O valeur épistémique X estimer O valeur historique X estimer O valeur esthétique	Per O dc estimer O valeur affective/hédonique Per O dc estimer O valeur épistémique Per O dc estimer O valeur historique Per O dc estimer O valeur esthétique
X estimer O devoir être conservé DC	X estimer O devoir rester en l'état X estimer O devoir être restauré X estimer O devoir être placé dans un musée ...	X Per O dc estimer O devoir rester en l'état X Per O dc estimer O devoir être restauré X Per O dc estimer O devoir être placé dans un musée ...
X vouloir Y considérer O comme patrimoine ET	X penser que Y ne pas connaître valeur particulière de O X penser que X avoir un pouvoir sur conservation de O	X Per O dc X penser que Y ne pas connaître valeur particulière de O X Per O dc penser que X avoir un pouvoir sur conservation de O
Y reconnaître X compétent pour déclarer cette valeur DC	Y reconnaître : X avoir compétences spécifiques X avoir statut spécifique X avoir titre spécifique	X Per O donc Y reconnaître X avoir compétences spécifiques X Per O donc X avoir un statut spécifique X Per O donc X avoir un titre spécifique
X déclarer O avoir une valeur propre à c/e/t de X DC	Validation potentielle de toutes les représentations précédentes de O Déclenchement potentiel de toutes les représentations suivantes de O	
Y reconnaître O avoir valeur propre à communauté/ époque/territoire DC	Y penser/dire O avoir une valeur effective/hédonique Y penser/dire O avoir une valeur épistémique Y penser/dire O avoir une valeur esthétique	X Per O dc Y penser/dire O avoir une valeur effective/hédonique X Per O dc Y penser/dire O avoir une valeur épistémique X Per O dc Y penser/dire O avoir une valeur esthétique
Y considérer O comme patrimoine	Y attribuer à O toutes les valeurs et propriétés du patrimoine	X Per O dc O posséder les valeurs du patrimoine

Valeurs

type grammatical	zone modale	orientation axiologique
verbe	axiologique	monovalent positif

La construction du dispositif signifiant de *patrimonialiser* (1) est relativement empirique en raison de la pauvreté des indices lexicographiques.

Nous avons préféré au primitif *penser* le verbe *reconnaître*, défini comme « I. saisir (un objet) par la pensée, en reliant entre elles des images, des perceptions, identifier par la mémoire, le jugement ou l'action ; II. accepter, tenir pour vrai (ou pour tel) » (PR). En effet, le lien de causalité entre la déclaration de X et l'évaluation par Y ne dépend pas de ce que « pense » Y de O mais de ce que Y tient les propos de X pour vrai. *Reconnaître* nous a de même semblé plus approprié qu'*estimer*, défini comme « I. déterminer (...) la valeur (de qq. ch.) par une appréciation ou II. Avoir une opinion sur une personne, une chose » (PR) dans le sens où le fait que les propos de X sont tenus pour vrais relève plus d'un postulat que de l'analyse.

Par ailleurs, cette première représentation de *patrimonialiser* contient de nombreux éléments extralinguistiques. Essentiellement relatifs à l'agent X du prédicat *patrimonialiser*, ils inscrivent, dans la signification, des attitudes psychologiques de cet agent X envers ses interlocuteurs dans le cadre d'une interaction verbale ainsi que certaines dispositions de tiers à son égard. Leur positionnement graphique, dans le noyau, montre que ces dispositions font partie des éléments premiers des blocs d'argumentation interne au mot. Ces éléments positionnent la description sur ces dispositions plus encore que sur les intentions du locuteur. Il la situe dans la filiation des travaux de Sperber & Wilson (1989). En effet, ils sont ici envisagés comme entrant en jeu dans la construction inférentielle de la signification du mot.

1.1.2. La représentation sémantique et conceptuelle de *patrimonialiser* (2)=mettre en œuvre des mesures de valorisation

La deuxième acception de *patrimonialiser* désigne le fait de valoriser un objet ayant une valeur patrimoniale recon- nue : « protéger et transmettre un patrimoine », c'est-à-dire mettre en œuvre les moyens de conformer la réalité de l'objet avec ce que préconise la notion à laquelle il est rattaché. Elle est décrite ci-dessous :

Document 36 : Représentation de la signification lexicale de *patrimonialiser* (2)

N	Sts	(PA)
X et Y considérer O comme patrimoine PT	X et Y attribuer à O toutes les valeurs et propriétés du patrimoine ...	Per O dc O posséder les valeurs et valeurs du patrimoine
X estimer que O pas assez valorisé DC	X estimer que : O pas assez investi de valeurs pragmatiques (valeur marchande, mesures de protection, etc.) O pas assez investi de valeurs épistémiques (études, ouvrages, communication) O pas assez investi de valeurs affectives/hédoniques (appropriation par la communauté, etc.) O pas assez reconnu pour ses valeurs esthétiques (restauration, mise en scène, etc.) ...	Per O dc estimer que O comme pas assez investi de valeurs pragmatiques Per O dc estimer que O pas assez investi de valeurs épistémiques Per O dc estimer que O pas assez investi de valeurs affectives Per O dc estimer que O pas assez reconnu pour ses valeurs esthétiques ...
X estimer O être en danger DC	Estimer que : O risquer dégradation O risquer destruction O risquer disparition ...	Per O dc X estimer que O risquer des dégradations Per O dc X estimer que O risquer la destruction Per O dc X estimer que O risquer la disparition
X estimer X devoir mieux protéger O DC	X estimer la possibilité d'une meilleure protection X estimer la capacité d'agir pour une meilleure protection...	Per O dc estimer la possibilité d'une meilleure protection Per O dc estimer la capacité d'agir pour une meilleure protection
Déclaration de valeur de O par X DC	Diffuser la valeur patrimoniale de O à Z Réaffirmer la valeur patrimoniale de O auprès de Y Consolider la valeur patrimoniale de O auprès de Y...	Per dc diffuser la valeur patrimoniale de O à Z Per dc réaffirmer la valeur patrimoniale de O auprès de Y Per dc consolider la valeur patrimoniale de O auprès de Y ...
Transformation de la valeur de O pour Z DC	Z considérer O comme patrimoine	Per O dc X, Y et Z considérer O comme patrimoine
X mettre en place de nouvelles actions de valorisation de O	O mieux/plus protégé O mieux/plus étudié O mieux/plus restauré O plus visité O plus exploité à des fins touristiques et commerciales...	Per O dc mieux/plus protéger O Per O dc mieux/plus étudier O Per O dc mieux/plus restaurer O Per O dc mieux/plus visiter O Per dc mieux/plus exploiter O à des fins touristiques et commerciales

Valeurs

type grammatical	zone modale	or. axiologique
verbe	pragmatique	monovalente positive

Contrairement à *patrimonialiser* (1) qui correspond à une action produite par la seule force du discours, c'est-à-dire à un acte de langage, *patrimonialiser* (2) correspond à la description d'une action.

Par ailleurs, *patrimonialiser* (1) et *patrimonialiser* (2) se distinguent par une gradualité dans la relation entre la notion et le monde auquel elle se rapporte. Dans le premier cas, celle-ci implique une transformation du statut de l'objet. Dans le second cas, les mesures auxquelles l'unité lexicale se rapporte visent à un renforcement ou à une extension de cette transformation.

De plus, cette dernière acception élargit la communauté (ici, matérialisée par l'introduction de Z) concernée par la transformation de statut de O que représente une intégration plus manifeste dans le champ patrimonial.

Enfin, notons ici que le noyau axiologique positif peut orienter vers des stéréotypes et donc des potentialités discursives ambivalentes telles que l'exploitation commerciale, une « désacralisation » inhérente à une forte fréquentation, etc. La représentation de *patrimonialiser* (2) induit des limites à la force de la parole sur le monde. La patrimonialisation est considérée comme une construction discursive. Or, cette construction doit parfois, pour être considérée et exercer réellement un pouvoir sur le monde, adopter des formes institutionnelles et juridiques. Ici, les lois de la construction des faits sociaux et la question du statut de l'agent sont sous-jacentes.

1.1.3. La représentation sémantique et conceptuelle de *patrimonialiser* (3)=justifier la conservation.

La troisième acception de *patrimonialiser/patrimonialisation* désigne l'action de devoir protéger un objet donc dire qu'il est patrimonial, « reconnaître un bien comme appartenant à un héritage en vue de le préserver ».

Document 37 : Noyau de la représentation de la signification lexicale de *patrimonialiser* (3)

X vouloir protéger O contre menace

DC

X déclarer O patrimoine

DC

X pouvoir protéger O contre menace

Cette représentation fait abstraction des représentations de X sur O. Elle postule au contraire une toute puissance de la déclaration patrimoniale. Dans ce cas, le fait de dire est exactement le fait de faire. La parole est toute puissante et non plus soumise aux attitudes et intentions des différents acteurs de l'interaction verbale. *Patrimonialiser* (3) se distingue de *patrimonialiser* (1) par les croyances et attitudes psychologiques de X à propos de l'action de patrimonialisation. Mais l'intention est la même.

Le faible corpus lexicographique et la conceptualisation de *patrimonialiser/patrimonialisation* qui en est extraite dans le cadre de la Sémantique des Possibles Argumentatifs ont donné accès à sa représentation dans le monde « perçu » et « modélisé » par la langue (Kleiber, 1999). Cette représentation est polysémique à l'intérieur d'un même champ de pratique. En effet, elle est relative à la gradualité de la relation entre la notion et le monde auquel elle se rapporte dans le discours. La distinction entre noyau et stéréotypes a permis de rendre compte de son ancrage dénotatif, issu d'une partie stable mais aussi des stéréotypes. Le lien explicite entre *patrimonialiser/patrimonialisation* et ces éléments du stéréotype a permis de rendre compte du potentiel discursif (donc argumentatif) de *patrimonialiser/patrimonialisation*.

L'étude des déploiements discursifs de l'entité lexicale à partir de données élicitées va permettre d'actualiser et de compléter sa représentation pour des acteurs du patrimoine, en termes d'associations et de valeurs.

1.2. La construction discursive de la signification lexicale de *patrimonialiser/patrimonialisation*

1.2.1. Dispositif d'observation : informateurs, questionnaires et diffusion

Le panel d'experts est, pour rappel, constitué de 63 personnes, considérées comme expertes au titre de leur activité professionnelle ou bénévole dans le champ patrimonial (voir présentation du corpus). Les questions concernant *patrimonialiser/patrimonialisation* leur ont été soumises sur le même questionnaire que celles concernant *patrimoine*. Elles sont néanmoins plus limitées. Elles portent essentiellement sur les associations spontanées, l'évaluation axiologique de l'entité et la formulation d'une définition naturelle.

1.2.2. Résultats

1.2.2.1. Propriétés les plus saillantes

1.2.2.1.1. Dans les associations spontanées

À la question 1, « pouvez-vous donner dix images, idées, objets... que vous associez à *patrimonialiser/patrimonialisation* ? », 49 des 61 informateurs ayant répondu au questionnaire dans son ensemble ont effectivement répondu. Les autres ont marqué un silence, laissé un blanc ou écrit un point d'interrogation. Les réponses récoltées fournissent les résultats suivants :

Document 37 : les associations spontanées les plus fréquentes à *patrimonialiser/patrimonialisation*

valoriser (9), valorisation (3), mettre en valeur (11)	46,9 %
transmettre (16), transmission (5)	42,8 %
faire (17), faisant (3), fait (1)	42,8 %
conserver (13), conserve (1), conservation (4), conservateur (2)	42,8 %
restaurer (11), restauration (5) s (1)	34,7 %
protection (5), protégés (1) er (7)	26,5 %

partage (9) -er (3)	24,8%
bien (9) s (1)	22,5 %
histoire (5), historique (3) s (2)	20,4 %
art	16,3 %
connaître (5), connaissance (2) ; culture (2) s (1) l (2) le (2)	14,3 %
vie (3), vivant (1), vivre (2) ; sauvegarde (2)-er (4) ; territoire (2)s (2) territorial (1)le (1)	12,3 %
communication (2) s (1), communiquer (2) ; étudier (4), étude (1)	10,2 %
immatériel (4) les (1) ; monument (2)s (3) ; public (4)s (1) ; reconnaissance (4) reconnaissant (1)	

Pour près de la moitié des personnes interrogées, « *patrimonialiser*, c'est *valoriser ou mettre en valeur* », c'est-à-dire « *donner une valeur* », ce qui implique que l'objet auquel on l'attribue n'en possède pas initialement, ou en possède moins⁶⁷. Ici, la patrimonialisation apparaît plus comme le processus créateur de mise en valeur que celui attestant d'une valeur qui lui précède. *Valoriser* peut avoir une seconde lecture, plus mercantile. Elle renvoie alors à optimiser la rentabilité ou la capacité (TLF). Les réponses peuvent aussi être lues comme une priorisation de la restauration sur la *préservation/conservation*.

1.2.2.1.2. Dans les définitions naturelles

Les experts ont été interrogés en tant qu'experts. La formulation de la question, à savoir : « *vous rencontrez une personne qui n'a jamais entendu parler de patrimonialiser/patrimonialisation. Sans avoir recours au dictionnaire, comment lui expliquez-vous ce que signifie le mot ?* », sous-entend néanmoins qu'ils ne doivent pas s'inscrire dans un discours d'experts. Comme les associations spontanées, les définitions naturelles de *patrimonialiser/patrimonialisation* ont été fournies par 49 des 61 personnes expertes ayant répondu au questionnaire dans leur ensemble. Elles ont subi un classement sémantique, en fonction des traits communs. Celui-ci montre :

1) La prééminence du champ axiologique (*valoriser/donner une valeur*, 19 occurrences). Ces valeurs sont plutôt objectivantes : déontiques (*créer des cadres*, etc.), épistémiques (*donner une valeur historique*, *rendre accessible*, etc.) ou pragmatiques (*donner une valeur économique*, etc.) mais aussi, dans une moindre mesure, éthiques et morales (*offrir*, *aider*). Cette multiplicité des champs investis inscrit la patrimonialisation comme expression d'« *une pensée sensible de la mémoire, inscrite à la fois dans un espace critique que lui fournit l'ensemble des sciences qui concourent à la constituer, et dans l'espace effectif où peut s'effectuer son appropriation* » (Beghain, 1998:102). Les éléments relatifs à la valorisation, ainsi que les autres actions citées confirment par ailleurs une orientation positive du processus de *patrimonialisation* et de *patrimoine*, avec des possibilités de flexions (*voire même/mais aussi figer*).

2) Une référence fréquente au processus, spécifiée par les suffixes *-io/-iser/-tion/-ation* mais aussi par l'emploi du verbe *transformer*.

3) La possibilité d'une valeur patrimoniale antérieure (*prise de conscience* avancée par 3 informateurs), éventuellement reconnue (4) ou non (*objet quelconque*, 3 informateurs) à la patrimonialisation.

Celle-ci montre deux enchaînements argumentatifs possibles :

<i>patrimonialiser</i>	<i>patrimoine</i>
DC	DC
<i>patrimoine</i>	<i>patrimonialiser</i>

Ceux-ci impliquent que cohabitent effectivement deux représentations de *la patrimonialisation culturelle* :

a) une structuration proche de l'approche dictionnaire *rendre O O patrimonial* ;

b) ou concernant les moyens de mises en accessibilité de O patrimonial : *rendre O patrimonial plus entretenu, plus connu, plus accessible, plus visité, etc.*

4) Des énoncés convoquant la notion d'identité, individuelle ou plus souvent collective à travers le lexème *culture*.

Cette représentation articule deux principes logiques qui s'affrontent également dans les études patrimoniales :

- une relation d'implication entre la charge identitaire et la patrimonialisation (Choay 2009 ; Bouisset & Degremont, 2010) ;

- une conception de la patrimonialisation comme outil de la construction identitaire (*faire sien, s'approprier*) (Babadzan, 2001). Dans cette perspective, les valeurs initiales véhiculées par l'artefact ont très peu d'importance. Celui-ci n'est en effet pas observé en tant qu'objet mais en tant que symbole d'identification ou d'appartenance.

⁶⁷ Pour les professionnels, la valorisation correspond à la fois à la mise en scène, l'exposition, la communication, la médiation culturelle et touristique (Le Patrimoine mis en scène. Rencontre avec ses acteurs, Avignon, 2008).

La relation entre l'objet et ce qu'il dit est donc non pas construite par son usage mais par ce que l'on retient de cet usage pour en faire quelque chose qui fait de cet objet un élément d'identification ou d'appartenance collective. Ce choix n'est pas nécessairement lié à ce qui est le plus saillant parmi les propriétés identificatoires initiales.

5) Enfin, les verbes modaux (*devoir, imposer, souhaiter*) cités par les informateurs se situent dans les zones déontiques et des valeurs finalisantes, volitives et désidératives, selon la catégorisation de Galatanu (2000, 2002). Leur présence devra être prise en compte dans la description de la force illocutoire de <patrimonialiser>.

1.2.2.2. Les zones modales, dont axiologiques, investies par *patrimonialiser/patrimonialisation*

L'objectif est ici d'expliciter les zones investies par les experts pour construire la signification de *patrimonialiser/patrimonialisation*. Comme pour *patrimoine*, l'analyse des associations fréquentes ne tient compte que des valeurs modales, organisées sur un axe vertical allant du plus au moins objectivant. Les formes modales sont interrogées plus loin, sur la base des définitions naturelles recueillies auprès des experts.

1.2.2.2.1. Valeurs déployées dans les associations spontanées

Parmi les associations spontanées proposées par plus de 10 % des informateurs, arrondis à au moins 5 occurrences pour les 49 questionnaires, certaines figuraient également dans les questionnaires sur *patrimoine* :

- *valoriser* (et dérivés) : toutes valeurs, orientation axiologique positive ;
- *culture* (et dérivés) : valeurs épistémique, intellectuelle, éthique et morale, affective/hédonique positives ;
- *transmettre* (et dérivés) : valeurs volitive, pragmatique ;
- *conserver* (et dérivés) : valeur pragmatique ;
- *préserver* (et dérivés) : valeur éthique-morale positive ;
- *protéger* (et dérivés) : valeurs pragmatique, éthique et morale positive ;
- *histoire* (et dérivés) : valeurs épistémique, intellectuelle, doxologique, éthique et morale positive ;
- *art* (et dérivés) : valeurs pragmatique, éthique-morale, esthétique, affective-hédonique positive ;
- *sauvegarde* (et dérivés) : valeurs déontique, éthique et morale positive ;
- *vivre* (et dérivés) : valeur aléthique ;

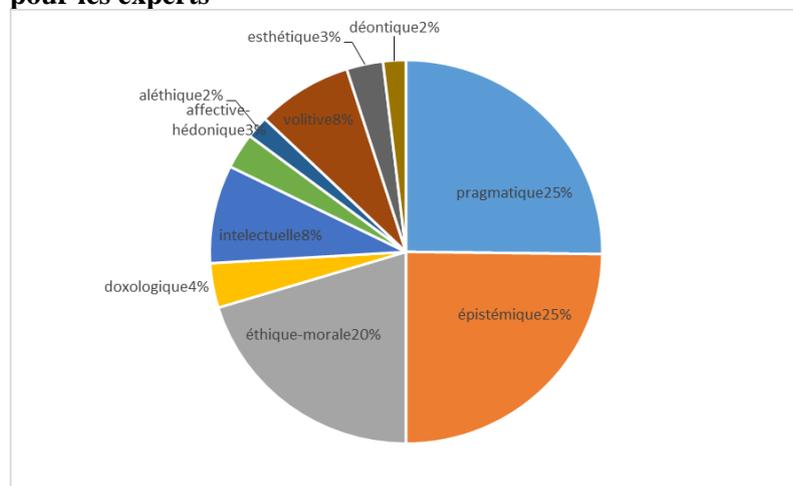
Sont inédites par rapport aux réponses aux questionnaires sur *patrimoine* :

- *connaître* : « avoir présent à l'esprit (un objet réel ou vrai, concret ou abstrait, physique ou mental) ; être capable de former l'idée, le concept, l'image de » (PR) valeurs intellectuelle, épistémique ;
- *reconnaître* : « I. identifier par la mémoire, le jugement ; II. accepter, tenir pour vrai, valable » (PR), valeurs épistémique, doxologique ;
- *communiquer* : « faire connaître à quelqu'un ; être, se mettre en relation avec » (PR), valeurs pragmatique, éthique et morale positive ;
- *étudier* : valeurs épistémique, intellectuelle, éthique et morale positive ;
- *partager* : valeur éthique-morale positive ;

Les définitions naturelles du mot *patrimonialiser/patrimonialisation* n'explicitent pas de verbes modaux tels que *vouloir, souhaiter, imposer* ou *déclarer*.

Ces associations dessinent un spectre de valeurs pour *patrimonialiser/patrimonialisation* selon le public expert qui peut être représenté de la façon suivante :

Document 37 : Valeurs axiologiques des associations spontanées à *patrimonialiser/patrimonialisation* pour les experts



On remarque une évolution des valeurs modales convoquées par les experts au travers des associations spontanées entre *patrimoine* et *patrimonialiser/patrimonialisation*.

Pour le premier, les valeurs dominantes étaient 1) les valeurs affectives-hédoniques, 2) les valeurs éthiques et morales, 3) les valeurs déontiques.

Pour le second, les valeurs épistémiques et pragmatiques se distinguent nettement. Seule la dimension éthique et morale demeure très bien représentée.

Ce résultat est cohérent avec les représentations conceptuelles du terme. Elles sont aussi conformes à une représentation positive d'experts « sachants » et sensibles.

1.2.2.2. Orientations incitées par les associations spontanées

Cette analyse des données les plus fréquentes ne rend pas compte d'une forme de rejet d'une patrimonialisation mercantiliste « ressentie » lors des entretiens ou de la relecture des questionnaires des experts. Aussi, nous avons analysé l'ensemble des associations proposées en termes de pôle, positif ou négatif : sur 462 entités lexicales uniques données par les informateurs, nous avons relevé 18 mots (soit 3,9 % des unités lexicales de la liste) véhiculant des valeurs négatives :

- *figer, fossiliser, muséifier, cristalliser*. À l'exception de *cristalliser* qui peut exprimer la stabilité et la mise en cohérence, ces associations participent à construire la patrimonialisation comme une perte de dynamique culturelle;

- *excès, abus* : fait écho à « *l'abus monumental* » (Debray,1999) ou plus largement à « *l'abus patrimonial* » (Leniaud, 1999:104) qui dénonce une hyper-patrimonialisation qui menacerait l'administration et le pays tout entier;

- *accumulation, entasser* ;

- *néologisme ; contraintes, enfermement* ;

- *communautarisme, acculturation, barbarisme* : le premier, comme « *système qui développe la formation des communautés ethnique, religieuse, culturelle, sociale...* » pouvant diviser la nation au détriment de l'intégration » (*Communautarisme*, PR) admet une perte de valeur causée par la patrimonialisation. L'identité mise à mal est aussi présente dans l'acculturation et le barbarisme. Si l'on reprend l'approche duale civilisé/barbare, cette dernière association oppose la patrimonialisation à la civilisation ;

- *oubli, dénaturer* ;

- *danger*.

Ce constat va dans le même sens que les résultats obtenus pour la question : « *patrimonialiser/patrimonialisation véhicule-t-il selon vous une valeur positive ou négative* ». Sur les 49 personnes s'étant exprimées sur *patrimonialiser/patrimonialisation*, 20 ont attribué une valeur négative, en justifiant, pour 15 d'entre eux, leur évaluation. Celles sont restituées sous forme thématique dans le tableau ci-dessous :

Document 38 : Les arguments en faveur d'une représentation négative de *patrimonialiser/patrimonialisation* selon l'échantillon d'experts

Catégorie d'arguments	Extraits du corpus
Appréhension verticale du fait culturel	« renvoie à l'idée d'une échelle des cultures » ; « hiérarchisation des patrimoines qui méritent ou pas » ; « volonté de classement [des patrimoines] »
Pouvoir et contrainte administratifs	« formalités administratives » ; « obligation » ; « réglementaire » ; « institutionnelle » ; « administration »
Esthétisme de la langue	« affreux » ; « pas beau » ; « en -ion comme mondialisation de capitalisme » ; « long, lourd et en -iation »
Abus	« attention au tout patrimoine » ; « tombe dans l'excès » ; « apparaît comme de la surenchère »
Artificialité	« fictif, torsion de la réalité » ; « processus volontaire alors qu'il devrait être naturel »
Valorisation marchande	« marchandisation » ; « marketing »
« Figement »	« associé au conservatisme » ; « conservatisme » ; « frein »

Ces réponses impliquent le statut des « *patrimonialisants* » et construisent une organisation verticale (*up-bottom*) de la patrimonialisation.

1.2.2.2.3. Orientations incitées dans les définitions naturelles

Conformément à notre hypothèse, les experts n'ont pas donné la définition conventionnelle d'un terme *patrimoine culturel* telle qu'elle pourrait être formalisée dans leurs sous-champs de pratique, mais bien une définition naturelle, minimale et stéréotypique. L'analyse des formes et des valeurs modales des énoncés apporte les informations suivantes :

Document 39 : Formes et valeurs modales dans les définitions naturelles de *patrimonialiser/patrimonialisation* par les experts

Valeurs	Modalités de <i>re</i>		modific.		vb. mod.
	étiquettes		q. du N	car du V	
	N.	V.			
aléthique		<i>désigner ce qui est essentiel</i>			
déontique		<i>imposer une forme de transmission ou de patrimoine ; rendre patrimonial un lieu ; inscrire (...) des objets, des biens, des pratiques en patrimoine ; se l'approprier ; créer des cadres, des règles, des définitions encadrer (2) ; gérer ; déclarer un patrimoine ; considérer grâce à une grille de valeur comme patrimoine ; mettre dans un cadre légal ; s'assurer que ce que nous détenons pourra être transmis</i>			<i>ce qui doit être conservé</i>
épistémique		<i>faire connaître ; le rendre accessible (2) à tous ; le rendre visible (2) ; identifier</i>			
doxologique		<i>décider que quelque chose a suffisamment de valeur ; désigner (2) ce qui est essentiel ; sélectionner ; donner de l'importance à des choses</i>	<i>jugé suffisamment précieux</i>		
éthique morale	<i>préservation (2)</i>	<i>valoriser (2) ; protéger (5) ; assurer la conservation préserver(3) ; figer ; sauvegarder</i>			
esthétique					
pragmatique	<i>action d'entrer dans le patrimoine, mise en valeur, conservation (3)</i>	<i>donner une valeur au patrimoine ; les développer ; donner à un patrimoine une valeur économique ; transformer artificiellement un objet quelconque en élément patrimonial ; conserver (4) ; mettre en œuvre tous les moyens... ; transmettre ; mettre en valeur ; (4) créer les moyens les transmettre ; organiser ; maintenir objets ou culture ; faire entrer dans le patrimoine</i>			
intellectuelle	<i>prise de conscience</i>	<i>considérer un élément comme étant représentatif de notre histoire « actuelle » ; décider ; reconnaître la valeur ; reconnaître un bien ; définir (2) ; donner de la valeur historique</i>			
affective hédonique	<i>fermeture</i>	<i>imposer ; faire sien tout ou partie de son héritage ; se l'approprier (2) ; attachement à la mémoire</i>			
volitive	<i>décision</i>	<i>décider que quelque chose a suffisamment de valeur ; sélectionner ; processus visant à faire reconnaître</i>			
désidérative					<i>ce que nous souhaitons devenir patrimoine</i>

On relève très peu de modalités *de dicto* dans les définitions naturelles des experts. Les rares verbes modaux convoqués (*souhaiter*) sont ici aussi introduits par un pronom personnel qui fait de la proposition (*on souhaite*) une forme modale délocutive. L'objectivation des formes modales est ici associée à des valeurs modales réparties de façon relativement homogène. Il n'est donc pas permis de pencher pour une objectivation ou une subjectivation des énoncés à travers le lexique et les structures mobilisés.

De plus, les définitions des experts ne contiennent ni qualifiants du nom ni qualifiants du verbe.

Pour conclure, l'étude de l'entité lexicale *patrimonialiser/patrimonialisation* a montré que :

(1) le mot *patrimonialisation* et la notion qu'il désigne correspondent à plusieurs dispositifs signifiants selon le contexte dans lequel il est convoqué.

(2) Ces dispositifs se distinguent par leur intention.

Patrimonialiser (1) et (3) : dire que O appartient au champ patrimonial et par cette énonciation, faire effectivement entrer O dans le champ patrimonial et modifier les propriétés sémantiques de l'artefact auquel il se rapporte.

Patrimonialiser (2) renvoie à des descriptions d'actions mises en œuvre par des moyens autres que langagiers.

(3) Des nombreux éléments extralinguistiques sont nécessaires en amont et en aval à la convocation de *patrimonialiser* (1) et (3) par un francophone, sans lesquels elle n'a pas de sens. Ces éléments relèvent des attitudes psychologiques des inter-actants mais aussi d'institutions qui les dotent ou non d'un pouvoir déclaratif. Celui-ci comprend le pouvoir de dire et celui que l'énoncé soit reconnu comme vrai du fait du statut de son énonciateur.

(4) Enfin, *patrimonialisation*, dont le suffixe ajoute la présence d'un processus, ne bénéficie pas des mêmes représentations monovalentes positives que *patrimoine culturel*. **Le mot véhicule les propriétés sémantiques de la contrainte, entité axiologiquement négative qui n'apparaît pas dans *patrimoine*. Pour ce dernier, la menace que constitue cette contrainte est atténuée par des valeurs affectives-hédoniques ou éthiques et morales. Les contraintes de la patrimonialisation sont en revanche d'ordre déontique et pragmatique, plus objectivantes et donc plus menaçantes pour Y. Le processus est ici paradoxalement moins apprécié que le résultat du processus.**

2. La description de <patrimonialiser> : représentation conceptuelle et réalisations linguistiques

L'hypothèse initiale de ce travail de recherche sur *patrimoine* et *patrimonialiser/patrimonialisation* est celle d'une contamination discursive des valeurs de *patrimoine* sur les propriétés sémantiques des artefacts auxquels un locuteur les associe. L'étude de *patrimoine* a bien mis en évidence des mécanismes de contamination discursive du mot sur des artefacts patrimonialisés. L'étude de *patrimonialiser/patrimonialisation* a souligné la capacité de l'entité lexicale à véhiculer des valeurs bivalentes : avec la *patrimonialisation*, on entre dans le champ des rapports de force entre des individus, leurs représentations, intérêts, intentions et puissances contradictoires. Par ailleurs, les verbes *souhaiter*, *vouloir* ont été associés à *patrimonialiser* dans notre corpus élicite, pas *déclarer*.

La description de *patrimonialiser* par le prisme des actes de langage nous intéresse dans la mesure où elle pourrait éclaircir ce qui, dans la transformation des propriétés sémantiques d'un artefact intégré au champ patrimonial, dépend des mécanismes sémantico-pragmatiques mis en œuvre par un locuteur ou bien de règles extralinguistiques, qui favorisent la puissance de ces mécanismes sur la réorganisation du monde réel.

Pour cette formalisation, nous procéderons en trois temps :

- une représentation conceptuelle empirique à partir des structures logiques et des règles proposées par Searle (1969). L'intégration de valeurs modales telle que préconisée par Galatanu dès ce niveau permet une visualisation plus immédiate du passage éventuel de l'intention et de la préconisation à la contrainte ;
- la mise à l'épreuve de cette formalisation à l'aide d'un corpus constitué d'entretiens avec des experts. Investis dans la conservation/préservation/diffusion d'artefacts dont la dimension patrimoniale est encore à construire auprès d'une communauté plus ou moins large, ces informateurs proposent à tour de rôle une description de ce qu'est, pour eux, la patrimonialisation ;
- enfin, la synthèse de la représentation conceptuelle avec les réalisations linguistiques de ces informateurs produit une représentation graphique qui fait apparaître le poids (la saillance) de chacune des règles mises au jour par la SPA. Sans pouvoir être généralisée, elle participe à la compréhension de ce qui fait du *patrimoine culturel* une institution s'appuyant elle-même sur d'autres institutions.

2.1. La représentation sémantique de <patrimonialiser>

Les théories des actes de langage et en particulier celle développée par Searle à partir de 1969 postulent la possibilité de décrire l'ensemble des forces illocutoires possibles à travers cinq structures logiques ainsi que des conditions de succès et de satisfaction spécifiques à chaque acte illocutoire répertorié dans une taxinomie posée comme exhaustive. Celle-ci fournit ainsi un cadre de lecture qui, pour être exploité, nécessite une distinction préalable dans un énoncé de ce qui relève de l'expression de l'acte, de l'intention et des modalités choisies pour la concrétiser :

« Lorsqu'on accomplit un acte illocutionnaire, on accomplit par le fait même des actes propositionnels et des actes d'énonciation. Il ne faudrait pas non plus déduire de ceci que les actes d'énonciation et les actes propositionnels sont aux actes illocutionnaires ce qu'acheter un billet et monter dans un train sont au fait de partir faire un voyage en train. Il ne s'agit pas de moyens servant une fin. Je dirais plutôt que les actes d'énonciation sont aux actes pro-

positionnels et illocutionnaires ce que, par exemple, écrire un « X » sur un bulletin de vote est au fait de voter » (Searle, 1972:61)

Les actes propositionnels sont effectués par des références (actes référés) ou des prédicats (actes prédiqués). Les premiers sont des expressions identifiables à leur fonction. Ils répondent à la question *qui ? que ? lequel ?* Les seconds peuvent être exprimés par différents énoncés « synonymes » de type *X est un grand fumeur* et *X fume beaucoup* (exemples empruntés à Searle, 1972:64).

Nous cherchons à mettre au jour d'une part la (ou les) classe(s) d'actes auxquelles appartient <patrimonialiser> mais aussi ce qui, dans les références et prédicats explicités pour son (leur) accomplissement, éclaire également la représentation de l'acte.

2.1.1. Préliminaires

Le protocole de description onomasiologique des actes de langage mis en place par Searle les formalise selon une structuration basée sur les règles auxquelles est soumise sa réalisation : règles de contenu propositionnel, de préliminaire, de sincérité et règle essentielle. Son application à <patrimonialiser> est restituée dans le tableau ci-dessous :

Document 40 : Formalisation de <patrimonialiser> à partir de celle de <remercier>, <conseiller>, <demander>, <déclarer>, <affirmer>, <poser une question>, etc. (Searle, 1996:108-109)

types de règles	patrimonialiser
De contenu propositionnel	Tout objet O
Préliminaire	Contexte : O est (potentiellement) menacé ⁶⁸ Attitudes X pense que O est menacé X pense que O profitable à Y (dont X) ou Z X sait/ne sait pas si Y pense que O profitable à X, Y ou Z X veut que Y pense que O profitable à X, Y et Z
De sincérité	X veut que O rentre dans le champ du patrimoine
Essentielle	revient à attribuer de nouvelles valeurs à O
Commentaire	A=institution (famille, détenteur autorité morale ou administrative) ? conditions de reconnaissance de l'acte ?

Légende : O=objet ; X=sujet parlant Y (et Z)=autres sujets parlants ; communauté assortie d'une légitimité institutionnelle.

La SPA propose :

« une conceptualisation des actes illocutoires comme des modalisations discursives, id est comme des processus d'inscription dans le discours et dans le texte produit par le discours, d'une configuration d'attitudes modales (valeurs modales) du sujet parlant à l'égard de la fonction que ces actes sont censés jouer dans l'interaction langagière (Galatanu 2000, 2007a, b). Chaque acte illocutoire spécifique, posé comme un postulat empirique sur les interactions verbales, peut ainsi être décrit par une configuration spécifique de valeurs modales (Galatanu, 1984, 1988, 2000, 2007, 2011) » (Galatanu, 2010:128).

Dans la description ci-dessous, les premières lignes introduisent le contexte et les dispositions/attitudes du locuteur, elles constituent les préliminaires de l'acte de langage dans la terminologie de Searle et les attitudes subjectives, intersubjectives et interactionnelles qui le fondent dans celle de Galatanu. Puis, est explicitée l'intention et l'effet perlocutoire prévisible.

Document 41 : Préliminaires à la réalisation de l'acte <patrimonialiser>

Pour X= locuteur, Y=communauté (dont X), Z=communauté élargie, D=destinataire et pour O artefact,

X savoir O être menacé

PT

X penser O avoir une valeur identitaire pour Y

DC

X penser O profitable à Y

DC

X vouloir transmettre O à Y

DC

⁶⁸ La prise en compte, par Searle, du contexte dans la formalisation des préliminaires nécessaires à la réussite d'un acte de langage induit une approche essentialiste du sens, en vertu de laquelle tout n'est pas donné par le langage mais lui préexiste. Or, pour vouloir <patrimonialiser> O, l'important n'est pas une réalité « objective » dans le monde réel mais ce que le locuteur pense de cette réalité.

X devoir protéger O contre menace (à cause de Y notamment)
DC

X dire O avoir une valeur spécifique

Cette représentation propose un lien vectoriel entre chacune des propriétés sémantiques. Cependant, pensée avec en arrière-plan une approche holistique de la construction du sens, elle n'interdit pas une organisation plus dynamique qui court-circuite certaines lignes pour développer la saillance d'une seule d'entre elles.

Ces cinq premières propositions concernent, dans la terminologie de Searle, les éléments préliminaires à la réalisation de <patrimonialiser>.

- La force illocutoire dépend ici moins de l'intention du locuteur -qui est de faire entrer l'artefact O dans le champ patrimonial- que de son statut, dont dépend la force de sa proposition : « *Differences in the status or position of the speaker and hearer as there bear on the illocutionary force of the utterance* » (Searle, 1976:5). Pour <patrimonialiser>, l'enjeu est donc de montrer ce qui modifie, quant à sa force illocutoire, le fait que l'acte de langage soit produit par l'État, une puissante fondation privée, une petite association locale ou un amateur relativement isolé. Cette question pose ces entités comme préexistantes au langage. Ce postulat peut sembler en contradiction avec le positionnement de Searle qui cherche plutôt à déterminer le rôle du langage dans la construction de la réalité sociale (1995, 2001, 2005). Il ne l'est pas puisque les institutions nommées ici sont des acteurs de la création de celle du patrimoine culturel.

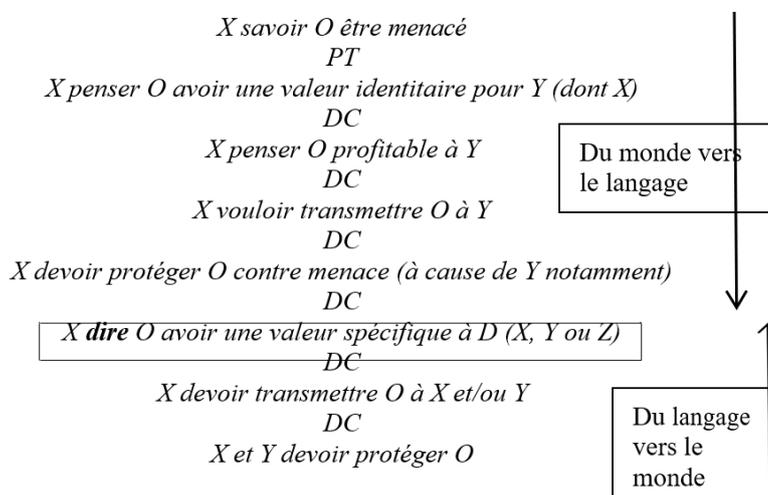
- Les effets perlocutoires de <patrimonialiser> sont aussi soumis aux intérêts intellectuels et autres, en jeu : « *Differences in the way the utterance relates to the interests of the speaker and the hearer* » (Searle, 1976:5). Cette condition extralinguistique posée par Searle trouve un écho dans celle de conscience patrimoniale, fluctuante dans l'histoire, selon (et à l'intérieur) des communautés.

2.1.2. Distinction par agent

Posons donc trois des quatre cas évoqués ci-dessus : le cas de <patrimonialiser> O avec un agent X s'exprimant par un JE collectif et défini, et porteur successivement d'un statut institutionnel investi par le pouvoir législatif (cas A), d'un statut institutionnel éventuellement reconnu par le pouvoir législatif mais doté seulement d'un pouvoir financier/consultatif (cas B) et de celui d'une association militante ne disposant d'aucun des pouvoirs préalablement cités (cas C).

Cas A : X est une institution publique habilitée, de type ministère de la culture.

Document 42 : Représentation de <patrimonialiser> pour X=institution publique habilitée



L'énonciation de la valeur spécifique de O est un acte déclaratif. Celui-ci crée un pouvoir déontique par lequel l'action devient indépendante du désir de X et Y. La direction d'ajustement est double, du monde vers le langage puis du langage vers le monde.

La déclaration patrimoniale, qui par sa seule énonciation modifie le statut de l'artefact auquel elle se rapporte, peut concerner la communauté territoriale, nationale (mais il s'agit là d'une question d'échelle) ou la communauté supranationale, par le classement au patrimoine mondial de l'Humanité. Il ne faut probablement pas en exclure d'office la communauté familiale. La famille est en effet une institution au sens de Searle. Et ce, dans la mesure où elle n'est pas envisagée du point de vue des règles naturelles de la procréation mais de règles dépendant d'attitudes humaines tels que le mariage, les intentions et modalités de transmission ou la place de chaque individu à l'intérieur de cette cellule. C'est au sein de celle-ci qu'existent un « *chef de famille* », des « *personnes ayant autorité sur* », etc. Au sein de la structure familiale, les critères d'attribution d'un statut particulier à certains de ses membres sont de plus culturellement ancrés et dépen-

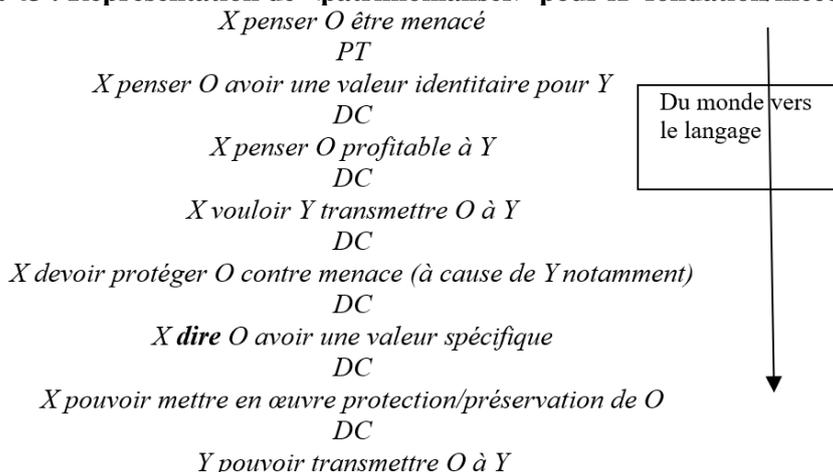
dantes de relations interpersonnelles éventuellement instables. La puissance performative d'une déclaration est soumise à ces variables.

La communauté nationale ou sous-nationale est régie par des lois qui s'imposent à tous. Il s'agit d'institutions extralinguistiques citées par Searle, de type État, loi, propriété privée. Au sein de cette communauté, certaines institutions (ministère de la Culture, musées) ont une compétence reconnue pour dire ce qui est patrimoine et imposer une modification pérenne du statut d'un objet.

La communauté internationale s'appuie sur des institutions internationales (l'Unesco en particulier) habilitées à dire ce qui est patrimoine. Les critères de détermination comme d'acceptabilité, culturellement ancrés, peuvent néanmoins varier entre les communautés concernées.

Cas B : X est un mécène de type fondation privée/mécénat

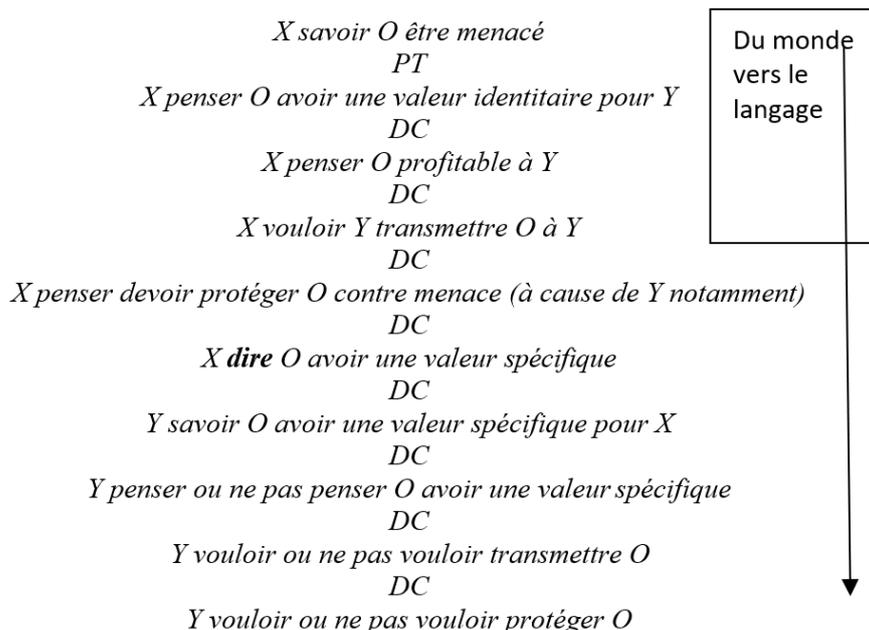
Document 43 : Représentation de <patrimonialiser> pour X=fondation/mécène



L'énonciation est ici une description dont la seule direction d'ajustement va du monde vers le langage. X a cependant un statut privilégié. En tant qu'expert, ce qu'il dit et les moyens (financiers, de communication) qu'il peut mettre en œuvre sont à même d'influencer les représentations. La description peut donc modifier les conditions préliminaires à la réalisation d'un acte déclaratif qui créerait une contrainte pérenne sur Y, indépendamment de son désir. Mais elle ne la produit pas.

Cas C : X est une association militante

Document 44 : Représentation de <patrimonialiser> pour X=association militante



Il ne s'agit pas d'une déclaration mais d'une description, d'une explication. Le statut de X fait que son énoncé peut avoir un effet perlocutoire sur la représentation que Y se fait de O, mais il ne crée pas de nouvelle contrainte à l'égard de O.

Dans les cas B et C, la correspondance entre langage et monde repose sur une description (cas des actes assertifs) ou sur le fait d'amener Y à un futur état des choses (cas des directifs ou des promissifs).

Dans le cas A, l'énonciation provoque effectivement un ajustement par la réussite de cet accomplissement. Cependant, pour <patrimonialiser>, on doit s'interroger sur la dimension spatio-temporelle de cet ajustement. La déclaration patrimoniale peut être réussie dans un périmètre, contraindre ensuite l'ensemble des membres d'une communauté, familiale, territoriale ou nationale, mais ne pas être reconnue dans un autre temps et un autre espace.

Ce découpage par cas a la faiblesse d'adopter une approche binaire du statut du locuteur, soit suffisant pour qu'un énoncé construise une contrainte sur X et/ou Y, soit insuffisant et dépendant d'autres critères. Searle prévoit une gradualité de la force (ou d'engagement) illocutoire (1969 et 1977:43-61). **Il nous semble que pour <patrimonialiser>, le statut suffisant à la réussite de l'acte et le poids de l'intérêt du locuteur et du récepteur sur l'effet perlocutoire est à envisager comme un continuum :**

Statut plus ou moins suffisant

Effet perlocutoire de l'intérêt plus ou moins important

Effet perlocutoire plus ou moins long et plus ou moins vaste

Le premier point complexifie la distinction entre acte déclaratif et acte directif. Et ce, notamment dans le cas C, c'est-à-dire où le cas où X est porteur d'une expertise qui lui donne un statut intellectuel pour déclarer la valeur spécifique d'un artefact mais pas un statut déontique sur lequel s'appuyer pour contraindre sa communauté d'appartenance immédiate (Y) ou au sens large (Z).

Le statut de l'agent suffit à lui seul à modifier le lien entre acte de langage direct, acte de langage indirect et visée perlocutoire de l'énoncé « *l'artefact O est patrimoine* ».

Document 45 : Effet perlocutoire de l'énoncé « *l'artefact O est patrimoine* » en fonction du statut du locuteur

Acte	Acte de langage direct	Acte de langage indirect	Visée perlocutoire de
Institution (supra) nationale	<décréter>	<déclarer>	<ordonner>
Fondation/mécénat			<demander>
Association militante	<décrire>		<conseiller>
	<décrire>		

Dans le tableau ci-dessus, pour les trois types d'agents retenus, nous avons respectivement distingué :

- l'acte de langage direct, c'est-à-dire l'intention explicitée par la construction syntaxique et linguistique de l'énoncé ou la présence d'un verbe performatif à la première personne du présent de l'indicatif ;
- l'acte de langage indirect, c'est-à-dire l'acte illocutoire exprimé indirectement dans l'énoncé, au moyen d'un autre acte de langage (i) ;
- l'effet perlocutoire de l'acte. Dans le cas de <patrimonialiser>, l'analyse permet d'ouvrir l'hypothèse que l'agent souhaite produire une déclaration à même de modifier le statut du contenu propositionnel et contraindre l'ensemble de la communauté à reconnaître cette modification. En revanche, il sait que son statut ne l'habilite pas à produire un tel acte. En effet, l'acte de langage indirect <déclarer> O patrimonial produit ici l'effet perlocutoire visé par la catégorie des actes directifs, c'est-à-dire qu'ils visent à ce que le récipiendaire concrétise le contenu propositionnel, avec un degré de contrainte plus ou moins fort.

<Patrimonialiser>, quand il est produit par une institution nationale ou supranationale, détentrice d'une puissance déontique, peut se manifester directement par un acte déclaratif de type <décréter>, réalisé par des énoncés de type, « *le 1^{er} ministre sur le rapport de (...), vu (...) décrète (art.1) est classée au titre des Monuments Historiques* »⁶⁹. Il peut aussi s'agir de description de valeurs. Ces déclarations, qui s'appuient sur des critères scientifiques, ont la visée perlocutoire d'un ordre, c'est-à-dire l'exécution de mesures spécifiques adoptées au nouveau statut de l'artefact produit par l'énonciation. La réalisation du statut patrimonial de O, qui lui adjoint les propriétés de fonction *préservation/conservation* et de *transmission* dépend en effet de conditions extralinguistiques.

⁶⁹ Disponible sur <http://www.legifrance.gouv.fr> [consulté le 15 avril 2015].

<Patrimonialiser>, quand il est produit par un mécène, une fondation, se réalise par une description de la valeur patrimoniale, de type : « *Bâti à partir de 1297 sur ordre de Philippe Le Bel (...), maintenir la paix entre catholiques et protestants dans une France au bord des guerres de Religion, etc.* »⁷⁰. L'objectif de l'opération est (ici et souvent) une levée de fonds. Il nous semble que la visée perlocutoire de l'acte est celle d'une requête. L'agent n'a pas les moyens d'ordonner une révision de la représentation de O. Il se place néanmoins en acteur expert, connaissant la valeur du bien, son état, ses besoins, etc., et cherchant à orienter le comportement de X vis-à-vis de O.

<Patrimonialiser>, quand il est produit par une association militante, se réalise par des énoncés assertifs de type « *X est du patrimoine* » et même « *pour moi, X est du patrimoine* ». Cette assertion ne peut avoir la visée perlocutoire de la requête dans la mesure où X ne détient pas ou rarement le statut d'expert accordée à la fondation/au mécène. Dans ce cas, on peut faire l'hypothèse que les militants associatifs incorporent, à leur discours de patrimonialisation, beaucoup d'informations pour construire en même temps une image d'expert dans l'esprit de leurs interlocuteurs.

2.2. Représentation conceptuelle construite à partir du savoir déclaratif des experts militants

Dans la perspective de mieux comprendre quelle force illocutoire cherche à exercer un locuteur dans le cas C, qui concerne un grand nombre de personnes investies dans la sauvegarde d'artefacts, nous avons interrogé des individus entrant dans cette catégorie. Notre objectif était de recueillir leur savoir déclaratif sur <patrimonialiser>.

2.2.1. Questionnaire et protocole

Un questionnaire sur l'acte de langage <patrimonialiser> a été soumis à douze militants du patrimoine culturel. Ce sont des « experts » de ce patrimoine au sens que nous leur avons donné pour l'échantillon du chapitre 3. Ces informateurs ont néanmoins la particularité de se mobiliser pour la sauvegarde d'un artefact matériel ou immatériel considéré par eux comme patrimonial mais dont la sauvegarde à court ou moyen terme n'est pas assurée. Il s'agit de cinq militants dans une association pour la sauvegarde d'une machine à vapeur (un entretien de 1853 mots, un entretien de 1717 mots, un entretien de 2607 mots, un entretien de 1547 mots, un entretien de 521 mots), un militant pour la sauvegarde de matériel agricole (un entretien de 2175 mots), deux militants d'une association de sauvegarde du matériel scolaire des années 30 (un de 3121 mots, un entretien de 2312 mots), un militant dans une association d'identification et d'inventaire du patrimoine naturel urbain (un entretien de 2411 mots), un militant d'une association pour la sauvegarde des gestes professionnels d'antan (un entretien de 2584 mots), un militant pour la promotion et la sauvegarde des chants marins et ligériens (un entretien de 2 620 mots) et un entretien avec un couple de militants pour la sauvegarde des artefacts des années 50 (un entretien de 1879 mots).

Le corpus ainsi constitué a pour objectifs de :

- (i) illustrer le lien proposé par Searle entre statut du locuteur, direction d'ajustement et gradualité de la force illocutoire de l'acte <patrimonialiser>, ainsi que celui entre intérêt préalable du locuteur et du récepteur et effet perlocutoire ;
- (ii) préciser les conditions préliminaires à la réalisation de <patrimonialiser>, avec la réserve que ces conditions ne sont pas universelles mais culturellement ancrées ;
- (iii) restituer un ensemble ouvert de déploiements argumentatifs destinés à modifier la valeur de l'artefact dans une visée patrimoniale.

Dans cette perspective, nous avons dans un premier temps proposé le questionnaire suivant. Seuls les éléments en italique sont dits aux informateurs :

Document 46 : Questionnaire initial sur <patrimonialiser> à destination des militants du patrimoine culturel (questions et descriptions)

En introduction à l'entretien. Vous êtes un expert du patrimoine culturel. Les experts s'entendent en général sur le fait que le patrimoine culturel est une construction discursive.

Deux premières questions avaient pour objectif d'évaluer leurs savoirs (déclaratifs) sur patrimonialiser :

Est-ce qu'il vous arrive d'utiliser le verbe patrimonialiser ? Dans quelles circonstances ? Et dans ces circonstances, par exemple, comment formulez-vous cela ?

Comment « patrimonialisez-vous » un objet ? Que dites-vous sur cet objet pour y parvenir ?

Les questions suivantes correspondaient à des mises en situation :

3.a. Vous avez le pouvoir d'introduire des nouveaux éléments dans le champ patrimonial. Que dites-vous pour modifier son statut auprès de vos interlocuteurs ?

3.b. Vous êtes militant associatif. Votre objectif est qu'un site/bâtiment/objet/savoir-faire, etc. soit considéré comme appartenant au patrimoine local/national. Que dites-vous pour modifier son statut auprès de vos interlocuteurs ?

⁷⁰ Fiche Prieuré Royal Saint-Louis, Poissy, Yvelines. Disponible sur : <http://fondation-patrimoine.fondation-total.org/projet/prieure-royal-saint-louis> [consulté le 10 mars 2017].

3.c. Vous êtes un expert en patrimoine, mais avez également des biens que vous souhaitez voir conserver dans le patrimoine familial par les générations à venir. Que dites-vous pour construire le statut patrimonial de ces bâtiments/objets dans votre famille ?

Une question avait pour objectif de tester la pertinence de l'enchaînement : *patrimonialiser DC valeur patrimoniale ou valeur patrimoniale DC patrimonialiser* :

4. D'après vous, est-ce que c'est la déclaration qui crée la valeur patrimoniale ou la valeur patrimoniale qui nécessite une déclaration pour protection ?

Enfin, deux questions portaient sur des critères extralinguistiques de réalisation de l'acte <patrimonialiser> :

5.a. La relation entre la force illocutoire de l'acte et le statut des locuteurs : *Tout le monde peut-il « patrimonialiser » un artefact ? La valeur de la déclaration est-elle équivalente quel que soit le locuteur ?*

5.b. Intérêt des récepteurs. *La valeur de la déclaration de valeur patrimoniale est-elle équivalente dans ce qu'elle modifie du statut de l'artefact quel que soit l'intérêt initial que lui accorde la communauté ?*

En plus d'une langue un peu complexe, ce questionnaire s'est avéré inapproprié du fait que les informateurs se sont montrés hostiles au mot *patrimonialiser*. Nous avons par conséquent décidé de mener des entretiens semi-directifs, au sens d'« interactions verbales animées de façon souple par le chercheur. Celui-ci se laisse guider par le rythme et le contenu unique de l'échange dans le but d'aborder, sur un mode qui ressemble à celui de la conversation, les thèmes généraux qu'il souhaite explorer avec le participant de la recherche » (Savoie-Zajc, 2003:296). Ces derniers ont été menés avec pour canevas le questionnaire ci-dessus. Les entretiens, enregistrés, ont été restitués dans leur intégralité. Leur exploitation n'étant pas prévue du point de vue de l'interaction verbale, seuls ont été reconnus les conventions de transcription relatives aux temps de pause. Ces temps pouvaient en effet signifier une tentative de conceptualisation.

2.2.2. Résultats

L'analyse des résultats est ici retranscrite en deux temps. Il s'agit, dans un premier temps, de distinguer les propriétés sémantiques de *patrimonialiser/patrimonialisation* déclenchées dans les réalisations linguistiques produites par chaque locuteur pour décrire la patrimonialisation. Puis, à partir de celle-ci, de représenter l'enchaînement argumentatif mis en place dans son discours. La détermination des représentations les plus saillantes dans chaque discours permet dans un second temps de proposer une représentation plus globale de <patrimonialiser> selon ces discours et de vérifier la nature de la visée perlocutoire de leur énonciation. Étant noté que celle-ci ne prétend pas être généralisable au-delà de cet échantillon.

2.2.2.1. Informateur 1

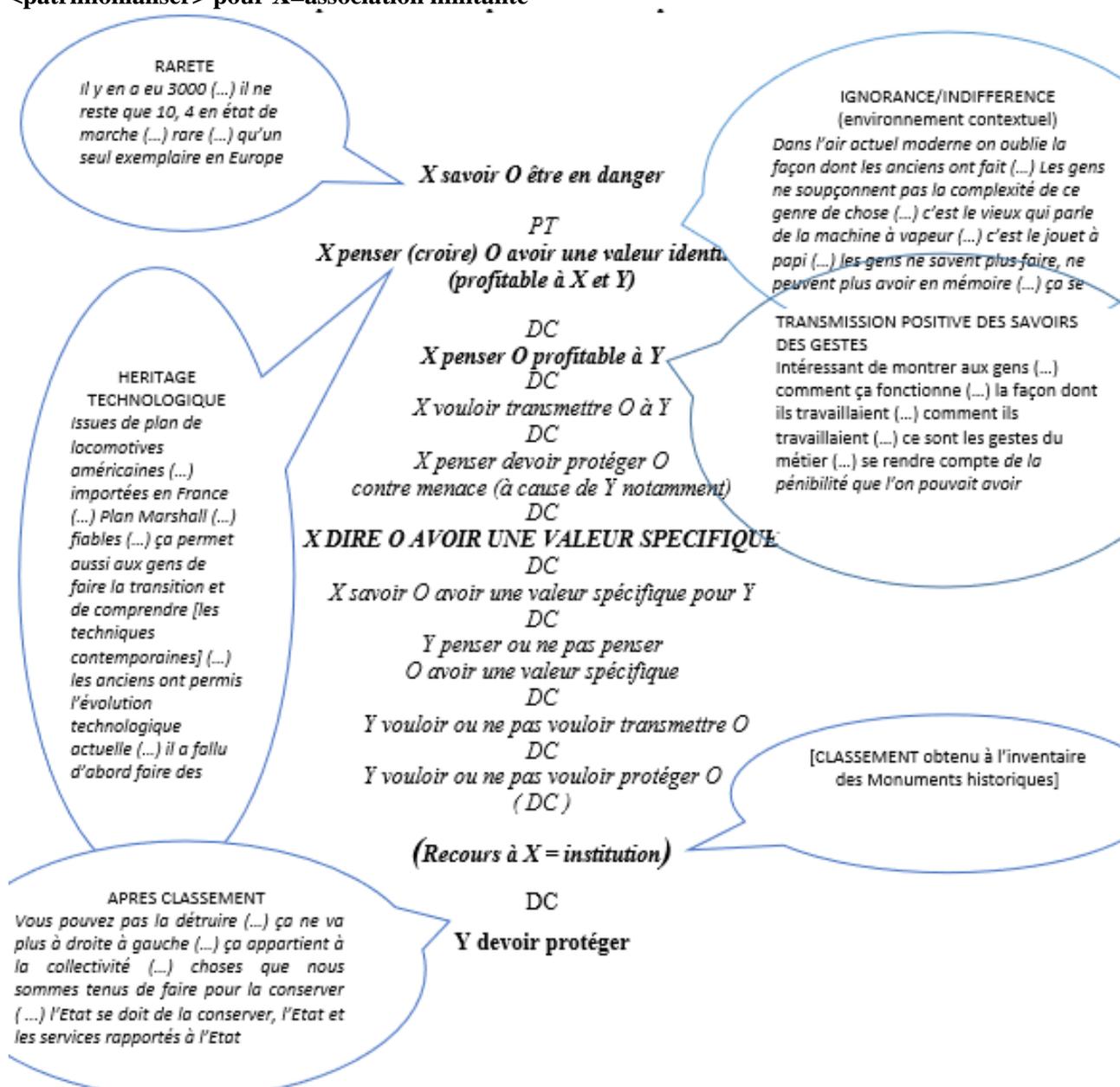
À chacun des informateurs, il a été demandé de définir *patrimoine* et *patrimonialiser/patrimonialisation*, et ce dans le prolongement de la démarche initiée par les questionnaires sémantiques et dans l'hypothèse que l'énoncé définitionnel d'un mot active des possibles argumentatifs et facilite donc la formalisation de la représentation que son énonciateur se fait de l'acte.

L'informateur 1 définit le patrimoine comme « *la conservation de choses qui est, qu'on ne voit plus et qui ont participé à la vie du pays. C'est l'histoire du pays mais l'histoire, ça peut être les châteaux, la mécanique, l'industrie... Tout ce qu'il y a eu, qu'on ne voit plus et qui a participé à l'évolution de la France et à tout ce que l'on a pu faire* ». La définition de *patrimonialiser* donnée par l'informateur 1, à savoir « *la façon de faire pour rendre quelque chose au patrimoine.... Suivre les procédures, voir les spécialistes (...)*⁷¹ en mesure de dire si c'est possible » correspond à la représentation du mot *patrimonialiser* (2), c'est-à-dire « *mettre en œuvre des mesures de valorisation* ». Elle ne correspond donc a priori pas à une représentation performative de la patrimonialisation.

Son discours témoigne de DA correspondant néanmoins à des propriétés sémantiques explicitées dans la représentation conceptuelle de l'acte.

⁷¹ Ici, le symbole (...) signifie un texte coupé.

Document 47 : Lien entre les DA observables dans le discours de l'informateur 1 et la représentation de <patrimonialiser> pour X=association militante



Pour l'informateur 1, ces éléments : X savoir O être en danger – X penser (croire) O avoir une valeur identitaire (profitable à X et Y) – X penser O profitable à Y - recours à X=institution - Y devoir protéger O sont organisés tels que :

Document 48 : Représentation conceptuelle de <patrimonialiser> à partir des DA observés dans le discours sur patrimonialiser de l'informateur 1

X penser ignorance/indifférence/oubli de la communauté Y (dont X) à l'égard de O

DC

X penser disparation ou invisibilité de O

PT

X penser O important pour histoire et valorisation des technologies, des usages au travail, de la souffrance au travail de Y

DC

X penser important de rendre O visible pour Y

DC

X penser devoir expliquer, faire connaître et rendre visible O

DC

X penser Y devoir protéger O

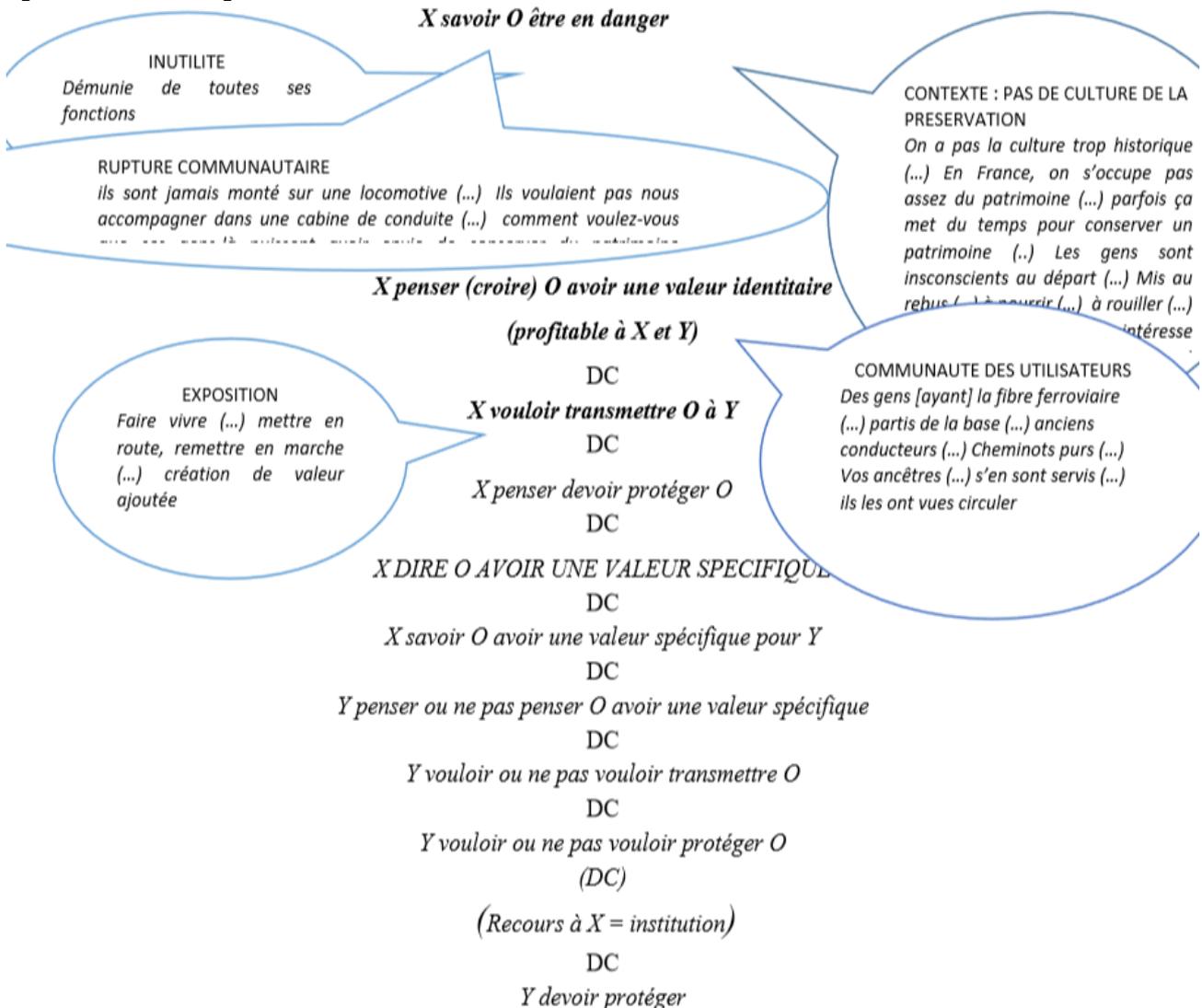
DC
X faire classer O aux Monuments historiques
 DC
Transfert de propriété privée de O à appartenance collective DC
Y devoir de protéger O

La patrimonialisation ne passe pas ici par un acte déclaratif, mais par un acte assertif dans la typologie de Searle. En revanche, la visée perlocutoire d'expliquer, montrer, dire est bien de créer, par cette énonciation, de nouvelles contraintes pour X et surtout Y.

2.2.2.2. Informateur 2

L'informateur 2 définit *patrimoine* comme ce qui est « historique ». Il définit *patrimonialiser/patrimonialisation* comme le fait de « faire rentrer dans le patrimoine » par « un accord global de l'État (...) du ministère de la Culture ou quelque chose qui centralise tout... un truc de l'Unesco (...) c'est des volontés politiques tout ça ». Il renvoie à un processus animé par de grandes institutions (État, ministère, Unesco) ou des décideurs économiques et industriels, en l'occurrence les grandes institutions du chemin de fer et du réseau ferré français. « Exécutant », « qui n'a pas le contrôle », il ne se considère pas, *a priori*, comme un acteur pouvant y prendre part.

Document 49 : Lien entre les DA observables dans le discours de l'informateur 2 et la représentation de <patrimonialiser> pour X=association militante



Ce schéma montre que cet informateur envisage la patrimonialisation comme la déclaration qui fait d'un objet O un objet patrimonial, au sens de *patrimonialiser* (1), et dont la réussite est conditionnée par le statut du locuteur. Cependant, il s'inscrit également dans la deuxième acception du terme, dans la mesure où, pour lui, l'absence de déclaration et des contraintes qu'elle crée ne signifie pas l'absence de la valeur patrimoniale : « Quand on considère que c'est du patrimoine on doit s'en occuper, si on s'en occupe pas, ça veut dire que c'est pas suffisamment, ça peut être du patrimoine mais ça

veut dire qu'on s'y intéresse pas suffisamment mais c'est quand même du patrimoine (...) c'est du patrimoine mais triste patrimoine dans ces "cas-là". L'énoncé « c'est du patrimoine mais triste patrimoine dans ces "cas-là" » fournit des indices sur la dimension monovalente positive de *patrimoine* pour l'informateur 2 et la valeur déontique et affective qu'il y loge : *P dc désintérêt* est non conforme pour cet interlocuteur, or il exprime lui-même ce lien fait par des membres de sa communauté « on s'occupe pas assez du patrimoine », la contradiction est lexicalisée par « pas assez ».

Pour l'informateur 2, ces trois éléments : *X savoir O être en danger – X penser (croire) O avoir une valeur identitaire (profitable à X ou Y) – X devoir protéger O* sont organisés tels que :

Document 50 : Représentation conceptuelle de <patrimonialiser> à partir des DA observés dans le discours sur patrimonialiser de l'informateur 2

X penser résistances collectives (nationales, économiques, industrielles) de Y à conservation de O

DC

Dégradation, disparition de O

PT

X penser O important pour la communauté professionnelle et des utilisateurs

DC

X penser devoir de conservation

DC

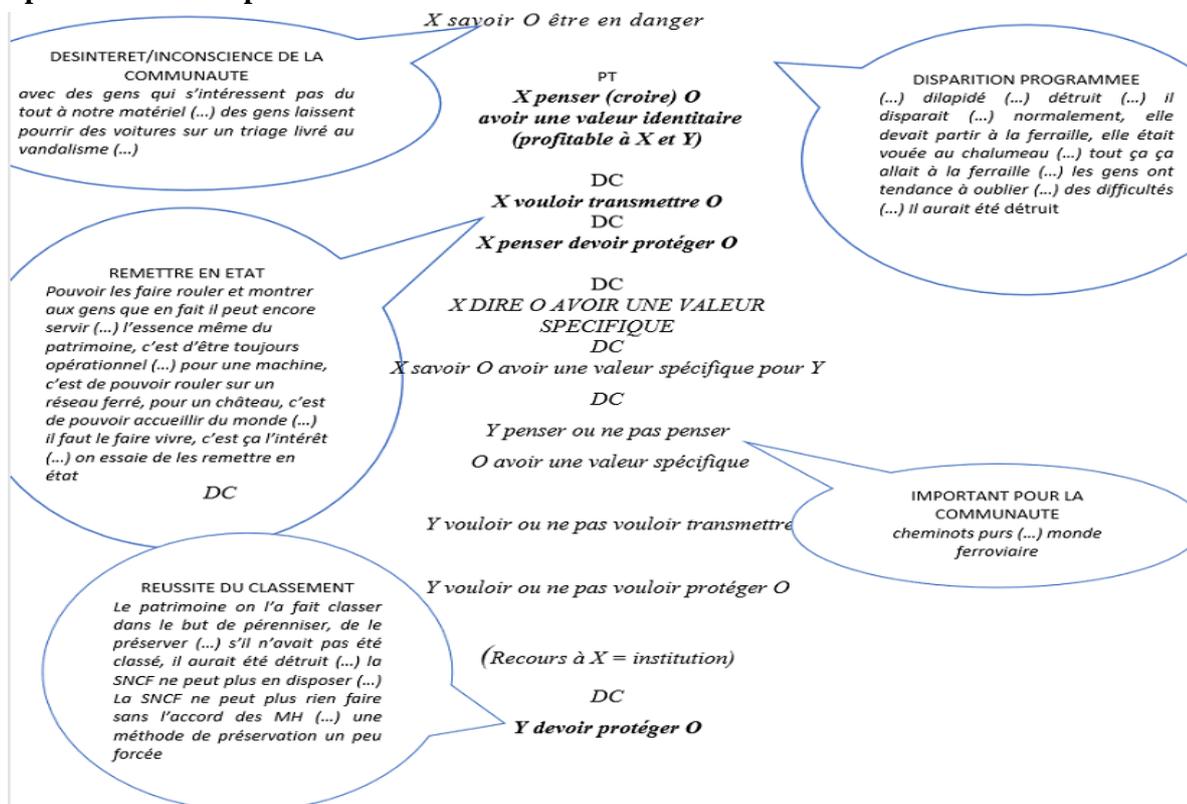
X penser devoir de réactivation

La patrimonialisation passe par un acte déclaratif autre que celui de l'interlocuteur et sur lequel il n'a pas la maîtrise. *Patrimonialiser* pour le locuteur correspond à *patrimonialiser* (2), la valorisation est ici la réactivation.

2.2.2.3. Informateur 3

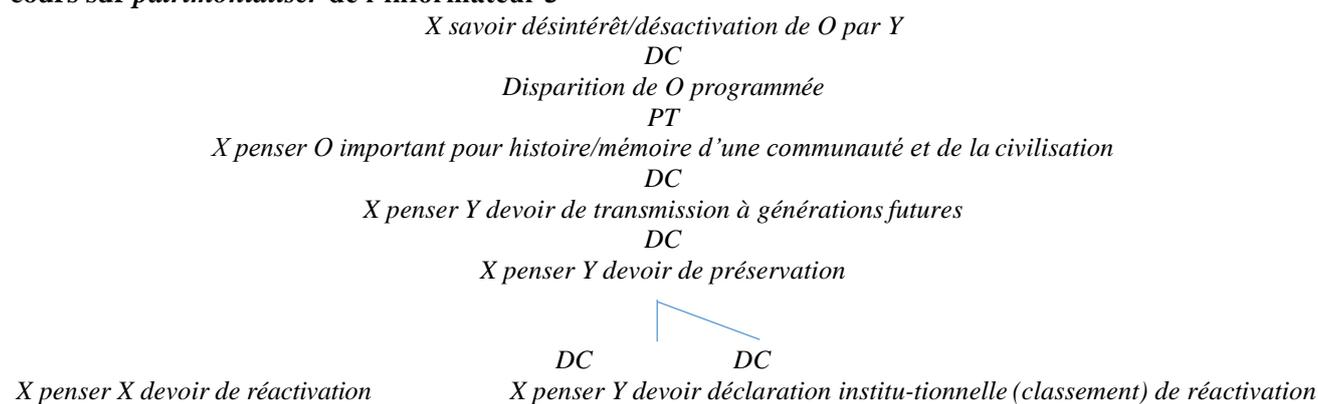
L'informateur 3 définit *patrimoine* comme « tout ce qui a une valeur sentimentale, historique, quelque chose qu'on peut montrer pour l'évolution de la vie technique ». Il définit *patrimonialiser/patrimonialisation* comme « garder pour la mémoire, garder pour montrer, pour dire, quelque chose à quoi on tient ». Dans l'entretien, l'informateur 3 dit que « le patrimoine, on l'a fait classer dans le but de pérenniser, de le préserver ». *Patrimonialiser* correspond ici à faire classer aux Monuments historiques et à l'acceptation *patrimonialiser* (3) de notre classification propre, à savoir « justifier la conservation ».

Document 51 : Lien entre les DA observables dans le discours de l'informateur 3 et la représentation de <patrimonialiser> pour X=ass. militante



Pour l'informateur 3, ces éléments : *X savoir O être en danger – X penser (croire) O avoir une valeur identitaire (profitable à X et Y) – X penser O profitable à Y – X penser devoir protéger – Y devoir protéger* sont organisés tels que :

Document 52 : Représentation conceptuelle de <patrimonialiser> à partir des DA observés dans le discours sur *patrimonialiser* de l'informateur 3

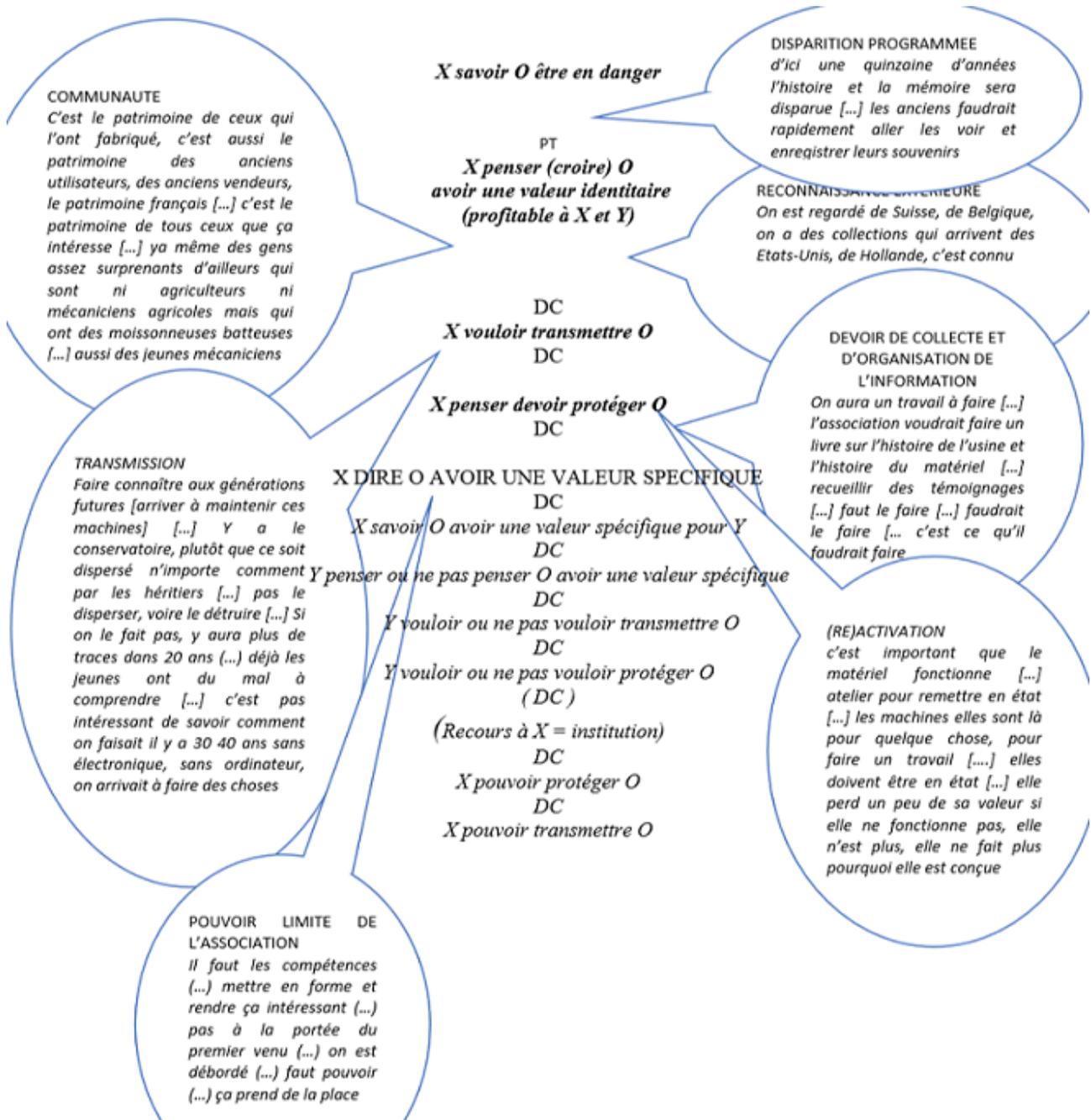


La patrimonialisation est ici polysémique. Elle désigne, à hauteur d'homme, la réactivation et l'exposition au public : « *parce que c'est bien joli d'avoir un patrimoine mais ce patrimoine, il faut pouvoir le montrer sinon il ne sert à rien hein* », et, à hauteur d'institution, plus contraignante, le classement à l'Inventaire des Monuments historiques.

2.2.2.4. Informateur 4

L'informateur 4 définit *patrimoine* comme « *la mémoire, ce qui a été fait par les prédécesseurs* ». Par le mot *patrimonialiser*, il désigne le fait de « *classer les objets du patrimoine* ». Dans ce cas, la patrimonialisation succède à la création de la valeur patrimoniale. Il la définit comme « *faire rentrer un objet dans le patrimoine* ». Cela semble contradictoire avec le premier énoncé, à moins que le patrimoine ne soit un ensemble reconnu par les institutions officielles. Enfin, l'informateur 4 entend aussi par *patrimonialiser* « *faire connaître, exposer* », ce qui confirme sa proximité avec l'acception *patrimonialiser* (2).

Document 53 : Lien entre les DA observables dans le discours de l'informateur 4 et la représentation de <patrimonialiser> pour X=ass. militante



Pour l'informateur 4, les éléments X savoir O en danger – X penser (croire) O avoir une valeur identitaire – X vouloir transmettre O et X penser devoir protéger O s'articulent tel que :

Document 54 : Représentation conceptuelle de <patrimonialiser> à partir des DA observés dans le discours sur *patrimonialiser* de l'info. 4

X savoir Y désintéressé/désactivation de O
DC
Disparition programmée de O
PT
X penser O important pour histoire des technologie/mémoire d'une communauté professionnelle et du pays
DC
X penser devoir transmettre O
DC
X penser devoir préserver O
DC
X penser X devoir de constitution et d'organisation de données DC
X penser devoir de réactivation de O
PT
X penser avoir pouvoir limité
DC
X vouloir institutions plus puissantes protéger O

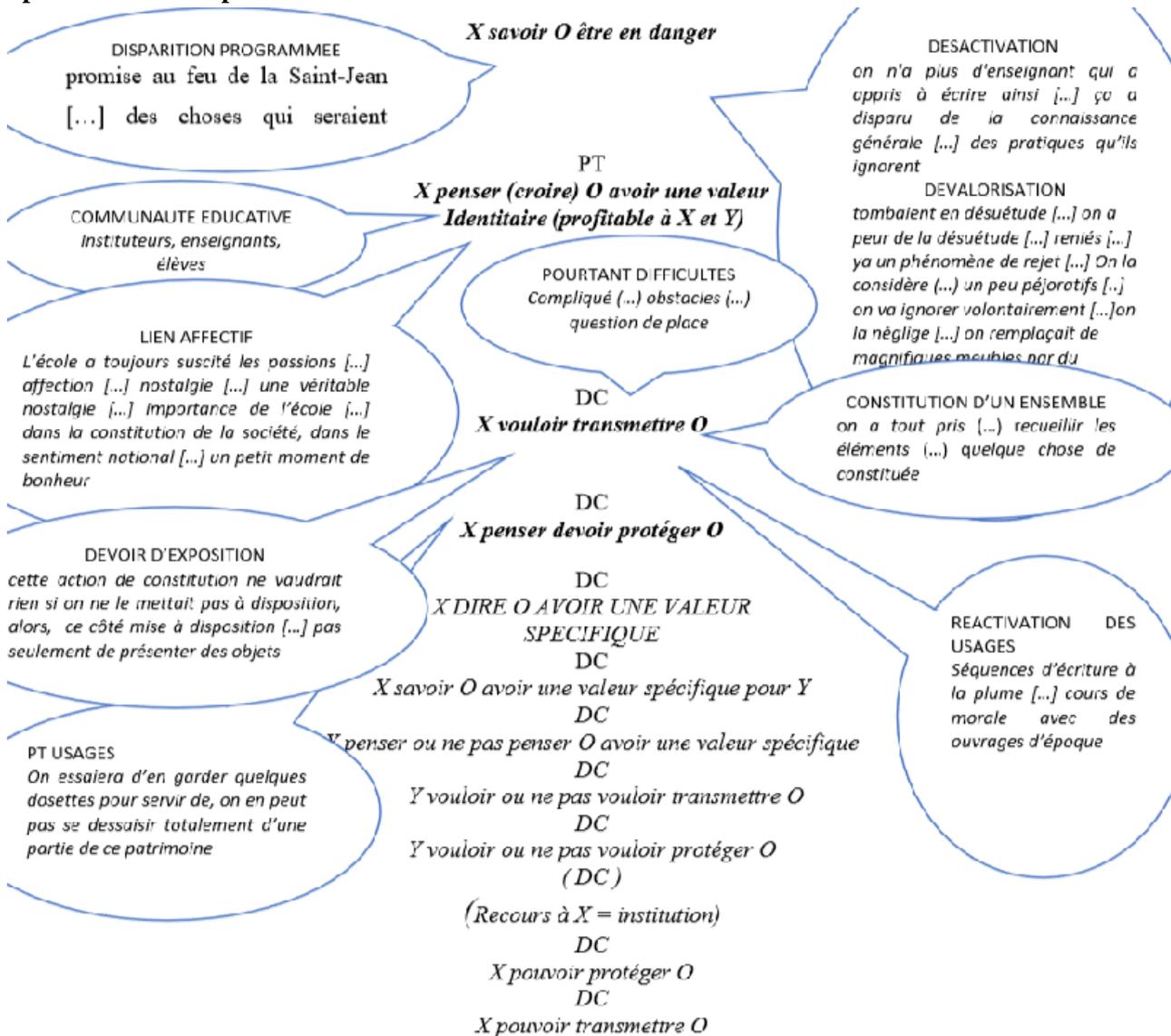
Dans le discours de l'informateur 4, la constitution et la mise en valeur d'un patrimoine est considérée comme un devoir mais la conscience de ce devoir est en contradiction avec les capacités à l'honorer en contexte (*P dc important PT dégradation DC importance relative [caractère non sacré du patrimoine/refus de convertir la communauté] DC poursuite de dégradation*). On peut supposer que la relativisation de cette valeur patrimoniale (*P dc pas sacré DC X pas de devoir de « conversion »*) est issue de cette contradiction et donc contextuelle.

Notons par ailleurs qu'il questionne l'hypothèse posée dans le chapitre 3, selon laquelle les propriétés sémantiques de l'objet non patrimonial (sa fonction, très saillante, quand il s'agit d'un outil) sont modifiées par la déclaration patrimoniale : Ici, « [la machine] *patrimonialiser un peu de sa valeur (patrimoniale) si elle ne fonctionne pas, elle n'est plus, elle ne fait plus pourquoi elle est conçue* ». Là, le trait le plus saillant de l'objet O reste très saillant pour O patrimonial.

2.2.2.5. Informateur 5

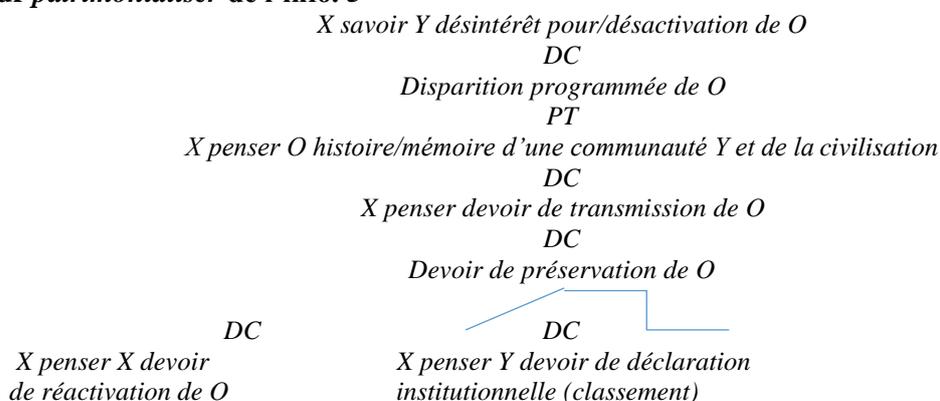
L'informateur 5 définit *patrimonialiser* comme « l'action de constituer le patrimoine », c'est-à-dire « recueillir les éléments constitutifs du patrimoine (...) à la fois matériel et immatériel [et] (...) sa mise à disposition ». Elle désigne donc la valorisation d'éléments préalablement posés comme appartenant au champ patrimonial, proche de *patrimonialiser* (2).

Document 55 : Lien entre les DA observables dans le discours de l'informateur 5 et la représentation de <patrimonialiser> pour X=ass. Militante



Pour l'informateur 5, X savoir être en danger - X penser (croire) O avoir une valeur identitaire (profitable à X et Y) – X vouloir transmettre O – X penser devoir protéger O s'articulent tels que :

Document 56 : Représentation conceptuelle de <patrimonialiser> à partir des DA observés dans le discours sur patrimonialiser de l'info. 5



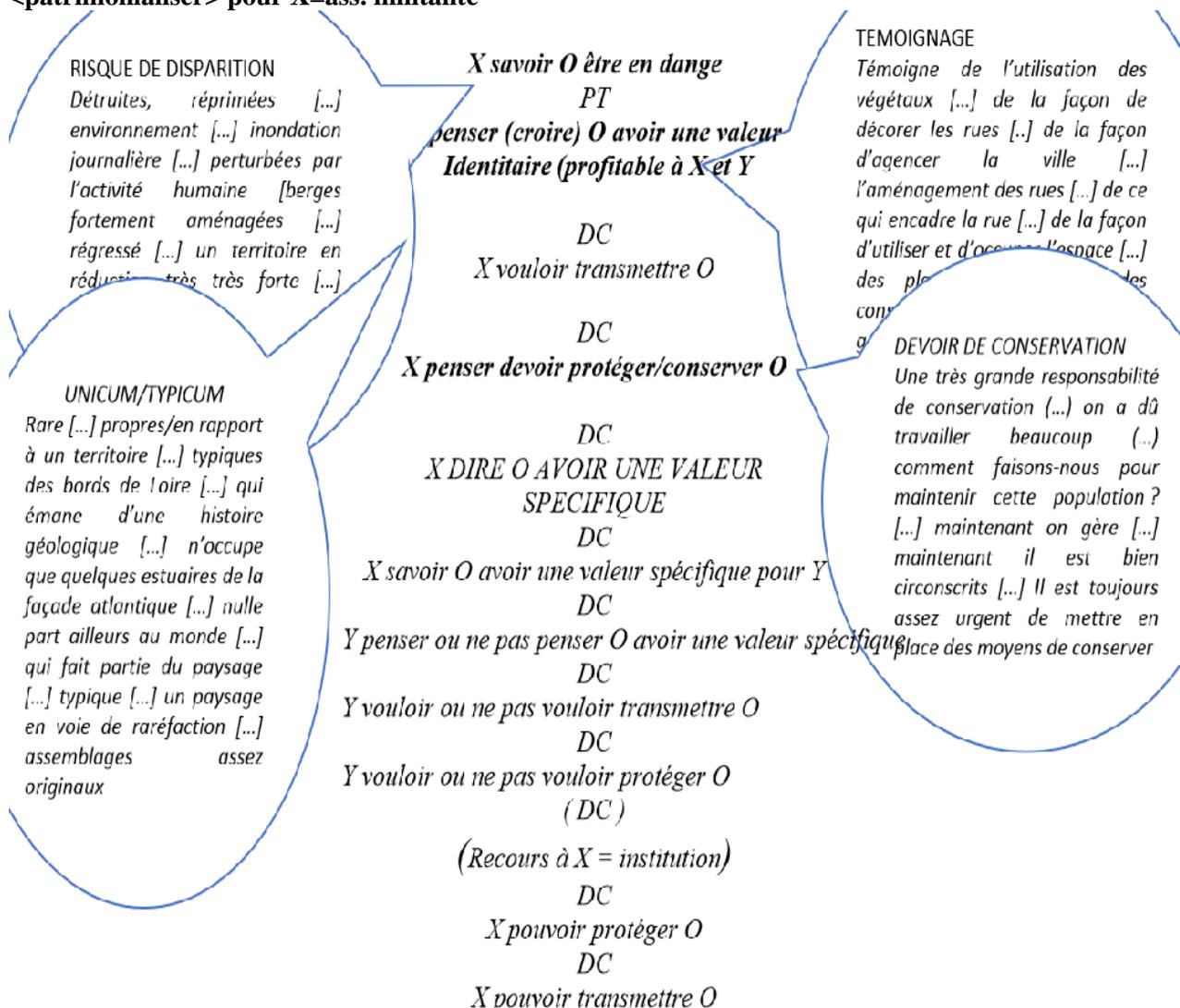
L'informateur 5 ne construit pas de lien tel que préservation/conservation DC musée : « On refuse cette appellation de musée en mettant tous ces objets derrière des vitrines ». Ici, la muséification est dite avoir pour conséquence de « figer

les choses ». Elle ne peut donc s'inscrire dans le parcours de patrimonialisation qui doit « faire en sorte que ces objets soient vivants », « faire en sorte que ces objets puissent demeurer vivants ». Cet enchaînement est également observable par ailleurs.

2.2.2.6. Informateur 6

L'informateur 6⁷² définit *patrimoine* comme « le fruit de ce dont on hérite, ce qui nous a été légué ». Il définit *patrimonialiser/patrimonialisation* comme le fait de « reconnaître une valeur suffisamment importante à un objet, etc., quand cette valeur est ignorée ou insuffisamment reconnue jusqu'à ce jour (...) Élever ces éléments significatifs au rang de patrimoine à préserver et à transmettre aux générations futures ». Cela implique, dans sa première partie, que le statut patrimonial préexiste au discours. Dans ce cas, <patrimonialiser> correspond à un ajustement du langage sur le monde, c'est-à-dire à un acte assertif : est patrimoine ce dont on hérite et <patrimonialiser>, c'est reconnaître cet héritage. En revanche, la seconde partie indique que <patrimonialiser> consiste aussi à modifier le statut de O.

Document 57 : Lien entre les DA observables dans le discours de l'informateur 6 et la représentation de <patrimonialiser> pour X=ass. militante



L'informateur 6 intervient comme militant de la sauvegarde du patrimoine naturel mais appuie sa légitimité et sa puissance sur son activité professionnelle également relative à la sauvegarde du patrimoine naturel. Pour lui, la valeur patrimoniale précède la patrimonialisation. Le fait de dire que O est patrimoine ne crée pas sa valeur patrimoniale mais les moyens de sa protection.

Selon l'informateur 6, les éléments X savoir O en danger – X penser (croire) O avoir une valeur identitaire – X vouloir transmettre O et X penser devoir protéger O s'articulent tel que :

⁷² L'informateur 6 a la spécificité de porter deux, voire trois voix, celle d'un professionnel chargé de la préservation du patrimoine, d'animateur d'ateliers de sensibilisation au patrimoine et de militant à titre personnel.

Document 58 : Représentation conceptuelle de <patrimonialiser> à partir des DA observés dans le discours sur patrimonialiser de l'informateur 6

X savoir risque de disparition de O
PT
X penser que O témoignage de pratiques humaines, de leur rapport aux territoires, des migrations
DC
X penser devoir de conservation
DC
X penser devoir de connaissances
DC
X penser pouvoir de conservation (gestion)

L'étude de O est au centre du processus de patrimonialisation. C'est par un processus de documentation et non de déclaration que l'informateur met en place les conditions de la patrimonialisation de O.

2.2.2.7. Informateur 7

L'informateur 7 définit *patrimoine* comme « la continuation de tout ce qui a existé dans le passé ». Il définit *patrimonialiser* comme l'action d'« entretenir, passer le savoir-faire de nos anciens ». Ces définitions naturelles ne s'inscrivent dans aucune des acceptions préfigurées. Ici, <patrimonialiser>, c'est transmettre.

Document 59 : Lien entre les DA observables dans le discours de l'informateur 7 et la représentation de <patrimonialiser> pour X = ass. Militante



Ici, patrimonialiser est considéré comme un acte assertif dans la mesure où il engage la responsabilité du locuteur sur la vérité de sa proposition. La contamination des valeurs patrimoniales (*héritage propre à, fonction identitaire, etc.*) passe par des mécanismes linguistiques (une description convoquant des valeurs diverses, éventuellement surinvesties de valeurs éthiques et morales positives) et des mécanismes extralinguistiques relatifs à la sollicitation des sens.

Dans le discours de l'informateur 7, l'articulation *X savoir O être en danger* – *X vouloir transmettre O* – *X devoir transmettre O* produit une construction de <patrimonialiser> tel que :

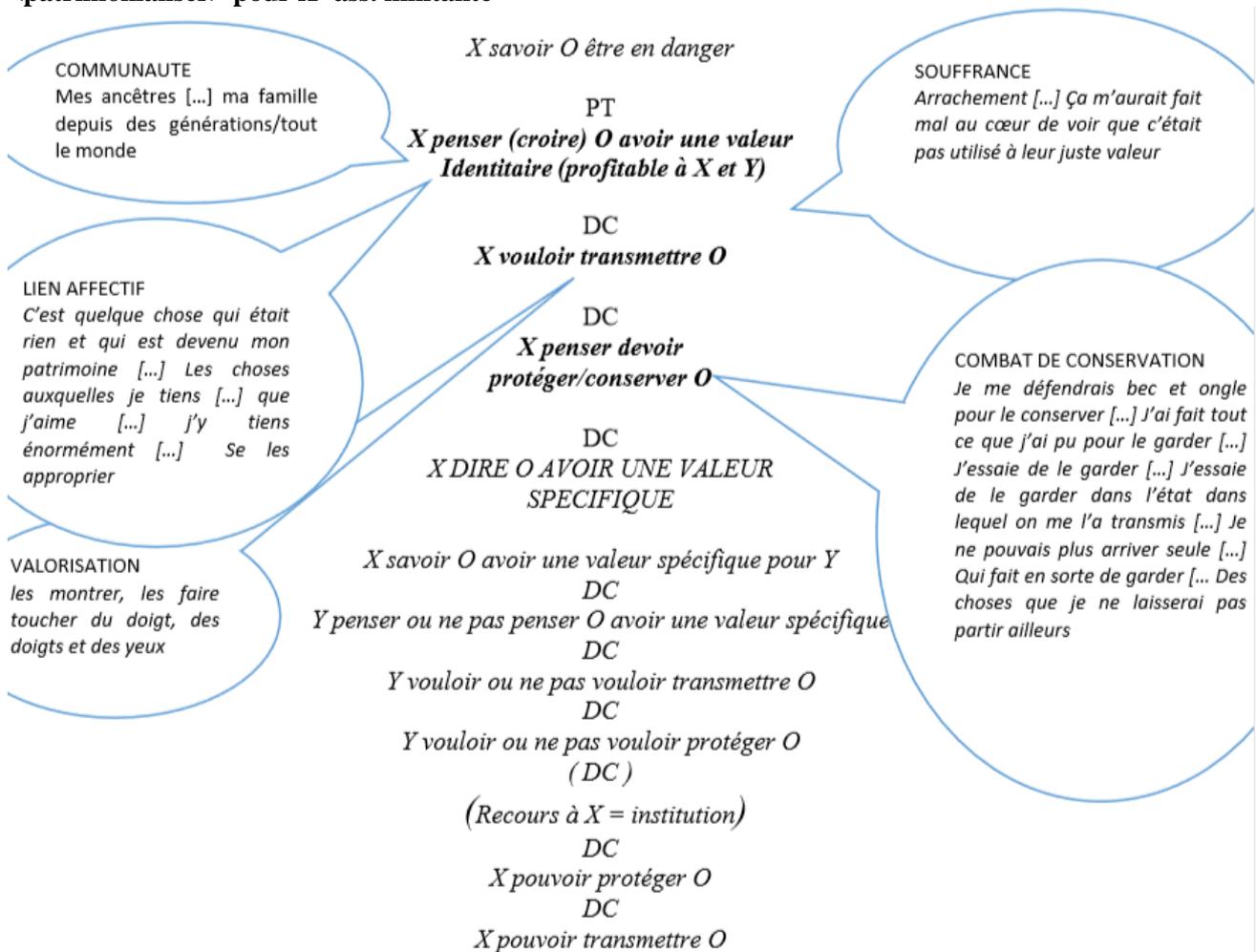
Document 60 : Représentation conceptuelle de <patrimonialiser> à partir des DA observés dans le discours sur patrimonialiser de l'info.7

X savoir désintéressé de Y pour O
PT
X penser O héritage technologique et affectif de X et Y
DC
X penser devoir de transmission à Y
DC
X penser devoir de réactiver l'intérêt (contacts physiques et explications) de Y pour O
DC
Y vouloir transmettre O

2.2.2.8. Informateur 8

L'informateur 8 définit patrimoine comme « ce dont on a hérité, et qu'on a envie de garder, parce que ça fait partie de notre vie, parce qu'on a envie de mieux le connaître et de le garder et de le partager ; [quelque chose à laquelle on] attache des valeurs ». Il définit patrimonialiser comme « faire en sorte que ça devienne le patrimoine ». L'articulation des deux « définitions » implique que <patrimonialiser> est plus un acte directif qu'un acte déclaratif. Il renvoie de plus à l'action et non à la parole comme action.

Document 61 : Lien entre les DA observables dans le discours de l'informateur 8 et la représentation de <patrimonialiser> pour X=ass. militante



L'informateur 8 déploie essentiellement une patrimonialisation située dans la zone affective/hédonique : le patrimoine est ici une réalité qui s'impose au locuteur et crée des souffrances et des frustrations issues d'une incapacité de cet agent à accomplir par un acte de langage (éventuellement associé à un acte non langagier) un double ajustement. En désignant O patrimoine, il accomplit un acte descriptif mais n'est pas en mesure de consolider cette valeur dans une communauté plus large ou une temporalité plus longue.

Les éléments *X penser (croire) O avoir une valeur identitaire (profitable à X et Y) – X vouloir transmettre O et X penser devoir protéger/conserv*er *O* s'articulent tel que :

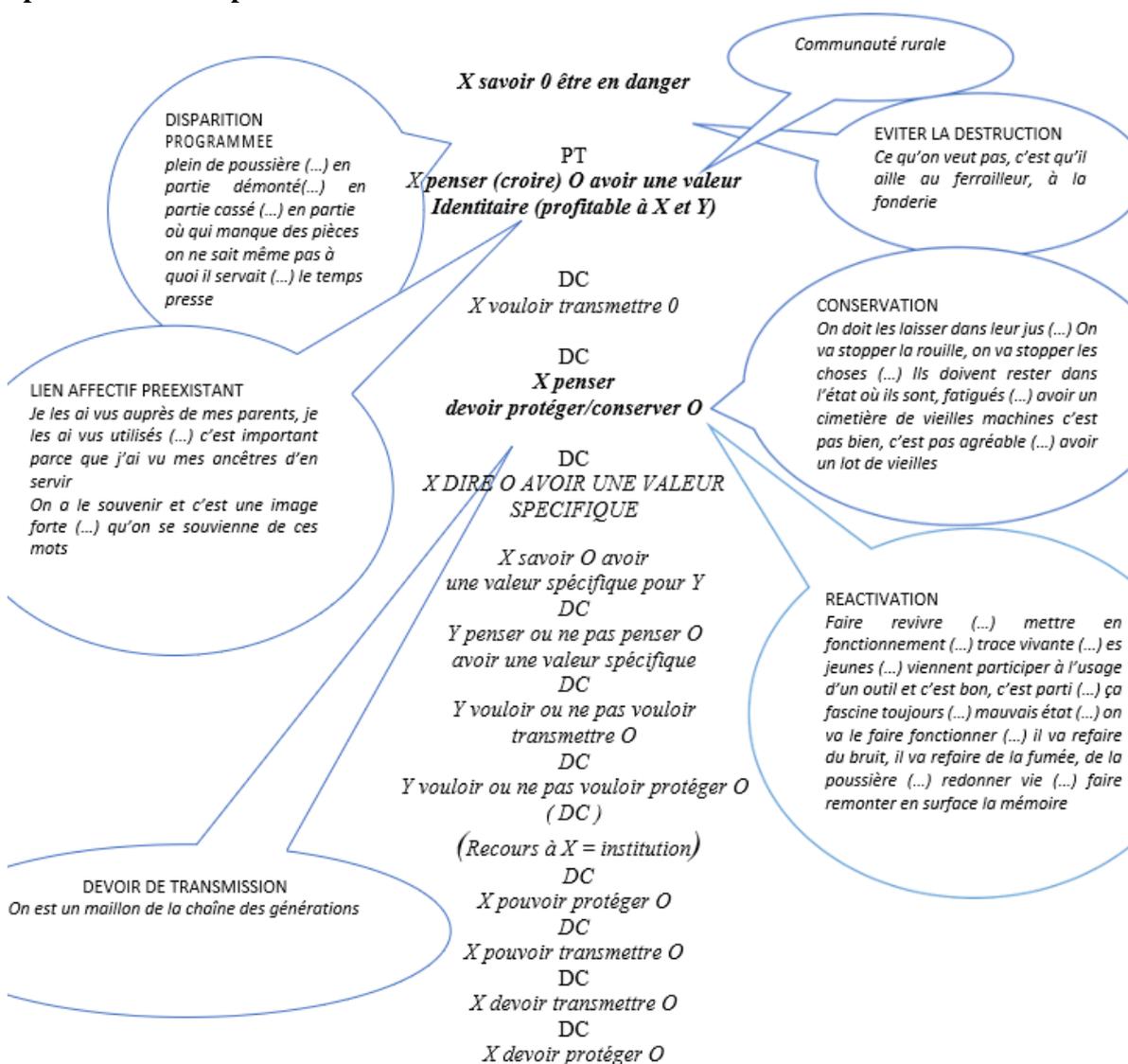
Document 62 : Représentation conceptuelle de <patrimonialiser> à partir des DA observés dans le discours sur patrimonialiser de l'informateur 8

Héritage familial ou professionnel ou autre
 DC
Lien affectif
 DC
Souffrance si séparation/dispersion
 DC
Nécessité de créer ou entretenir le lien
 DC
Devoir de transmission

2.2.2.9. Informateur 9

L'informateur 9 définit la *patrimonialisation* comme le fait de « *mettre en mouvement, le faire vivre (...) reconditionner un objet pour lui redonner une vie, un mouvement* ». Les éléments convoqués portent sur la mise en œuvre de la préservation. Ils inscrivent le mot dans sa deuxième acception.

Document 63 : Lien entre les DA observables dans le discours de l'informateur 9 et la représentation de <patrimonialiser> pour X=association militante



L'informateur 9 explicite comme le précédent, une hostilité à la muséification : « *le fait de le faire revivre, c'est ça qui nous intéresse, alors que s'il est dans un musée, il est exposé il est tout flambant tout propre tout neuf hein, mais pour*

nous, pour moi, il a moins de valeur ». Il exprime aussi les limites extralinguistiques à son action : Il se défend d'avoir la possibilité de déclarer une valeur institutionnelle : « *On veut rester simple (...) on n'est pas là pour se mettre en valeur* ». Il ne prétend donc pas stopper la disparition programmée : « *bon, ça va s'effriter quelque part* ».

La représentation de patrimonialiser X savoir être danger – X penser (croire) O avoir une valeur identitaire -profitable à X et Y) et X penser devoir conserver chez l'interlocuteur 9 s'articule telle que :

Document 64 : Représentation conceptuelle de <patrimonialiser> à partir des DA observés dans le discours sur patrimonialiser de l'informateur 9

Hors d'usage

DC

Disparition programmée

PT

Mémoire du monde rural

DC

Lien affectif

DC

Devoir de conservation

DC

Devoir de réanimation

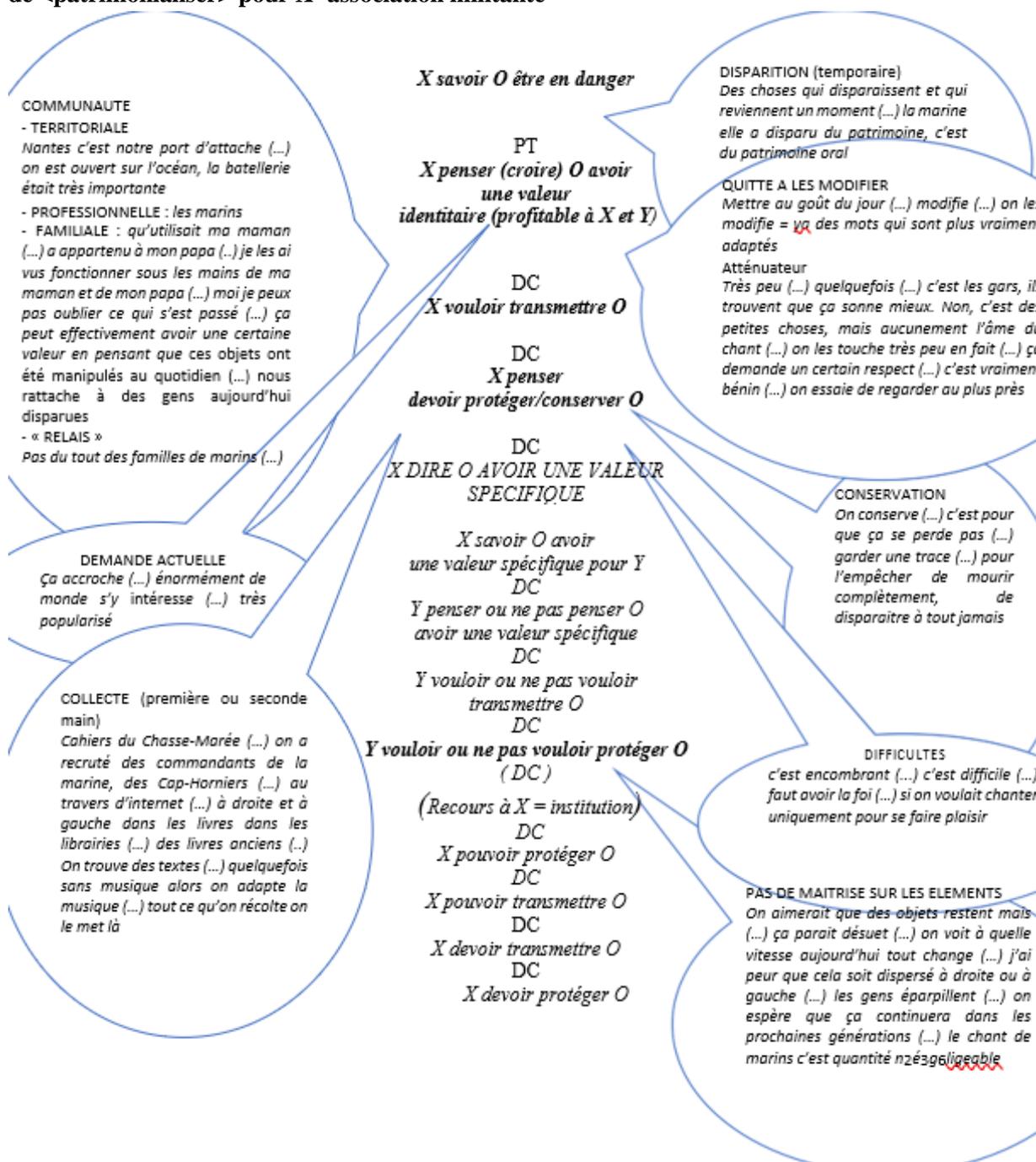
PT

Pouvoir limité

2.2.2.10. Informateur 10

L'informateur 10 définit *patrimoine* comme « *ce qui fait revivre un passé révolu* ». Il définit *patrimonialiser* comme le fait de « *remettre au goût du jour les choses disparues qui n'intéressent plus (...) la plupart des gens* ». Il ne s'agit pas ici d'une déclaration mais de la mise en œuvre d'actions destinées à modifier le cours des choses. Le locuteur présuppose les états psychiques et mentaux de ses interlocuteurs et entend les modifier à l'égard d'un objet qu'il considère comme appartenant au champ patrimonial.

Document 65 : Lien entre les DA observables dans le discours de l'informateur 10 et la représentation de <patrimonialiser> pour X=association militante



Pour l'informateur 10, O doit être conservé car il est investi de valeurs communautaires, identitaires et affectives. X dispose d'un statut qui ne lui confère pas de pouvoir autre que celui de rendre plus saillantes encore ces valeurs. Les limites inhérentes à ce « sous-statut » sont explicitées par la convocation d'adjectifs qui véhiculent des valeurs pragmatiques ou affectives/hédoniques négatives (*encombrant, difficile, etc.*). Elles sont également développées par l'usage du conditionnel (*aimerait*) ou des verbaux modaux désidératifs (*souhaiter, espérer*).

Les différentes propriétés : *X savoir O être en danger* – *X penser O avoir une valeur identitaire* – *X vouloir transmettre O* – *X penser devoir protéger O* – *Y vouloir ou ne pas vouloir protéger O* s'articulent tel que :

Document 66 : Représentation conceptuelle de <patrimonialiser> à partir des DA observés dans le discours sur patrimonialiser de l'informateur 10

Désintérêt communautaire pour O
DC
Transmission incertaine de O

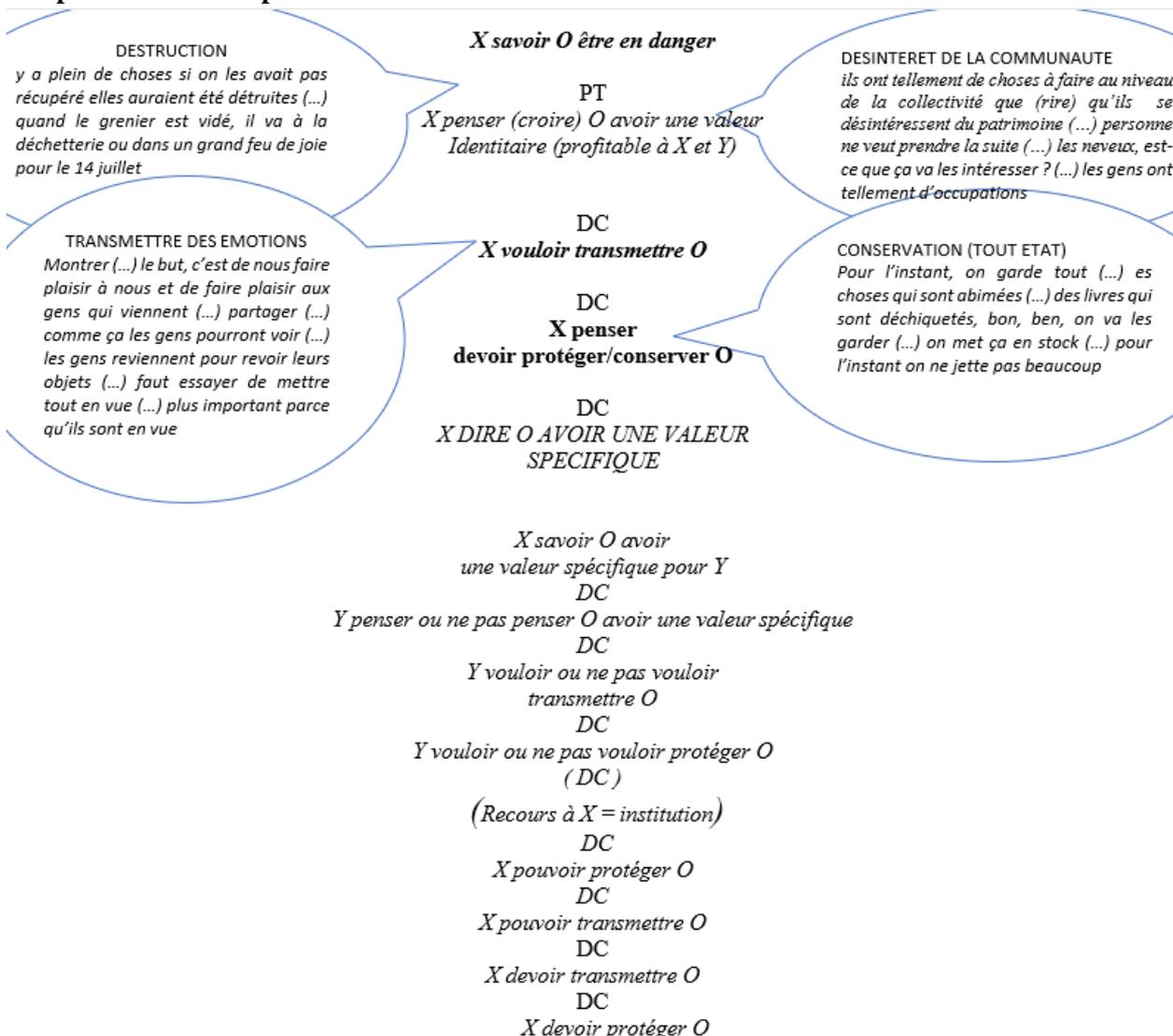
DC
 Risque de disparition de O
 PT
 Lien affectif & intérêt pour O au-delà de la communauté des usagers
 DC
 Devoir de collecte de O auprès de la communauté des usagers
 DC
 Pouvoir de transmission de O au-delà de la communauté
 DC
 Pouvoir de légère modification de O si facilite la transmission

On note que, dans ce cas particulier, X rend possible valoriser O DC (éventuellement) modifier O, un enchaînement contradictoire avec la préservation/conservation, élément nucléaire de patrimoine et patrimonialiser.

2.2.2.11. Informateur 11

Pour le couple d'informateurs 11, patrimoine est défini comme « tout ce qui nous entoure (...) ce que l'on conserve pour constituer le patrimoine (...) pour faire voir aux générations futures ce qui a servi ». Cette définition inclusive ne propose pas de critères de sélection a priori, autres que l'utilité des objets à une période T. Il définit par patrimonialiser « garder le patrimoine, le conserver ». Les deux « définitions » articulent le lien P dc conserver.

Document 67 : Lien entre les DA observables dans le discours de l'informateur 11 et la représentation de <patrimonialiser> pour X=association militante



Le couple d'informateurs 11 a créé un musée auquel il a donné son nom. Il définit le musée comme un lieu destiné à « rassembler des objets ». Des liens musée DC devoir de conservation et musée DC devoir d'exhibition sont construits dans le discours :

- *musée DC conservation* : « *ce ne sera pas notre faute si ce sera éparpillé* »

éparpillé=faute → *P dc pas éparpillé DC ensemble conservé et transmis*

« *Les choses qui sont abimées (...) des livres qui sont déchiquetés, bon, ben, on va les garder* ». La transgressivité du lien *abimées, déchiquetés DC gardés* atteste un cinétisme de la signification des objets placés dans le musée.

- *musée DC devoir d'exhibition* : La seule contrainte associée à la représentation patrimoniale directement réalisées est celle de rendre le plus grand nombre d'objets visibles aux visiteurs : *montrer (...) le but, c'est de nous faire plaisir à nous et de faire plaisir aux gens qui viennent (...) partager (...) comme ça les gens pourront voir (...) les gens reviennent pour revoir leurs objets (...) faut essayer de mettre tout en vue (...) plus important parce qu'ils sont en vue* ».

Pour le couple d'informateurs 11, <patrimonialiser> n'est pas un acte déclaratif. Il n'est pas assorti de contraintes déontiques ni éthiques et morales pour X et surtout Y. Leur représentation se rapproche de celle que nous avons proposée pour *patrimonialiser* (2) : mettre en œuvre les moyens de la conservation et de la transmission.

Ici, les propriétés X savoir O être en danger - X vouloir transmettre O - X penser devoir protéger/conservé O s'articulent tel que :

Document 68 : Représentation conceptuelle de <patrimonialiser> à partir des DA observés dans le discours sur patrimonialiser de l'informateur 11

Contexte globalement positif (attirait de la communauté Y)

DC

X montrer O

DC

X et Y émotions positives

DC

X devoir conserver O

PT

Y pas devoir conserver O

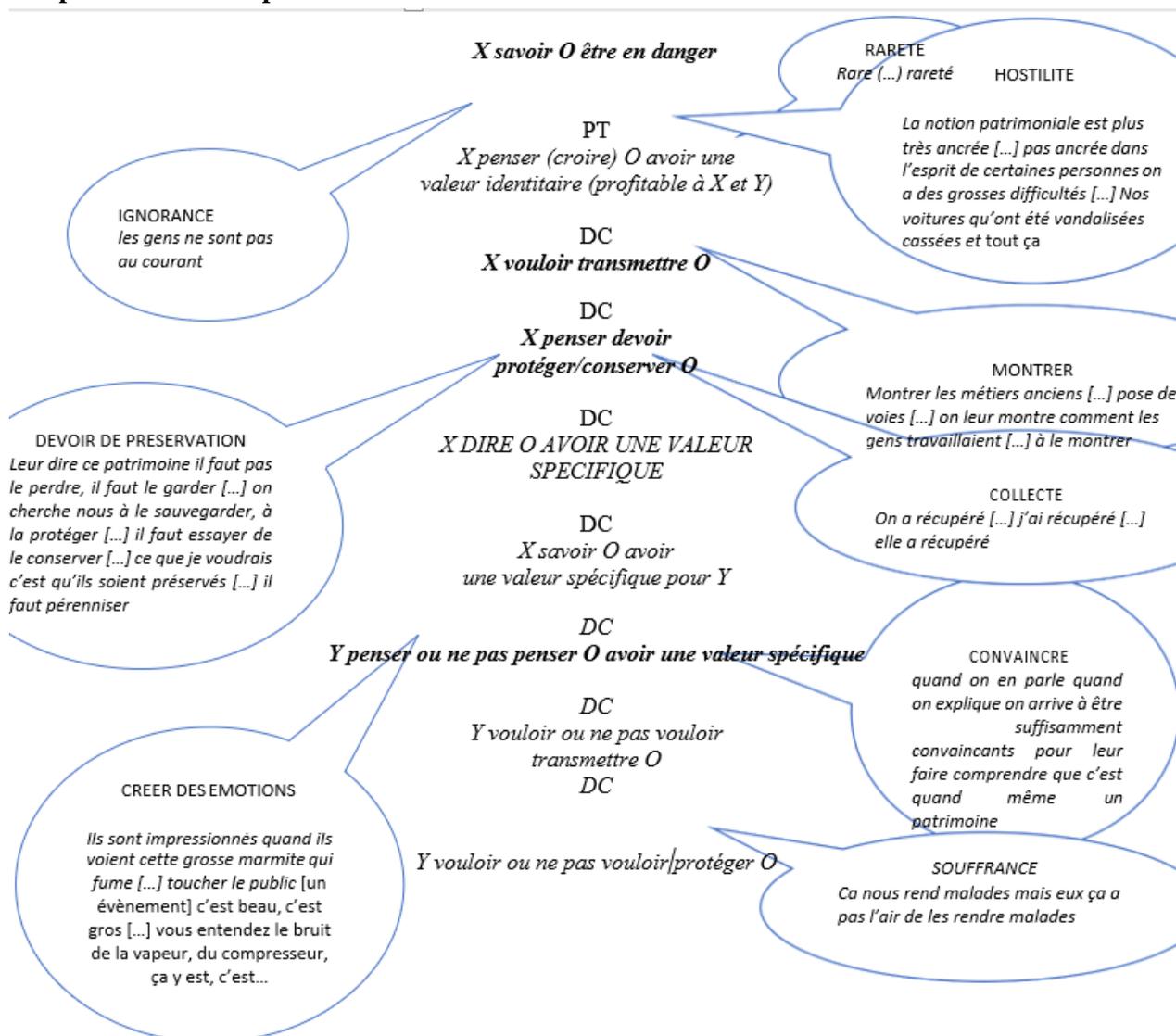
DC

Menace de disparition de O

2.2.2.12. Informateur 12

Plutôt que de définir le *patrimoine*, l'informateur 12 l'associe à « *l'histoire, à l'origine* ». Il ne propose pas de définition de *patrimonialiser*. Cette réponse est trop courte et sibylline pour être exploitable.

Document 69 : Lien entre les DA observables dans le discours de l'informateur 12 et la représentation de <patrimonialiser> pour X=association militante



Dans l'énoncé, « ça part à la ferraille, et pourtant c'est du patrimoine », l'énonciateur ne déploie pas de blocs d'argumentation non conformes à la signification lexicale de patrimoine culturel, tel que :

P dc conservation

Il manifeste un non-ajustement du monde au langage. Il interprète une représentation de ses interlocuteurs telle que :

PT non conservation

Les éléments *X savoir O être en danger* – *X vouloir (croire) O avoir une valeur identitaire (profitable à X et Y)* – *X vouloir transmettre O* – *X penser devoir protéger/conservier O* – *Y penser ou ne pas penser O avoir une valeur spécifique* s'articulent tel que :

Document 70 : Représentation conceptuelle de <patrimonialiser> à partir des DA observés dans le discours sur patrimonialiser de l'informateur 12

X savoir disparition programmée (environnement hostile et ignorant)

PT

X savoir devoir de préservation de O

DC

X devoir collecte & exhibition (apporter des connaissances et créer des émotions)

PT

Risque persistant de disparition de O

DC

Souffrance de X

L'informateur 12 met en avant les valeurs axiologiques qu'il associe à patrimoine et à l'action de <patrimonialiser>: Ici, *O est patrimoine (et déclaré comme tel) DC doit être protégé, PT O n'est pas protégé*, il est même particulièrement menacé. X ne croit plus en l'institution garante de la valeur performative de la déclaration. Du point de vue de la pragmatique, l'informateur observe :

*X -agent compétent- déclarer patrimonial
PT*

O ne pas devoir être protégé/conservé

C'est-à-dire un échec de l'effet perlocutoire de l'acte déclaratif <patrimonialiser>

2.2.3. Synthèse des différentes descriptions de <patrimonialiser> par des militants du patrimoine culturel

Ces 12 discours élicités constituent une description de <patrimonialiser> qui met l'accent sur les moyens de participer à un cinétisme culturel et à provoquer un cinétisme de la signification de différents artefacts sans avoir recours à un acte déclaratif, non en raison d'un choix énonciatif mais de la capacité de X agent et locuteur à réaliser cet acte.

Malgré le nombre limité d'informateurs qui ne fait de cette enquête sur les savoirs déclaratifs de militants du patrimoine culturel en Loire-Atlantique sur leur action de *patrimonialisation* qu'une étude de cas, celle-ci fournit des informations significatives : en premier lieu, cette mise à l'épreuve de la représentation conceptuelle de <patrimonialiser> confirme sa vraisemblance. Les militants reprennent pour décrire les artefacts qu'ils incluent dans le champ patrimonial les propriétés du PC tel que définies par Galatanu (2017). Les informateurs explicitent par ailleurs le fait que cette reconstruction de O en O patrimonial n'est pas partagée par l'ensemble de la communauté. Ce non-ajustement est résumé dans le tableau ci-dessous :

Document 71 : Tableau synthétique et comparatif des enchaînements argumentatifs observés pour le PC et les artefacts investis de ces valeurs par les militants mais dont la représentation patrimoniale est encore à construire pour la communauté.

Patrimoine culturel	Artefact dit patrimonial
Héritage propre à une communauté/époque/territoire DC valorisation collective	Héritage propre à communauté/époque/territoire PT pas de valorisation collective
Héritage propre à une c/é/t DC devoir de transmission	Héritage propre à une c/é/t PT pas de transmission
Héritage propre à une c/é/t DC dc devoir de conservation/préservation	Héritage propre à une c/é/t PT pas de conservation/préservation
→ d'où la nécessité de renforcer le statut de O : -soit par un mécanisme discursif : un acte déclaratif prononcé par un agent X habilité un acte directif prononcé par un agent X non habilité pour un acte déclaratif -soit un mécanisme autre que discursif (faire appel au sens, à la mémoire) même si celui-ci passe par des discours	

Une synthèse des différentes descriptions de <patrimonialiser> par l'ensemble des informateurs militants, et sa mise en perspective avec la représentation conceptuelle de <patrimonialiser> illustre le tableau ci-dessus.

Une organisation des éléments convoqués dans le discours des informateurs militants dans une carte heuristique, dont la dimension rend impossible sa restitution ici, permet de visualiser les différentes stratégies et leurs fondements.

Il en ressort que la description de <patrimonialiser> par les militants et leur témoignage confirme la description conceptuelle de l'acte. Les préliminaires retenus pour une bonne réalisation de l'acte sont effectivement déployés dans le discours. Ils sont, en l'occurrence, pour les informateurs concernés, précisés.

- X savoir O être menacé (*l'agent X sait qu'un objet O est menacé*)⁷³ est une propriété fortement représentée dans les discours. Elle est investie de valeurs axiologiques négatives ou de valeurs ontologiques et épistémiques surinvesties de valeurs éthiques et morales et affectives/hédoniques négatives.

- X penser O avoir une valeur identitaire pour Y (*l'agent X sait que cet objet a une valeur identitaire pour d'autres personnes*) : Cette valeur identitaire est chargée de valeurs axiologiques positives. En revanche,

⁷³ Les éléments constitutifs de la signification peuvent être représentés de plusieurs façons plus ou moins abstraites. Pour faciliter une lecture en lien avec le schéma précédent, nous avons conservé une expression des prédicats à l'infinif, associée à des phrases avec un verbe conjugué.

l'artefact est relié à des communautés spécifiques, professionnelles ou territoriales. Le passage de X et de sa communauté d'appartenance à Y, communauté élargie est problématique.

- X vouloir transmettre O à Y (*l'agent X veut transmettre cet objet à ces autres personnes*) est moins investie. La volonté de transmission est explicitée essentiellement par des mots situés dans la zone épistémique. C'est la connaissance qui doit être transmise et non l'artefact qui est un support de cette connaissance. L'artefact doit être transmis parce qu'il facilite la transmission de la connaissance.

- X penser devoir (collecter)/protéger/conservé O (*l'agent X pense devoir collecter, protéger et conserver cet objet*) se vérifie dans les discours des militants. Cela est exprimé par des énoncés tels que « *faut le faire* », « *il faudrait le faire* », « *ce qu'il faudrait faire* » ou des mots ou groupes de mots contenant la contrainte morale, tel que « *nous portons une très grande responsabilité* », « *nous sommes un maillon de la chaîne* » ou « *re-lais* ».

La question du statut de X pour réaliser un acte et celle de l'impossibilité pour l'informateur de le réaliser se manifeste par des énoncés situant la patrimonialisation dans la zone affective/hédonique négative, avec des énoncés signifiant l'empêchement, l'échec, tels que « *c'est trop difficile* », « *c'est compliqué* », « *j'ai crainte pour l'avenir* », etc.

Des enchaînements transgressifs par rapport au protocole sémantique de <patrimonialiser> sont explicitées en relation avec cette incapacité de déclarer O patrimonial. Pour rappel, trois représentations de l'acte ont été proposées, qui diffèrent selon le statut de X. Pour X=militant associatif, elle correspond à un acte assertif, qui ne crée pas de contraintes sur le destinataire.

Dix informateurs sur 12 développent donc une stratégie alternative qui consiste à attribuer un nouveau stéréotype de <patrimonialiser> : *réactiver/remettre en état de marche/faire fonctionner/faire, voir, toucher, sentir, entendre « les bruits »*. Ces associations relèvent de deux catégories. La première contient des verbes d'action - une action paradoxale par rapport à celles correspondant aux stéréotypes de patrimonialiser (de type classer, mettre dans un musée) et à ceux du *patrimoine* (menacé car dégradé, inutilisé, démodé, etc). La seconde est celle de l'expression de l'appréhension de l'artefact par les sens : la vue, le toucher, l'odorat, l'ouïe, sens qui sont, pour la plupart, encore peu pris en compte dans les dispositifs institutionnels de médiation patrimoniale.

Ces stéréotypes manifestent d'une intention de proposer une représentation transgressive des artefacts du patrimoine allant de :

Artefact « plus en état de marche », « mort » DC artefact menacé DC artefact patrimonial, qui sous-tend, artefact « en état de marche », « vivant » DC artefact non menacé

A artefact « vivant », « en état de marche » DC artefact patrimonial.

Comme présumé, ce stéréotype est activé dans la définition de l'informateur 9 : « *mettre en mouvement, faire vivre un objet pour lui redonner une vie, un mouvement* » et dans une certaine mesure par l'informateur 10 pour qui *patrimonialiser* est défini comme « *remettre au goût du jour les choses disparues qui n'intéressent plus (...) la plupart des gens* ».

Il est possible que cet enchaînement soit justifié par les connaissances ou l'expérience du champ de pratique patrimonial et donc se limiter à ce champ. En effet, les associations de sauvegarde du patrimoine vernaculaire sont, pour beaucoup, animées par des amateurs des artefacts concernés qui associent au devoir de préserver les artefacts ou les connaissances sur les artefacts et l'environnement auquel ils sont rattachés le plaisir de les manipuler. La réactivation contribue à leur motivation. Cependant, si d'autres discours de militants du patrimoine culturel sur les représentations associées à *patrimonialiser/patrimonialisation* attestaient de l'insertion de cette propriété de la réactivation, on pourrait faire l'hypothèse d'un phénomène de stéréophagie. L'introduction de la réactivation amoindrirait jusqu'au devoir de préservation. Ainsi, le matériel d'école (plume et encre), qui n'est plus produit sous cette forme, est néanmoins utilisé pour transmettre le geste de l'écriture à la plume.

Les militants du PC interrogés disent leur incapacité à accomplir un acte déclaratif. Pourtant, leurs interventions participent à assortir les artefacts qu'ils investissent des représentations du PC d'une partie de ces valeurs auprès du reste de la communauté. La réception de leur discours et de leur travail n'a pas été évaluée. Cependant, le succès qu'ils rencontrent lors des manifestations du patrimoine de type journée du patrimoine autorise cette hypothèse.

Dans la perspective de construire une ontologie de la patrimonialisation culturelle, le cheminement construit par Searle entre les actes de langage, les actes déclaratifs et la construction de la réalité sociale facilite la caractérisation de ce phénomène dans la réalité sociale d'une communauté.

3. La patrimonialisation comme réalité sociale construite

En interrogeant la patrimonialisation par le prisme des actes de langage et en exploitant l'approche modale de la force illocutoire mise en place par la SPA, nous adhérons à l'hypothèse que le phénomène doit être abordé dans une perspec-

tive systémique, et que les catégories à définir pour décrire ce système doivent prendre en compte l'énonciateur/le locuteur/l'observateur selon la terminologie relative au modèle choisi.

Ce postulat, tel qu'il est développé par Searle, a pour corollaire de distinguer, pour décrire le mode d'existence du monde (1996:21-28) :

- un sens ontologique et un sens épistémique ; le premier attribue des modes d'existence, le second concerne le jugement sur les faits des qualités intrinsèques (physiques, chimiques...) dont l'existence est indépendante de la présence de l'homme et de la société et des qualités relatives à l'intentionnalité des observateurs, des utilisateurs...

- un curseur objectif/subjectif pour les classer dans une logique binaire et non comme un continuum.

Rapportée à la qualification du patrimoine culturel et de la patrimonialisation comme réalité sociale, la description du philosophe du langage nourrit le questionnement des catégories à retenir pour décrire le fait social qu'il représente plutôt que les artefacts qu'il investit.

Son dispositif pour analyser cette réalité sociale retient comme catégorie prioritaire ce qui relève de :

- l'assignation (ou imposition) de la fonction⁷⁴ (Searle, 1998:28-40). Ces caractéristiques « *ne sont jamais intrinsèques à la physique (...) mais assignées de l'extérieur par des observateurs et des utilisateurs conscients* ». Pour la déterminer, des conditions centrales doivent être prises en compte :

a) « *Chaque fois que la fonction de X (nous précisons, ici, artefact et non plus agent) est de Y (action, et non plus communauté élargie), X et Y font partie du système, lorsque le système est en partie défini par des fins, des buts et de manière générale, par des valeurs* ».

b) « *Chaque fois que la fonction de X est de Y, alors X est censé causer Y, ou sinon résulter de Y* ». Un usage Y peut être assigné intentionnellement à X, celui-ci est alors une « *fonction agentive* », c'est-à-dire qu'elle a « *trait à l'usage que les agents confèrent aux entités* ». Il peut apparaître indépendamment des intentions et activités pratiques et est alors classé comme « *fonction non-agentive* », décrivant un processus « *causé qui apparaît naturellement et auquel nous avons assigné une fin* ». Avec cette lecture, un artefact X a une fonction agentive de Y, il est aussi progressivement investi d'une fonction autre (identitaire par exemple), éventuellement inconsciemment. Une nouvelle catégorisation de X non plus par sa fonction initiale mais comme objet porteur d'une valeur symbolique le fait entrer dans une autre catégorie, particulière, de fonction agentive, qui est « *de symboliser, représenter, être mis pour, ou -en général- de signifier telle ou telle chose* »

- l'intentionnalité collective. Sa distinction de l'intentionnalité individuelle réside dans l'observation que les êtres sociaux ont une capacité telle qu'ils se « *livrent à des comportements de coopération, mais qu'ils ont en commun des états intentionnels tels que les croyances, désirs et intentions* » (Searle, 1998:40-44), et que cette capacité fait de cette intention un fait social ou un fait institutionnel s'il implique une institution, au sens large du terme.

- des règles constitutives. Caractéristiques du fait institutionnel, elles ne font pas que régler une activité mais créent la possibilité de son existence. Elles constituent le contexte dans l'énoncé

- « *X est compté comme Y dans un contexte C* ». Hors de C, X n'existe pas comme fait institutionnel.

Dans une perspective interdisciplinaire, puisque développée en écho aux critiques en SHS, certaines caractéristiques sont distinguées comme manifestes de la réalité sociale (Searle, 1998:50-57), dont certaines correspondent à des phénomènes observés lors de notre étude, notamment :

- la sui-référentialité de nombreux concepts sociaux. Décrite comme le fait que « *pour qu'un type de chose satisfasse à la définition (...) il faut qu'on croie qu'il satisfait à la définition ou qu'on le considère ou l'utilise comme satisfaisant à la définition* ». En effet, le fait que X soit patrimoine dépend en partie du fait que l'on pense qu'il est patrimoine. Dans le cas d'une institution codifiée sous une forme officielle (ici, classement à l'inventaire par exemple), la sui-référentialité est celle de toutes instances de cette catégorie. Autrement, le discours sur l'instance doit être construit de manière à la situer dans une catégorie « officielle » (Searle, 1998:77).

- l'utilisation des énonciations performatives, et des déclarations en particulier dans la création des faits institutionnels : l'acte <déclarer> est un mode de création d'un état des choses dans lequel X est patrimoine.

- les rapports systématiques entre les faits institutionnels. Transposé au patrimoine culturel, l'exemple de Searle peut signifier que pour une *église* X classée à l'Inventaire des Monuments historiques, interviennent les croyances et les rites des religions qu'elle accueille, les règles et valeurs de toutes les institutions qui sont intervenues dans sa construction et son entretien (corps de métiers, deniers du culte, etc.)

⁷⁴ Contrairement à Searle, nous incluons ici les objets naturels (arbre) en raison de l'intervention de l'homme sur le long terme à l'ensemble des paysages de la planète. Dans ce sens, l'arbre est artefactuel, doté d'une fonction (paysagère, fruitière, ombragée...).

- la primauté des actes sociaux sur les objets sociaux, des processus sur les produits : « *L'objet n'est que la possibilité continue de l'activité* ». Cet élément est exprimé par les informateurs militants du PC dans la sous-partie précédente du chapitre 4. Par exemple, l'artefact patrimonial agricole n'est que la possibilité de la continuité de l'activité industrielle issue des techniques qu'il représente, des savoir-faire de la communauté rurale, de la constitution de l'identité du territoire, etc.

- le lien entre la physique (l'objet brut) et la société est donc, pour Searle, l'intentionnalité collective, et le mouvement décisif qui s'opère pour construire ce lien est « *l'imposition intentionnelle collective de fonctions à des entités qui (...) ne peuvent accomplir leur fonction en vertu de leur seule structure physique* » (Searle, 1998:61). Ce travail collectif se manifeste à travers la détermination d'une fonction-statut ou « *statut collectivement reconnu auquel est attachée une fonction* ». L'artefact patrimonial correspond au cas dit extrême d'« *une fonction statut attachée à une entité dont la structure physique tout entière n'est reliée que de manière arbitraire à l'accomplissement de la fonction* » (Searle, 1998:62). La conséquence logique de cette propriété est que tout objet, quelles que soient ses propriétés physiques, peut investir le champ patrimonial ou au moins, celles-ci ne peuvent pas empêcher son intégration. Néanmoins, des conventions peuvent compliquer ce processus.

Un lien est également formulé entre les faits, mais surtout les pensées indépendantes du langage⁷⁵ et celles qui en dépendent. Pour les faits, la distinction porte sur la préexistence ou non de représentations mentales dépendantes du langage. Elle est requise pour les faits institutionnels. Ils sont, en ce sens, ontologiquement subjectifs. Leur nature linguistique est postulée plus que démontrée (les pensées peuvent-elles exister en dehors du langage ?). Mais ce n'est pas cette partie de l'argumentation des modes d'existence de la réalité sociale qui nous intéresse.

Le volet linguistique de la construction des faits institutionnels repose pour Searle sur deux éléments : d'une part, « *la structure "X est compté comme un Y dans C" peut être itérée* » (Searle, 1998:107), c'est-à-dire que la fonction statut peut être reconstruite, ce qui reprend l'idée de l'intégration des faits sociaux dans un système comprenant d'autres faits sociaux. D'autre part, et selon nous, en conséquence, il peut y avoir « *des systèmes de structures itérées de ce type, imbriqués les uns dans les autres, et fonctionnant à travers le temps* » (Searle, 1998:108).

Appliqué au patrimoine culturel, cela signifie qu'il existe dans un premier temps un artefact investi d'une fonction-statut identitaire. En raison du fait qu'une communauté (qui se reconnaît comme telle) considère préférable qu'« *un système de droits faisant l'objet d'une reconnaissance collective, de responsabilités, de devoirs, d'obligations et de pouvoirs* » consolide son existence dans la réalité sociale, elle s'appuie sur « *des structures institutionnelles dotées de fonctions statuts collectivement reconnues* » (Searle, 1998:109), de type classement à l'Inventaire des Monuments historiques. Dans ce cas, ce dernier est accompli, nous l'avons vu, par un acte déclaratif (<décréter>). Cet acte de langage est possible parce que la société a préalablement développé la notion de transmission, de lois, de conscience patrimoniale, etc. Selon le développement de Searle, ce complément assortit l'objet de pouvoirs nouveaux (Searle, 1998:128-129), par exemple, ici, le pouvoir de survivre à une opération de rénovation urbaine et pour la communauté, le pouvoir d'imposer des motifs supérieurs aux arguments financiers.

Les fonctions-statuts s'intègrent, de plus, dans plusieurs catégories, en fonction de leur raison d'être : symbolique, déontique, honorifique et procédurale. La deuxième catégorie crée des droits (pouvoirs positifs) et des obligations (pouvoirs négatifs). L'expression de ces droits et obligations sont les propriétés identificatoires de *patrimoine culturel*.

Plus essentiel encore par rapport à nos questionnements, l'examen de la structure intentionnelle des faits institutionnels, c'est-à-dire « *l'établissement des formes générales d'acceptation du contenu de la fonction statut Y lorsque nous passons de X à Y dans la formule "X est compté comme un Y dans C"* ». Ce passage est celui de la reconstruction discursive de la représentation sémantique de l'objet.

Le tableau ci-dessus montre, pour l'acceptation collective, la logique commune entre cette proposition, « *opération logique primitive présidant à la recherche et à la construction de la réalité institutionnelle* » (Searle, 1998 :137-147) et la modalisation de la force illocutoire dans le cadre théorique :

Document 72 : La formalisation de l'acceptation collective dans les cadres de Searle et Galatanu

Pour S=individu isolé ou groupe et A=action ou P=contenu propositionnel

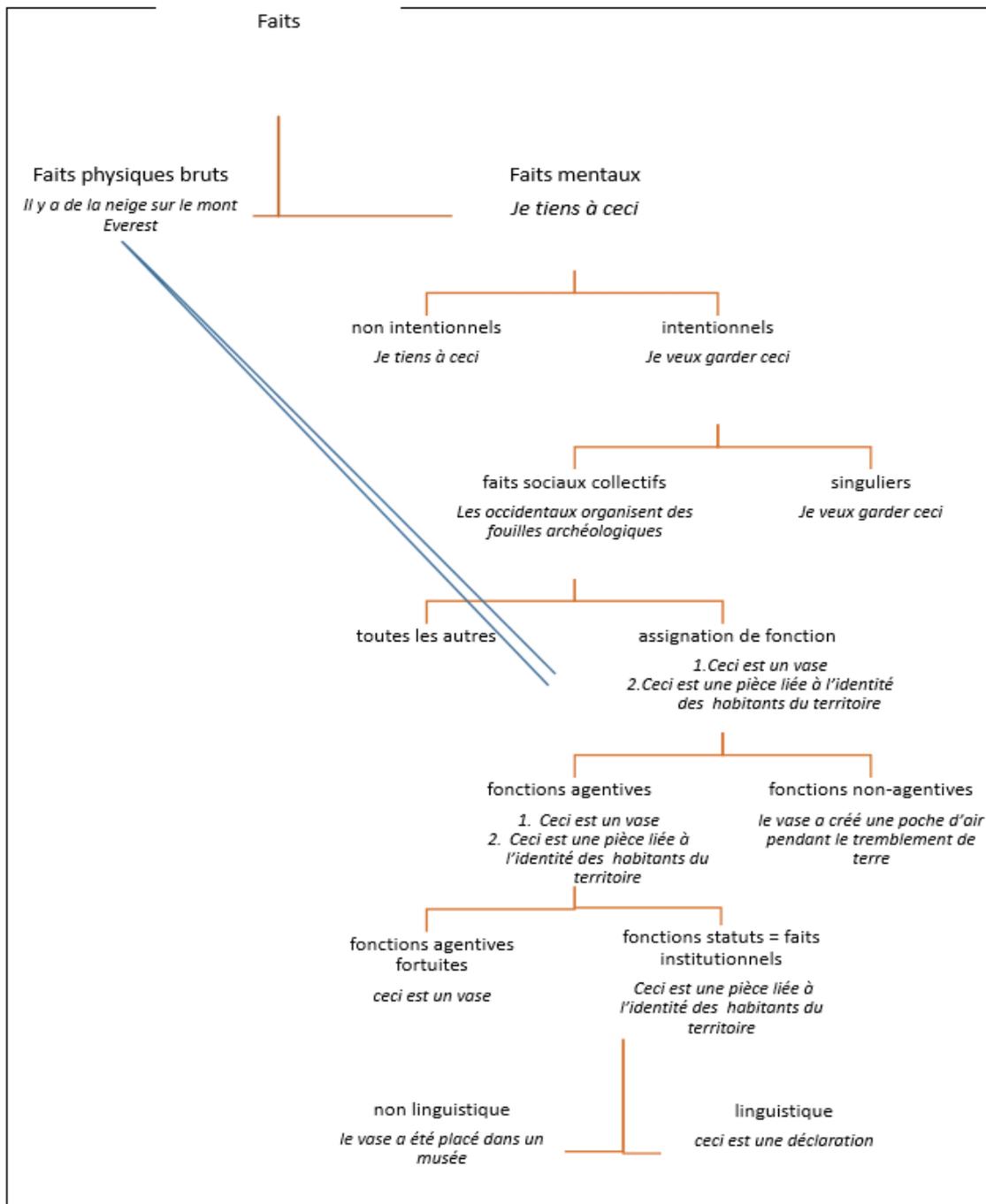
mode d'existence de Y : acceptation collective	formule du contenu du terme Y	Formulation des prop. identificatoires dans le cadre de la SPA
--	-------------------------------	--

⁷⁵ Entendu ici comme une sémiotique, par « *les mots, les symboles, ou autres dispositifs conventionnels qui signifient quelque chose ou expriment quelque chose ou représentent ou symbolisent quelque chose qui les dépasse, d'une manière qui est publiquement compréhensible* » (Searle, 1998:85).

Du pouvoir : « structure de base »	Nous acceptons (S a le pouvoir S fait A)	S Pouvoir P
De la contrainte ou pouvoir négatif	Nous acceptons (on exige de S) (S préserve son patrimoine) ssi nous acceptons (~ a le pouvoir (~S préserve son patrimoine) ⁷⁶	S Devoir P

Dans la hiérarchie des faits (bruts et institutionnels), la patrimonialisation culturelle peut, par conséquent, être située tel que :

Document 73 : Intégration de la patrimonialisation culturelle dans la taxonomie (de certains types) de faits proposés par Searle (2010:159)



Le 1^{er} niveau sélectionne deux catégories : les faits bruts et les faits mentaux. Les premiers « exist independently of any human institution » (Searle, 2010:10), comme la distance de la Terre à la lune. Les seconds « require human institu-

⁷⁶ Sur le modèle du pouvoir assigné de s'acquitter de ses impôts (Searle, 1998:146).

tions in order to exist at all » (Searle, 2010 :10), comme le fait que Barack Obama [fût] président des États-Unis. Ces faits, qui font l'objet de ces questions, « *are only facts by human agreement or acceptance. Such facts require institutions for their existence. Typically, institutional facts are facts that only exist within human institutions* ».

Ces catégories ne représentent pas l'ensemble des catégories envisageables à ce niveau. Elles correspondent à notre objet. La première peut contenir les matières premières des artefacts. La seconde relève de l'expérience du sujet.

Le 2^e niveau est une sous-catégorie des faits mentaux. Il distingue les faits intentionnels et les faits non-intentionnels.

Le 3^e niveau est une sous-catégorie des faits mentaux intentionnels. Il distingue les faits intentionnels singuliers et les faits intentionnels collectifs et donc sociaux.

Le 4^e niveau a pour objectif d'isoler ce qui existe par l'assignation d'une intention, créatrice des faits institutionnels, qui sont donc une sous-catégorie des faits sociaux. Dans ce sens, l'assignation 1 est l'assignation d'origine, elle est reliée aux qualités physiques de l'artefact qui ne sont pas ses qualités brutes (forme creuse, matière non poreuse). L'assignation 2 est une autre assignation de fonction, qui en général n'est pas simultanée. Elle peut cependant l'être pour la désignation d'église, bâtiment destiné à accueillir des réunions de la communauté religieuse et porteur d'une entité religieuse (bâtiment « consacré »).

Le 5^e niveau marque la distinction entre fonctions agentives et non-agentives. Searle, reprend la distinction en sociologie entre fonction latente et manifeste et dit que, « *si vous pensez que la fonction latente non-délibérée de l'argent est de maintenir un système d'oppression, alors vous avez découvert une fonction non agentive parmi les fonctions-statuts de l'argent* » (Searle, 1998:160). Or, cette fonction peut être considérée comme agentive dans le cadre d'une doctrine économique et politique. L'artefact ne peut, à notre sens, qu'avoir accidentellement une fonction non-agentive. Sachant que la fonction est intentionnelle, si elle est stable, elle devient agentive (ici, la personne coincée sous les gravats, qui l'aura « découverte », essaiera de la préserver).

Le 6^e niveau, la distinction entre fonctions agentives fortuites et fonctions-statuts dépend de la non-acceptation ou de l'acceptation collective. Pour rappel, puisque nous l'avons expliqué plus haut, « *la transformation des fonctions agentives en faits institutionnels se produit lorsque nous imposons collectivement une fonction à un phénomène dont la composition physique ne suffit pas pour garantir l'accomplissement de la fonction, et où, pourtant, la fonction ne peut s'accomplir qu'en tant qu'acceptation ou reconnaissance collective* » (Searle, 1998:162). Ces faits institutionnels sont créés par des déclarations. Leurs énonciations créent des fonctions-statuts (status-function) que Searle définit comme « *a function that is performed by an object(s), person(s), or other sort of entity(ies) and which can only be performed in virtue of the fact that the community in which the function is performed assigns a certain status to the object, person, or entity in question, and the function is performed in virtue of the collective acceptance or recognition of the object, the person or entity in question as having a certain status* » (Searle,2010:94), avec ou sans matérialité physique. Une alternative est posée entre *acceptance* (acceptation) et *recognition* (reconnaissance) dans la mesure où, qu'il soit le fruit d'une adhésion ou déploré par la communauté, le fait institutionnel existe néanmoins. Les déclarations créent également des pouvoirs déontiques (*deontic powers*), (Searle,2010:123) pouvant aussi bien être de droits, des devoirs, des obligations, des autorisations que des permissions, qui peuvent donc exister ne serait-ce que par leur potentialité. Searle relie ces pouvoirs déontiques à des déclarations de la vie courante, tel que le fait de dire à deux amis que des bières leur sont destinées en les servant dans un pub et non seulement à des faits communément considérés comme institutionnels. La notion de pouvoir déontique introduit celle de raison d'agir indépendante du désir. Elles ne se réalisent pas forcément par un acte de langage explicite. « *It can be done implicitly just by treating the object in a certain way, or a limiting case where thinking is a community of thought, just by collectively thinking about something in a certain way (...) the thought must be communicable* ». L'obligation engendrée est "constitutive" de l'acte. L'explicitation de l'acte déclaratif assertif <patrimonialiser> se fait par celle des conditions (autorité du déclarant et intention collective qui le porte, et reconnaissance collective) ou conséquences (pouvoirs déontiques qui créent une raison d'agir indépendante de la volonté de la communauté qui reconnaît l'acte) : *F [déclaration – et donc contrainte] (p) [protéger, conserver, rendre accessible...]*

Le 7^e niveau distingue deux catégories de faits institutionnels parmi d'autres (économiques, politiques, religieux...). Il permet en l'occurrence de rendre compte de deux processus les plus communs de patrimonialisation des institutions dites « officielles », l'intégration au musée pour le mobilier ou pour l'immobilier, le décret de classement.

Pour conclure ce chapitre, l'analyse sémantico-discursive de *patrimonialiser/patrimonialisation* et celle de <patrimonialiser> comme acte de langage ont apporté des compléments par rapport à celle de *patrimoine, patrimoine culturel* et de son effet cinétique sur des artefacts intégrés dans le champ patrimonial.

La première, en distinguant différentes acceptions du verbe, selon qu'il modifie de façon substantielle le statut du contenu de son objet ou qu'il agisse sur des représentations lui étant préalablement attribuées, a posé formellement l'instant de l'énonciation comme celui du déclenchement potentiel de toutes les représentations suivantes ou celui de la validation potentielle de toutes les représentations précédentes. La formalisation en termes de N, Sts et PA conformément au mo-

dèle de la SPA, a permis de clarifier les réalisations discursives par lesquelles ces différentes options pourraient se manifester dans la parole.

L'étude de la construction discursive de *patrimonialiser/patrimonialisation* dans des discours élicités d'experts a souligné la part de valeurs autres que déontiques investies par ces derniers dans l'unité lexicale, et en particulier, les valeurs épistémique, pragmatique et axiologique (éthique et morale). En plus de la multiplicité de valeurs convoquées dans le champ patrimonial, elle a montré la possibilité d'une orientation négative de *patrimonialiser* par rapport à celle de *patrimoine*, quand son champ d'application est jugé excessif ou sclérosant.

Les questions du tout patrimonialisable et du « tous patrimonialisants », encore sous-jacentes, ont pu être approfondies dans la deuxième partie du chapitre, avec l'étude de <patrimonialiser> en relation avec son agent et ses effets sur les artefacts en co(n)texte. L'articulation de la SPA et de la théorie des actes de langage a permis de formaliser précisément le lien entre les deux, en distinguant l'intention et la possibilité de sa réalisation en fonction du statut de l'agent : la déclaration patrimoniale, dont la réussite est liée, selon Searle, au statut de l'agent, a, dans tous les cas, les effets perlocutoires d'un acte directif. Le statut de l'agent, plus ou moins suffisant, a comme conséquence un effet perlocutoire plus ou moins stable, plus ou moins puissant, allant de l'ordre, pour les institutions officielles au conseil pour les militants associatifs.

Enfin, ce constat a pu être assorti d'une description de stratégies mises en place par des agents peu puissants. Une stratégie constituée de comportements extralinguistiques mais aussi d'un cinétisme de la signification de *patrimonialiser*, assorti d'un stéréotype inédit : réactiver. Dans le cas observé, l'enchaînement : *patrimonialiser DC réactiver* pouvant apparaître comme plus saillant que *patrimonialiser DC préserver* ou *patrimonialiser DC transmettre*.

Les résultats du chapitre 3 et du chapitre 4 ont mis en évidence l'intérêt de se pencher sur le PC et la patrimonialisation culturelle en tant que fait institutionnel et non seulement par le biais des artefacts par ou sur lesquels il se manifeste. Ils ont aussi montré l'impact du statut de l'agent sur les réussites potentielles d'une réalisation discursive de cette patrimonialisation. C'est pourquoi, nous terminerons ce travail de recherche par la proposition d'une ontologie du noyau de la patrimonialisation culturelle, pensée pour des agents « peu institutionnels ». Celle-ci se distingue d'une ontologie du patrimoine culturel dans la mesure où elle met plus en avant les intentions relatives à l'objet que ses caractéristiques intrinsèques.

Chapitre V

Pour une ontologie de la patrimonialisation culturelle

L'analyse de la construction sémantique et conceptuelle de *patrimoine* et de *patrimoine culturel (PC)* et l'appréhension de *patrimonialiser* comme acte de langage conduit à s'aventurer dans une tentative relative à l'ingénierie des connaissances⁷⁷ : une ontologie de la patrimonialisation culturelle, c'est-à-dire une organisation du domaine par concepts structurés selon des relations définies entre ces concepts. L'expérience a déjà été menée pour le domaine des artefacts du PC. Des ontologies du domaine ont été conçues et appliquées pour la structuration de bases de données fermées ou la construction et l'exploitation de systèmes d'information ouverts opérationnels dans le web sémantique.

Notre propos n'est pas de substituer une nouvelle proposition aux travaux effectués, fruits de collaborations interdisciplinaires et au long cours. Il est de proposer une structuration susceptible de rendre compte des bases de données constituées par des amateurs, soucieux de faire entrer un objet dans le champ patrimonial mais ne disposant pas, pour certains, d'une vision structurée de l'artefact dans ses inter-relations avec son environnement. Le problème est donc un objet porteur de valeurs patrimoniales à leurs yeux mais éventuellement pas encore reconnu comme tel par l'ensemble de la communauté qu'ils considèrent concernée. L'objectif n'est pas de le décrire sa réalité mais de reconstruire sa représentation.

Notre propos est également de tester l'applicabilité d'une sémantique non référentialiste [pour laquelle, en l'occurrence, un mot porte un ensemble (ouvert) de mots dont la saillance varie en fonction du contexte et des intentions du locuteur] à la construction d'une ontologie informatique, qui appréhende généralement le sens comme une composition de sèmes et catégorise en conséquence les mots composant une base de données.

La question de la modélisation des connaissances, du patrimoine culturel, du processus de patrimonialisation ou de tout autre domaine peut potentiellement se poser à tous les champs disciplinaires. En effet, chaque discipline construit une représentation des connaissances conditionnant une modélisation. Celle-ci a, dans le cadre du projet ANR/Antimoine, été envisagée comme un objet transdisciplinaire : son objectif a été de débloquer, au moins partiellement, à la fois des verrous scientifiques de la sémantique, de la fouille de données et de la réalité virtuelle.

Initiée par les Grecs, la notion d'ontologie - du grec *onto-* (étant) et *-logos* (discours, langage) - est définie comme la « science qui étudie l'Être en tant qu'être, et les attributs qui lui appartiennent essentiellement » (Aristote, cit. Ottaviani, 2013:581)⁷⁸. On peut l'entendre comme un discours sur ce qui existe en soi (*l'universel* pour Platon et Aristote), et non sur ce qui relève d'une expérience du monde (*le singulier*).

Cet objet a notamment intéressé la « première » philosophie analytique, qui cherche une structuration formelle du langage à même de corriger tout ce qu'il peut avoir de flou pour restituer sa cohérence logique grâce à un travail de classement, de catégorisation et de hiérarchisation. Le propos est alors de clarifier la relation entre le langage et le monde.

De science de l'être en philosophie, l'ontologie s'est imposée en informatique, ou plutôt en ingénierie des connaissances comme « *sciences des étants* », c'est à dire *l'ensemble des objets reconnus comme existants dans un domaine* » (Bachimont, 2006 [en ligne]), domaine étant entendu ici comme un champ de pratique, un monde en soi construit à l'intérieur des discours sur les savoirs.

Pour ce qui nous concerne, nous choisirons d'appréhender l'ontologie de deux points de vue reliés, l'ingénierie des connaissances et la sémantique argumentative. Et ce, avec trois questionnements :

(1) Comment concilier/structurer une ontologie formelle avec la description de la notion de PC et de patrimonialisation envisagée dans un cadre théorique postulant la construction du sens comme un processus dynamique ?

(2) Comment concilier/structurer une représentation du PC et de la patrimonialisation obtenue dans une démarche onomasiologique avec une ontologie préexistante construite à partir d'une autre représentation de ces deux objets (celle de l'éditeur) initialement fondée sur une représentation conceptuelle qui a précédé et conditionné la construction de sa base de données) et d'un corpus de textes respectant partiellement cette représentation ?

⁷⁷ Qui consistent à modéliser des connaissances pour les rendre accessibles grâce à un format, une structure et des méthodes adaptés.

⁷⁸ Pour ce qui est de la notion. Le terme « ontologie » n'apparaît qu'au XVII^e, in Logrhardus, *Ogdoas Scholastic* selon Monin & Félix (2011).

(3) Comment, enfin, rendre cette ontologie exploitable pour interroger le corpus de textes (en langue naturelle) qui a déterminé sa conception mais aussi d'autres corpus de textes relatifs à des objets appartenant ou en voie d'intégration dans le patrimoine culturel ?

Dans une première partie, nous décrivons les ontologies informatiques et les principes présents en arrière-plan, issus de la logique aristotélicienne et de la philosophie analytique, s'inscrivant, contrairement à la SPA, dans une approche atomiste de la signification.

Dans une seconde partie, nous décrivons les principales ontologies du patrimoine culturel et ce qu'elles disent des éléments constitutifs de l'exercice dans ce champ de pratique.

Dans une troisième petite partie, nous mettons en lien ces éléments avec une autre approche de la signification, celle de la SPA, pour évaluer son potentiel en termes de représentation d'un domaine.

Enfin, dans une quatrième partie, nous présentons l'ontologie Antimoine, construite dans le cadre du projet interdisciplinaire présentée plus haut. Sa spécificité est, d'une part, de ne pas s'inscrire dans la filiation d'une philosophie « du langage idéal » mais dans celle de la langue ordinaire et d'autre part, de concerner davantage la patrimonialisation, c'est-à-dire un processus en cours, plutôt que les artefacts du PC. Cette ontologie a été pensée dans la perspective d'exploiter la base de données de TT mais aussi de proposer un outil-auteur pour améliorer son alimentation. Enfin, il s'agit de fournir un cadre à son exploration dans une mise en scène en réalité virtuelle.

1. L'ontologie en informatique

Pour les informaticiens, une ontologie est « *an explicit specification of a conceptualization* » (Grüber, 1993:200) ou plus précisément, « *a formal specification of [a] shared conceptualization* » (Borst, 1997:39). Ces définitions soulignent le fait qu'il s'agit d'une conceptualisation, c'est-à-dire, d'un point de vue et d'une spécification (un langage formel). La seconde définition insiste sur le fait que, bien que reconnue comme une représentation de réalité et non comme la réalité, celle-ci doit être partagée aussi bien dans sa globalité que dans les étapes qui permettent de construire cette réalité. Elle est logique et déclarative et permet donc, à partir d'une proposition (envisagée comme prémisse), des inférences logiques (considérées comme des conclusions).

L'ontologie en informatique est souvent pensée en vertu d'un modèle orienté-objet : elle a pour objectif de faciliter les échanges entre différents systèmes (une autre base de données par exemple) envisagés comme « objets ». Les données doivent être partageables. Les opérations doivent être identifiables et donc isolables facilement. Elle utilise dans cette perspective une structuration paradigmatique (normée pour le domaine) et un langage formalisé, supposé faciliter la juste restitution de la (dite) réalité. Pour les informaticiens, le modèle orienté-objet s'oppose au formalisme entité-relation. L'objet est ici un élément – une base de données par exemple - caractérisé par une identité, des données, les traitements qu'il sait réaliser et peut proposer aux autres objets.

1.1. Une structuration paradigmatique

Formellement, une ontologie informatique est conçue comme un arbre pourvu de « classes » ou catégories, organisées dans un ordre hiérarchique de « super-classes » en « sous-classes ». La classe de départ est appelée « domaine », la classe d'arrivée est, en général, la « cible ». Une classe contient des « instances », individus ou « valeurs » qui la peuplent. La structure se distingue d'un thésaurus, utilisé pour l'indexation, par la finesse des relations qui peuvent être construites entre ces classes. Celles d'un thésaurus sont limitées aux relations hiérarchiques hyperonymie/hyponymie, appelée relation de subsomption⁷⁹ en ingénierie, d'équivalence (synonymie, homonymie) et de termes associés. Les classes d'une ontologie sont structurées par un réseau d'héritage de propriétés pouvant intégrer les relations de transitivité (avec la relation de classification, dans une logique de méronymie), de cardinalité (pouvant contraindre le nombre d'instances dans une classe) ou autre, de type *a pour fonction de* ou *a pour nom*, etc. Elles impliquent le plus souvent une symétrie, mais pas systématiquement. La relation de catégorisation par exemple est unidirectionnelle. Une ontologie implique enfin une notion d'héritage (de transmission) entre classes et propriétés, entre sous-classes et super-classes : les sous-classes d'une super-classe héritent de toutes les propriétés de leur superclasse.

⁷⁹ « On appelle subsomption le fait de placer une catégorie sous une autre ; c'est aussi le lien qui en résulte entre la catégorie subsomptée et la catégorie mère. Par exemple, la catégorie "véhicule" peut subsumer dans la catégorie "voiture" » (Gandon, 2012, chap.3).

1.2. Un langage formalisé

1.2.1. Une construction déclarative et normative

L'exigence formelle de la généralité en informatique impose à la modélisation ontologique de proposer des primitives, c'est-à-dire, ici, des « *commandes de base élémentaire, se rapportant à une instruction machine au niveau le plus bas* » (MESS. *Télem.* 1979 in TLF). Elle contraint également de les définir avec un degré de précision suffisant pour qu'elles ne soient pas interprétables en fonction du contexte. Cela revient à déterminer les notions élémentaires à partir desquelles toutes les connaissances du domaine représenté par l'ontologie peuvent être construites.

Pour chaque domaine, certaines de ces notions auront déjà été définies par ses experts. D'autres devront être déterminées pour répondre à la question posée.

La procédure veut que ces primitives complémentaires, qui justifient la création d'une nouvelle ontologie, soient déterminées - extraites - à partir de données attestées (extraits d'ouvrages didactiques, de notes techniques, de dictionnaires...) dans la pratique du domaine, rassemblées en corpus. Cette sélection s'appuie, par conséquent, soit sur une théorie de la connaissance soit sur une théorie du monde.

La détermination sémantique de ces primitives peut reposer, comme nous l'avons déjà indiqué rapidement, sur une approche de la construction et déconstruction de la signification et du sens telle qu'elle a été développée par Rastier (1994, 1996, 1999) et Hebert (2001). Fruit d'un processus de décontextualisation, la signification est décrite en termes de relations. Le sens est alors entendu comme « *un processus dynamique, obéissant à des paramètres variables selon les situations particulières et les pratiques codifiées* » (Rastier, 1999 [en ligne]). Est alors, en particulier, repris le paradigme différentiel « *qui associe à chaque unité linguistique les unités voisines en langue (celles qui sont utilisées en même temps qu'elle dans le contexte d'usage)* » (Bachimont, 2000 [en ligne]). L'unité est ici le sème ou composant sémantique : sème générique qui détermine l'appartenance à une classe sémantique et sème spécifique qui distingue les unités d'une même classe. Ce paradigme trouve une applicabilité aisée en informatique dans la mesure où il se positionne comme « *intra-linguistique* » c'est-à-dire qu'il définit une unité linguistique par d'autres unités linguistiques. Il permet par ailleurs de constituer des thésaurus organisés selon une logique d'équivalence ou d'opposition facilement négociable dans une structure binaire⁸⁰.

C'est à partir de cette modélisation que s'exerce la possibilité ou l'impossibilité d'inférences en vertu de relations hiérarchiques (de subsomption), d'équivalence (ou d'inclusion) ou d'associations.

1.2.2. Une terminologie spécifiée

Pour que la relation soit possible entre les objets, la représentation du domaine concerné doit être exprimée par l'intermédiaire d'un ensemble structuré de concepts dont la définition est maîtrisée. Cela impose « *nécessairement un vocabulaire de termes et une spécification de leur signification. Cette dernière inclut des définitions et une indication de la façon dont les concepts sont reliés entre eux* » (Uschold, 98, cit. Kassel [en ligne])⁸¹. Par ailleurs, cela « *conduit à déterminer des signifiés contextuels, dépendants des contextes (documents) où les expressions apparaissent.* » (Bachimont, 2000 [en ligne]).

L'ontologie peut donc être considérée comme une méthodologie de lecture, qui offre un cadre plus ou moins stable.

Le système dispose d'une syntaxe. Celle-ci organise le vocabulaire, « *ensemble fini dont les éléments sont appelés lettres et mot, toute suite finie de lettres (...). L'ensemble des mots est muni d'une opération interne, le produit de concaténation* » (Jouanaud, 3)⁸². En revanche, le sens n'est pas pris en compte. Des procédures sont donc prévues pour éviter les ambiguïtés.

1.3. Objectifs généraux

Chaque organisation d'un ensemble de connaissances est une ontologie en soi. Cependant, cette forme de modélisation est essentiellement utilisée pour des projets de partage de connaissances. Dans cette perspective, Grüber (1995:907-928) propose des principes généraux de fabrication. Destinés au bon fonctionnement du web sémantique, ils peuvent constituer des objectifs à atteindre dans le cadre de notre projet interdisciplinaire. En effet, ils facilitent l'intercompréhension et une évolution agile⁸³ du projet. Ces principes, qui peuvent constituer des critères d'évaluation, sont les suivants :

⁸⁰ Selon laquelle l'élément *x* est soit équivalent, soit différent à l'élément au sein du système que constitue la langue, sans autre alternative possible.

⁸¹ Kassel G. (doc. non daté) Veille technologique. *Ingénierie Ontologique. Concepts, méthodes et outils*. Disponible sur : <https://www.irit.fr/ASSTICCOT/GroupeIC/Ing-Onto.ppt> [consulté le 2 février 2016].

⁸² Cours d'informatique théorique : Théories des langages, analyse sémantique, non daté. Disponible sur : www.lix.polytechnique.fr/~jouanaud/articles/cours-info-theo.pdf [consulté le 13 mars 2017].

⁸³ En référence à la méthode dite « agile » de gestion de projet, qui conçoit une construction et une évaluation par étape.

- la clarté (*clarity*), c'est-à-dire que tout prédicat doit y être défini par des conditions nécessaires et suffisantes ;
- la cohérence, manifestée ici par celle des inférences produites par l'ontologie ;
- l'extensibilité (*extendibility*), qui signifie que l'ajout de nouveaux éléments ne nécessitera pas la révision des éléments existants ;
- un biais de codage minimal (*minimal encoding bias*), ce que signifie de ne pas perdre du sens à la faveur de l'annotation ou de l'implémentation ;
- et enfin, un engagement ontologique minimal (*minimum ontological commitment*) :
 « *an ontology should make as few claims as possible about the world being modeled, allowing the parties committed to the ontology freedom to specialize and instantiate the ontology as needed. Since ontological commitment is based on consistent use of vocabulary, ontological commitment can be minimized by specifying the weakest theory (allowing the most models) and defining only those terms that are essential to the communication of knowledge consistent with that theory* » (Grüber, 1995:910).
 Cette posture tend vers un idéal.

2. Les ontologies du patrimoine culturel

2.1. Une connaissance incrémentale et interdisciplinaire

La connaissance relative au PC présente un aspect particulier :

« (...) *incrémental, parce qu'elle s'appuie sur les connaissances déjà acquises pour évoluer ; dépendant du contexte, parce que la création et l'existence d'un objet du patrimoine culturel sont rarement le fruit du hasard. De même, son emplacement dans un lieu est souvent le fruit d'une intention. L'étude de contexte permet donc de comprendre l'histoire de l'objet ; pluridisciplinaire, parce que l'étude matérielle et immatérielle de l'objet nécessite l'apport des autres sciences comme la chimie, la géologie, l'ethnologie* ». (Château, Boulanger, Mercier-Laurent, 2014:63-64)

Selon ces principes, les bases de données sont en général pensées pour pouvoir communiquer entre elles.

Pour cela, d'une part, le protocole d'analyse qui préside aux référencements des objets patrimoniaux à l'aide d'une ontologie est normé par des systèmes descriptifs de l'inventaire (SID) adaptés à différents champs de pratique, objets mobiliers, architecture, etc. Ils précisent le type d'informations essentielles à la description d'un objet culturel. D'autre part, une ontologie fait référence dans le domaine : le CIDOC-CRM, (ICOM, ISO 21127 : 2006 puis 2014⁸⁴). Le vocabulaire utilisé dans les répertoires et inventaires du patrimoine utilisés pour l'implémenter est extrait de thésaurus, documents méthodologiques et normatifs pour désigner des objets mobiliers, œuvres architecturales, etc., gérés pour la France, au niveau du ministère de la Culture et de la Communication par l'intermédiaire des SID et publiés sous licence Creative Commons CC-BY-SA et donc libres de droits. À ceux-ci, s'ajoutent des thésaurus à usages commerciaux, publiés par la Fondation Getty essentiellement. L'ensemble de ces thésaurus est construit à partir de corpus de textes (encyclopédies, notes techniques, dictionnaires...) et d'extractions terminologiques. Des candidats-termes sont sélectionnés par des experts s'appuyant sur une théorie de la connaissance et des spécialistes du domaine pour manipuler les concepts du domaine (Bachimont, 2006).

Nous analyserons ici le CIDOC-CRM ainsi que CHARM⁸⁵, alternative proposée récemment qui prend en compte la notion de valorisation.

2.2. Modèles de référence

2.2.1. Le CIDOC-CRM, l'ontologie de référence, destinées aux collections muséographiques

L'ontologie du CIDOC-CRM est : « destinée à promouvoir une compréhension partagée des données concernant le patrimoine culturel en fournissant un cadre sémantique extensible et commun dans lequel n'importe quelle donnée concernant le patrimoine culturel peut être cartographiée ». Il a également pour objectif de « fournir un langage commun aux experts du domaine et aux implémenteurs pour formuler des requêtes aux systèmes d'information et pour servir de guide de bonne pratique à la modélisation conceptuelle. De cette façon, il peut fournir la "semantic glue" nécessaire pour servir d'intermédiaire entre les différentes sources d'informations patrimoniales, tels que les musées, les bibliothèques, les archives ». (CIDOC-CRM, *White paper* [en ligne]).

⁸⁴ Depuis 1994 d'abord par le Groupe de normalisation documentaire (Documentation Standards Group) du Comité international pour la documentation du Conseil international des musées (ICOM-CIDOC) puis par un groupe de travail dédié. Disponible sur www.cidoc-crm.org [consulté le 14 mars 2017].

⁸⁵ Disponible sur www.charminfo.org [consulté le 14 mars 2017].

Logiquement, si on se réfère aux critères de Grüber, on pose à l'ontologie comme impératif de « *supporter un niveau de détail et de précision exigés par des professionnels des musées et des chercheurs dans le domaine* » et de s'appliquer à « *tout type de matériel rassemblé et exposé par des musées et des institutions apparentées* » en y intégrant « *les informations contextuelles (c'est-à-dire historiques, géographiques, et théoriques qui donnent aux collections de musée leur signification culturelle et leur valeur* » (Szabados, Letricot, 2012:5). Pensée dans le cadre du modèle de proximité sémantique (Tversky, 1977 ; Pirro, Euzénat 2010) qui postule que les occurrences des termes d'une requête se trouvent proches dans un document, celle-ci investit essentiellement la description de l'artefact. Cette description envisage l'objet par « *l'acteur* » de son existence, « *sa nature* », légale ou artefactuelle et ce qu'il représente en tant qu'entité temporelle. Le CIDOC-CRM propose 86 classes sur 8 niveaux et 137 propriétés.

Sa structuration permet « *de modéliser les connaissances [relatives à l'objet] et de restituer des données en tenant compte de l'évolution de l'œuvre, de son parcours, de son contexte historique et de son environnement culturel* » (Szabados, Letricot, 2012:5). Il s'agit ici de données primitives, intrinsèques à l'objet et formalisables en tant que dates, chiffres ou entités nommées, toutes étant des données formelles. Outre ces données formelles, les mots qui désignent les classes désignent des concepts tandis que ceux qui désignent des instances représentent les objets matériels et immatériels qui incarnent ces concepts⁸⁶.

Dans le CIDOC-CRM, chaque item est considéré comme un nom propre doté d'un ensemble inédit d'attributs. Son implémentation dans la base rend compte, particulièrement, des éléments relatifs à l'existence spatio-temporelle de l'objet (*crm entity*) et surtout temporelle, par la notion d'événement. L'événement comprenant ici des « *changes of states in cultural, social or physical systems, regardless of scale, brought about by a series or group of coherent physical, cultural, technological or legal phenomena* ». Pour ce qui concerne l'artefact, l'item est relié à un acteur (*actor* E39), un lieu (*place* E53), une époque (*period* E4) et fait l'objet de changement de statut ou d'état.

Aucun de ces événements n'est explicitement envisagé comme créateur de valeur modale ou axiologique.

2.2.2. CHARM, une ontologie alternative intégrant la notion de valorisation

CHARM (*Cultural Heritage Abstract Reference Model*, labellisé ISO, Incipit 2014) est conçu comme une alternative pour construire une représentation de l'objet considéré comme patrimonial. Celui-ci étant ici entendu comme « *anything that may be the recipient of cultural value ascribed by any individual, plus the associated valorizations ascribed to said things, plus the representations of this things that may exist* » (CHARM, *White Paper*).

Contrairement au CIDOC-CRM, « prêt-à-l'emploi », CHARM propose une structure de base avec des propriétés reliant les constituantes. Celle-ci doit être agrémenté selon le contexte de traitement de l'objet. Pour 179 classes référencées, il ne définit pas précisément de propriétés.

En plus des entités nommées et primitives permettant de décrire formellement l'objet (situation géographique, mesures, noms propres), il prévoit trois classes principales qui n'existent pas dans le CIDOC-CRM et constituent la plus-value du modèle :

- entité (culturellement) évaluable, universellement (entité primaire composée de sous-classes : entité tangible mais aussi entité discursive, manifestation, occurrence, entité abstraite, valorisation) ou non (entité dérivée) ;
- valorisation : « *an abstract entity of a discursive nature that adds cultural value to other evaluable entities through interpretative processes* » reconnue à l'intérieur de la communauté concernée.

Considérée comme un événement par Antimoine, la *valorisation* est prévue comme pouvant être produite par des agents de différents statuts (experts/non experts) et en vertu de relations différentes par rapport à l'objet (ou entité) concerné(e) (attachement interne à cause d'un investissement identitaire ou d'un sentiment de proximité ou externe en vertu d'autres valeurs). L'entité performative désigne les manifestations liées à la construction de la représentation d'une entité (de nature sociale, langagière ...)

- représentation : l'objet qui incarne O, c'est-à-dire les différents supports matériels du patrimoine immatériel.

Les propriétés (*has part/is part of & has attribute/as value*) proposent essentiellement des relations de généralisation/spécialisation et d'association.

Les notions d'intention, de valeurs initialement investies dans l'objet puis développées au cours de son existence, ne sont pas intégrées dans le système. La réalisation linguistique de ces dimensions dont l'importance est reconnue dans le champ de pratique patrimonial - est soumise aux contextes de sa production. Elles semblent en effet très (trop) interprétables pour être intégrées dans une ontologie destinée aux partages de données à grande échelle.

De notre point de vue, CHARM se distingue du CIDOC-CRM par trois points majeurs :

- 1) il ne se destine pas exclusivement à l'implémentation d'objets muséographiques mais s'intéresse également aux éléments qui participent à la patrimonialisation (agents, représentations...)

⁸⁶ Des projets alternatifs ont été menés pour interroger ce qui a été qualifié de non-concordance linguistique entre des mots et des concepts, notamment SUMO, Nyles, Pease, 2001 fondé sur le principe de « *Common Based Concept* » de Vossen (1998).

2) il renforce ce qui relie l'objet à la communauté qui l'a créé en tant qu'objet appréhendé par ses spécificités formelles (*primary entity*) mais aussi, de manière plus explicite, par les valeurs qu'il incarne (*abstract entity ; performative entity ; manifestation*). CHARM introduit, en outre, son rapport à l'homme en tant que producteur (agent) ou en tant qu'analyste, expert (*scientific, technical or administrative formal groups*) ou non-expert (*informal community*) ;

3) il propose une conceptualisation plus qu'une formalisation du PC. Il propose davantage un point de vue, un mode de représentation qui ne se veut pas exclusivement descriptif.

Son langage et sa description sont par ailleurs plus simples et donc plus accessibles.

2.2.3. Un réseau de connaissances relatives à l'objet

Ces ontologies cartographient les connaissances relatives aux artefacts présents dans une base de données. Ces connaissances correspondent à des entités nommées. Chaque artefact O est considéré comme un nom propre.

(1) Sa description correspond aux propriétés de l'artefact O. Celui-ci est intégré dans un réseau d'hommes, d'usages et la dimension spatio-temporelle. À partir de ces connaissances, extraites de données encyclopédiques et non lexicales, les liens susceptibles d'apparaître sont des liens relatifs aux connaissances historiques, géographiques, etc. de l'objet et non à ses propriétés sémantiques (qu'elles soient formalisées en termes de sèmes ou de propriétés plus ou moins stables selon l'approche SPA). On peut avancer, pour les situer dans une logique ontologique classique, qu'il s'agit d'énoncés synthétiques.

(2) Les thésaurus associés aux ontologies permettent néanmoins de situer l'artefact O dans un réseau sémantique de relations hiérarchiques ou de correspondance, qui n'est pas spécifique à O mais au concept X dont l'artefact O est une instance.

(3) La place accordée à la notion d'événement pour décrire les entités nommées peut, si on assimile ces événements à des faits, rapprocher cette description du principe analytique tel que posé dans *Tractatus Logico-Philosophicus* (Wittgenstein, 1918) : « *Le monde est la totalité des faits, non des choses* » (1.1)

(4) L'artefact O est enregistré sous sa référence. La prise en compte d'une multiplicité de dénominations est prévue en arrière-plan. Si, selon le principe d'extensionnalité, pour le phare $O=a$ (*le phare de Ploumanarc'h*) et $O = b$ (*phare de Méan Ruz*), c'est O qui est inscrit dans un réseau et non a ou b.

(5) Les descriptions ainsi organisées ne construisent pas, au moins explicitement, le concept, (pour les ontologistes) ou les propriétés (sémantiques) du mot sous lequel l'artefact O est enregistré. Elles ne dessinent ni le noyau du mot (au sens de Galatanu) ni un prototype (au sens de Rosch et Kleiber) de l'objet auquel il renvoie.

(6) Cependant, elles constituent des énoncés déclaratifs sur l'artefact. Ces énoncés sont construits selon un principe de compositionnalité. En tant qu'artefact, O peut être décrit dans les catégories relatives au concept d'homme, d'usages, de temps et d'espace prévus pour tous les artefacts.

(7) La description est cependant implémentée par des propositions et non des énoncés. L'énonciateur est donc exclu du discours que constitue l'ontologie informatique. Bien que fruit d'une conceptualisation par un sujet, elle est présentée comme objective, reliée ni à un locuteur ni à des conditions de production. Les catégories auxquelles elles peuvent ou non être reliées sont déterminées. La désignation des entités nommées est contrainte par les thésaurus associés.

(8) On ne peut donc pas identifier de marqueurs de visées argumentatives. La formalisation des énoncés et le respect d'un thésaurus prédéfini à partir d'un corpus constitué en amont, ainsi que des relations conditionnées par des événements et non des valeurs dans le CIDOC-CRM indiquent une visée strictement descriptive des connaissances relatives aux artefacts implémentés. L'introduction de la notion de valorisation dans CHARM entend une intégration des artefacts concernés dans la zone axiologique. Cependant, en traitant cette valorisation comme un événement, elle atteste une visée objectivante de la structuration.

Les impératifs de la construction d'une ontologie dépendent des questionnements auxquels elle est censée permettre d'apporter des réponses, et des usages prévus. Une autre ontologie est envisageable du point de vue de la linguistique. Si elle risque de ne pas être valide pour le partage de données entre objets, elle peut mettre l'accent sur d'autres dimensions

De descriptive, elle peut devenir prescriptive et répondre à un usage interne, dont l'ingénierie pourra *a posteriori* être optimisée pour exister dans le web sémantique.

Cette distinction pose la question de la faisabilité d'une ontologie construite dans le cadre d'une sémantique argumentative.

3. Pour une ontologie argumentative

Comme nous l'avons précisé, les ontologies informatiques sont analytiques et donc descriptives. Elles portent essentiellement sur des aspects référentiels de la signification. Par ailleurs, elles ne cherchent pas à dé/reconstruire des représentations relatives à un objet mais à rendre compte d'une « réalité » partagée, stabilisée.

Notre objectif est de proposer une ontologie dans la perspective alternative d'une sémantique argumentative. Il s'agit de rendre compte d'un point de vue sur l'objet, qui implique l'énonciateur (l'éditeur de la base de données). La structuration ne vise donc pas une description exhaustive des aspects référentiels. Elle doit insister sur les catégories les plus susceptibles de reconstruire le point de vue de l'allocutaire du discours restitué par l'intermédiaire de cette structuration.

Une telle ontologie devrait par conséquent rendre compte du sens linguistique des artefacts, du sens linguistique du champ (contexte) concerné et ce que ce contexte modifie de ce point de vue.

3.1. L'enjeu d'objectivation

Un des critères d'évaluation d'une bonne ontologisation d'un domaine relève de la neutralité des catégories construites. Les données sont, dans la mesure du possible, objectivées et décontextualisées. Une ontologie du type CIDOC-CRM, qui retient les propriétés référentielles de la signification des artefacts qu'elle décrit respecte cette exigence d'objectivation. La sémantique argumentative, en se situant à l'interface d'une signification, de nature compositionnelle et conventionnelle, et d'un sens, de nature contextuel et inférentiel, peut difficilement s'inscrire dans une appréhension normée d'un signifié, même dans un contexte de référence. Le sens y est de plus stabilisé grâce à des données cotextuelles et contextuelles (et donc extralinguistiques). Ce dernier point pose cependant moins problème dans la mesure où une ontologie informatique est adaptée à un contexte.

Par ailleurs, le postulat, défendu par la SPA, d'un potentiel axiologique (donc argumentatif) inscrit dès la signification des entités lexicales se heurte à l'objectif d'engagement ontologique minimal des ontologies. Même extrait de leur usage énonciatif, les mots contiennent, selon le modèle auquel nous adhérons, des valeurs. Leur convocation est donc susceptible de reconstruire la représentation sémantique de l'objet auquel ils se rapportent.

Une compatibilité de l'exercice et du cadre peut passer par la distinction de catégories explicitement porteuses de valeurs conformes à l'objectif de l'ontologie. Cela en retenant ce qui dans la description de l'artefact participe à construire la dimension. Pour ce qui nous concerne, cela revient à sélectionner les catégories dont la dimension anthropologique a été mise en exergue par le concepteur de la base, à travers la structuration préexistante et ses déclarations.

Un autre moyen est de rester vigilant à la signification lexicale des catégories en incluant dans cette signification les valeurs contenues dans les mots choisis. Les potentialités axiologiques véhiculées par chacune d'entre elles doivent être cohérentes.

3.2. La question de l'exploitation de la notion de blocs sémantiques d'argumentation

La représentation de la signification lexicale dans le cadre de la SPA explicite un lien entre les différents éléments du noyau par des connecteurs normatifs ou transgressifs. Elle met également au jour des liens entre chaque élément et d'autres représentations (les stéréotypes, qui sont, pour rappel, des mots et non des traits sémantiques pertinents). Ces associations, qui ainsi organisées, constituent des blocs sémantiques d'argumentation, informent sur une partie des usages discursifs possibles des mots, par l'intermédiaire de la strate des possibles argumentatifs. Cette explicitation formelle permet d'expliquer ou de prévoir certains déploiements argumentatifs. Cependant, elle inclut des mots (associations) qui peuvent n'être convoqués que très rarement dans le discours. Elle n'est de plus pas à même de proposer un ensemble fermé d'unités lexicales susceptibles d'être convoquées. Enfin, chaque élément correspond à une représentation qui peut être explicitée par un champ lexical que la SPA n'a pas pour but de circonscrire. Des mots ayant des dénominations identiques ou proches à celles des éléments constitutifs du bloc d'argumentation n'y figureront donc pas.

Ces ensembles représentent par conséquent des structures riches du point de vue sémantique mais peu pertinentes du point de vue statistique.

Les éléments de N, plus stables, ne sont, en outre, pas forcément les plus convoqués dans le discours, parce que trop évidents parfois. Parmi les Sts en revanche, certaines unités sont plus souvent convoquées au sein d'une communauté ou dans un contexte. Elles sont, du point de vue des sciences cognitives, plus saillantes.

3.3. La possibilité de visualiser le cinétisme de la signification lexicale

Notre objectif est de construire une ontologie qui rende compte à la fois de l'existence d'objets (concepts, par ex. *église*) et d'un processus (la patrimonialisation) à travers des instances (les artefacts, comme manifestations singulières d'un concept (par ex. *église X*)). L'enjeu sémantique est de produire un cinétisme sémantique (d'un artefact lors de son intégration dans un nouveau champ de pratique) dans le contexte de cinétisme culturel qu'est la patrimonialisation. Or la structuration ne peut représenter deux mondes possibles en même temps, le pré et post- patrimonial. C'est pourquoi le projet Antimoine a distingué deux structurations, qui peuvent communiquer mais n'ont pas les mêmes objectifs : une ontologie propre, qui permet d'instancier des artefacts en insistant sur ce qui fait d'eux des objets potentiellement patrimoniaux et une « pérégrination », qui explicite les étapes que cet artefact doit franchir pour entrer effectivement dans le champ patrimonial (du point de vue des représentations).

4. Application : la modélisation Antimoine

L'ontologie ANR/Antimoine, présentée ici, est le fruit de la collaboration entre l'éditeur numérique Topic-Topos, le LI-NA (Laboratoire Informatique de Nantes/Duke (*Data User Knowledge*) rattaché à Polytech Nantes et le laboratoire Co-DiRe, alors rattaché à l'IRFFLE, Université de Nantes. Elle a été conçue pour répondre aux questionnements de l'éditeur et faciliter la mise en réalité virtuelle de sa base de données par le Lab-STICC/CNRS de l'Université Européenne de Bretagne.

Cette création a représenté la manifestation concrète de trois types de difficultés dont l'émergence est prévisible lors d'un projet impliquant trois champs de recherche et un partenaire industriel : 1) la difficulté à structurer l'apport des différentes disciplines et de leurs approches théoriques avec les questionnements d'un industriel ; 2) la difficulté de trouver un langage commun compréhensible par tous tout en restant propre au projet ; 3) la difficulté à trouver un modèle cohérent du point de vue sémantique et applicable, c'est-à-dire systématisable en informatique.

La version validée a donc logiquement été précédée de multiples essais infructueux. Parmi ces versions intermédiaires, certaines structurations nous semblent s'inscrire dans des voies intéressantes par rapport à la visualisation du modèle sémantique. De plus, elles ont permis la construction progressive des schémas d'exploitation de l'ontologie finalement retenue.

Après avoir introduit le logiciel utilisé et les options privilégiées en fonction du contexte, nous présenterons donc une partie des études liminaires et des versions de travail ayant permis et justifiant la version définitive, avec ses forces et ses limites.

Les documents présentés ici sont notre production exclusive à l'exclusion des mentions particulières.

4.1. Spécificités

L'ontologie Antimoine se distingue des ontologies de domaine : elle s'appuie sur un modèle inscrit dans la philosophie du langage ordinaire et affilié à la sémantique argumentative. Celui-ci a, nous l'avons vu, une approche holistique, associative et encyclopédique de la signification. Cette approche privilégie la détermination de blocs d'associations. Ceux-ci étant soumis à des reconfigurations en termes de propriétés et de valeurs en fonction du co(n)texte. De plus, elle n'a pas dans son cahier des charges une inscription dans le web sémantique.

La structuration, c'est-à-dire l'élicitation des concepts fondamentaux du domaine et des formalisations des relations qui les unissent, a pour objet une structuration des connaissances relatives aux artefacts. Elle permet par ailleurs de reconstruire la signification des objets présents dans la base. Enfin, elle propose un réseau de relations sémantiques des artefacts.

4.1.1. Contraintes

Pour concevoir l'ontologie dans la perspective des questionnements de chaque partenaire, la contrainte a été double :

- l'ontologie préexistante de TT, avec une certaine représentation du PC (décrite dans le chap.II. 4.2) mais aussi du temps et de l'espace, des hommes et des usages ;

- le temps (*chronos*) n'est pas traité comme une thématique d'entrée dans la base. Il est découpé selon une frise chronologique allant de la protohistoire à 2002. Certaines périodes (*Guerres de religion, Époque contemporaine, etc.*) sont plus segmentées. Quelques événements sont indiqués (le Grand Siècle, la mort de Louis XIV en 1715 et de Philippe d'Orléans en 1723). Dans les fiches des artefacts instanciés, un cartouche *datation* est prévu. Il donne soit une date DD/MM/AA, soit une année, soit un intervalle d'années, soit un siècle, soit un intervalle de siècles. Parfois, ce cartouche est vide ;

- l'espace (*topos*) est une thématique d'entrée pour ce qui concerne la région ou le département. Ces derniers sont présentés succinctement (*superficie, population, cours d'eau, noms des habitants* et éventuellement, une introduction historique ou étymologique). Dans les fiches des artefacts instanciés, un cartouche *adresse* est prévu, qui indique une adresse plus ou moins précise, du nom de rue à la ville. Les données GPS des artefacts les situent par rapport aux données cartographiques de *GoogleMap*. Dans la partie visible de la base, l'entrée n'est que cartographique.

- Les hommes ne constituent pas une porte d'entrée dans la base, ni en tant que communauté, ni en tant qu'individu. L'entrée par champ de pratique propose en revanche une sous-catégorie *hommes*, organisée par catégorie professionnelle essentiellement. Dans les fiches, les noms de personnes ou de professionnels n'apparaissent pas en tant que tels mais dans la description d'un artefact leur ayant appartenu, leur monument funéraire, une photo illustrant leur activité, etc.

- Enfin, les usages apparaissent sous l'intitulé *thèmes patrimoniaux*, classés dans les catégories *espace, société, économie et mentalités*, dont les frontières ne sont pas précisément définies. Une autre catégorisation est visible dans l'arbre des types d'artefacts, par exemple, dans *Mentalités>Patrimoine des Arts et de la culture>Bâtiment>Conservation et expositions & Création*. La requête d'une intention dans le moteur de recherche peut fournir une liste d'artefacts permettant cet usage, mais en raison d'une association de radicaux communs. Par exemple : pour *prier* → *Fauteuil-prie-Dieu, Vitré*, etc. Les cas d'homonymie suscitent par conséquent des erreurs de suggestion. (par ex.: *Couper > Coupe de mariage, Morlaix*)

Le contenu textuel des fiches d'instances répertoriées est constitué d'un cartouche introductif, préalablement cité, avec des combinaisons de chiffres (dates, codes postaux), des entités nommées (anthroponymes, toponymes) et d'un discours en langue naturelle construit par des contributeurs bénévoles, avec un recours éventuel à des ouvrages d'histoire et des ressources institutionnelles de type archives départementales ou service de l'inventaire. Les sources sont alors indiquées aux utilisateurs. Les artefacts demeurent néanmoins peu renseignés, même dans le cas où les informations sont disponibles par ailleurs.

Ce discours construit une représentation qui n'est pas celle de l'artefact ou du patrimoine culturel - nous ne postulons pas d'ailleurs qu'il ne puisse exister qu'une seule représentation - mais celle de l'artefact et du patrimoine tel que perçus et restitués par les contributeurs du site et son éditeur.

Au moment de rédiger, ces derniers doivent théoriquement suivre un canevas rédactionnel : *id.element – name – introduction – développement – conclusion – conséquence – cause*. Celui-ci ne constitue pas un canevas thématique ni ne suit les recommandations des systèmes descriptifs de l'inventaire. Son remplissage n'est, de plus, pas contraint.

4.1.2. Objectifs

À partir de ces contraintes, l'ontologie a été pensée dans le double objectif :

- d'optimiser ses potentialités d'argumentation : continuer d'exposer peu d'éléments puisque que telle est la base mais dans une visée de construction de la dimension patrimoniale de l'artefact ;
- de contraindre les futurs contributeurs à inscrire leurs productions dans cette démarche.

4.1.3. Options prioritaires

4.1.3.1. Les trois dimensions de l'artefact « patrimonial » : conceptuelle, instanciée et en termes de valeurs patrimoniales

Dans cette perspective, il a été proposé de rendre compte et de faire le lien entre :

- une représentation conceptuelle et sémantique des artefacts de la base, extraite à partir de la SPA, construite principalement à partir d'un corpus lexicographique ;
- la représentation discursive de ces artefacts telle qu'elle est construite dans le discours de TT ;
- une représentation conceptuelle et sémantique de *patrimoine culturel* (puisque les artefacts sont ici considérés comme intégrés au champ de pratique patrimonial).

Ainsi, l'artefact est traité comme un concept, comme une instance et en vertu des valeurs que lui attribue le PC. Cette représentation sémantique du patrimoine est implémentable dans un éditeur d'ontologie sous certaines conditions, décrites ci-dessous.

4.1.3.2. Distinction entre la représentation sémantique du concept et celle de l'instance

Premièrement, il est nécessaire que tout objet considéré comme un concept (*hôpital, presbytère, couteau...*) puisse être représenté en tant que tel, c'est à dire libéré des spécificités d'une instance particulière considérée comme nom propre mais chargée de traits sémantiques acceptables pour l'ensemble des instances portant la même désignation (*hôpital x ou y, presbytère x ou y...*)

Nous l'avons déjà évoqué : la SPA a essentiellement investi des mots désignant des notions. Ce projet est le premier qui amène à appliquer le modèle de description de la signification et d'explication de son cinétisme sur des mots désignant des artefacts.

Le noyau de la signification des entités lexicales désignant des notions (*indignation*, Galatanu, 2009:194 ; *individualisme*, Galatanu, Nikolenko, 2009:69 ; *lectura*, Alarcon-Contreras, 2015 [version numérique], par exemple) est constitué des intentions situées éventuellement par des appréciations d'ordre ontologique, de jugement ou axiologique sur les circonstances de ces intentions. Le sujet, est, dans ces descriptions, le sujet énonciateur et porteur d'une intention illocutoire. Dans la description adoptée pour ANR/Antimoine, l'agent est extralinguistique. Il indique le champ de pratique humaine supposément impliqué à partir de l'intention ou ici fonction initiale de l'objet. L'intention est également extralinguistique dans le sens où elle porte sur la création d'un objet extralinguistique.

Pour tester la réalisation de cette première condition, un essai a été mené sur six désignations d'artefacts immobiliers et mobiliers.

Document 74 : Essai d'une description Agent DC Intention DC Outil pour les mots *hôpital, église, presbytère, autel, calvaire et couteau*

cat.	<i>hôpital</i>	<i>église</i>	<i>presbytère</i>	<i>autel</i>	<i>calvaire</i>	<i>couteau</i>
N1 agent bénéficiaire	communauté médicale (soignants) communauté des soignants (malades, blessés, femmes en couches et communauté des soignants)	communauté religieuse catholique	communauté religieuse catholique prêtre/curé	communauté religieuse communauté prêtre/curé officiant	communauté religieuse chrétienne communauté religieuse	communauté professionnelle (artisans) communauté paysanne communauté professionnelle communauté paysanne communauté militaire
N2 intention	pratiquer la médecine - accueillir - assister - soigner - enseigner - faire de la recherche	pratiquer la religion - prier - faire une cérémonie	habiter - s'abriter - vivre - manger - dormir	pratiquer le sacrifice (religieusement, pour les catholiques) - célébrer l'eucharistie - communier	pratiquer la religion, - reconnaître le sacrifice du christ - représenter la crucifixion - commémorer la crucifixion	couper (tailler), se nourrir, cuisiner, manger, cultiver, nettoyer, gratter, raser, étaler, menacer, combattre, chasser
N3 outil	bâtiment	bâtiment	bâtiment maison	table	statue croix	outil
N4 espace	(aut. adm.) région, département, commune	paroisse	paroisse			

Les observations sont les suivantes :

La construction *Agent DC Intention DC Outil* peut satisfaire à une description de l'objet hors de ses instances. Elle situe l'objet dans un champ de pratique et des activités spécifiques.

Explicités ainsi, N1, N2 ou N3 peuvent être communs à différentes entités lexicales, au premier niveau. Par exemple, pour les mots *église, autel, calvaire*, N1=communauté religieuse chrétienne, N2=pratique religieuse (premier niveau), N3=bâtiment ou outil (de cérémonie) (de commémoration). La distinction entre les entités lexicales se fait dans l'affinement de N2, c'est à dire de l'intention, et éventuellement sur N3.

La dimension spatiale peut être renseignée hors des instances. Certains artefacts ont, par leur statut, un ancrage spatial conceptuel spécifique. Ainsi, pour toute église, une église est rattachée à une paroisse. Mais cette propriété n'est pas valable pour l'ensemble des artefacts.

Dans cette perspective, les propriétés descriptives de l'artefact peuvent effectivement être constituées de N1=agent, N2=intention et N3=outil, entre lesquels il existe une relation de nature compositionnelle telle que pour chaque objet décrit, il existe un N1 qui autorise les Sts 1.1, 1.2, 1.3, etc., un N2 qui autorise les Sts 2.2, 2.3, 2.4, etc. et un N3 qui autorise les Sts 3.1, 3.2, 3.3, etc.

Admissible du point de vue de notre modèle sémantique, la représentation est en revanche complexe du point de vue informatique. En effet, elle consiste en des catégories et non des instanciations de ces catégories, seuls éléments visibles pour l'utilisateur de l'interface. Elle pose donc le paradoxe de catégories non renseignées, ce qui veut, du point de vue logique, qu'elle n'existe pas dans le monde représenté.

Une solution est de construire une seconde ontologie, des objets dont des instances sont comprises dans la base et de la rapprocher dans un second temps de l'ontologie des instances. Cette solution, qui a pour avantage de proposer une entrée vers les éléments répertoriés soit par leur représentation conceptuelle (*église*), soit par des instances (*église x ou y*) n'a pas été retenue pour le projet. De plus, la visualisation des stéréotypes par les utilisateurs a été jugée comme représentant une surcharge cognitive non constructive dans ce cadre.

4.1.3.3. Articulation entre la dimension artefactuelle et la dimension patrimoniale

Deuxièmement, il est nécessaire qu'il existe pour toute instance une articulation possible entre sa dimension artefactuelle et sa dimension patrimoniale. Nous avons vu que le modèle de représentation de l'artefact, construit à partir du schéma de l'action de Fillmore et Anderson, intègre, tout comme celui de la représentation de la signification du PC construit par Galatanu, des propriétés relatives à la communauté, au territoire et à l'espace. Ces propriétés ont été constituées en classes. Ces classes sont donc, au moins d'un point de vue théorique, à même de créer un lien entre l'artefact et sa dimension patrimoniale. Ce rôle particulier reconnu à ces éléments est matérialisé dans le schéma de lecture de l'artefact par une situation hybride entre deux dimensions, artefactuelle et patrimoniale.

4.1.3.4. Biais minimal

Enfin, il est nécessaire que, pour toute catégorie prévue pour décrire l'artefact comme notion, instance et patrimoine, il existe une définition qui ne laisse aucune place à l'interprétation quels que soient le récepteur et le contexte de sa réception. Les catégories proposées pour les valeurs patrimoniales ne remplissent pas ces conditions :

- la fonction identitaire peut être définie comme ce qui permet de construire des valeurs communes au sein d'un groupe et de se distinguer de celles d'un autre groupe. C'est le sens ici de *caractéristique/proprie à une communauté/un territoire/une époque*. Dans la perspective d'une ontologie, la notion est néanmoins problématique : « *Concept polymorphe, que se partagent tant les approches scientifiques que les connaissances ordinaires, l'identité est une donnée complexe à appréhender, en raison à la fois de sa transversalité disciplinaire et des rapports dialectiques qui fondent les réseaux conceptuels auxquels elle peut être associée* » (Ferréol & Jucquois, 2003:155) ;
- la valorisation collective : la valorisation peut concerner 1) tout ce qui permet à l'objet d'évoluer dans le temps et dans l'espace (travaux d'entretien, travaux de transformation, travaux de modernisation) 2) les événements qui participent à ce qu'il soit investi de valeurs dans le passé (événements historiques, lien physique ou autre avec un personnage illustre ou un lieu/un objet important, cérémonies) 3) des événements du passé proche ou du présent organisés dans l'intention d'investir l'artefact de valeurs particulières ;
- le devoir de transmission : la modalité déontique de transmission est un préalable à celle de préservation/conservation. Cette dernière peut presque être considérée comme un stéréotype du devoir de transmission ;
- le devoir de préservation/conservation : la modalité déontique de préservation/conservation peut se manifester par ses effets perlocutoires, à savoir toutes les mesures administratives, juridiques et financières mises en place pour empêcher la dégradation et/ou la disparition d'un objet. Ici, l'expert en patrimoine peut les circonscrire, de manière exhaustive ;
- le pouvoir de transmission : la modalité pragmatique peut être précisée par les modes de transmission (héritage, legs, préemption...). Ceux-ci peuvent être circonscrits de manière exhaustive par un expert.

4.2. Implémentation

La création d'une ontologie peut s'appuyer sur des éditeurs d'ontologies, qui fournissent les métadonnées nécessaires. La plupart sont gratuites et téléchargeables, mises au point par des équipes de recherche anglo-saxonnes. Sur proposition du LINA, nous avons choisi celle de l'Université de Stanford : *Protégé*.

4.2.1. Logiciel Protégé

*Protégé*⁸⁷ est un système auteur de création d'ontologie, gratuit et publié en licence libre, développé par le Centre pour la recherche en informatique biomédicale du département de médecine de l'Université de Stanford, aux États-Unis. Il est, d'après ses éditeurs, adapté à la construction d'applications basées sur des ontologies simples ou complexes. Il permet en plus de la création d'individus, la définition de classes (appelées *classes*), de hiérarchies de classes (*class hierarchies*), de variables (*variables*), de restrictions de valeurs de variables (*variable-value restrictions*) et des relations (ou propriétés) entre les classes. En comparaison avec les autres systèmes équivalents disponibles, tels que *IsaViz*, *Apollo* ou *Swoop*, « *the strength [of Protégé] is that it supports in the same time tool builders, knowledge engineers and*

⁸⁷ Disponible sur <http://protege.stanford.edu> [consulté le 16 mars 2017].

domain specialists. This is the main difference with existing tools which are typically targeted at the knowledge » (Kapoor, Sharma, 2010:2).

Dans *Protégé* comme dans les autres supports d'édition d'ontologies, la classe est un concept qui définit un groupe d'individus (ou instances) possédant des propriétés similaires. Ici, la classe-mère est appelée *Thing*. À partir de cette classe-mère, des sous-classes sont définies, selon un degré graduel de spécialisation. Ces classes sont donc organisées hiérarchiquement. Le logiciel prévoit qu'elles puissent être équivalentes (*equivalentclass*), dans le cas de 'synonymie' par exemple, ou disjointes (*disjointwith*), lorsqu'elles proposent des propriétés sémantiquement et objectivement incompatibles, comme par exemple, *rond* et *carré*. Les individus instanciés dans les classes peuvent eux aussi être considérés comme identiques (*sameas*) ou différents (*differentfrom*) les uns des autres.

La notion de propriété, ou relation, (*object property*) relie les instances entre elles. Chacune des propriétés est reliée à une classe, qui est définie comme son domaine (*domain*). *Protégé* prévoit que ces propriétés puissent posséder une des quatre propriétés suivantes : la symétrie ($a \rightarrow b$ alors $b \rightarrow a$), la transitivité (si $(a, b) \rightarrow x$, et $(b, c) \rightarrow x$ alors $(a, c) \rightarrow x$)⁸⁸, l'inversion et la fonctionnalité.

Nous avons travaillé sur la version 5.1 de *Protégé*. Au moins une mise à jour a été éditée depuis.

4.2.2. Essais

4.2.2.1. Essai A : transposition littérale du cadre de la SPA

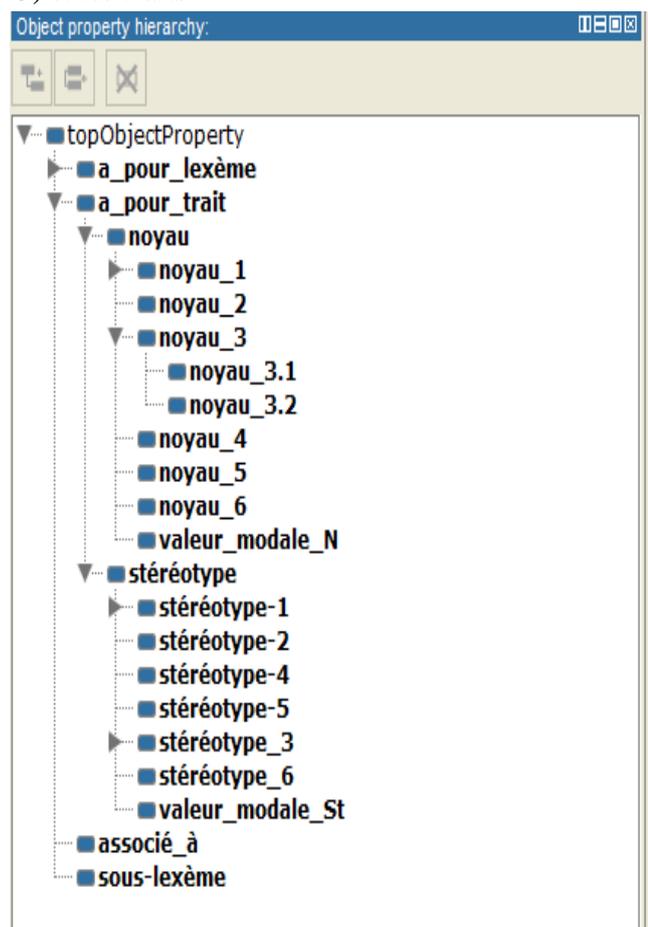
Dans la base de données TT, chaque topic (*église x*) est enregistré et donc identifiable par son concept (*église*).

Dans la représentation SPA, la strate du noyau (N) rend compte des propriétés acceptables pour l'ensemble des instances, c'est-à-dire pour *église*. La strate des stéréotypes (Sts) étant construite pour les propriétés parfois ou souvent acceptables, il nous semble acceptable de considérer que les propriétés possibles pour certaines églises, mais pas pour d'autres, relèvent de cette strate.

Un essai a donc été mené d'une structuration qui considère chaque topic comme un lexème et définit ce lexème en vertu des propriétés, soit toujours acceptables (N), soit acceptables pour certaines églises (Sts).

⁸⁸ Si a implique b, alors b implique a ; si a et b implique x et b et c implique x, alors a et c implique x.

Document 75 : La relation noyau-stéréotypes transcrite comme propriétés reliant les lexèmes (artefact O) et les traits



Chaque lexème est décrit par un ensemble de traits ordonnés. À chaque trait de N correspond des associations (Sts). L'implémentation de valeurs modales ou axiologiques au niveau de N ou des Sts est prévue par le modèle. Du point de vue conceptuel et logique, nous avons vu plus haut que cette formalisation est possible. En revanche, du point de vue de l'implémentation, elle a semblé difficilement systématisable. En effet, les stéréotypes constituent, nous l'avons vu, un ensemble ouvert et donc non prévisible dans son intégralité.

Une solution partielle résidait dans le concept de saillance de ces stéréotypes. Celle-ci peut être déterminée théoriquement ou empiriquement avec une étude TAL (Traitement assisté des langues) de cooccurrences ou de recherche de motifs fréquents (*frequent patterns*) en fouille de données. Mais le coût de l'opération a été jugé prohibitif par les partenaires.

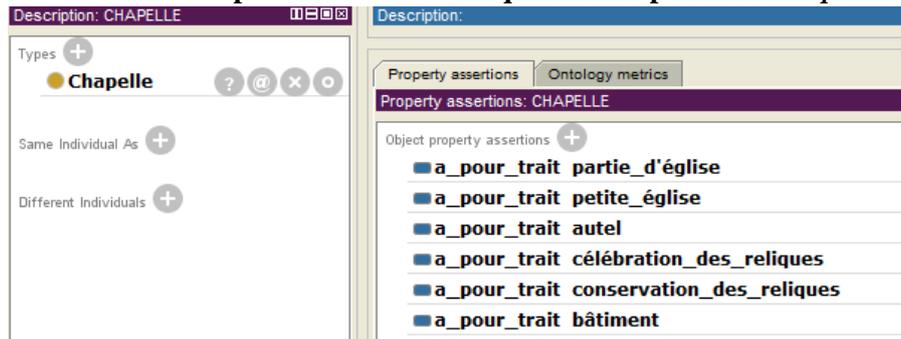
4.2.2.2. Essai B : Transcription « littérale » du schéma de l'artefact sous ses 3 dimensions, conceptuelles, instanciées et en termes de valeurs patrimoniales

L'essai B représente la version la plus proche de notre schéma de la représentation de l'artefact sous trois dimensions. Il respecte également, au plus près, la structuration initiale de TT.

L'arbre des classes reprend les *thema* de TT en respectant ses rubriques (*espace, mentalités, société, économie*), avec leurs sous-rubriques. Par exemple, *mentalités* > *patrimoine religieux* > *lieu de culte et de dévotion* > *chapelle*. Comme on le voit ici avec *chapelle*, sont introduits en « bas » de l'arbre, les cibles, c'est-à-dire les 66 éléments (mots) retenus pour la base simplifiée du projet ANR/Antimoine.

L'arbre des propriétés instaure les relations comme des *traits* (sémantiques). Ces traits sont distingués selon qu'ils contribuent à situer le mot dans la zone sémantique de l'artefact ou du PC. Pour chacune des propriétés, une distinction est prévue entre des éléments possibles pour toute instance (N) ou pour certaines seulement (Sts).

Document 76 : Représentation sémantique et conceptuelle de *chapelle* dans l'essai B



On peut noter que cette description reprend N2 (intention : *célébration de reliques, conservation de reliques*) et N3 (*bâtiment*) avec une alternative (DC stéréotypes) propres à toutes les chapelles (*petite/ou partie d'église*). Le rattachement au champ de pratique (N1 : *hommes*) est assumé par la structuration par les *théma* > *lieu de culte et de dévotion*.

La représentation n'est graphiquement pas stable dans *Protégé*. En effet, l'ordre des catégories de premier niveau évolue au fil des manipulations. Cependant, elle reprend exactement la description de l'artefact telle que proposée dans le chapitre 3.

Pour chaque objet implémenté, deux types d'instanciation sont prévues : celle du concept (*chapelle*) et celles de ses dénominations dans le monde (en l'occurrence, *Chapelle de Saint-Eutrope de Saint-Brandan*). Cette dernière a, dans notre conception, comme propriétés dans N ce qui correspond au dispositif signifiant de *chapelle*. S'ajoutent ses propriétés spécifiques, considérées comme stéréotypes.

La relation entre les différentes propriétés est visualisable dans le document suivant :

Document 77 : Représentation de l'instance *Chapelle Saint-Eutrope de Saint-Brandan* pour l'essai B



L'ensemble constitué par ces éléments implémentés est spécifique à cette église spécifique. Ces éléments constituent bien un bloc signifiant. Une relation *a pour contenu* permet de relever ce qui dans le texte est précisé en termes de relation d'inclusion entre l'artefact et d'autres artefacts qui pourraient à terme, eux aussi, faire l'objet d'une fiche.

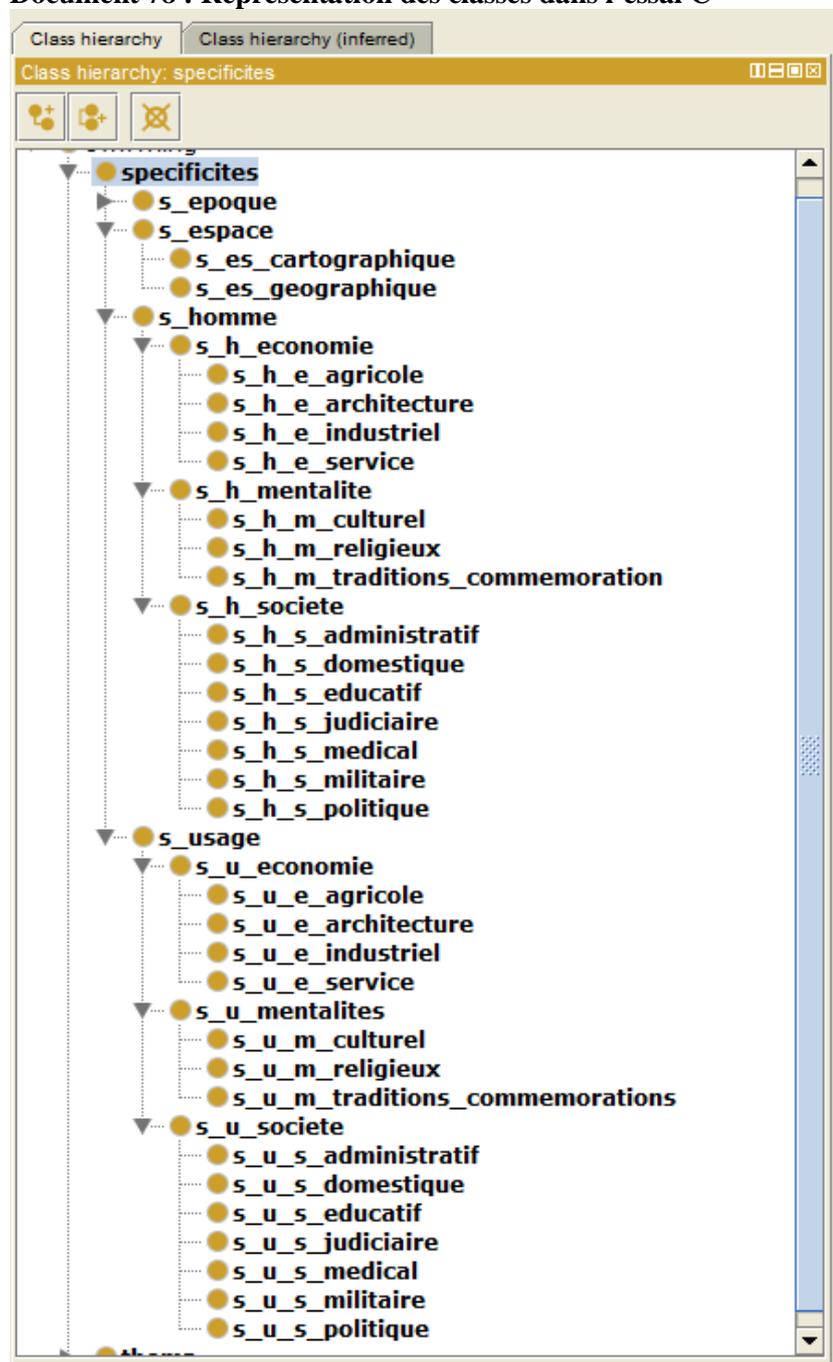
Il est donc acceptable du point de vue de la représentation sémantique. Cependant, cette structuration a comme inconvénient de ne pas inscrire l'évolution dans sa dimension spatio-temporelle et de nier la dimension d'événement qui a détrôné celle de substance dans les ontologies modernes et les ontologies informatiques.

Comme l'indique le schéma de l'artefact, la propriété sémantique qu'a l'objet d'évoluer dans le temps et l'espace est ce qui lui permet de pouvoir être transmis aux générations futures. Cette possibilité peut aussi donner lieu à celle de l'investir de valeurs particulières. Ce qui relève de l'évolution de l'objet est donc effectivement fondamentale dans la description finale.

4.2.2.3. Essai C : Introduction de la valorisation

L'ontologie C prévoit deux catégories de classes : *thema* (à droite sur la capture d'écran) reprend sans la modifier la structure de la base de données de TT. Elle organise les artefacts selon quatre sous-ensembles : *économie*, *espace*, *mentalités*, *sociétés*. La catégorie *spécificités* (à gauche) introduit une description de l'objet qui rend compte des catégories principales de l'artefact, construite dans la filiation de la grammaire casuelle (Fillmore, 1968, 1975).

Document 78 : Représentation des classes dans l'essai C



Les propriétés de l'ontologie relient les quatre classes. Elles rendent compte, d'une part, de la relation de la vie de l'objet avec les agents, les usages, les territoires et les époques dans lesquels celui-ci s'inscrit. D'autre part, elles introduisent, par la valorisation, ce qui détermine son statut patrimonial tel que décrit par Galatanu (2017).

Pour cela, des sous-catégories sont introduites dans « valorisé » (par *homme*/dans *espace*/en *époque*/pour *usage*) qui comprennent aussi le renseignement, considéré par les professionnels du patrimoine comme un prérequis à la patrimonialisation d'un objet et le classement (inscription à l'Inventaire des Monuments historiques...) qui institutionnalise le processus en ordonnant sa préservation.

Document 79 : Représentations des relations dans l'ontologie dans l'essai C



Pour le mot (sémantique) ou le concept *église* (dans le cadre du projet), la représentation du dispositif signifiant acceptable pour toute *église* est, pour la communauté catholique, la suivante :

Document 80 : Représentation sémantique et conceptuelle d'église dans l'essai C

The screenshot shows a semantic editor interface. On the left, a tree view displays a hierarchy of concepts: 'armes' (weapons), 'eglise (11)' (churches), and various sub-categories like 'ferme (1)', 'hopital (8)', and 's_ep_belle_époque_1870_1914 (3)'. The 'eglise (11)' category is expanded, showing several specific church instances. On the right, the 'Description: EGLISE' panel shows the concept's type as 'eglise' and lists several semantic properties: 'Equivalent To', 'SubProperty Of', 'Inverse Of', 'Domain Intersection', 'Range Intersection', and 'Disjoint With'. Below this, the 'Property assertions: EGLISE' section lists four assertions: 'h_utilisé_par les Catholiques', 'h_v_fonction identitaire déclarée par les Catholiques', 'e_construit dans paroisse', and 'us_utilisé_pour pratique religieuse'.

Ces propriétés sémantiques se distinguent des propriétés convoquant dans la fiche d'une église x, ici, l'église de Saint-Martin à Fleurigné, telle que :

Document 81 : Représentation de l'instance église X (ici, Saint-Martin à Fleurigné) dans l'essai C

The screenshot shows the same semantic editor interface, but now displaying the instance 'Eglise_Saint-Martin_Fleurigné'. The left tree view is similar, but the 'Eglise_Saint-Martin_Fleurigné' instance is highlighted. The right panel, 'Description: Eglise_Saint-Martin_Fleurigné', shows the same type 'eglise' and the same set of semantic properties as in Document 80. However, the 'Property assertions: Eglise_Saint-Martin_Fleurigné' section lists specific assertions for this instance: 'e_construit dans Fleurigné', 'us_abrite tabernacle', 'ep_construit en XVIe', 'h_construit par veuve du baron de Bois-Fevrier', 'e_construit dans site_église-antérieure', 'ep_construit en époque de Louis XIV', 'ep_construit en 1666', and 'ep_v_classement effectué en 1931'.

Dans cette version :

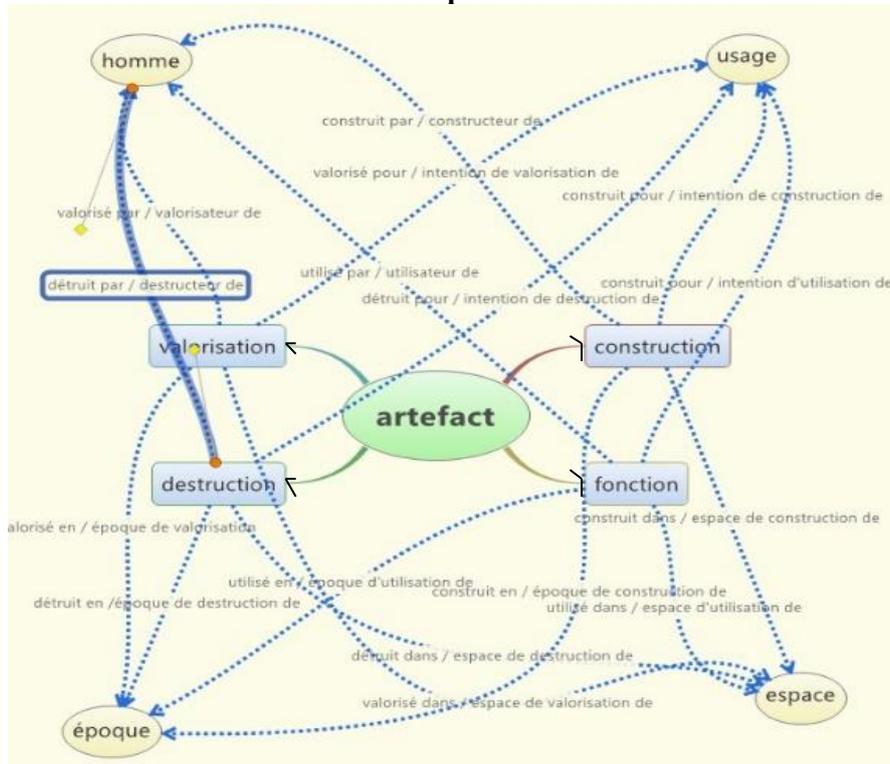
Église a dans son noyau les propriétés de *EGLISE* ;

chaque assertion est positionnée dans une classe inscrite dans l'ontologie : Ex : *Fleurigné*, type *s_es_cartographique*

Tabernacle, type s_u_m_religieux (société_usage_mentalités_religieux) 1666 s_ep_grand_siècle_1610-1715

Avec ces propriétés et ces relations, elle s'inscrit dans un réseau de relations avec toutes les autres églises, par le lien avec le concept *église* et potentiellement, avec les artefacts ayant des propriétés communes (*hommes*, *époque*, *espace*, *usage*).

Document 82 : Schéma de la description de l'artefact dans l'essai C



Ce schéma met en évidence des redondances. En effet, il impose de reprendre pour chacune de ces catégories le lien avec celles de *homme/usage/époque/espace*. De plus, il ne permet pas d'autonomie de lecture des instanciations. Cette visualisation a contribué à la construction collective, avec le LINA d'une nouvelle version, utilisant mieux la notion d'événement.

4.2.3. Modèle retenu : essai D

Les constats tirés des essais A, B et C ont amené l'équipe (CoDiRe et LINA) à recourir à la notion d'événement dont nous avons vu qu'elle était une catégorie fréquente des ontologies.

Les classes ont été structurées en trois catégories :

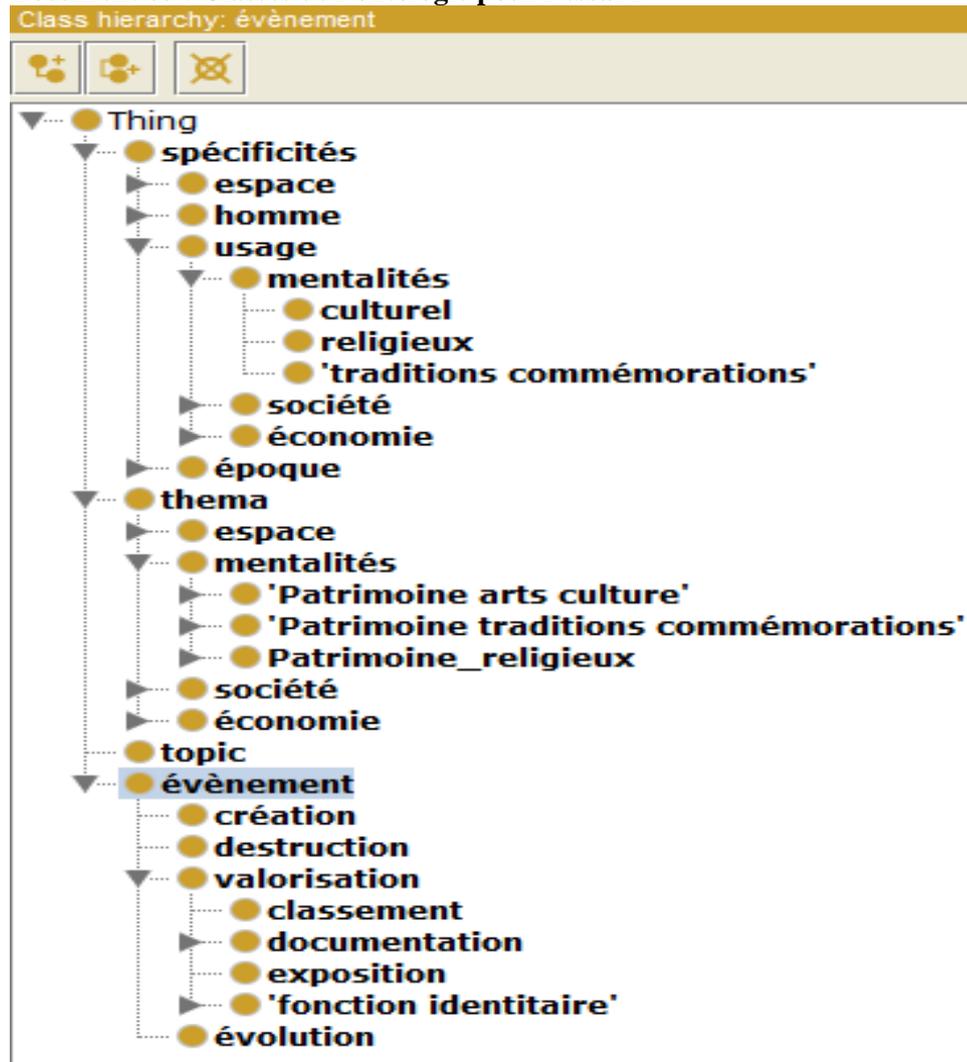
- le *thema* contient les catégories d'artefacts de la base de données TT, dans le respect de la structure préexistante ;
- les artefacts sont décrits par des *événements*. Les événements reprennent les entités prévues par le CIDOC-CRM, à savoir *la création*, *l'évolution* et *la destruction*. La destruction est ici la fin de l'existence, d'éventuelles destructions qui ne correspondent pas à la disparition de l'objet étant considérées comme des évolutions, comme les transformations, par exemple ;

Ils sont aussi caractérisés par ce qui relève de leur valorisation. Celle-ci prévoit d'éventuels classements mais surtout une classe « fonction identitaire » que nous aimerions pouvoir considérer comme les manifestations d'un lien entre l'homme et le territoire, une époque ou une communauté. Pour des questions d'exploitation informatique, nous reprenons cependant la classique dichotomie *unicum* (seul exemplaire de) et *typicum* (caractéristique de) ;

- les événements sont caractérisés par des spécificités prévues par ailleurs dans le CIDOC-CRM mais dans des branches distinctes : *espace*, qui répond à la question où ? (prévue par E53 *Place* dans le CIDOC-CRM), *époque*, qui répond à la question quand ? (E2 *Temporal entity*), *homme*, initiateur ou bénéficiaire (E74 *Actor*). La distinction est faite entre les deux par les propriétés. Enfin, *usage* répond à la question pourquoi ? (E7 *Activity*).

C'est par l'intermédiaire de ces événements qu'une instance est reliée à une date, un territoire, etc. Les événements ne peuvent en revanche pas être reliés entre eux.

Document 83 : Classes de l'ontologie pour l'essai D



Chaque élément introduit est considéré comme une primitive. Il ne doit pas être interprétable selon le contexte et les connaissances de l'implémenteur. Pour cela, il est annoté d'un commentaire (*comment*) qui explicite ses fonctionnalités, comme l'illustre l'exemple ci-dessous :

Document 84 : Description de la catégorie *événement* dans l'essai D (Guillet, 2015)

The screenshot shows a software interface with two main panels. The left panel, titled 'Class hierarchy: événement', displays a tree structure starting with 'Thing' and branching into 'spécificités', 'espace', 'homme', 'usage', 'époque', 'thema', 'espace', 'mentalités', 'société', 'économie', 'topic', 'événement', 'création', and 'destruction'. The right panel, titled 'Annotations: événement', shows a list of annotations: 'label [language: fr]', 'événement', and 'comment'. The 'comment' annotation contains the text: 'les différents événements relatif à la vie du topic et à sa valorisation: - creation - evolution - destruction - valorisation' and 'Les événements sont décrits par leurs spécificités (classe spécificités) : topos, chronos, homme, usage, description.'

Document 85 : Propriétés de l'ontologie Antimoine (essai D)

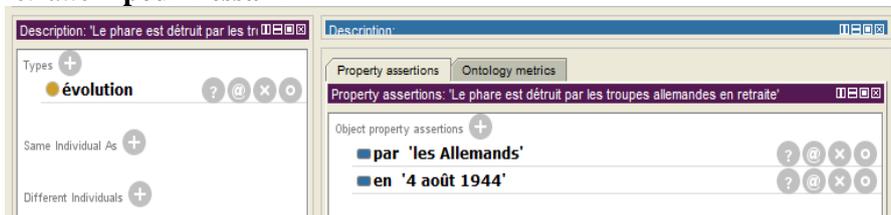
The screenshot shows a software interface with two main panels. The left panel, titled 'Object property hierarchy: pour', displays a tree structure starting with 'topObjectProperty' and branching into 'p_evenement' (with sub-properties 'dans', 'en', 'par', 'pour', and 'pour beneficiaire') and 'p_topic' (with sub-properties 'contient', 'thema', and 'événement'). The right panel, titled 'Annotations: pour', shows a list of annotations: 'label', 'pour', and 'comment [language: fr]'. The 'comment' annotation contains the text: 'la dimension usage d'un événement (classe spécificités)'. Below this, the 'Description: pour' panel shows relationships: 'Equivalent To', 'SubProperty Of' (with 'p_evenement'), 'Inverse Of', 'Domains (intersection)' (with 'événement'), and 'Ranges (intersection)' (with 'usage').

Document 86 : Exemple de description d'artefact : *le phare de l'île aux Moines* (essai D)

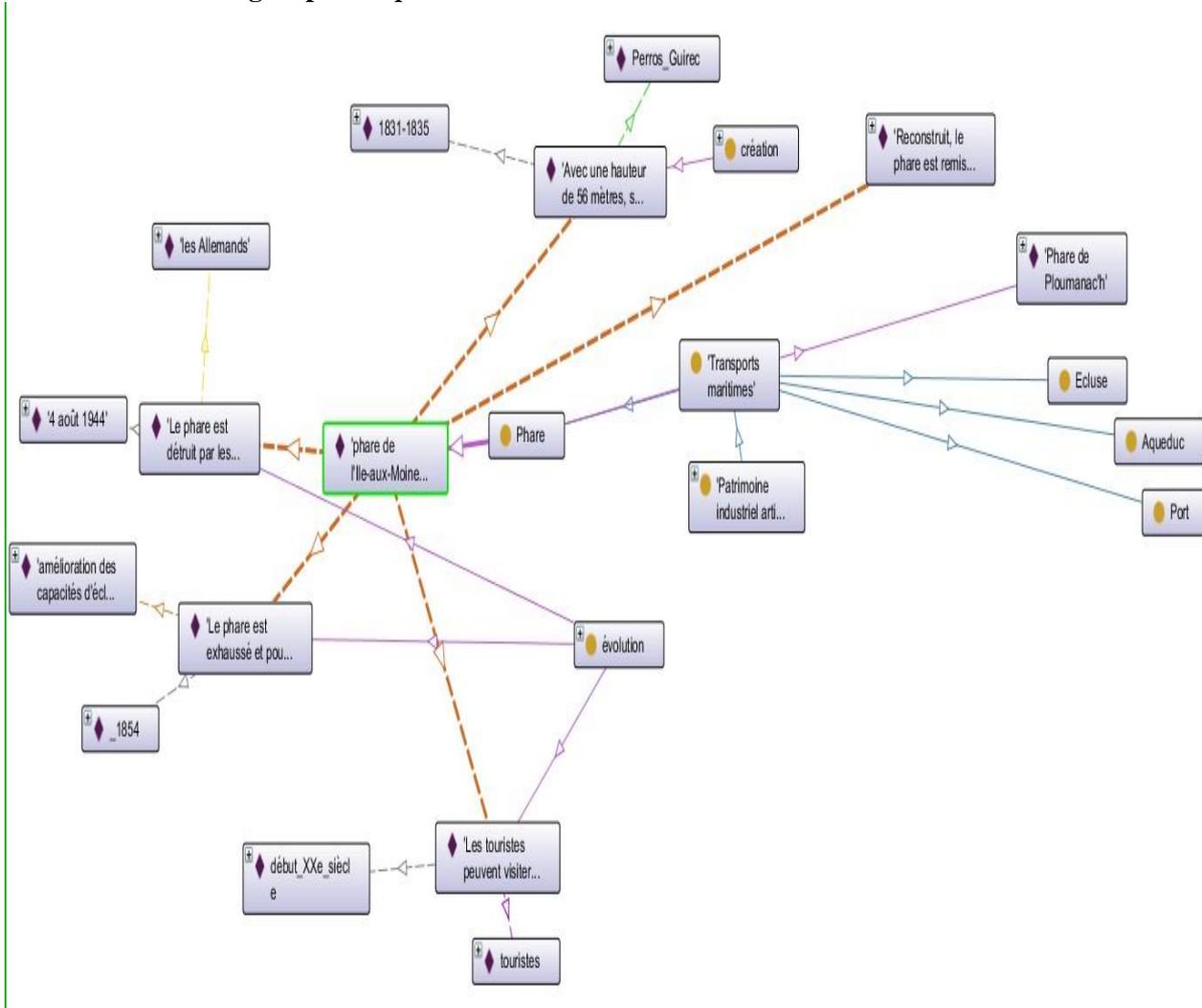
The screenshot shows a software interface with two main panels. The left panel, titled 'Types', displays a list of types: 'médical (4)', 'médical (2)', 'objets (4)', 'Patrimoine arts culture' (1), 'Patrimoine industriel artisanal' (1), 'Patrimoine rural agricole' (1), 'Patrimoine religieux (6)', 'Phare (2)', 'phare de l'île-aux-Moines', 'Phare de Ploumanac'h', 'politique (1)', 'premier XIXe siècle 1815 1852', 'presbytere (2)', 'Prison (1)', and 'religieux (5)'. The right panel, titled 'Description: phare de l'île-aux-Moines', shows a list of property assertions: 'Phare', 'Same Individual As', 'Different Individuals', and 'Object property assertions'. The 'Object property assertions' panel contains several assertions: 'événement 'Avec une hauteur de 56 mètres, son faisceau balaie la mer à plus de 40 km de distance'', 'événement 'Le phare est exhausé et pourvu d'une lanterne plus puissante'', 'événement 'Reconstruit, le phare est remis en service.', 'événement 'Les touristes peuvent visiter le phare'', and 'événement 'Le phare est détruit par les troupes allemandes en retraite'.

Chaque événement est décrit par des spécificités le situant dans une communauté (par – initiateur/pour – bénéficiaire), un usage/une intention (pour), un territoire (dans), une époque (en). Pour « *Le phare est détruit par les troupes allemandes en retraite* », il s'agit de l'initiateur et de la date de l'événement. Événement est relatif à l'évolution de l'artefact.

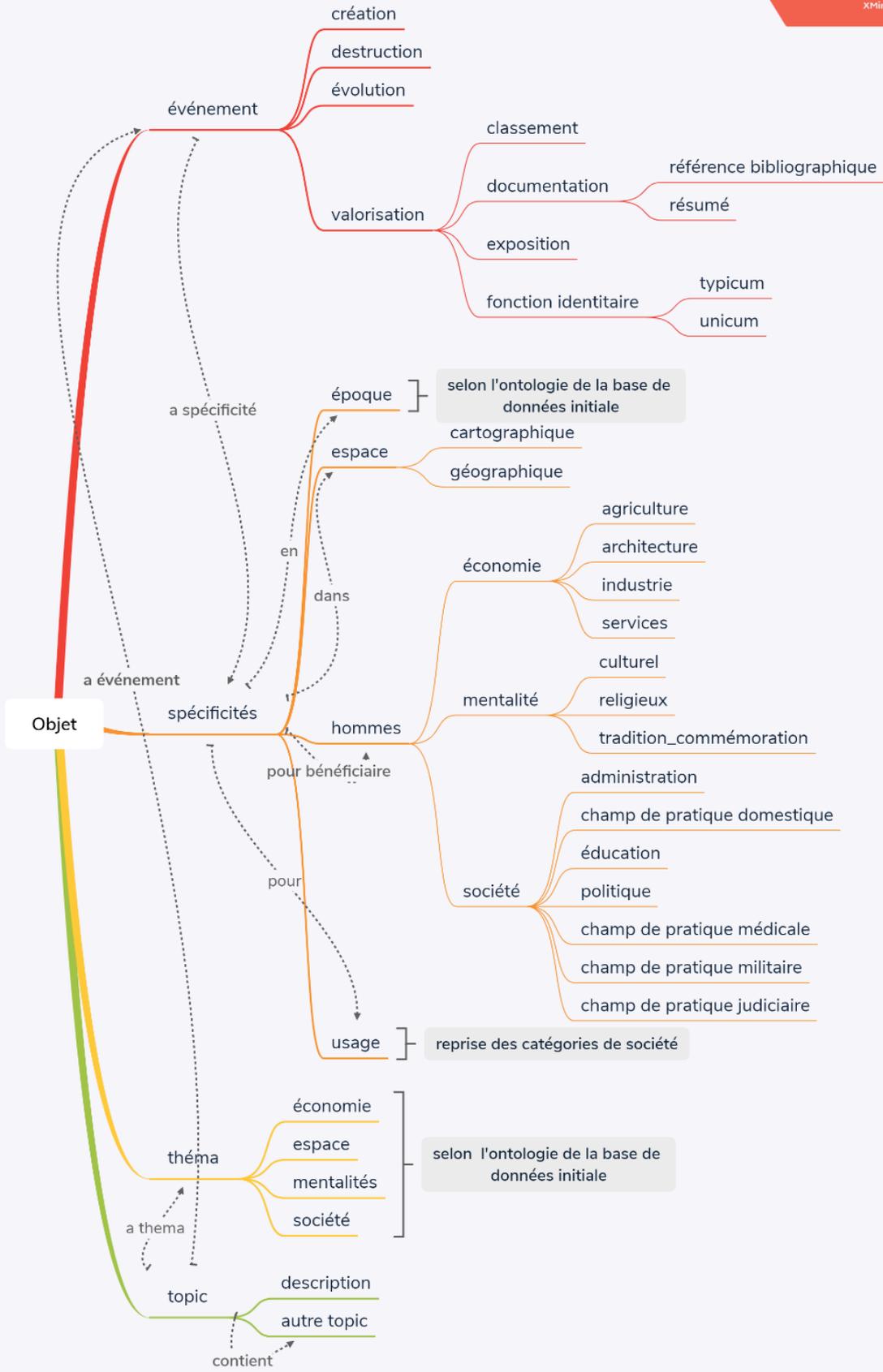
Document 87 : Spécificités caractérisant l'événement « *le phare est détruit par les troupes allemandes en retraite* » pour l'essai D



Document 88 : Ontographe pour le phare de l'Île-aux-Moines dans le cas de l'essai D



Document 89 : Représentation à plat de la structuration Antimoine



4.2.4. Mise en perspective avec CIDOC-CRM et CHARM

L'ontologie Antimoine (désormais OA) est inspirée du CIDOC-CRM mais s'en détache :

(1) Les événements sont caractérisés par des spécificités (prévues dans des branches distinctes du CIDOC-CRM : où? E53 *Place*; quand? E2 *Temporal Entity*; par qui? pour qui? Tous les deux inclus dans la classe E74 *Actor* pour quoi? prévu dans E7 *Activity*).

(2) L'ontologie Antimoine se situe dans une perspective assez proche de celle de CHARM dans la mesure où elle entend permettre de rendre compte des éléments matériels et immatériels qui participent à construire la dimension patrimoniale d'un objet matériel ou immatériel. Sa formalisation est cependant difficile à mettre en parallèle

(3) Elle s'en distingue par trois points :

- CHARM est construit comme un modèle abstrait qui ne peut être appliqué tel quel, tandis que OA est conçue explicitement comme interface entre une représentation préexistante (ici, celle de TT) et une représentation sémantique et conceptuelle du patrimoine culturel (et éventuellement des artefacts) ;
- CHARM a pour objet de mieux restituer les multiples champs participants à sa valeur. OA veut démontrer, conformément à l'entreprise de TT, en quoi l'ensemble des objets répertoriés sur un territoire participent à construire l'identité de ce territoire. Il propose des catégories plus conformes aux informations déjà présentes dans les fiches de TT et implémentables par des contributeurs amateurs éclairés mais non spécialistes ;
- OA distingue les événements selon qu'ils participent ou non à son intégration dans le champ patrimonial, avec une représentation moins complexe mais plus explicite.

4.3. Bilan

4.3.1. Un compromis à même de restituer une représentation argumentative de l'artefact et du PC en dépit des contraintes du préexistant

L'essai retenu respecte, d'une part, le canevas initial de TT et d'autre part, celui de l'artefact proposé à partir de la grammaire casuelle et de la SPA. De plus, il parvient à restituer la description du *patrimoine culturel* de Galatanu (2017) exploré dans le chapitre 3.

L'ontologie ne rend pas compte de la perception du monde d'experts qui chercheraient à décrire le monde réel. Cette dernière correspond nous semble-t-il, à une approche muséale (du point de vue des études du patrimoine) ou référentielle (d'un point de vue linguistique). Elle ne traduit néanmoins pas cette perception puisque cette dernière se retrouve en partie dans notre description : le savoir du monde est concentré dans la signification des mots. Le point de vue linguistique est donc légitime pour tracer des voies de communication entre des communautés dont les savoirs théoriques et la perception du monde diffèrent.

De plus, l'originalité de la structure est la formalisation d'un événement de valorisation décrit formellement par :

- le lien entre le fait qu'il soit seul/dernier exemplaire ou prototypique d'une communauté, d'un territoire et/ou d'une époque et la fonction identitaire ;
- l'exposition, la documentation et le classement explicitement considérés comme une valorisation collective qui participe à la construction de cette fonction identitaire.

4.3.2. Une ontologie de la patrimonialisation (culturelle)

La *valorisation* comme *événement* fait de cette structuration une ontologie de la patrimonialisation et non une ontologie du patrimoine culturel. Les autres événements (*création, évolution, destruction*) sont en effet liés à la vie de l'objet. La valorisation, si elle est aussi relative à la vie de l'objet peut, dans un certain nombre de cas, n'être que discursive. Elle n'a pas de lien avec la matière physique de l'artefact. La signification peut n'évoluer qu'en vertu de mécanismes sémantico-discursifs et pragmatique-discursifs convoqués dans son environnement sémantique.

Quelques-uns de ces mécanismes ont été restitués dans l'ontologie. Cependant, la structuration adoptée amoindrit leur puissance : d'une part, elle ne restitue pas le lien vectoriel entre les éléments du noyau, ni entre le noyau et les stéréotypes ; d'autre part, la logique ontologique se heurte au postulat d'une imprévisibilité de l'ensemble des associations qui peuvent émerger dans le discours.

Enfin, la notion fondamentale de *fonction identitaire* n'a pu être réduite à une primitive et ne peut donc être constituée en classe dans l'ontologie au-delà de la distinction *unicum/typicum*.

Son exploitation à des fins prescriptives se situe surtout dans un champ autre que celui de la structuration de la base.

4.3.3. Une ontologie adaptée au « petit patrimoine » ?

La justification de ce travail est d'offrir une alternative à des ontologies beaucoup plus complexes de type CIDOC-CRM. Fruit d'années de travail et d'échanges entre chercheurs de diverses disciplines et institutionnels, ces dernières ne

peuvent en effet pas répondre aux besoins ou aux capacités de communautés modestes telles que des associations militantes pour la conservation/préservation d'un artefact vernaculaire.

Or, ce patrimoine vernaculaire ou « petit patrimoine », reconnu, au moins pour ses éléments bâtis, comme « *expression fondamentale de la culture d'une collectivité, de ses relations avec son territoire et, en même temps, l'expression de sa diversité culturelle du monde* » (Charte du patrimoine bâti vernaculaire, ratifiée par la 12^e assemblée générale de l'ICOMOS au Mexique en octobre 1999) reste encore, pour une part, à inventorier.

Pour ce patrimoine, l'information importante recherchée n'est pas la même que dans le cas d'un patrimoine « adoubé » par les grandes institutions : moins que les preuves de propriété, l'identité de l'objet ou sa sécurisation, ce sont bien les relations entre l'objet et ceux qui le considèrent comme investi d'une fonction identitaire qui priment. De plus, certaines informations techniques, historiques, sociologiques, etc., sont, éventuellement, manquantes.

En réduisant la représentation, cette ontologie permet aux artefacts peu renseignés d'exister.

4.4. Mise en relation avec la création d'un outil-auteur (interface sémantique/fouille de données)

Le principe contributif sur internet est généralement associé à l'absence ou au moins à la diminution du principe hiérarchique de validation de l'information et des savoirs. Le prototype du site contributif est le wiki, site web social produit par des contributeurs ayant la possibilité de créer des pages mais aussi de modifier ou de compléter des pages existantes. La qualité de l'information et de son enrichissement est censée être garantie par la validation contradictoire de nombreux lecteurs. Or, dans le cas de TT, le discours du contributeur est soumis à la validation de l'éditeur avant sa mise en ligne. Le principe de verticalité entre auteurs et éditeur est donc ici maintenu.

Une autre particularité des sites contributifs réside dans le fait que ce discours est en général produit à partir d'autres discours (d'experts en particulier) -tronqué et vulgarisé par l'internaute- considéré alors comme auteur. Ce principe est respecté pour cette base de données.

Nous avons vu qu'un canevas de rédaction préexistait au projet chez TT, qui oriente les contributeurs sur les informations à saisir pour introduire et renseigner correctement un nouvel élément dans la base de données. Il est organisé tel que : *id.element – name – introduction – développement – conclusion – conséquence – cause*.

Notre approche peut être exploitée comme un modèle de contraintes de la structuration du contenu des futures contributions. En effet, elle renseigne l'auteur sur les points préconisés, voire obligatoires à fournir pour que soit validée une nouvelle fiche. Cet aiguillage enrichit les fiches en termes de contenu et diminue le post-traitement.

Une application possible de la lecture sémantique et conceptuelle des artefacts du PC et de sa mise en relation avec l'ontologie est de réviser ce canevas au profit d'une autre structuration qui participe à construire la dimension patrimoniale de tout artefact nouvellement introduit.

Notre proposition fait la synthèse de l'approche de l'objet par trois de ses dimensions (instanciée, conceptuelle et patrimoniale) et de celle de l'ontologie, créée par rapport à la base de données préexistante.

Elle prévoit une implémentation, obligatoire ou optionnelle de :

- la description de la signification de *patrimoine culturel*. À partir de la représentation proposée par Galatanu (2017), on peut avancer qu'un objet décrit par un discours contenant des informations portant sur *héritage propre à communauté/époque/territoire - fonction identitaire - valorisation collective - devoir de transmission - devoir de conservation/préservation - pouvoir de transmission* l'est dans une visée argumentative. Cette visée est la reconstruction de sa représentation comme objet appartenant au champ patrimonial :

- la description de la représentation instanciée de l'artefact ;
- la signification lexicale de l'artefact, construite à partir du modèle de la SPA, peut permettre de proposer des enrichissements à la structure minimaliste définie : *agent – intention – outil*.

Ainsi, *calvaire* est défini comme « *représentation plastique ou picturale de la scène du calvaire ; croix généralement placée sur une plateforme et qui commémore la passion du Christ* » (GR); « *représentation plastique de la crucifixion et parfois d'autres scènes de la passion de la vie de Jésus ; croix dressée sur une plate-forme ou à un carrefour* » (TLF); « *représentation notamment sculptée de la scène du Calvaire ; croix en plein air commémorant la passion du Christ* » (Larousse) et « *œuvre d'architecture représentant les croix du calvaire ou des scènes de la passion du Christ ; par extension, croix élevée sur une hauteur ou à un croisement de routes, autour des églises, particulièrement en Bretagne* » (Quillet)

À partir de ces définitions, la description de sa représentation lexicale est la suivante :

Document 90 : Représentation de la signification lexicale de *calvaire*

Noyau	Stéréotypes
1.crucifixion du Christ	sacrifice, croix, souffrance, mort
2.reconnaissance des Chrés-	bienfait, reçu, redevabilité, devoir de souvenir

tiens	
3.commémoration de la crucifixion	mémoire, gloire, institution
4.représentation de la crucifixion	signe/image/symbole/emblème, plastique, (sculpture) pictural (rendre) sensible
5.croix	forme, poteau, traverse dressée sur une plateforme, dressée à un carrefour, dressée près d'une église

Ici, cet ajout porte sur l'agent (*les Chrétiens*), l'intention (1,2,3,4) et l'outil (5).

À partir de cette représentation, on peut définir que tout item introduit dans la base devrait contenir, pour être correctement renseigné dans un discours à même de montrer et de construire sa dimension patrimoniale, les éléments suivants :

Document 91 : Éléments proposés pour l'outil-auteur

Pour tout O *calvaire*,

artefact (obligatoire pour tout x)	rep. instanciée	représentation conceptuelle		à relier avec la représentation patrimoniale
	catégorie obligatoire pour les artefacts renseignés	catégorie optionnelle pour les artefacts renseignés		
intention initiale	[selon texte]	crucifixion commémoration de la crucifixion représentation de la crucifixion	sacrifice souffrance mort mémoire gloire institution signe/image/symbole emblème plastique (sculpture) pictural	
agent époque territoire	communauté chrétienne			héritage propre à : communauté ?
corps sociaux ou de métiers en présence				époque ? territoire ?
Mat. prem.				
utilisation				
évolution				valorisation collective ? mesures de préservation/conservation ?

Cette proposition n'a pas, à ce jour, été éprouvée par une implémentation dans un outil-auteur.

4.5. Mise en relation avec la sérendipité⁸⁹ (interface sémantique/réalité virtuelle) : vers des « pérégrinations argumentées »

Les programmes de réalité virtuelle concernant des objets patrimoniaux/patrimonialisés utilisent des entrées par dates/personnages/lieux pour organiser l'exploration - ou la pérégrination de l'utilisateur. La description de la signification lexicale de *patrimoine culturel* en lien avec la description artefactuelle de l'objet patrimonial (les deux étant sous-tendus par les questionnements anthropologiques liés à un objet dans son évolution dans un espace-temps donné) peut permettre de sortir de ces catégories qui ne participent pas à construire une conscience patrimoniale. Par conscience patrimoniale, nous entendons une relation à la fois intime et collective entre l'objet et l'utilisateur.

Cette double description devrait participer à la construction identitaire d'un territoire au travers de (la lecture de) ces objets patrimoniaux. En effet, en décrivant les propriétés essentielles du patrimoine et en organisant ces propriétés selon une relation vectorielle normative, elle est à même de mettre au jour, pour l'internaute, les raisons pour lesquelles cet objet est précieux pour lui.

⁸⁹ « Capacité, art de faire une découverte, scientifique notamment par hasard » (Larousse [en ligne]) ; dans l'exploration d'une base de données, la sérendipité revient à trouver des informations intéressantes pour l'utilisateur bien que sans lien *a priori* avec sa requête initiale.

Cette description propose, pour rappel, de représenter le patrimoine culturel (Galatanu, 2017) comme suit :

un objet hérité caractéristique d'une époque/d'un lieu/d'une commune

DC

porteur d'une fonction identitaire

DC

bénéficiant d'une valorisation collective

DC

devant être transmis

DC

devant être préservé/conservé

DC

pouvant être transmis

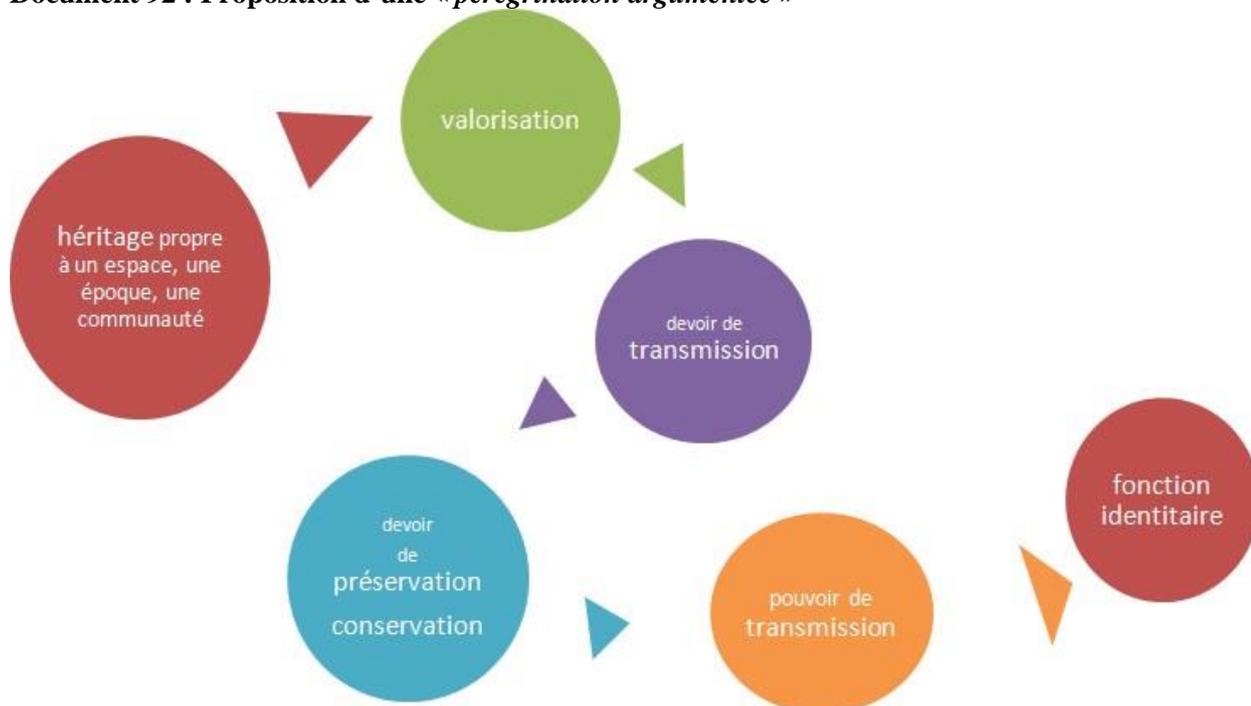
DC

existant dans le temps et dans l'espace et soumis à des évolutions

(ce dernier point étant souvent renseigné dans la base de données)

Dans une interface utilisateur/machine, chaque ligne (*caractéristique de, fonction identitaire...*) peut correspondre à un carrefour dans la pérégrination, proposant, à qui suit la route, un itinéraire à même de comprendre, voire de dessiner la valeur anthropologique et affective de l'objet. C'est pourquoi une telle organisation peut être envisagée comme une « *pérégrination argumentée* ».

Document 92 : Proposition d'une « pérégrination argumentée »



Deux possibilités peuvent alors être offertes aux utilisateurs :

- une lecture vectorielle, qui respecte la construction de la représentation du patrimoine culturel ;
- la proposition d'un point de départ différent selon les questionnements de l'utilisateur. Cette deuxième option revient à proposer des parcours thématiques mais aussi argumentatifs qui construisent, à travers la découverte d'éléments factuels relatifs à une instance, sa dimension patrimoniale.

Le lien entre ce sentier préconstruit et l'ontologie est possible grâce à un lien, préconstruit également, entre :

- l'héritage propre à une communauté, un territoire et une époque et la catégorie *spécificités* et ses sous-catégories *époque/espace/hommes et usages* ;
- la *valorisation* et la catégorie *événement > évolution* ;
- le *devoir de préservation/conservation* et la catégorie *classement > documentation exposition* ;
- la *fonction identitaire* et la catégorie *fonction identitaire*.

Le devoir et le pouvoir de transmission sont sous-jacents aux autres propriétés sémantiques de *patrimoine culturel* explicitées dans l'ontologie.

Les faire apparaître dans un schéma conceptuel du patrimoine permet cependant de faire comprendre aux utilisateurs les intentions qui guident les valeurs associées aux artefacts sélectionnés et les mesures qu'elles suscitent.

Dans les deux cas, l'exploration peut partir du concept pour aller vers son incarnation physique et sa description/construction discursive ou bien partir des réalisations linguistiques pour montrer quelles parties conceptuelles et identificatoires de la patrimonialisation celles-ci contribuent à construire.

Dans le premier cas, les fiches d'artefacts sont exploitées comme illustration d'une explicitation du processus de patrimonialisation. Dans le second cas, elles participent bien à démontrer en quoi les artefacts inscrits dans la base peuvent légitimement faire l'objet d'une re-catégorisation. (Rochaix, 2019). Un pré-traitement syntaxique et sémantique peut faciliter le lien entre l'approche sémantique et conceptuelle et la réalisation discursive dans la base de données

Le lien entre les catégories et les instances peut être consolidé par un prétraitement s'appuyant sur des règles linguistiques, à partir de critères syntaxiques et sémantiques. La visualisation manuelle des fiches d'église et d'hôpital a permis de relever certaines collocations, du type : les mots pleins et opérateurs introductifs de l'initiateur : *par, à l'initiative de*, + substantif introduit par des marqueurs de civilité (*Monsieur, Sieur, Mr ; Madame, Mme ; Mademoiselle, Melle ...*), de titres de noblesse, de collectivités (*mairie...*) ou de représentants de collectivité (*maire...*) et du bénéficiaire : *à destination/à l'attention de/pour* + substantif, etc.

Les règles sémantiques ont aussi été répertoriées, restituées dans le tableau ci-dessous :

Document 93: Règles sémantiques retenues pour l'artefact à partir du prétraitement linguistique des fiches d'église X dans la base de données de TT

catégorie de traits	description signification (SPA)	Dsl d'église	Opérateurs introductifs
Hommes	N1 : agent à l'initiative de l'artefact /bénéficiaire	N1 : communauté S1 : vie commune, biens communs, intérêt commun, but commun	Agent : <i>offert (e) par/don(-ation)/legs de/fondé(e)/créé(e)/construit(e) par/sous la direction de + (com)porte/décoré(e), orné(e)/marqué(e) (des) armes/blasons écussons</i>
Intention Fonction	N2 : intention à l'initiative de la création de l'artefact	N2 : pratique religieuse S2 : manifestation extérieure canon culte cérémonie	Bénéficiaire : <i>pour + nom</i> Intention : <i>pour + verbe/permit de/destiné(e)à</i> Fonction : <i>sert de/permit à/au</i>
Territoire Époque			Territoire : <i>situé(e), à/dans/dépend/relève de/est rattaché(e) à/paroissiale</i> Époque : <i>(porte la) date de/du/remonte à/au/construit(e)/érigé(e)/exécuté(e) en/au/le/construction/la première est posée le/commencé(en)/vers/inauguré(e) ...</i>
Instrument/ moyen/force	N3 : objet	N3 : bâtiment principes de construction [architecture (style, norme, plan); techniques de construction [métiers ; savoir- faire ; outils [matériaux]	I/M/F : <i>édifié(e)/construit(e)/fait(e) par/selon/d'après les plans/œuvre de/d'/du style : gothique, roman, contemporain</i>
Matière Forme			Matière : <i>de/en/avec</i> Réutilisation : <i>provenant/récupéré de/du</i> Forme : <i>en forme de/évoquant</i> (parties souvent introduites avec leur datation) (description de la composition du bâtiment) Lexique des parties : <i>comprend/comporte/présente/est pourvu(e) de/possède</i>
Évolution			Évolution (transformations) <i>-(en partie) reconstruit(e)/refait(e) au/en/après/par -remplace(e)/succède à</i> <i>-travaux (de restauration//réparé(e)/restauré(e) /consolidé(e)</i> <i>-remanié(e)/transféré(e)/déplacé(e) /abandonné(e) en/au</i> <i>-agrandi(e)/allongé(e)/plus large</i>

			<ul style="list-style-type: none"> - à l'origine/primitif - édifié(e)/construite à/sur l'emplacement de : succède à/remplace - désaffecté(e)/déconsacrée - reste/subsiste - conserve(e) (toujours/encore) aujourd'hui /autrefois
--	--	--	---

Le lien entre les catégories et les instances peut également être consolidé par un prétraitement s'appuyant sur des règles linguistiques, à partir de critères lexicaux, à partir de la description de la signification lexicale de la classe (*église*) de rattachement de l'instance (*église X*).

Le moteur de cette recherche était d'aborder des enjeux scientifiques du patrimoine culturel - dit objet et résultat d'une construction discursive en SHS - avec le point de vue de la sémantique argumentative.

Son objectif général se situait à l'interface de la signification - de *patrimoine*, *patrimoine culturel* et de *patrimonialiser/patrimonialisation* - et du sens, puisqu'il portait sur la construction discursive de cette signification et sur les mécanismes linguistiques permettant d'expliquer leur portée sémantique sur des artefacts du champ patrimonial.

L'analyse s'est appuyée sur deux modèles théoriques, la SPA de Galatanu, apte à rendre compte de ces mécanismes et la théorie des actes de langage telle qu'elle a été développée par Searle. Cette association a favorisé l'utilisation d'une démarche linguistique pour répondre à des questionnements d'ordre linguistique mais aussi, dans une certaine mesure, à des questionnements relatifs aux études patrimoniales, au sens large.

En effet, ce travail de recherche a aussi été nourri, et parfois influencé, par le projet ANR/Antimoine mené en partenariat avec l'éditeur d'un système d'informations patrimoniales et deux laboratoires, de fouille de données et de réalité virtuelle. Ce projet contenait dans son cahier des charges une nouvelle structuration de la base de données du site édité, afin de créer de nouvelles relations entre ces données, à même de construire du sens. Dans ce contexte, le premier écueil à éviter était de prétendre à une interdisciplinarité dépassant nos compétences. Nous nous référons à ce propos à ce que Paveau nomme « *une épistémologie contributive* », c'est-à-dire une démarche telle « *qu'une discipline bénéficie de la contribution des autres d'une manière qui peut être considérée comme approximative par les spécialistes mais qui rend possible l'importation des savoirs* » (2012:55-56). La confrontation avec les études du patrimoine était nécessaire dans la mesure où la représentation des experts mais aussi de l'ensemble de la communauté française participe à celle de l'objet. La confrontation avec des catégorisations informatiques, si elle a représenté quelques frustrations en raison de difficultés de transfert de conceptualisation, a nourri, espérons-nous, la rigueur de notre approche. Elle a, par ailleurs, représenté un objet d'application pour notre cadre théorique et les propositions qui sont issues de son exploitation.

Les objectifs, fixés dans le 1^{er} chapitre, à savoir la restitution de la signification de *patrimoine*, puis de *patrimonialiser/patrimonialisation* n'a pas soulevé de points incohérents avec les savoirs antérieurs ou nouveaux. Cette recherche a cependant démontré la présence, dans ces mots, de valeurs fortes, dès le niveau lexical. Elle a par également démontré l'impact des représentations et des valeurs qu'ils véhiculent sur les objets (les artefacts) auxquels ils sont associés dans le co(n)texte. Ces mises en évidence ont constitué une voie d'accès pour comprendre la patrimonialisation en tant que processus langagier à même de changer un ordre du monde dans lequel un objet a telles propriétés, telles fonctions et telles valeurs vers un ordre du monde dans lequel il est chargé d'autres valeurs.

La théorie des actes de langage telle qu'elle est assimilée par la SPA a facilité la mise au jour des faits linguistiques et des faits culturels produits par la patrimonialisation. Comme nous l'avons dit, on se situe, avec la désignation de ce fait institutionnel, dans un contexte de rapports de force entre des individus, leurs représentations, intérêts, intentions et puissances contradictoires. Ceux-ci exercent un pouvoir linguistique et extralinguistique sur les artefacts dès lors qu'ils sont abordés sous cet angle.

L'analyse sémantique et conceptuelle (Bellachhab, 2012a b, 2015) des mots *patrimoine culturel* et *patrimonialiser/patrimonialisation* a permis de déterminer les constituants élémentaires derrière lesquels chaque locuteur peut reconnaître, au moins en partie sa propre appréhension de ces mots et des notions qu'ils désignent. Leur formalisation avec la SPA offre un nouvel outil d'évaluation et de prévision de la valeur argumentative d'un discours à visée patrimoniale.

Le questionnement de sa force illocutoire à partir de savoirs déclaratifs de professionnels et de militants du patrimoine a permis de mettre en évidence la conséquence linguistique d'un fait institutionnel : le pouvoir de modifier le statut d'un artefact par un acte de langage déclaratif étant réservé aux grandes institutions, les petites institutions que sont les passionnés réunis en association reconstruisent, par leur discours sur les artefacts dont ils s'occupent, la signification de *patrimonialiser/patrimonialisation*. L'unité lexicale ne signifie plus préserver et transmettre. La saillance de ces propriétés diminue et cette diminution se fait au profit de la réactivation. Ce processus s'oppose à la démarche muséale, considérée par les militants comme « *figeante* ». La muséification représente, en effet, pour ces militants une petite mort pour un

artefact qu'il s'agit au contraire de ramener à la vie, pour ramener à la vie les savoirs, communautés, institutions qu'il porte en lui.

Enfin, la tentative de construire une ontologie de la patrimonialisation culturelle dont les catégories se distinguent d'une ontologie des artefacts (matériels ou immatériels) du patrimoine a produit un objet opérationnel. Celui-ci pourrait être investi par des associations militantes de la sauvegarde du patrimoine culturel, pour qui l'urgence d'interférer sur les représentations de leur communauté d'appartenance s'impose. Ces associations envisagent alors l'artefact comme le symbole de faits institutionnels dont il résulte. Elles s'intéressent moins à ses caractéristiques intrinsèques matérielles.

Cette dernière partie a suscité chez nous un intérêt particulier, avec le défi de concilier une appréhension encyclopédique et holistique de la construction de la signification et du sens et des réalités pragmatiques, à savoir les compétences et les ambitions des acteurs. Ceux-ci ayant à cœur de diffuser les valeurs du patrimoine et de la patrimonialisation, considérée comme son corollaire logique dans un monde où d'autres impératifs peuvent prendre le dessus.

Notre étude a, enfin, impliqué plusieurs désignations d'artefacts : *église*, *hôpital*, et dans une moindre mesure *cou-teau*, *phare*, *chapelle* et *calvaire* à partir d'un corpus lexicographique et de leur traitement dans le discours produit par Topic-Topos : *locomotive à vapeur*, *chant marin*, diverses machines agricoles (*tracteurs*, *moissonneuses*), divers objets de la vie scolaire (*stylo-plume*, *cahier d'écolier*...) et de la vie courante (*barate à beurre*...), *l'angélique des estuaires*, etc. Tous ne portent pas *a priori* les mêmes valeurs identitaires en tant qu'artefact. Cette variation a probablement des conséquences sur leur cinétisme sémantique en contexte de patrimonialisation. Cet aspect a pour l'instant été négligé. De plus, les militants ont été interrogés sur leur représentation de la patrimonialisation. L'analyse de ces données a permis d'obtenir des résultats. Mais il reste un travail de corpus à faire pour mettre au jour les réalisations discursives de cette patrimonialisation pour des communautés militantes, ainsi que leurs effets. Et ce, afin de mettre en relief les conditions discursives de réussite et d'échec d'une patrimonialisation, indépendamment d'une question de statut des locuteurs. Le fait de développer certaines propriétés sémantiques de *patrimoine culturel* plutôt que d'autres a-t-il plus de portée sur l'ajustement du monde à la parole ?

Enfin, l'aspiration de donner une matérialité physique à des éléments qui en sont *a priori* dépourvus, dans une perspective strictement linguistique chez Galatanu et plus relative à la philosophie du langage et de l'esprit chez Searle, alimente de nouveaux champs d'intérêt. L'exercice d'ontologisation d'un fait linguistique ou d'un fait culturel nécessite de notre point de vue, puisque nous nous situons dans une approche holistique de ces faits, de comprendre tous les réseaux dans lesquels ils s'inscrivent. Poursuivre dans cet exercice demandera par conséquent d'aller plus en avant dans une épistémologie contributive. L'analyse linguistique, notamment sémantique et du discours, peut constituer une voie pour ne pas s'y perdre.

Bibliographie

- Alarcon-Contreras (Monica), « Pratiques et représentations de la lecture en milieu universitaire mexicain : une approche sémantico-argumentative », *Signes, discours et sociétés, Sémantique des possibles argumentatifs et analyse linguistique du discours. Hommage à Olga Galatanu*, 15 janvier 2015. Disponible sur : <http://www.revue-signes.info/document.php?id=3888>, [consulté le 17 mars 2016]
- Anderson (John), *The grammar of case. Towards a localistic theory*, Cambridge, Cambridge University Press, 1976.
- Anderson (John), *Rules of the mind*, Hillsdale, Erlbaum, 2003.
- Anquetil (Sophie), Bellachhab (Abdelhadi), Galatanu (Olga), « La violence verbale au service des idéologies politiques. L'exemple des discours parlementaires sur la burqa », *Société néophilologique. Dimensions du dialogisme* 3, Helsinki, Finlande, 2007. Disponible sur : <http://www.hal-unilim.archives-ouvertes.fr/hal-00916396>, [consulté le 9 mars 2016]
- Anscombe (Jean-Claude), Ducrot (Oswald), *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga, 1976.
- Anscombe (Jean-Claude), « La théorie des topoï : sémantique ou rhétorique ? », in *Hermès* 15, 1995a, pp.185-198.
- Anscombe (Jean-Claude), « De l'argumentation dans la langue à la théorie des topoï », in *La théorie des topoï*, Paris, Kimé, 1995b, pp.49-84.
- Anscombe (Jean-Claude), « Dénomination, sens et référence dans une théorie des stéréotypes nominaux », *Cahiers de praxématique* 36, 2001a. Disponible sur : <https://praxématique.revues.org/304>, [consulté le 9 mars 2017]
- Anscombe (Jean-Claude), « Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes », *Langages*, Paris, Armand Colin, 2001b, pp.57-76.
- Antonoli (Lucie), *Lire Ryle aujourd'hui. Aux sources de la philosophie analytique*, Bruxelles, De Boeck-Wesmael, 1993.
- Augé (Marc), Colleyn (Jean-Pierre), *L'anthropologie*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2009.
- Austin (John) (1950) "Truth", *Proceedings of the aristotelian society. The virtual issue 1* [en ligne], pp.39-54. Disponible sur <https://www.aristoteliansociety.org.uk/the-virtual-issue/the-virtual-issue-no-16-truth>, [consulté le 3 mars 2017]
- Austin (John), *How to do things with words*, Cambridge, Harvard University Press, 1962.
- Austin (John), *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil, 1991.
- Babadzan (Alain), « Les usages sociaux du patrimoine », *Miroirs identitaires* 2, revue électronique du Cerce (Centre d'études et de recherches comparatives en ethnologie), 2001. Disponible sur : <http://alor.univ-montp3.fr/cerce/revue.htm>, [consulté le 17 janvier 2017]
- Babelon (Jean-Pierre), Chastel (Alain), *La notion de patrimoine*, Paris, Liana Lévi, 1994.
- Bachimont (Bruno), « Engagement sémantique et engagement ontologique : conception et réalisation d'ontologies en ingénierie des connaissances », in Charlet (Jean), Zacklad (Manuel), Kassel (Gilles), Bourigault (Didier) (eds), *Ingénierie des connaissances, évolutions récentes et nouveaux défis*, Paris, Eyrolles, 2000, pp.305-323.
- Bachimont (Bruno) (et al.), « Enjeux et technologies : des données au sens », *Documentaliste-Sciences de l'information* 4|48, 2011, pp.24-41.
- Balley (Noëlle), Journées du patrimoine écrit 2013, *Bulletin des bibliothèques de France (bbf)* 5, 2013, pp.82-83.
- Bally (Charles), *Linguistique générale et linguistique française*, Paris, PUF, 1932.
- Barbier (Jean-Marie) et Galatanu (Olga) (éd.), *signification, sens, formation*, Paris, PUF, 2000.
- Barbier (Frédéric), « Patrimoine, production, reproduction », *Bulletin des bibliothèques de France (bbf)* 5, 2004, pp.11-20.
- Barrère (Christian), « Les quatre temps du patrimoine », colloque de l'Asrdlf, Mons, juillet 2013. Disponible sur : http://www.asrdlf2013.org/img/pdf/c_barrere_les_quatre_temps_du_patrimoine_culturel.pdf, [consulté le 6 mars 2017]
- Beghain (Patrice), *Le patrimoine : culture et lien social*, Paris, PUF, 1998.
- Bellachhab (Abdelhadi), *Genèse d'une sémantique conceptuelle au service de l'interaction verbale : des représentations aux réalisations et des réalisations aux représentations*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches : sciences du langage : Nantes, 2012a.
- Bellachhab (Abdelhadi), « La représentation de "l'étranger" dans un institut de recherche et formation en fle », in *La clé des langues. Ens lyon/dgesco*, 2012c. Disponible sur : <http://cle-ens.fr/espagnol/la-representation-dans-un-institut-de-recherche-et-de-formation-en-fle> 167346;kjsp?rh=cdl_esp880000, [consulté le 7 mars 2017]
- Bellachhab (Abdelhadi), Galatanu (Olga), *Représentations sémantico-conceptuelles et réalisation linguistique : l'excuse en classe de fle au Maroc*, Bruxelles, Peter Lang, 2012b.

Bellachhab (Abdelhadi) « Contours d'une sémantique conceptuelle au service de l'interaction verbale : des représentations aux réalisations et des réalisations aux représentations », in *Signes, discours et sociétés, Sémantique des possibles argumentatifs et analyse linguistique du discours. Hommage à Olga Galatanu*, 2015. Disponible sur : <http://www.revue-signes.info/document.php?id=4396>, [consulté le 7 mars 2017]

Benjamin (Walter), *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*, Paris, Allia, 2003.

Benjoint (Henri), Thoiron (Philippe), *Le sens en terminologie*, Lyon, PUL, 2000.

Benveniste (Émile), « L'appareil formel d'énonciation », *Langages* 17, 1970, pp.12-18.

Beylot (Pierre), Moine (Raphaëlle), *Les fictions patrimoniales sur grand et petit écran*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, pp.25-36.

Blancafort (Helena), Recourcé (Georges), Couto (Javier), (et al.), "Intention, history, and artifacts concepts", *Cognition* 60, 1996, pp.1-29.

Bonerand (Emmanuelle), « Le recours au patrimoine, modèle culturel pour le territoire ? », *Géocarrefour*, 80|2, 2005, pp.91-100. Disponible sur : <https://geocarrefour.revues.org/991>, [consulté le 9 mars 2017]

Bonte (Pierre), Izard (Michel), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF, 1991.

Borgo (Stefano), Vieu (Laure), "Artifacts in formal ontology", in Meijers (Anthonie) (ed.), *Handbook of the philosophy of the technical sciences 2 : artifact ontology and artifact epistemology*, Amsterdam, Elsevier, 2008.

Borgo (Stefano), Vieu (Laure), "From artefacts to products", *Proceedings of the second workshop: formal ontologies meet industry* (Fomi 2006), Trento (Italie). Disponible sur : <http://loa.istc.cnr.it/old/papers/productfomi06-cr.pdf>, [consulté le 9 mars 2017]

Borst (Willem), *Construction of engineering ontologies for knowledge sharing and reuse*, phd-cip data koninklijke bibliotheek, den haag [en ligne], 1997. Disponible sur : <http://www.eprints.eemcs.utwente.nl/17377/01/t0000004.pdf>, [consulté le 9 mars 2017]

Bouisset (Christine), Degremont (Isabelle), « Patrimonialiser la nature : le regard des sciences humaines », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, hors-série 16 [en ligne] <http://vertigo.revues.org/13542>, [consulté le 9 mars 2017]

Bourdieu (Pierre), *Réponses*, Paris, Seuil, 1992.

Bourigault (Didier) (éds.), *Ingénierie des connaissances, évolutions récentes et nouveaux défis*, Paris, Eyrolles, 2000.

Boutaud (Jean-Jacques), Veron (Eliseo), *Sémiotique ouverte. Itinéraires sémiotiques en communication*, Paris, Hermès, Science publications/Lavoisier, 2007.

Cam (Philip), "Searle on strong AI", *Australasian journal of philosophy* 68, 1990, pp.103-108.

Carel (Marion), « Trop : argumentation interne, argumentation externe et positivité », in Anscombe (Jean-Claude) (éd.), *La théorie des topoï*, Paris, Kimé, 1995, pp.177-206.

Carel (Marion), « Argumentation internet et argumentation externe au lexique : des propriétés différentes », *Langages* 142, 2001, pp.10-21.

Carnap (Rudolph), « Empirismes, sémantique et ontologie », in Carnap (Rudolph), *Signification et nécessité*, Paris, Gallimard, 1997, pp.315-317.

Carnap (Rudolph), *The logical structure of the world and pseudo-problems of philosophy*, Open Court Publishing US, 2002.

Centre national de ressources textuelles et lexicales [en ligne]. Disponible sur : <http://www.cnrtl.fr/etymologie/patrimoine>, [consulté le 12 mars 2017]

Charaudeau (Patrick), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, 1992.

Charle (Christophe), « Pour une sociologie historique du patrimoine », in *Temps croisés*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2010.

Charnois (Thierry) (et al.), « Fouilles de données pour l'extraction d'information dans les textes », *Tal*, 50, 3, 2009. Disponible sur www.atala.org [consulté le 9 mars 2017]

Château (Stéphane), Boulanger (Danielle), Mercier-Laurent (Eurika), « Approche interdisciplinaire du management des connaissances du patrimoine culturel », *Documentaliste-sciences de l'information*, 4, 49, 2012, pp.62-70.

Chaudat (Philippe), « Territoire culturel et culture des territoires, culture et territoires. Qualifications culturelles et inscriptions territoriales », in *Actes du colloque culture et construction territoriale. Productions et consommation des mondes culturels*, Paris, éditions du CNDP, 2007.

Chaurand (Jacques), Mazière (Francine), *La définition*, Paris, Larousse, 1991.

Chauvel (Louis). Classes sociales-classes moyennes, *Encyclopaedia universalis* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/classes-sociales-classes-moyennes>, [consulté le 14 mars 2017]

- Chirollet (Jean-Claude), *Les mémoires de l'art*, Paris, PUF, 1998.
- Choay (Françoise), *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil, 1992.
- Choay (Françoise), « Le patrimoine en questions », *Esprit* 359|11, 2009, pp.194-222.
- Cliquet (Caroline), « Collections : le moteur de recherches sémantiques du patrimoine culturel numérisé », *c/blog*, ministère de la culture et de la communication, 4 avril 2011 [en ligne]. Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-04-0036-007>, [consulté le 27 septembre 2016]
- Condamines (Anne), « Approche sémasiologique pour la constitution de bases de connaissances terminologiques », in Delavigne (Valérie), Bouveret (Myriam), *Sémantique des termes spécialisés*, Rouen, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2000, pp.101-117.
- Copeland (Jack), "The chinese room from a logical point of view", in Preston and Bishop (eds.), *Views into the chinese room : new essays on Searle and artificial intelligence*, Oxford University Press, 2002, pp.104-122.
- Cozma (Ana-Maria), « Approche argumentative de la modalité aléthique dans la perspective de la sémantique des possibles argumentatifs. Application au discours institutionnel de la bioéthique », thèse de doctorat : sciences du langage, Nantes, 2009.
- Cozma (Ana-Maria), « Considérations sur la notion d'identification dans une perspective sémantico-argumentative », in Osu (Sylvester), Col (Gilles), Garric (Nathalie), Toupin (Fabienne), *Construction d'identité et processus d'identification*, Bruxelles, Peter Lang, 2010, pp.65-80.
- Cozma (Ana-Maria), « La construction discursive de la signification : le point de vue argumentatif », *Synergies Roumanie* 5, 2010, pp.155-175.
- Cozma (Ana-Maria), « Fondements sémantiques et réalisations linguistiques de l'acte de langage reprocher », *Signes, discours et sociétés* [en ligne] 9, 2012. Disponible sur : <http://revue-signes.info/docannexe.php?id=2905>, [consulté le 9 mars 2017]
- Crane (Tim), *The mechanical mind: a philosophical introduction to minds, machines and mental representation*, London, Penguin, 1996.
- Culioli (Antoine), *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, Paris, Ophrys, 1990.
- Dalbin (Sylvie), « La modélisation : pourquoi l'intégrer dans les systèmes d'informations documentaires ? », *Documentaliste-sciences de l'information* 3|40, 2003, pp.226-231.
- Daskalki (Maria), Doerr (Martin), *Holism, ontology and intensionality : new challenges*, center for cultural informatics, Institute of computer science, foundation for research and technology, Hellas, Florence, february 2016. Disponible sur : <http://83.212.168.219/cidoc-crm/resources/holism-ontology-and-intensionality-new-challenges>, [consulté le 3 mars 2017]
- Davallon (Jean), *L'exposition à l'œuvre : stratégies de communication et médiation symbolique*, Paris, L'harmattan, 1999.
- Davallon (Jean), « Le patrimoine, une " filiation inversée" ? », in *Espaces-temps* 74-75, 2000, pp.6-16.
- Davallon (Jean) « Comment se fabrique le patrimoine ? », *Sciences humaines* 36 (épuisé), 2002. Disponible sur : http://www.scienceshumaines.com/comment-se-fabrique-le-patrimoine_fr_12550.html, [consulté le 9 mars 2017]
- Davallon (Jean), « Objet concret, objet scientifique, objet de recherche », *Hermès* 38, 2004, pp.30-37.
- Davallon (Jean), *Le don du patrimoine*, Paris, Hermès-Lavoisier, 2007.
- Debray (Régis), « Trace, forme ou message ? », in Collectif, *L'abus monumental*, actes des entretiens du patrimoine, colloque à Paris en 1998, Paris, Fayard, 1999, pp.27-44.
- Desvallées (André), « Émergence et cheminements du mot "patrimoine" », *Musées et collections publiques de France* 208, septembre 1995, pp.6-29.
- Desvallées (André), Mairesse (François), *Vers une redéfinition du musée ?*, Paris, L'harmattan, 2007.
- Desvallées (André), *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, Paris, Armand Colin, 2011.
- Di Meo (Guy), « Patrimoine et territoires : une parenté conceptuelle », *Espaces et sociétés* 78, 1995, pp.15-34.
- Diantell (Erwan), « Ontologie et anthropologie. Dix ans de controverse (Brésil, France, États-Unis) », *Revue européenne de sciences sociales* 53|2, 2015, pp.119-144.
- Dictionnaire encyclopédique grand Larousse universel*, Paris, Larousse, 1994.
- Dictionnaires de l'Académie Française*, Classique Garnier, 1^e éd.1694, 5^e éd. 1785. Disponible sur : <http://www.classiques-garnier.com/numeriquebases/index.php?module=app&action=framemain>, [consulté le 20 mars 2017]
- Drouin (Martin), *Le combat du patrimoine à Montréal : 1973-2003*, Québec, Presses de l'université du Québec, 2005.
- Dubois (Jean) (et al.), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 1994.
- Dubois (Jean), Mitterrand (Henri), Dauzat (Albert), *Dictionnaire étymologique et historique du français*, Paris, Larousse, 1998.

- Dubois (Jean) (dir.), *Lexis, dictionnaire érudit de la langue française*, Paris, Larousse, 2009.
- Dubois (Jean) (dir.), *Linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 2013.
- Dubreil (Estelle), « Étude des collocations épistémiques en corpus spécialisé : de la théorie à l'empirie », *Actes des journées d'études toulousaines Jetou 2005 : rôle et place des corpus en linguistique*, université de Toulouse le Mirail, pp.115-126.
- Dubreil (Estelle), *La dimension argumentative des collocations textuelles en corpus électronique spécialisé au domaine du tal*, thèse de doctorat, sciences du langage, Nantes, 2006.
- Dubuc (Robert), *Manuel pratique de terminologie*, Québec, Linguatex, 2002.
- Ducrot (Oswald), « Présupposés et sous-entendus », *Langue française* 4, 1968, pp.30-43.
- Ducrot (Oswald), « Les lois du discours », *Langue française* 42, 1979, pp.21-33.
- Ducrot (Oswald), Todorov (Tzvetan), *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Folio, 1979.
- Ducrot (Oswald), *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, 1980.
- Ducrot (Oswald), *Logique, structure et énonciation, lectures sur le langage*, Paris, Minuit, 1989.
- Ducrot (Oswald), « À quoi sert le concept de modalités ? », in Dittmar (Norbert), Reich (Astrid) (éds.), *Modalité et acquisition des langues*, Berlin, Walter de Gruyter, 1993, pp.111-119.
- Ducrot (Oswald), Carel (Marion), « La problématique du paradoxe dans une sémantique argumentative », *Langue française* 123, 1999, pp.6-26.
- Egré (Paul), « L'analyse logique des langues naturelles », *Pour la science* 49. *Langage et signification*, 2005, pp.45-50.
- Encyclopædia universalis* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/calculdespredicats>, [consulté le 20 mars 2017]
- Fabre (Daniel), *Domestiquer l'histoire : ethnologie des monuments historiques*, Paris, éditions de la MSH, 2000.
- Fellbaum (Christiane) (1998), *Wordnet : an electronic lexical database*, MA, MIT Press, 1998.
- Fellbaum (Christiane), Vossen (Piek) (2007), « Connecting the universal to the specific : towards the global grid », in Ishida (Toru), Fussel (Susan), Vossen (Piek) (eds.), *Intercultural collaboration (IWIC 2007), Lecture notes in Computer Science*, 4568, Berlin, Springer, 2007.
- Ferreol (Gilles), Jucquois (Guy), *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Paris, Armand Colin, 2003.
- Fillmore (Charles), "The case for case", in Bach and Harms (eds.), *Universals in linguistic theory*, New-York, Holt, Rinehart and Winston, 1968, pp.1-88.
- Fillmore (Charles), « Quelques problèmes posés à la grammaire casuelle », *Languages* 38, pp.65-80, 1971.
- Flori epitomae de tito livio bellorum omnium, annorum dcc libri duo*. Disponible sur : <http://www.thelatinlibrary.com/florus2.html>, [consulté le 10 mars 2017]
- Fradin (Bernard), « Anaphorisation et stéréotypes nominaux », *Lingua* 64, 1984, pp.325-369.
- Francois (Hugues), Hirzszak (Maud), Senil (Nicolas), « Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources », *Revue d'économie régionale & urbaine* 5, 2006, pp.638-700.
- Fraht (Pierre), « Pour une sémantique de la dénomination et de la référence », in Murguia (Adolfo) (dir.) *Sens et référence*, 2005, pp.121-148.
- Fraysse (Patrick), « Effets du système d'information sur l'évolution de la notion de patrimoine », *L'information dans les organisations : dynamique et complexité, actes du colloque international de tours (6-7 avril 2006)*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, 2008, pp.303-304.
- Frege (Gottlob), *Les fondements de l'arithmétique*, Paris, Seuil, 1969.
- Frege (Gottlob), « Sens et dénotation », in *Écrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil, 1994.
- Gagnon (Serge), « Attractivité touristique et « sens » géo-anthropologique des territoires », *Tereos* 26, 2, 2007a, pp.3-4.
- Galatanu (Olga), « Le phénomène sémantico-discursif de déconstruction-reconstruction des topoï dans une sémantique argumentative intégrée », *Langue française* 123, 1999a, pp.41-51.
- Galatanu (Olga), « Argumentation et analyse du discours », in Gambier (Yves), Suomela-Salmi (Eija) (éd.), *Jalons* 2, Turku, Presses universitaires de Turku, 1999b, pp.41-54.
- Galatanu (Olga), « Langue, discours et systèmes de valeurs », in Suomela-salmi (Eija) (dir.), in *Curiosités linguistiques*, Turku, Presses universitaires de Turku, 2000a, pp.80-102.
- Galatanu (Olga), « Signification, sens et construction discursive de soi et du monde », in Barbier (Jean-Michel), Galatanu (Olga) (ed.), *Signification, Sens, Formation*, Paris, PUF, 2000b, pp.25-43.
- Galatanu (Olga), « La dimension axiologique de l'argumentation », in Carel (Marion) (éd.), *Les facettes du dire, hommage à Oswald Ducrot*, Paris, Kimé, 2002b, pp.93-107.

Galatanu (Olga)(2004), « La sémantique argumentative intégrée et ses enjeux pour l'analyse linguistique du discours », in Salinero Casacante (Maria-Jesus) et Inarrea Las Veras (Ignacio) (éds.), *Actes du congrès international d'études françaises*, La Rioja, La croisée des chemins 2, 2004, pp.213-225.

Galatanu (Olga), « La sémantique des modalités et ses enjeux théoriques et épistémologiques dans l'analyse des textes », in Barbier (Jean-Marie) (éd.), *De la langue au style*, Paris, PUL, 2005e, pp.157-170.

Galatanu (Olga), « Du cinétisme de la signification lexicale », in Barbier (Jean-Marie) (et al.), *Sujets, activité, environnement*, Paris, PUF, 2006a, pp.85-104.

Galatanu (Olga), « La dimension axiologique de la dénomination », in Riegel (Martin), Schnedecker (Catherine), Swiggers (Pierre) (éds.), *Au carrefour du sens. Hommages offerts à Kleiber*, Louvain, Peeters publishers, 2006b, pp.499-510.

Galatanu (Olga), « Sémantique des Possibles Argumentatifs et axiologisation discursive », in Bouchard (Denis), Evrard (Ivan) (éds.), *Représentation du sens linguistique 2*, Louvain-la-Neuve, De Boeck-Duculot, 2007a, pp.313-325.

Galatanu (Olga), « Pour une sémantique argumentative dans l'étude de la "proximité-distance" des systèmes lexicaux des langues romanes », in *Actes du colloque « langues proches » (langues collatérales 2)*, Université de Limerick-université d'Amiens, Limerick, Irlande, 16-18 juin 2005, Paris, L'harmattan, 2007b, pp.89-99.

Galatanu (Olga), « Pour une approche sémantico-discursive du stéréotypage à l'interface de la sémantique théorique et de l'analyse du discours », in Boyer (Henri) (éd.), *Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mises en scène. Langue(s), discours*, Paris, L'harmattan, 2007c, pp.89-100.

Galatanu (Olga), « La construction discursive de la dimension temporelle des entités lexicales », in Marillaud (Pierre), Gauthier (Robert), (éds.), *Langage, temps et temporalité*, calsc/pst, Université de Toulouse, 2008c, pp.15-25.

Galatanu (Olga), « "La stéréophagie", un phénomène discursif de déconstruction-reconstruction de la signification lexicale », in Evrard (Ivan), Pierrard (Michel), Rosier (Isabelle) (dir.), *Représentations du sens linguistique 3*, Bruxelles, de Boeck supérieur, 2009a, pp.189-207.

Galatanu (Olga), "Semantic and discursive construction of identities. « Europe of knowledge » in the academic discourse," in Suomela-Salmi (Eija), Dervin (Fred) (éds.), *Cross-cultural and cross-linguistic perspectives on academic discourse*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 2009b, pp.275- 297.

Galatanu (Olga), « L'analyse du discours dans la perspective de la Sémantique des possibles argumentatifs : les mécanismes sémantico-discursifs de construction du sens et de reconstruction de la signification lexicale », in Garric (Nathalie), Longhi (Julien) (éds.), *L'analyse linguistique de corpus discursifs : des théories aux pratiques, des pratiques aux théories*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2009c, pp.48-68.

Galatanu (Olga), « Les incidences sémantiques des déploiements argumentatifs dépendants du co-(n)texte de production du discours », in Havu (Eva), Härmä (Juhani), Helkkula (Mervi) (éds.), *Représentation du sens linguistique IV*, Helsinki, Mémoires de la société néophilologique, 2009d, pp.391-405.

Galatanu (Olga), Bellachhab (Abdelhadi), « Ancrage culturel, sémantique et conceptuel des actes de langage », in Fontenay (Hervé de), Groux (Dominique), Leidelinger (Geneviève) (éds.), *Classe de langues et culture(s) : vers l'interculturalité ?*, Paris, L'harmattan, 2011a, pp.141-160.

Galatanu (Olga), Bellachhab (Abdelhadi), « Valeurs modales de l'acte "insulter" et contextes culturels : une approche à l'interface des représentations sémantiques et des représentations culturelles », *Revue de sémantique et de pragmatique* 28, 2011b, pp.123-150.

Galatanu (Olga), Bellachhab (Abdelhadi), Cozma (Ana-Maria) (coord.), *Signes, discours et sociétés 9 : La force des mots : les mécanismes sémantiques de production et interprétation des actes de parole « menaçants*, 2012. Disponible sur : <http://www.revue-signes.info/sommaire.php?id=2788>, [consulté le 9 mars 2017]

Galatanu (Olga), « La force des mots : valeurs et violence dans les interactions verbales. Introduction », in Galatanu (Olga), Cozma (Ana-Maria), Bellachhab (Abdelhadi), *Signes, discours et sociétés 8 : La force des mots : valeurs et violences dans les interactions verbales*, 2011a. Disponible sur : <http://www.revue-signes.info/document.php?id=77>, [consulté le 9 mars]

Galatanu (Olga), « "Hybridation culturelle", "contamination discursive" et "hybridité sémantique" », in Suomela-Salmi (Eija), Gambier (Yves) (éds.), *Hybridité discursive et culturelle*, Paris, L'harmattan, 2011c, pp.131-154.

Galatanu (Olga), « L'interface sémantique-pragmatique dans l'approche de l'enseignement et de l'acquisition des langues étrangères et secondes », in *De la linguistique à la didactique des langues : le problème des modèles linguistiques*, Bucarest, Editura Paralela, 2011d, pp.116-130.

Galatanu (Olga), « Introduction à l'étude du concept et de la signification lexicale de francophonie : la f/Francophonie dans la langue et dans les discours. Construction discursive d'un concept, activation d'un lien dénominateur, ou désignation

d'un "objet social" » ?, in Galatanu (Olga), Cozma (Ana-Maria) et Marie (Virginie) (dir.), *Sens et signification dans les espaces francophones. La construction discursive du concept de francophonie*, Bruxelles, Peter Lang, 2013, pp.15-41.

Galatanu (Olga), « La construction discursive des images et dynamiques identitaires des enseignants et des formateurs en fle/fls », *Signes, discours et sociétés* 13, 2014. Disponible sur : <http://www.revue-signes.info/document.php?id=3525>, [consulté le 9 mars 2017]

Galatanu (Olga), « La patrimonialisation de la maison : de l'espace de vie individuel et familial à un "chez soi" - patrimoine culturel immatériel, "la maison de notre vie", une hétérotopie », in Toma (Dolores), Samarineanu (Diana) (dir.), *Andreï Makine, hétérotopies, hétérochronies*, Paris, L'harmattan, 2017, pp.70-87.

Gandon (Frédéric) (dir.), *Comment lier les données et les schémas sur le web*, Paris, Dunod, 2012.

Garric (Nathalie), Longhi (Julien), « L'événement numérique : une interdiscursivité plurisémiolinguistique », *Studii de linguistica* 4, 2014, pp.51-74.

Geerearts (Dirk), La grammaire cognitive et l'histoire de la sémantique lexicale, *Communications* 53, Paris, Seuil, 1991, pp.17-50.

Geeraerts (Dirk), « Des deux côtés de la sémantique structurale : sémantique historique et sémantique cognitive », *Histoire épistémologie langage*, 15, 1, 1993, pp.111-129.

Giraud (Serge), Victorri (Bernard), « Linguistique de corpus et mathématiques du continu », *Histoire épistémologique langage*, 31, 1, 2009, pp.147-170.

Goddard (Cliff), *Semantic analysis. A practical introduction*, Oxford, Oxford University Press, 1998.

Gosselin (Laurent), *Les modalités en français, la validation des représentations*, Amsterdam, New-York, Rodopi, 2010.

Grice (Paul), "Meaning", *The philosophical review* 66, 1957, pp.667-688.

Grice (Paul), "Logic and conversation", in Cole (Peter), Morgan (Jerry), *Syntax and semantics 3. Speech acts*, New-York, Academic Press, 1975. pp.41-58.

Grochowski (Maciej), « Les conventions sémantiques, les conventions référentielles et les explications des noms d'artefacts », *Langages* 89, 1988, pp.39-50.

Gros (François), Huber (Gérard), *Vers un anti-destin ? Patrimoine génétique et droits de l'humanité*, Paris, Odile Jacob, 1992.

Grüber (Thomas), "Towards principles for the design of ontologies used for knowledge sharing in formal ontology in conceptual analysis and knowledge representation", *International Journal of Human-Computer studies* 43, 5-6, 1995, pp.907-928.

Grüber (Thomas), « A translation approach to portable ontology specifications », *Knowledge acquisition*, 5, 2, 1993, pp.199-22.

Grüber (Thomas), "Ontology", in Liu (Ling), Ozsu (Tamer) (eds.), *The encyclopedia of database systems*, Springer-Verlag, 2009.

Halperin (Jean-Louis), *Histoire du droit privé français depuis 1804*, Paris, PUF, 1996.

Hanoka (Valérie), Sagot (Benoit), "Wordnet creation and extension made simple: a multilingual lexicon-based approach using wiki resources", *Proceedings of Irec 2012*, Istanbul, Turquie, 2012.

Harnad (Stevan), "Minds, machines and Searle", *Journal of experimental and theoretical artificial intelligence* 1, 1989, pp.5-25.

Heinich (Nathalie), *La fabrique du patrimoine, de la cathédrale à la petite cuillère*, Paris, éd. de la MSH, 2009.

Hilpinen, (Risto), "Artifact", in Zalta (Edward) (ed.) *The stanford encyclopedia of philosophy* (winter 2011 edition) [en ligne]. Disponible sur : <https://plato.stanford.edu/archives/win2011/entries/artifact>, [consulté le 3 mars 2017]

Hugo (Victor), « Guerre aux démolisseurs », *Revue des deux-mondes, période initiale*, t.5, 1832, pp.607- 622.

Jakobson (Roman), *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit, 1963.

Jeudy (Henri-Pierre), *La machinerie patrimoniale*, Paris, Circé, 1970.

Jeudy (Henri-Pierre), « Entre mémoire et patrimoine », *Ethnologie française*, 15, 1, 1995, pp.5-6.

Jeudy (Henri-Pierre), *La machinerie patrimoniale*, Paris, Sens et Tonka, 2001.

Jouannaud (Jean-Pierre), *Informatique théorique : théorie des langages, analyse lexicale, analyse textuelle* (cours licence d'informatique, non daté) [en ligne]. Disponible sur : <http://www.lix.polytechnique.fr/~jouannaud/articles/cours-info-theo.pdf>, [consulté le 9 mars 2017]

Kahane (Sylvain), *La modélisation mathématique des langues naturelles*, conférence, Canal-U [en ligne], 2002.

Kapoor (Bhaskar), Sharma (Savita), "A comparative study ontology building tools for semantic web applications", *International journal of web & semantic technology (ijwest)* 1, 3, 2010.

- Kassel (Gilles), Bourigault (Didier) (éds.), *Ingénierie des connaissances, évolutions récentes et nouveaux défis*, Paris, Eyrolles, 2000.
- Kassel (Gilles), « Vers une ontologie formelle des artefacts, 20^e journées francophones en ingénierie des connaissances », mai 2009, Hammamet, Tunisie, 2009.
- Katz (Jerrold), Fodor (Jerry), "The structure of semantic theory", *Language*, 39, 2, 1963, pp.170-210.
- Kerbrat-Orecchioni (Catherine), *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 2002.
- Kerbrat-Orecchioni (Catherine), *Les interactions verbales*, Paris, Armand Colin, 1999.
- Kleiber (Georges), « Dénominations et relations dénominatives », *Langage* 76, 1984, pp.77-94.
- Kleiber (Georges), *La sémantique du prototype*, Paris, PUF, 1990.
- Kleiber (Georges), *Problèmes de sémantique. La polysémie en questions*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1999.
- Kleiber (Georges), Remarques sur la dénomination, *Cahiers de praxématique* 36, 2001, pp.21-41.
- Kozelak (Anna), « La sémantique naturelle d'Anna Wierzbicka et les enjeux interculturels », *Interculturalités* 4, 2003, pp.83-95.
- L'homme (Marie-Claude.), « Sur la notion de terme », *Méta : journal des traducteurs* 50, 4, 2005, pp.1112-1132.
- Langacker (Ronald), *Foundations of cognitive grammar, vol. 1 : theoretical prerequisites*, Stanford, California, Stanford University Press, 1987.
- Langacker (Ronald), *Foundations of cognitive grammar, vol. 2 : descriptive application*, Stanford, California, Stanford University Press, 1991.
- Laveaux (Jean-Charles), *Nouveau dictionnaire de la langue française*, Paris, Deterville, 1853.
- Le Clerc (Joseph-Victor), *Œuvres complètes de Cicéron*, Paris, Lefèvre, 1825.
- Le dictionnaire Quillet*, 1975.
- Le grand dictionnaire terminologique* [en ligne], Office québécois de la langue française. Disponible sur : <http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca>, [consulté le 12 mars 2017]
- Le grand Littré, tome 4*, Paris, Hachette/BNF, 2001.
- Le Querler (Nicolas), *Typologie des modalités*, Caen, Presses universitaires de Caen, 1996.
- Le trésor de la langue française*. Disponible sur : <http://atilf.atilf.fr>, [consulté le 14 mars 2017]
- Lecoq (Anne-Marie), Leniaud (Jean-Michel) « De l'abus monumental à propos des entretiens du patrimoine », *Les cahiers de médiologie*, 1999, pp.103-114.
- Léglise (Isabelle), Garric (Nathalie), *Discours d'experts et d'expertise*, Berne, Peter Lang, 2012.
- Lenclud (Gérard), « La tradition n'est plus ce qu'elle était... Sur la notion de "tradition", "société traditionnelle" en ethnologie », *Terrain* 9, 1987, pp.110-123.
- Leniaud (Jean-Michel), *Les archipels du passé : le patrimoine et son histoire*, Paris, Fayard, 2002.
- Lettre de Cicéron à Brutus et de Brutus à Cicéron, avec une préface critique*, Paris, Didot, 1764.
- Levy (Pierre), *L'intelligence collective : pour une anthropologie du cyberspace*, Paris, La Découverte poche/essais, 1997.
- Livet (Pierre), « Grand résumé de l'ouvrage de Pierre Livet et Frédéric Nef : les êtres sociaux. Processus et virtualité, Paris, Hermann », *Sociologies* [en ligne], 2009. Disponible sur <http://sociologies.revues.org/4647>, [consulté le 9 mars 2017]
- Longhi (Julien), « Quel petit livre argumentatif au fond de la cour ? Élément de description de sémantique argumentative de livre », *Langages*, 4, 172, 2008, pp.69-87.
- Longhi (Julien), Sarfati (Georges-Elias), *Les discours institutionnels en confrontation. Contribution à l'analyse des discours institutionnels et politiques*, Paris, L'harmattan, 2014.
- Malraux (André), *Le musée imaginaire*, Paris, Gallimard, 1965.
- Marie (Virginie), « Sens et signification dans les espaces francophones », in Galatanu (Olga), Cozma (Ana-Maria), Marie (Virginie), *La construction discursive du concept de francophonie*, Bruxelles, Peter Lang, 2013, pp.15-39.
- Martin (Frédéric), *Intégration de phénomènes argumentatifs dans une perspective de traitement naturel de la langue*, mémoire de DEA, Sciences du langage, Nantes, 2001.
- Martin (Robert), « La définition naturelle », in Chaurand (Jacques), Mazière (Francine). *La définition*, Paris, Larousse, 1990, pp.86-95.
- Matthieu (Jacques), « L'objet et ses contextes », *Bulletin d'histoire de la culture matérielle* 26, 1987. pp.7-18
- Melot (Michel), « Qu'est-ce qu'un objet patrimonial ? », *Bulletin des bibliothèques de France* 5, 2004. Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-05-0005-001>, [consulté le 9 mars 2017]

Melot (Michel), « Quand la culture cède la place au patrimoine », in Vivien (Franck-Dominique), Nieddu (Martino), Barthelemy (Denis) (et al.), *Réinventer le patrimoine. De la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine ?*, Paris, L'harmattan, 2005.

Melot (Michel), « Les nouveaux habits du patrimoine », *Cahiers français* 348, 2009, pp.74-78.

Mermet (Nathalie), « Semanticpedia & dbpedia : un double événement », in *Inria actualité*, 6.11.2012, disponible sur : <http://www.inria.fr/centre/sophia/actualites/semanticpedia-dbpeda-un-double-evenement>, [consulté le 10 mars 2017]

Mesure (Sylvie), Savidan (Patrick), *Dictionnaire des sciences humaines*, Paris, PUF, 2006.

Micoud (Alain), Peroni (Michel), *Ce qui nous relie*, Paris, Aube, 2000.

Micoud (Alain), *Patrimoine, redire ce qui nous relie*, Paris, L'harmattan, 2005.

Mill (John Stuart), *A system of logic*, Honolulu, University Press of Pacific, 2002.

Moeschler (Jacques), Reboul (Anne), *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil, 1994.

Monnin (Alexandre), Felix (Edith) (2011), « Essai de comparaison des ontologies informatiques et philosophiques, entre êtres et artefacts ». *Rochebrune'09 : ontologie et dynamique des systèmes*. Disponible sur : <http://hal-Paris1.archives-ouvertes.fr/hal-00636120>, [consulté le 6 janvier 2016]

Moody (Todd), *Conversations with zombies*, *Journal of consciousness studies* 1(2), 1994, pp.196-200.

Morin (Edgar), *La méthode 1. La nature de la nature*, Paris, Seuil, 1981.

Morisset (Lucie), Noppen (Luc), *Les églises du Québec, un patrimoine à réinventer*, Québec, Presses universitaires du Québec, 2005.

Morisset (Lucie), « Le patrimoine et ses limites », *Hermès* 2, 63, CNRS éditions, 2012, pp.57-62.

Mortureux (Marie-Françoise) « La dénomination, approche sociolinguistique », *Langages* 19, 76, 1984.

Muller (Claude), « Le prédicat, entre (méta)catégorie et fonction », *Cahiers de lexicologie*, 1, 102, 2013, pp.51-65.

Nora (Pierre), *Les lieux de mémoire*, 7 volumes, Paris, Gallimard, 1984-1993.

Nora (Pierre), *Science et conscience du patrimoine*, Paris, Fayard, 1994.

Noy (Natalia), Mc Guinness (Deborah), "Ontology development 101 : a guide to creating your first ontology", Stanford knowledge systems laboratory technical report, march 2001. Disponible sur : http://protege.stanford.edu/publications/ontology_development/ontology/101.pdf, [consulté le 10 mars 2017]

Oddos (Jean-Paul), *Le patrimoine, histoire, pratique et perspectives*, Paris, Édition du cercle des libraires, 2009.

Ory (Pascal), *L'histoire culturelle*, Paris, PUF, 2004.

Pacherie (Elisabeth), « Faut-il avoir peur du holisme sémantique ? », in Dubois (Danièle), *Catégorisation, représentation et systèmes symboliques*, Paris, Kimé, 1997, pp.190-208.

Pacherie (Elisabeth), « The content of intentions », *Mind and language* 15, 2000, pp.400-432.

Paveau (Marie-Anne), *Les prédiscours sens, mémoire, cognition*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2006.

Paveau (Marie-Anne), « La notion de patrimoine : lignées culturelles et fixations sémiotiques », in Beylot (Pierre), Moine (Raphaëlle) (dir.) *Les Fictions patrimoniales sur grand et petit écran*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2009. pp.25-36.

Paveau (Marie-Anne), « Ce que disent les objets. Sens, affordance, cognition », *Synergies pays riverains de la baltique* 9, 2012, pp.53-69.

Peeters (Bert), « La métalangue sémantique naturelle au service de l'étude du transculturel », *Travaux de linguistique*, 45, 2002. pp.83-101.

Pirro (Giuseppe), Euzenat (Jérôme), "A feature and information theoretic framework for semantic similarity and relatedness", *ISWC 2010, lecture notes in computer sciences* 6496, 2010, pp.615-630.

Portine (Henri), *Essai sur les modalités et la notion de catégorie modale : étude du marqueur encore*, Atelier national de reproduction des thèses, Université de Lille III, 1988.

Portine (Henri), « les modalités, entre langue naturelle et logique : des modes de la validation », *Revue belge de philologie et d'histoire* 81, 3, 2003, pp.647-673.

Pottier (Bernard), *Linguistique générale. Théorie et description*, Paris, Klincksieck, 2000.

Poulot (Dominique), « Le sens du patrimoine : hier et aujourd'hui (note critique) », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations* 48, 6, 1993. pp. 1601-1613.

Poulot (Dominique), (2006), « De la raison patrimoniale aux mondes du patrimoine », *Revue socio-anthropologie* 19, 2006a. Disponible sur : <http://socio-anthropologie.revues.org/753>, [consulté le 5 août 2015]

Poulot, (Dominique), *Une histoire en occident, XVIII^e-XXI^e siècle : du monument aux valeurs*, Paris, PUF, 2006b.

Preston (John), Bishop (Mark), *Views into the chinese room : new essays on Searle and artificial intelligence*, New-York, Oxford University Press, 2002.

- Psyche (Valérie), Mendes (Olavo), Boudeau (Jacqueline) (2003), « Apport de l'ingénierie ontologique aux environnements de formation à distance », *Revue sticéf* (sciences et technologie de l'information et de la communication pour l'éducation et la formation) 10, 2003. Disponible sur http://sticef.univlemans.fr/num/vol2003/psyche06s/sticef_2003_psyche_06s2.htm, [consulté le 10 mars 2017]
- Putnam (Hilary), "Mind, language and reality", *Philosophical papers 2*, Cambridge, Cambridge University Press, 1975.
- Putnam (Hilary), *Le réalisme à visage humain*, Paris, Armand Colin, 1990a.
- Putnam (Hilary), *Représentation et réalité*, Paris, Gallimard, 1990b.
- Putnam (Hilary), "Is semantics possible?" (trad. Fr. Maradin (Jean-Marie) : la sémantique est-elle possible ?, in Chaurand (Jacques), Mazière (Francine), *La définition*, Paris, Larousse, 1990c, pp.292-304.
- Putnam (Hilary) (1995), "*Pragmatism : an open question*", Oxford, Blackwell, 1995.
- Quine (Willard) "Two dogmas of empirism", *Philosophical review*, 60, 1, 1951. pp.20-43.
- Quine (Willard), *From logical point of view*, Cambridge, Massachusett : Harvard University Press, 1953. Disponible sur : <https://tu-dresden.de/gsw/phil/iphil/theor/ressourcen/dateien/braeuer/lehre/mtameta/quine---on-what-there-is.pdf?lang=de>, [consulté le 9 mars 2017]
- Quine (Willard), *Logiques élémentaires*, Paris, Vrin, 2006.
- Rabardel (Pierre), *Les hommes et les technologies : une approche cognitive des instruments contemporains*, Paris, Armand Colin, 1995.
- Rastier (François), *Sémantique et recherches cognitives*, Paris, PUF, 1991.
- Rastier (François), Cavazza (Marc), Abeille (Anne), *Sémantique pour l'analyse : de la linguistique à l'informatique*, Paris, Masson, 1994.
- Rastier (François), « Le terme : entre ontologie et linguistique », in *La banque des mots* 7, 1995, pp.35-65.
- Rastier (François), « Pour une sémantique des textes. Questions d'épistémologie », in Rastier (François) (éd.), *Texte et sens*, Paris, Didier, 1996, pp.9-38.
- Rastier (François), « De la signification au sens : pour une sémiotique sans ontologie », paru en italien : « Dalla significazione al senso : per una semiotica senza ontologia », in *Eloquio del senso*, a cura di Pierluigi Basso e Lucia Corrain, Costa & Nolan, Milan, 1999, pp. 213-240. Disponible en français (inédit) sur : http://www.revue-texto.net/inédits/rastier/rastier_semiotique-ontologie.html, [consulté le 6 février 2017]
- Rastier (François), « De la sémantique cognitive à la sémantique diachronique : les valeurs et l'évolution des classes lexicales », in François (Jacques) (éd.), *Théories contemporaines du changement sémantique, mémoires de la société de linguistique de Paris IX*, Louvain, Peeters, 2000, pp.135-164.
- Rautenberg (Michel), « Comment s'inventent de nouveaux patrimoines : usages sociaux, pratiques institutionnelles et politiques publiques en Savoie », in Davallon (Jean) (dir.) *Culture & musées 1. Nouveaux regards sur le patrimoine*, Avignon, Actes Sud, 2003a, pp.19-40.
- Rautenberg (Michel), *La rupture patrimoniale*, Grenoble, À la croisée, 2003b.
- Recanati (François), « La polysémie contre le fixisme », *Langue française* 113, 1997, pp.107-123.
- Rey (Alain) (1998), *Dictionnaire Robert historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 1998.
- Rey (Alain) (dir.), *Dictionnaire le Grand Robert de la langue française*, Paris, Le Robert, 2001.
- Rey-Debove (Josette), *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*, Paris/La Haye, Mouton, 1971.
- Riegl (Aloïs), *Le culte moderne des monuments, sa nature, son origine*, Paris, L'harmattan (esthétiques), 2003.
- Rosch (Eleanor), Universals and cultural specifics in human categorizations, in Brislin (Ricard) (et al.), *Cross-cultural perspectives of learning*, New-York, Sage publications, 1971, pp.177-206.
- Rosch (Eleanor), "Principles of categorization", in Rosch (Eleanor), Lloyd (Barbara) (eds.), *Cognition and categorization*, Hillsdale, New-Jersey, Lawrence Erlbaum, 1978, pp.27-48.
- Rossi (Jean-Gérard), *Le problème ontologique dans la philosophie analytique*, Paris, Kimé, 1995.
- Russel (Bertrand), *La philosophie de l'atomisme logique : écrits de logique philosophique*, Paris, PUF, 1989.
- Ryle (Gilbert), "Theory of meaning", in Muirhead (John-Henry) (ed.), *British philosophy in mid-century*, London, George Allen & Unwin, 1957, pp.239-264.
- Savoie-Zajc (Lorraine), « L'entretien semi-dirigé », in Gauthier (Benoît) (dir.) *Recherche sociale. De la problématique à la collecte de données*, Québec, PUQ, 2003, pp.293-316.
- Searle (John), *Speech acts: an essay in the philosophy of language*, Cambridge, Cambridge University Press, 1969.
- Searle (John), *Les actes de langage. Essai de philosophie du langage*, Paris, Hermann, 1972.
- Searle (John), "Indirect speech acts", *Syntax and semantics 3 : speech acts*, 1975, pp.59-62.

- Searle (John), "A classification of illocutionary acts", *Language and society* 5, Cambridge, Cambridge University Press, 1976, pp.1-23.
- Searle (John) (1980), *Minds, brains and programs*, *behavioral and brain sciences* 3, pp.417-457. Disponible sur : <http://coprints.org/7150/1/10.1.1.83.5248.pdf>, [consulté le 30 janvier 2017]
- Searle (John), *Sens et expression*, Paris, Minuit, 1982.
- Searle (John), *Minds, brains and science*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 1984.
- Searle (John), Vanderveken (Daniel), *Foundations of illocutionary logic*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985.
- Searle (John), "Artificial intelligence and the chinese room : an exchange", reply by Elhanan Motzkin, in *New-York Review of Books*, 1989a. Disponiblesur <http://www.nybooks.com/articles/1989/02/16/artificial-intelligence-and-the-chinese-room-an-ex/>, [consulté le 9 mars 2017]
- Searle (John), "How performative work ?", in *Linguistic and philosophy* 12, 5, 1989b, pp.535-55. Disponible sur : <http://link.springer.com/article/10.1007%2fbf00627773>, [consulté le 9 mars 2017]
- Searle (John) (1990a), "Is the brain's mind a computer program?", *Scientific american* 262,1, 1990a, pp.26-31.
- Searle (John) (1990b), presidential address, *proceedings and addresses of the american philosophical association* 64, pp.21-37.
- Searle (John), *La redécouverte de l'esprit*, Paris, NRF, 1995a.
- Searle (John), *The construction of social reality*, London, Allen Lane, 1995b.
- Searle (John), "Do we understand consciousness? Interview with Walter Freeman", *Journal of consciousness studies* 6, 1998, pp.5-6.
- Searle (John), "The chinese room", in Wilson (Robert), Keil (Franck) (eds.), *The MIT encyclopedia of the cognitive sciences*, Cambridge MA, MIT Press, 1999.
- Searle (John), *Rationality in action*, Cambridge (MA), MIT Press, 2001.
- Searle (John), "The problem of consciousness", *Consciousness and language*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, pp.7-17.
- Searle (John), "What is an institution ?", *Journal of institutional economics* 1, 1, 2005, pp.1-22.
- Searle (John), *Making the social world. The structure of human civilization*, New-York, Oxford University Press, 2010.
- Simon (Herbert), Eisenstadt (Stuart), "A chinese room that understands". Complex Information Processing Working Paper #545, 2002. Disponible sur : <http://digitalcollections.library.cmu.edu/awweb/awarchive?type=file&item=47037>, [consulté le 9 mars 2017]
- Smith (Laurajane), *Uses of heritage*, London, New-York, Routledge, 2006.
- Sperber (Dan), Wilson (Deirdre), *La pertinence : communication et cognition*, Paris, Minuit, 1989.
- Teysso (Denis) « traitement des inconnus : une approche systématique de l'incomplétude lexicale », *Actes de taln 10*, Montréal, Canada , 2010. Disponible sur : <http://www.revue-signes.info/document.php?id=2893%2%a0%2%bb-le-moteur-de-recherches-semantiques-du-ministere-de-la-culture-et-de-la-communication>, [consulté le 10 mars 2017]
- Tversky (Amos), "Features of similarity", *Psychological review* 84, 1977, pp.327-352.
- Victorri (Bernard), *Encyclopædia universalis*, [en ligne], 1997. Disponible sur : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00009518>, [consulté le 9 mars 2017]
- Victorri (Bernard), « Continu et discret en sémantique lexicale », *Cahiers de praxématique* 42, 2004. Disponible sur : <http://praxematique.revues.org/2249>, [consulté le 18 janvier 2016]
- Wang (Li), *La convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et son application en droits français et chinois*. Thèse de doctorat, droit public, Paris-Sud 11, 2010.
- Wierzbicka (Anna), *Semantics. Prime and universals*, Oxford, New-York, Oxford University Press, 1996.
- Wierzbicka (Anna), "Understanding cultures through their key words" [en ligne], 1997. Disponible sur : http://npu.edu.ua/le-book/book/djvu/a/iif_kgpm_0195088350.pdf, [consulté le 9 mars 2017]
- Wieworka (Michel), *La différence*, Paris, Balland, 2001.
- Wittgenstein (Ludwig) *Tractacus logico-philosophicus*, Paris, Gallimard, 1993.

Table des matières

INTRODUCTION	5
CHAPITRE I LA PATRIMONIALISATION COMME PROCESSUS DE CINÉTISME CULTUREL ET SEMANTIQUE	7
1. LES ACCEPTIONS DE <i>PATRIMOINE</i> EN FRANÇAIS	7
1.1. ÉTYMOLOGIE ET EVOLUTION DIACHRONIQUE	7
1.2. LES DEFINITIONS DICTIONNAIRIQUES DE <i>PATRIMOINE</i>	8
1.3. <i>PATRIMOINE CULTUREL</i> DANS LE RESEAU POLYSEMIQUE DE <i>PATRIMOINE</i> EN FRANÇAIS	10
2. LE PATRIMOINE CULTUREL. DU SENS COMMUN AU SENS SCIENTIFIQUE	11
3. LES ENJEUX SCIENTIFIQUES DU PATRIMOINE CULTUREL EN SHS	11
3.1. UNE DISPONIBILITE SEMANTIQUE ILLIMITEE ?	11
3.2. L'AUTORITE DE VALIDATION EN QUESTION.....	11
3.3. LA REVERSIBILITE DU PROCESSUS OU « DEPATRIMONIALISATION »	12
4. LES ECHOS DE CES THEMATIQUES EN SCIENCES DU LANGAGE	12
4.1. LA DISTINCTION ET LA RELATION ENTRE LA NOTION ET LE MOT.....	12
4.2. LA RELATION ENTRE LA NOTION ET LES ARTEFACTS QU'ELLE INVESTIT	13
4.3. LA DIMENSION AXIOLOGIQUE DU PATRIMOINE	13
4.4. L'INTENTIONNALITE DU DISCOURS PATRIMONIAL	14
5. PROBLEMATIQUE.....	14
CHAPITRE II LES MOYENS MIS EN ŒUVRE/CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	17
1. LE CADRE THEORIQUE : LA SEMANTIQUE DES POSSIBLES ARGUMENTATIFS	17
1.1. LES FONDEMENTS THEORIQUES DU SCHEME ARGUMENTATIF	18
1.1.1. <i>La notion d'énonciation</i>	18
1.1.2. <i>La Théorie de l'Argumentation dans la Langue</i>	19
1.1.3. <i>La théorie des Topoi</i>	19
1.1.4. <i>La Théorie des blocs sémantiques</i>	20
1.2. LES THEORIES DE LA DYNAMIQUE DU SENS	20
1.2.1. <i>Le holisme de la signification</i>	20
1.2.2. <i>L'exergue de la fonction discursive</i>	21
1.2.3. <i>La théorie psychologisante des stéréotypes</i>	21
1.2.4. <i>Une stabilité intersubjective du sens</i>	21
1.3. LE MODELE DE LA SEMANTIQUE DES POSSIBLES ARGUMENTATIFS	22
1.3.1. <i>La formalisation d'un lien systématique entre argumentation et orientation axiologique</i>	22
1.3.2. <i>Une représentation sémantique en strates</i>	22
1.3.2.1. La dimension sémantique de la signification : Noyau, Stéréotypes et Possibles Argumentatifs.....	22
1.3.2.2. La dimension discursive : les Déploiements Argumentatifs	23
1.3.3. <i>Un potentiel axiologique (donc argumentatif) dans la signification des entités lexicales</i>	23
1.3.3.1. Modalité, modalisation et valeurs modales	23
1.3.3.2. Grille de lecture des formes et valeurs modales	24
1.3.4. <i>Description des mécanismes du cinétisme de la signification lexicale</i>	25
1.3.4.1. Les phénomènes observés dans les corpus.....	25
1.3.4.2. Une formalisation théorique de la reconstruction discursive de la signification lexicale	26
1.4. METHODOLOGIE DE LA SPA.....	27
1.4.1. <i>Constitution d'un corpus lexicographique</i>	27
1.4.2. <i>Actualisation par des enquêtes sémantiques</i>	28
2. LES THEORIES DES ACTES DE LANGAGE	28

2.1. LA PERFORMATIVITE ET UNE CLASSIFICATION DES VERBES PERFORMATIFS	28
2.2. ACTE LOCUTOIRE, ILLOCUTOIRE ET PERLOCUTOIRE	29
2.3. LA FORCE ILLOCUTOIRE ET LA DIRECTION D'AJUSTEMENT ENTRE MONDE ET DISCOURS	29
2.4. LES CONDITIONS DE REALISATION DE L'ACTE	30
2.5. L'ACTE DECLARATIF DANS LA TAXONOMIE SEARLEENNE DES ACTES ILLOCUTOIRES	30
3. L'APPROCHE MODALE ET ARGUMENTATIVE DES ACTES DE LANGAGE DE LA SPA	31
3.1. APPROCHE MODALE DE L'ACTE ILLOCUTOIRE.....	31
3.2. INSCRIPTION DES VALEURS MODALES DES LE NOYAU.....	31
3.2.1. Vérification des hypothèses empiriques.....	32
3.2.2. Orientation dans l'identification des réalisateurs linguistiques des actes de langage.....	32
4. LE CORPUS.....	32
4.1. DES DONNEES ELICITEES	32
4.2. LES DISCOURS PATRIMONIAUX D'UN EDEITEUR DU PATRIMOINE CULTUREL	32
5. LES APPROCHES THEORIQUES DE L'ARTEFACT	33
5.1. APPROCHE PHILOSOPHIQUE (CONCEPTUELLE) DE HILPINEN	34
5.2. APPROCHE INTERDISCIPLINAIRE DE L'ARTEFACT	34
5.3. LA GRAMMAIRE DES CAS.....	35
CHAPITRE III ANALYSE SEMANTICO-DISCURSIVE DE PATRIMOINE	39
1. LES COMPOSANTS SEMANTIQUES LEXICAUX DE PATRIMOINE ET DES PRINCIPALES UNITES LEXICALES COMPRENANT PATRIMOINE.....	40
1.1. LES COMPOSANTS SEMANTIQUES DE PATRIMOINE	40
1.2. LES COMPOSANTS SEMANTIQUES DE PATRIMOINE FAMILIAL.....	43
1.2.1. Représentation de la signification lexicale du patrimoine familial dans sa dimension terminologique : patrimoine économique et financier et patrimoine génétique	43
1.2.1.1. Patrimoine économique et financier.....	43
1.2.1.2. Patrimoine génétique.....	44
1.2.2. Le patrimoine familial dans sa dimension (plus explicitement) axiologique : le patrimoine familial (intime).....	45
1.3. LES COMPOSANTS SEMANTIQUES DU PATRIMOINE CULTUREL	46
2. LA CONSTRUCTION DISCURSIVE DE LA SIGNIFICATION LEXICALE DE PATRIMOINE CULTUREL.....	48
2.1. DISPOSITIF D'OBSERVATION	49
2.1.1. Deux types d'informateurs : le grand public et des experts du patrimoine culturel.....	49
2.1.2. Les questionnaires : support et justification.....	49
2.1.3. Diffusion : aspects positifs et bémols	50
2.2. RESULTATS	50
2.2.1. Les champs de déploiements de patrimoine (pour le GP)	50
2.2.2. Les propriétés les plus saillantes	50
2.2.2.1. Pour le panel grand public.....	51
2.2.2.2. Pour le panel d'experts	51
2.2.2.3. Comparaison	51
2.2.3. Les associations à patrimoine « acceptables » pour le GP et les E.....	52
2.2.3.1. Résultats.....	52
2.2.3.2. Comparaison entre les deux groupes.....	52
2.2.4. Les zones modales (dont axiologiques) investies par patrimoine.....	52
2.2.4.1. Dans les associations spontanées et non-spontanées pour le GP.....	52
2.2.4.2. Dans les associations spontanées et non-spontanées pour E	54
2.2.4.3. Comparaison	56
2.2.5. Les définitions naturelles du patrimoine culturel	56
2.2.5.1. Précisions méthodologiques	56
2.2.5.2. Formes et valeurs modales convoquées dans le discours du grand public	57
2.2.5.3. Formes et valeurs modales convoquées par les experts.....	59

2.2.6. <i>Un ancrage fort de la dimension axiologique</i>	61
2.3. POTENTIALITES DE CONTAMINATION DE <i>PATRIMOINE CULTUREL</i> SUR UN ARTEFACT EN CONTEXTE PATRIMONIAL.....	61
3. LES MECANISMES DE CONTAMINATION DISCURSIVE DE <i>PATRIMOINE CULTUREL</i>	63
3.1. RECHERCHE EXPLORATOIRE. LE CAS DE <i>COUTEAU</i>	63
3.2. OBJETS DU PATRIMOINE.....	64
3.2.1. <i>L'artefact comme nom propre : la dénomination</i>	64
3.2.2. <i>Église et hôpital</i>	65
3.2.2.1. <i>Église</i>	65
3.2.2.1.1. Représentation sémantique et conceptuelle	65
3.2.2.1.2. Construction discursive d' <i>église</i> en contexte patrimonial.....	67
3.2.2.2. <i>Hôpital</i>	71
3.2.2.2.1. Représentation sémantique et conceptuelle	71
3.2.2.2.2. Construction discursive d' <i>hôpital</i> en contexte patrimonial.....	73
CHAPITRE IV ANALYSE SEMANTICO-DISCURSIVE DE <i>PATRIMONIALISER/PATRIMONIALISATION</i> ET DE <PATRIMONIALISER>	77
1. LES COMPOSANTS SEMANTIQUES LEXICAUX DE <i>PATRIMONIALISER</i> ET <i>PATRIMONIALISATION</i>	79
1.1. LA REPRESENTATION SEMANTIQUE ET CONCEPTUELLE DE <i>PATRIMONIALISER</i> DANS LES DICTIONNAIRES GENERALISTES	79
1.1.1. <i>La représentation sémantique et conceptuelle de patrimonialiser (1)=passer d'état pré- à état patrimonial</i> 79	
1.1.2. <i>La représentation sémantique et conceptuelle de patrimonialiser (2)=mettre en œuvre des mesures de valorisation</i>	81
1.1.3. <i>La représentation sémantique et conceptuelle de patrimonialiser (3)=justifier la conservation.</i>	82
1.2. LA CONSTRUCTION DISCURSIVE DE LA SIGNIFICATION LEXICALE DE <i>PATRIMONIALISER/PATRIMONIALISATION</i>	82
1.2.1. <i>Dispositif d'observation : informateurs, questionnaires et diffusion</i>	82
1.2.2. <i>Résultats</i>	82
1.2.2.1. Propriétés les plus saillantes	82
1.2.2.1.1. Dans les associations spontanées.....	82
1.2.2.1.2. Dans les définitions naturelles.....	83
1.2.2.2. Les zones modales, dont axiologiques, investies par <i>patrimonialiser/patrimonialisation</i>	84
1.2.2.2.1. Valeurs déployées dans les associations spontanées	84
1.2.2.2.2. Orientations incitées par les associations spontanées	85
1.2.2.2.3. Orientations incitées dans les définitions naturelles.....	86
2. LA DESCRIPTION DE <PATRIMONIALISER> : REPRESENTATION CONCEPTUELLE ET REALISATIONS LINGUISTIQUES ..87	
2.1. LA REPRESENTATION SEMANTIQUE DE <PATRIMONIALISER>	87
2.1.1. <i>Préliminaires</i>	88
2.1.2. <i>Distinction par agent</i>	89
2.2. REPRESENTATION CONCEPTUELLE CONSTRUITE A PARTIR DU SAVOIR DECLARATIF DES EXPERTS MILITANTS	92
2.2.1. <i>Questionnaire et protocole</i>	92
2.2.2. <i>Résultats</i>	93
2.2.2.1. Informateur 1	93
2.2.2.2. Informateur 2	95
2.2.2.3. Informateur 3	96
2.2.2.4. Informateur 4	97
2.2.2.5. Informateur 5	99
2.2.2.6. Informateur 6	101
2.2.2.7. Informateur 7	102
2.2.2.8. Informateur 8	103
2.2.2.9. Informateur 9	104
2.2.2.10. Informateur 10	105
2.2.2.11. Informateur 11	107
2.2.2.12. Informateur 12	108
2.2.3. <i>Synthèse des différentes descriptions de <patrimonialiser> par des militants du patrimoine culturel</i>	110
3. LA PATRIMONIALISATION COMME REALITE SOCIALE CONSTRUITE.....	111
CHAPITRE V POUR UNE ONTOLOGIE DE LA PATRIMONIALISATION CULTURELLE	117

1. L'ONTOLOGIE EN INFORMATIQUE	118
1.1. UNE STRUCTURATION PARADIGMATIQUE	118
1.2. UN LANGAGE FORMALISE	119
1.2.1. <i>Une construction déclarative et normative</i>	119
1.2.2. <i>Une terminologie spécifiée</i>	119
1.3. OBJECTIFS GENERAUX	119
2. LES ONTOLOGIES DU PATRIMOINE CULTUREL	120
2.1. UNE CONNAISSANCE INCREMENTALE ET INTERDISCIPLINAIRE	120
2.2. MODELES DE REFERENCE	120
2.2.1. <i>Le CIDOC-CRM, l'ontologie de référence, destinées aux collections muséographiques</i>	120
2.2.2. <i>CHARM, une ontologie alternative intégrant la notion de valorisation</i>	121
2.2.3. <i>Un réseau de connaissances relatives à l'objet</i>	122
3. POUR UNE ONTOLOGIE ARGUMENTATIVE.....	123
3.1. L'ENJEU D'OBJECTIVATION.....	123
3.2. LA QUESTION DE L'EXPLOITATION DE LA NOTION DE BLOCS SEMANTIQUES D'ARGUMENTATION	123
3.3. LA POSSIBILITE DE VISUALISER LE CINETISME DE LA SIGNIFICATION LEXICALE.....	124
4. APPLICATION : LA MODELISATION ANTIMOINE	124
4.1. SPECIFICITES	124
4.1.1. <i>Contraintes</i>	124
4.1.2. <i>Objectifs</i>	125
4.1.3. <i>Options prioritaires</i>	125
4.1.3.1. Les trois dimensions de l'artefact « patrimonial » : conceptuelle, instanciée et en termes de valeurs patrimoniales	125
4.1.3.2. Distinction entre la représentation sémantique du concept et celle de l'instance	125
4.1.3.3. Articulation entre la dimension artefactuelle et la dimension patrimoniale	127
4.1.3.4. Biais minimal	127
4.2. IMPLEMENTATION.....	127
4.2.1. <i>Logiciel Protégé</i>	127
4.2.2. <i>Essais</i>	128
4.2.2.1. Essai A : transposition littérale du cadre de la SPA	128
4.2.2.2. Essai B : Transcription « littérale » du schéma de l'artefact sous ses 3 dimensions, conceptuelles, instanciées et en termes de valeurs patrimoniales.....	129
4.2.2.3. Essai C : Introduction de la valorisation.....	131
4.2.3. <i>Modèle retenu : essai D</i>	134
4.2.4. <i>Mise en perspective avec CIDOC-CRM et CHARM</i>	139
4.3. BILAN	139
4.3.1. <i>Un compromis à même de restituer une représentation argumentative de l'artefact et du PC en dépit des contraintes du préexistant</i>	139
4.3.2. <i>Une ontologie de la patrimonialisation (culturelle)</i>	139
4.3.3. <i>Une ontologie adaptée au « petit patrimoine » ?</i>	139
4.4. MISE EN RELATION AVEC LA CREATION D'UN OUTIL-AUTEUR (INTERFACE SEMANTIQUE/FOUILLE DE DONNEES)	140
4.5. MISE EN RELATION AVEC LA SERENDIPITE (INTERFACE SEMANTIQUE/REALITE VIRTUELLE) : VERS DES « PEREGRINATIONS ARGUMENTEES »	141
BIBLIOGRAPHIE.....	146